

Manuel du propriétaire FUSION 2016



fordowner.com



ford.ca

Manuel du propriétaire FUSION 2016

Mars 2015
Première impression
Manuel du propriétaire
Fusion
Imprimé aux États-Unis



GE5J 19A321 BA



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2015

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20150202154237

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	11
Perchlorate.....	11
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	13
Options uniques d'exportation.....	14

Environnement

Protection de l'environnement	15
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	16
Installation de sièges d'enfant	18
Rehausseurs.....	26
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	28
Verrouillage sécurité enfants.....	30

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	32
Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	37
Témoïn et carillon de ceinture de sécurité.....	37
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	38
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	40

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	41
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	42
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	43
Capteur de poids du passager avant.....	44
Sacs gonflables latéraux.....	47
Protège-genoux conducteur et passager.....	48
Rideaux gonflables latéraux.....	49
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	50
Mise au rebut de l'airbag.....	51

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	52
Télécommande.....	53
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	58

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	59
Création d'un dispositif MyKey.....	60
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	61
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	62
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	63
Diagnostic de panne MyKey.....	63

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	65
Entrée sans clé.....	69
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	72

Sécurité

Système antivol passif.....	74
-----------------------------	----

Alarme antivol.....	76
---------------------	----

Volant

Réglage du volant.....	77
Commande audio.....	77
Commande vocale.....	78
Programmeur de vitesse.....	78
Commande de l'affichage d'information.....	78
Volant chauffant.....	79

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	80
Essuie-glaces automatiques.....	80
Lave-glaces.....	82

Éclairage

Généralités.....	83
Commande d'éclairage.....	83
Phares automatiques.....	84
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	85
Phares à extinction temporisée.....	85
Feux de jour.....	86
Feux de route automatiques.....	86
Phares antibrouillards avant.....	88
Clignotants.....	88
Éclairage intérieur.....	88
Éclairage ambiant.....	90

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	91
Ouverture et fermeture globales.....	92
Rétroviseurs extérieurs.....	92
Rétroviseur intérieur.....	94
Pare-soleil.....	95
Toit ouvrant.....	95

Combiné des instruments

Jauges.....	97
Témoins et indicateurs.....	99
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	103

Affichage d'information

Généralités.....	104
Messages d'information.....	115

Chauffage et climatisation

Commande manuelle de la température.....	131
Commande automatique de la température - Véhicules sans : Chaîne audio de Sony.....	133
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony/Chaîne audio de Sony.....	135
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	137
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	140
Filtre à air d'habitacle	140
Démarrage à distance.....	141

Sièges

Positions assises appropriées.....	142
Appui-tête.....	142
Sièges à commande manuelle.....	144
Sièges à commande électrique.....	144
Fonction de mémorisation.....	146
Sièges arrière.....	148
Sièges chauffants.....	149
Sièges à régulation de température.....	150
Accoudoir arrière.....	151

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	152
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....157

Espaces de rangement

Console centrale.....159

Console de pavillon.....159

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....160

Commutateur d'allumage.....160

Démarrage sans clé.....160

Démarrage d'un moteur à essence.....161

Chauffe-moteur.....165

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop.....167

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....169

Qualité du carburant.....170

Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....171

Panne de carburant.....172

Ravitaillement.....173

Consommation de carburant.....175

Système antipollution176

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....179

Transmission intégrale

Utilisation de la traction intégrale183

Freins

Généralités.....189

Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....190

Frein de stationnement électronique.....190

Aide au démarrage en côte.....193

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....195

Utilisation de l'antipatinage.....195

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....196

Utilisation du contrôle de stabilité.....197

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....198

Aide au stationnement arrière.....199

Aide au stationnement avant.....199

Stationnement actif.....200

Caméra de rétrovision204

Programmateurs de vitesse

Principes de fonctionnement.....208

Utilisation du régulateur de vitesse.....208

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....209

Aides à la conduite

Alerte conducteur.....217

Système de maintien de trajectoire218

Système d'information sur les angles morts.....223

Direction.....228

Assistance pré-collision.....228

Transport de charge

Limite de charge.....232

Remorquage

Traction d'une remorque.....241

Poids de remorquage recommandés.....242

Vérifications de remorquage essentielles.....	244
Points de remorquage.....	246
Transport du véhicule.....	247
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	247

Conseils de conduite

Rodage.....	249
Conduite économique.....	249
Conduite dans l'eau.....	250
Couvre-plancher.....	250

Dépannage

Assistance dépannage.....	252
Feux de détresse.....	253
Coupure de carburant	254
Démarrage-secours du véhicule.....	254
Système d'alerte après impact.....	257
Détection de déroulement.....	257

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	258
En Californie (États-Unis seulement)	259
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	260
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	261
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	261
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	263
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	263
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	264

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	265
Remplacement d'un fusible.....	275

Entretien

Généralités.....	276
Ouverture et fermeture du capot.....	277
Aperçu sous le capot - 1,5L EcoBoost™.....	278
Aperçu sous le capot - 2 L EcoBoost™.....	279
Aperçu sous le capot - 2,5 L.....	280
Jauge d'huile moteur - 1,5L EcoBoost™.....	280
Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™/ 2,5 L.....	281
Vérification de l'huile moteur.....	281
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	282
Vérification du liquide de refroidissement.....	282
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	286
Vérification du liquide de frein.....	286
Vérification du liquide de direction assistée.....	286
Vérification du liquide de lave-glace.....	287
Filtre à carburant.....	287
Remplacement de la batterie de 12 V	287
Vérification des balais d'essuie-glace.....	289
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	289
Réglage des phares.....	290
Dépose d'un phare.....	291
Remplacement d'une ampoule.....	293
Tableau de spécifications des ampoules.....	295
Remplacement du filtre à air	297

Entretien du véhicule

Généralités.....	298
Produits de nettoyage.....	298
Nettoyage de l'extérieur.....	298
Cirage.....	299
Nettoyage du moteur.....	300
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	300
Nettoyage de l'habitacle.....	300
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	301
Nettoyage des sièges en cuir.....	302
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	302
Nettoyage des roues en alliage.....	303
Entreposage du véhicule.....	303

Roues et pneus

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	306
Entretien des pneus.....	319
Utilisation de pneus été.....	337
Utilisation de chaînes à neige.....	337
Système de surveillance de la pression des pneus.....	338
Changement d'une roue.....	342
Spécifications techniques.....	349

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	351
Pièces Motorcraft.....	351
Numéro d'identification du véhicule.....	353
Étiquette d'homologation du véhicule.....	354
Désignation du code de boîte de vitesses.....	354
Capacités et spécifications - 1,5L EcoBoost™.....	354
Capacités et spécifications - 2 L EcoBoost™.....	358
Capacités et spécifications - 2,5 L.....	362

Chaîne audio

Généralités.....	367
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC.....	368
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC/Radio satellite.....	370
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/ FM/CD.....	373
Radio numérique	377
Radio par satellite.....	381
Port USB	383
Centrale multimédia.....	383

SYNC™

Généralités.....	385
Utilisation de la reconnaissance vocale	387
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	390
Applications et services du système SYNC™.....	405
SYNC™ AppLink™.....	415
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	417
Dépannage du système SYNC™.....	428

MyFord Touch™

Généralités.....	440
Paramètres.....	450
Divertissement.....	465
Téléphone.....	483
Information.....	491
Climatisation.....	503
Navigation.....	506
Recherche des pannes de MyFord Touch™.....	516

Accessoires

Accessoires.....	526
------------------	-----

Ford Protect

Ford Protect.....528

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....531

Entretien périodique normal.....535

Entretien périodique — conditions de
conduite rigoureuses.....537

Dossier d'entretien périodique540

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur
final.....547

Approbation de type.....571

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous connaîtrez votre véhicule, meilleure sera votre sécurité et plus grand sera le plaisir que vous aurez à le conduire.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

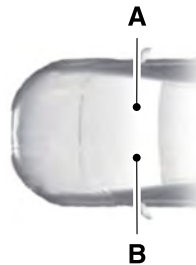
Note: Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Note: Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Note: Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Note: Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Système de climatisation



Freins antibloqueur



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

Introduction



Pile



Huile moteur



Électrolyte



Gaz explosif



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Avertissement concernant le ventilateur



Système de freinage



Bouclez la ceinture de sécurité



Filtre à air d'habitacle



Sac gonflable avant



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Antibrouillard avant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Porte-fusibles



Patte d'ancrage pour siège enfant



Feux de détresse



Régulateur de vitesse



Lunette arrière chauffante



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Pare-brise chauffant



Le filtre à air du moteur



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Liquide de refroidissement du moteur



Cric



Température du liquide de refroidissement



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage

Introduction



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **SYNC™** (page 385).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les

Introduction

systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Introduction

Note : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 385).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir SYNC™ (page 385).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule.

Introduction

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

Introduction

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant devant un sac gonflable active.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Le système de diagnostic embarqué (OBD-II) de votre véhicule est équipé d'un port de données pour le diagnostic, la réparation et la reprogrammation au moyen d'outils de diagnostic. L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford et qui utilise le port pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation du moteur, peut générer des interférences ou endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de

dispositifs enfichables de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

Introduction

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un

AVERTISSEMENTS

technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.



Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 44).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation de ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège de sécurité enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



Selon l'emplacement et la conception du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs LATCH, en les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule;
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée; Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;

Sécurité enfants

- tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle;
- placez le siège du véhicule qui accueillera le siège d'enfant à la verticale;
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Note : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant face à l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant face à l'arrière.

Ceintures de sécurité standard



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

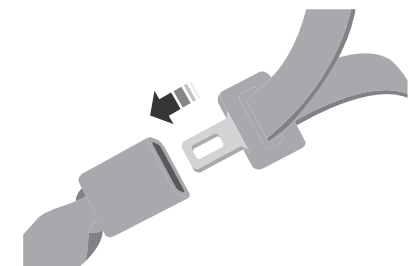
2. Après avoir positionné le siège de sécurité enfant à la place correcte, tirez sur le boudrier puis saisissez ensemble le boudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.



E142530

3. Tout en tenant le boudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Note : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un dé clic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui vient s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribuera parfois à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Ceintures de sécurité gonflable



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E146522

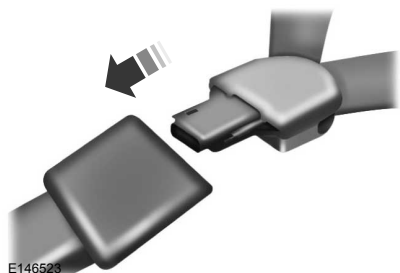
2. Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le baudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.



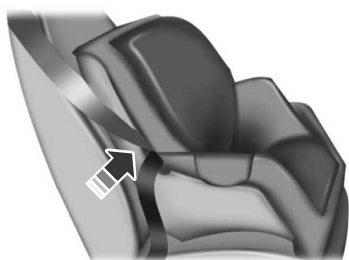
E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



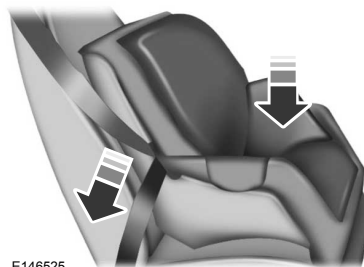
5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, tirez sur la portion sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

Note : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

Note : Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la sangle ventrale unique de la ceinture de sécurité gonflable permet de verrouiller le siège d'enfant pour l'installation. La capacité du baudrier de la ceinture de se déplacer librement est normale, même après que la ceinture sous-abdominale a été mise dans le mode de blocage automatique.

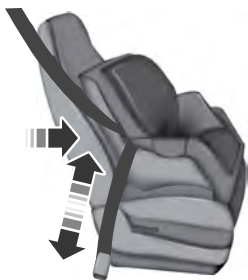
Note : Le dispositif de verrouillage sur certains dispositifs de retenue pour enfants peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et correct du dispositif de verrouillage. Dans certaines situations ces appareils ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules avec des systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un dé clic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



Sécurité enfants

- Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Abaissez le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur la sangle ventrale pour éliminer tout le mou de la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui vient s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
- Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.



E142534

- Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas de collision, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se rompre, causant ainsi des blessures graves ou mortelles.



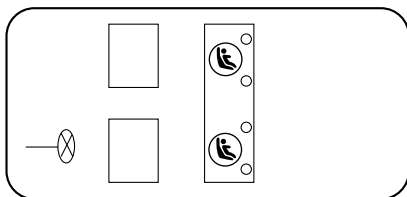
Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou VERROUILLER les ancrages inférieurs, les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs à la jonction du dossier et du coussin d'un siège et une patte d'ancrage supérieure derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours

Sécurité enfants

possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent à la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes illustrés. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'entraxe normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 28 centimètres (11 pouces). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 46 centimètres (18 pouces). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Sécurité enfants

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

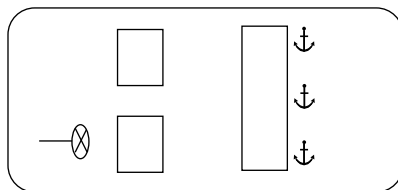


Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Note : Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant est juste en contact avec le siège du véhicule.

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Au besoin, les appuie-tête peuvent aussi être retirés.



E144274

Sécurité enfants

- Repérez le point d'ancrage de la place assise choisie, puis soulevez le cache du point d'ancrage.



E144275

- Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
- Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT



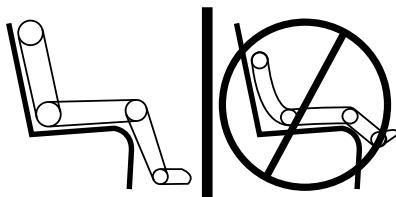
Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Note : La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le

recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS





Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

Sécurité enfants


AVERTISSEMENTS


correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.


 Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.


 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS

 N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

 Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 65 lb (29,5 kg)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 65 lb (29,5 kg)			X	X	

Note : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 142).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Sécurité enfants



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.






Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.





Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.
-  Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.
-  Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.
-  Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.
-  En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENTS

-  Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudoir que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez pas le boudoir sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité sur l'épaule la plus éloignée de la porte, ce qui l'obligerait à appuyer sur le cou. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.
-  Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.
-  Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.
-  Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Ceintures de sécurité

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Socle de réglage de hauteur aux places latérales avant.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.



- Témoin et carillon de ceinture de sécurité.



- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également s'activer lorsqu'un rideau gonflable latéral est déployé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

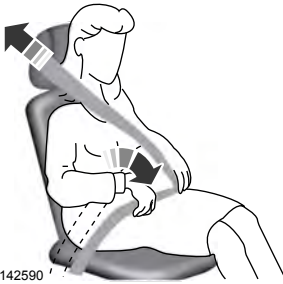
Ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après toute collision, le système de ceinture de sécurité de tous les occupants doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur utilise le mode de blocage par inertie. Les ceintures passager extérieures avant et arrière sont munies du mode de blocage par inertie et mode de blocage automatique.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 5 mph (8 km/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour empêcher tout mouvement vers l'avant du conducteur et des passagers.

Ceintures de sécurité

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 16).

Comment utiliser le mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.

2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)



E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.
3. Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceintures de sécurité

Ceinture de sécurité gonflable arrière (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne tentez pas de réparer, ni de modifier la ceinture de sécurité gonflable arrière.

Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont ajustées au baudrier des ceintures de sécurité de la deuxième rangée aux places latérales.

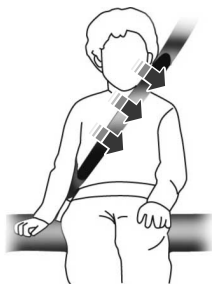
Note : Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et avec les sièges de sécurité et rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. Ceci est parce qu'ils sont conçus pour se remplir avec un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.

La ceinture de sécurité gonflable arrière comporte les éléments suivants :

- un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier;
- une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique;
- un témoin, un circuit de commande électronique et un module de diagnostic qui sont les mêmes que ceux utilisés pour les ceintures de sécurité avant;
- des capteurs d'impact situés dans des emplacements variés du véhicule.

Fonctionnement des ceintures de sécurité gonflables arrière

Les ceintures de sécurité gonflables arrière fonctionnent comme des dispositifs de retenue standard utilisés de façon régulière.



E146364

Pendant une collision d'une violence suffisante, la ceinture gonflable se déploiera de l'intérieur de la sangle.



E146365

Le diamètre accrue de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de mieux disperser l'impact d'un choc sur tout le corps que les ceintures de sécurité régulières. Ceci aide à réduire la pression sur la poitrine et de contrôler les mouvements de la tête et du cou pour les passagers.

AVERTISSEMENT



Si la ceinture de sécurité gonflable arrière s'est déployée, elle ne pourra plus être utilisée. L'ensemble de ceinture de sécurité gonflable arrière doit être remplacé par un concessionnaire autorisé.

Ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçues pour se déployer dans les collisions frontales ou quasi frontales et certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité gonflables arrière ne se déploient pas dans une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du boudrier sur la poitrine.



N'utilisez pas une rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez obtenir une rallonge de ceinture de sécurité d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

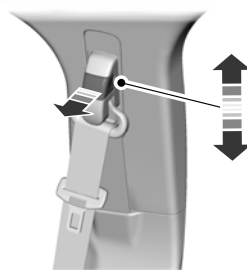
RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le réglleur de hauteur de la ceinture pour que le boudrier repose au milieu de l'épaule. Si le boudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du boudrier pour qu'il repose au milieu de l'épaule.



E145664

Pour ajuster la hauteur du boudrier :

1. Tirez sur le bouton et glissez le réglleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le réglleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage ne soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder ne s'active pas.
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que votre véhicule n'ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'au moins 1 à 2 minutes se soient écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système permette de désactiver ce dispositif, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le dispositif activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Note : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débiter, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
 - la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou point mort (N);
 - le contact est coupé;
 - les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne démarrez pas.
 2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.

Ceintures de sécurité

4. Lorsque le témoin des ceintures de sécurité est allumé, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 298).

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.



Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité, les risques de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident sont considérablement accrus.



Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.



Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

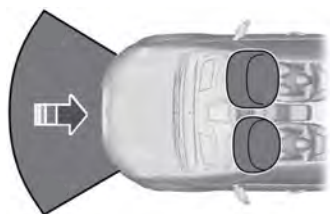


Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de

graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 50).



Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant; ne placez pas d'objets sous le siège du

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS

passager avant ou entre ce siège et la console centrale; Vérifiez le témoin PASSENGER AIRBAG OFF ou PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Ce système fonctionne de pair avec des capteurs qui font partie de la ceinture de sécurité et du siège du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.

PASS AIRBAG OFF

E157152

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.

Le témoin se trouve sur le dessus du tableau de bord, au centre.

Note : *Le témoin s'allume brièvement à l'établissement du contact pour indiquer qu'il est fonctionnel.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur de poids du passager désactive également le sac gonflable avant du passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant (déploiement possible), le témoin s'éteint ou reste éteint.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.

- Redémarrez le véhicule et demandez à la personne de conserver cette position pendant deux environ minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin de neutralisation du sac gonflable passager	Sac gonflable passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Note : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Des objets logés sous le siège.
- Des objets entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 50).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des articles nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le capteur de poids du passager avant est possiblement défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 258).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 50).

Note : Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

Les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager sont situés sous ou dans la planche de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager (individuellement ou les deux) selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant l'occupant respectif. Dans certaines conditions de collision et affectant les occupants, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se déployer (individuellement ou les deux) mais le sac gonflable avant correspondant peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux et avant, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.

Dispositifs de retenue supplémentaires



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 50).

RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et ne posez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement du rideau gonflable latéral à proximité du bord latéral de la garniture de pavillon. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable latéral.



Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables latéraux.

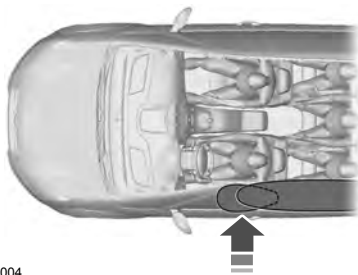
AVERTISSEMENTS



Un rideau gonflable latéral déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu et arrière et la garniture du pavillon) doivent être inspectés et réparés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable latéral n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Les rideaux gonflables latéraux se déploient en cas de collisions latérales importantes. Les rideaux gonflables latéraux sont fixés au rail métallique latéral du pavillon, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Dans certaines collisions latérales, le rideau gonflable du côté du véhicule qui subit l'impact sera activé. Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Le système comprend les articles suivants :



E75004

Dispositifs de retenue supplémentaires

- les rideaux gonflables latéraux, au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière, dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable latéral se déployer.



détecteurs d'impact et système de surveillance et témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 50).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Les rideaux gonflables latéraux ne nuisent pas aux enfants retenus sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installés, car ils sont conçus pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au niveau des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point des rideaux gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des rideaux gonflables latéraux.

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et d'occupation de siège qui fournissent des renseignements concernant le module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les sacs gonflables de protection pour les genoux, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, les rideaux gonflables latéraux, et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option. En fonction du type de collision (impact frontal ou latéral), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :

Dispositifs de retenue supplémentaires



Le témoin de disponibilité ne s'allume pas après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Cinq bips retentissent. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue fasse déployer un dispositif de sécurité.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceintures de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option sont conçus pour être activés dans les collisions frontales, quasi-frontales et latérales.
- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.
- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit un mouvement ou une déformation latéral(e) suffisamment important(e).

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement inadéquat.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme **IC** avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio de votre télécommande peut également être utilisée par d'autres dispositifs radio à courte portée, par exemple, les radios amateurs, l'équipement médical, les casques d'écoute sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Clé d'accès intelligent (selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages;
- vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé intelligente pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 53).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clés à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Utilisez la lame de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La partie télécommande remplit les fonctions de télécommande.



E151797

Appuyez sur le bouton pour libérer la clé. Maintenez le bouton enfoncé pour replier la clé lorsqu'elle n'est pas utilisée.



E151795

Note : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe des clés du véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Clé intelligente (Selon l'équipement)



E144506

Vos clés intelligentes actionnent les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. La clé doit se trouver dans votre véhicule pour activer le bouton-poussoir de démarrage.

Panneton de clé amovible

La clé intelligente renferme également un panneton mécanique amovible qui peut servir à déverrouiller la porte du conducteur.



E151796

Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour accéder au panneton de clé.

Clés et commandes à distance

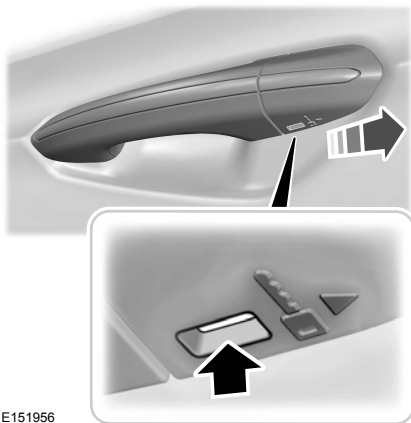


Note: Les clés de secours de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe des clés du véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Utilisation du panneton de clé

Le barillet de serrure se trouve sous un cache situé sur la poignée de la porte du conducteur.

Pour retirer le cache :



1. Insérez le panneton de clé dans la fente située à la partie inférieure de la poignée et poussez vers le haut.

2. Appuyez en poussant vers le haut et déplacez le cache vers l'arrière pour le libérer. À ce moment, retirez la clé avec précaution.

Pour installer le cache :



1. Placez le cache juste devant le barillet de serrure.
2. Appuyez sur le cache et déplacez-le vers l'avant jusqu'à ce qu'il soit en place. Un dé clic confirme la mise en place du cache.

Essayez de le déplacer vers l'arrière pour vous assurer que le cache est bien en place.

Remplacement de la pile

Note: Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

Note: N'essayez pas de graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note: Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Un message apparaît sur l'écran d'information lorsque la charge de la pile de la télécommande est faible. Voir

Messages d'information (page 115).

Clés et commandes à distance

Clé à télécommande intégrée

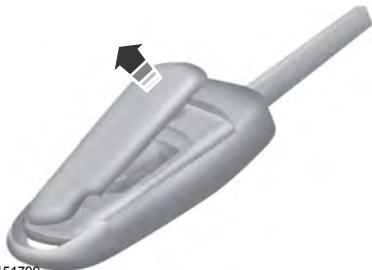
La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

Appuyez sur le bouton pour libérer la clé avant de débiter.



E151798

1. Insérez un petit tournevis tel qu'illustré et poussez doucement sur l'agrafe.
2. Repoussez l'agrafe vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.



E151799

3. Retirez soigneusement le couvercle.



Note: Ne touchez pas aux contacts de la pile ni au circuit imprimé avec le tournevis.

4. Insérez un tournevis tel qu'illustré pour dégager la pile.



E151801

5. Retirez la pile.
6. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
7. Remettez en place le couvercle de la pile.

Télécommande intelligente

La télécommande est alimentée par deux piles boutons au lithium CR2025 de 3 V ou par une pile équivalente.

Clés et commandes à distance



E151796

1. Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour le retirer.



E153890

2. Glissez une pièce de monnaie dans la fente et tournez pour ouvrir le boîtier.



E153891

3. Retirez les piles.
4. Remplacez les piles, les + se faisant face.

Note : *N'oubliez pas de remettre en place l'étiquette entre les deux piles.*

5. Réassemblez le boîtier et posez le couvercle.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Note : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit inadéquatement aéré.

Note : *N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*



L'interrupteur de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer votre véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Clés et commandes à distance

Si votre véhicule est équipé de la régulation automatique de la température, vous pouvez la configurer de façon à ce qu'elle se mette en fonction lors du démarrage à distance du véhicule. Voir **Chauffage et climatisation** (page 131). Voir **Affichage d'information** (page 104). Un système de climatisation manuel fonctionnera au réglage sur lequel il était réglé lorsque vous avez coupé le contact.

De nombreux États et provinces imposent des restrictions sur l'utilisation d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

Le dispositif de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme se déclenche;
- vous désactivez la fonction;
- le capot est ouvert;
- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**);
- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

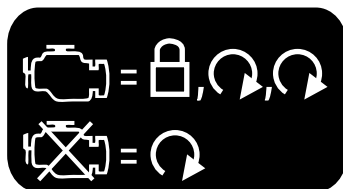
Rétroaction de la télécommande (selon l'équipement)

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Témoin vert allumé en continu.	Démarrage à distance ou rallonge réussie.
Témoin rouge allumé en continu.	Arrêt à distance réussi; contact coupé.
Témoin rouge clignotant.	Échec du démarrage ou de l'arrêt à distance.
Témoin vert clignotant.	Mise à jour de l'état en attente.

Démarrage à distance du véhicule

Note : *L'intervalle entre deux pressions consécutives sur les boutons ne doit pas dépasser trois secondes. Votre véhicule ne démarrera pas à distance si vous ne suivez pas cette séquence.*



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette de votre télécommande.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Clés et commandes à distance

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse plus lente pour réduire le bruit. Il peut être activé ou désactivé sur l'écran d'information. Voir (page 104).

Note : *Pour un démarrage à distance à l'aide d'une clé à télécommande intégrée, le contact doit être établi avant de pouvoir conduire le véhicule. Avec une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** (démarrage/arrêt) situé sur la planche de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces à commande électrique ne fonctionnent pas pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Répétez les étapes 1 et 2 lorsque le moteur tourne toujours pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Si vous avez programmé une durée de 10 minutes, la deuxième période de 10 minutes commencera à l'expiration de la période initialement programmée. Par exemple, si le moteur tourne depuis cinq minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner pendant 15 minutes au total. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Attendez au moins cinq secondes pour tenter un nouveau démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Le véhicule et les feux de position s'éteignent.

Vous devez peut-être vous trouver plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion sur le sol et du bruit du véhicule en marche.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Voir (page 104).

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Si la clé à télécommande intégrée ou la clé d'accès intelligent (IA) est programmée sur une position prédéfinie, elle mémorise les positions du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs lorsque vous déverrouillez votre véhicule. Elle mémorise aussi les positions de la colonne de direction électrique et de pédale. Voir **Fonction de mémorisation** (page 146).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 74).

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez créé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information afin de déterminer :

- Le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- La distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Note : *Établissez le contact pour utiliser le système.*

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Si votre véhicule est équipé du démarrage par bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une télécommande d'administrateur sont toutes deux présentes, la télécommande d'administrateur sera, à l'établissement du contact, reconnue par le véhicule pour démarrer le moteur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé d'administrateur :

- Rappel de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas attachées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant ou de charge. L'avertissement de bas niveau de carburant ou de charge s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement ou à la recharge.
- Les systèmes d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivants ne peuvent pas être désactivés : aide au stationnement et système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite, selon l'équipement.

Réglages configurables

Avec une clé d'administrateur, vous pouvez configurer certains réglages MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupage du contact ou de redémarrer le véhicule. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé Admin.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo limité à 45 %. Un message s'affiche à l'écran lorsque vous tentez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume automatique asservie à la vitesse ou compensée sera désactivée.
- Toujours activé. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac®, la fonction Assistance 911 ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé du démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande d'accès intelligent dans la fente de secours. L'emplacement de la fente de secours est indiqué dans un autre chapitre. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 160).

2. Établissez le contact.

3. Accédez au menu principal à l'aide des boutons de l'écran d'information, puis sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou sur le bouton **>**.

4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour sélectionner **Créer MyKey**.

5. À l'invite, maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message indique de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés Admin.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.

- Utilisez les flèches pour accéder à une fonction.
- Appuyez sur **OK** ou sur **>** pour effectuer une sélection.

Note : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Après avoir coupé le contact, cependant, il vous faudra une clé d'administrateur pour modifier ou effacer les réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.
Toutes MyKeys effacées	

Note : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de

deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 161). Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.

MyKey™

Anomalie	Causes probables
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 74).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey.• Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey.• Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	<ul style="list-style-type: none">• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule.• Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).

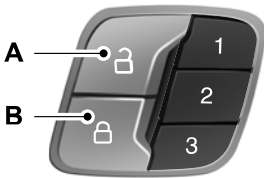
Serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E138628

- A Déverrouillage
- B Verrouillage

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin à DEL, sur le panneau de garniture de glace de porte, s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Le témoin reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Neutralisation des boutons

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le bouton de verrouillage électrique des portes ne fonctionnera plus dans un délai de 20 secondes. Vous devez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la

télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou sinon établir le contact pour réactiver les fonctions de ces boutons. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir (page 104).

Déverrouillage et ouverture des portes arrière

Tirez deux fois sur la poignée de déverrouillage de porte intérieure pour déverrouiller et ouvrir la porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée deux fois.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton de déverrouillage du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants commencent à clignoter.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer un changement au mode de déverrouillage. En mode de déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. En mode de déverrouillage

Serrures

de toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé intelligente. Vous pouvez aussi changer le mode à l'écran d'information. Voir (page 104).

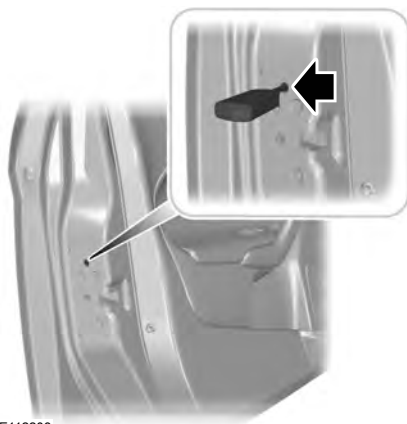
Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Si le verrouillage est inopérant, vous pouvez verrouiller chacune des portes à l'aide du panneton de la clé à télécommande comme illustré. Voir **Télécommande** (page 53). Sur le côté gauche, tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller. Sur le côté droit, tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.



E112203

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Ouverture du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le coffre à bagages. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer votre vue ou des objets pourraient s'en échapper.

Activation de l'accès intelligent

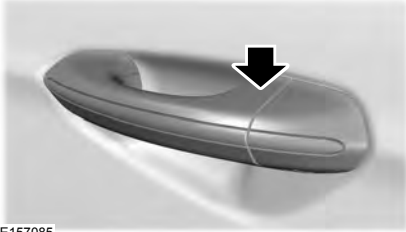
(Selon l'équipement)

Vous devez être en possession de la clé intelligente à moins de 1 mètre (3 pieds) du véhicule.

Serrures

Près d'une porte

Tirez une poignée extérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Veillez à ne pas toucher le capteur de verrouillage sur le dessus de la poignée.



E157085

Touchez le dessus de la poignée de porte pour verrouiller votre véhicule. Vous devrez attendre un instant avant de pouvoir déverrouiller de nouveau votre véhicule.

Note : Maintenez bien propre la surface de la poignée de porte pour éviter toute anomalie de fonctionnement.

Près du coffre à bagages



E144402

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Déverrouillage intelligent pour clé à télécommande intégrée

Cette fonction vous empêche de verrouiller le véhicule si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du bouton de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois si la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez cependant verrouiller le véhicule quand la clé est dans le commutateur d'allumage. Pour ce faire, utilisez le clavier d'entrée sans clé avec la porte conducteur fermée, ou bien appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Déverrouillage intelligent pour clés intelligentes (Selon l'équipement)

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller inopinément le véhicule en oubliant votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lorsque vous verrouillez le véhicule électroniquement (avec une porte ouverte, boîte de vitesses est en position stationnement et contact coupé), le système recherche une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si votre véhicule repère une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Serrures

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et laisser délibérément la clé intelligente dans votre véhicule verrouillé. Pour ce faire, verrouillez le véhicule comme suit après avoir fermé toutes les portes :

- Utilisez le clavier d'entrée sans clé.
- Appuyez sur le bouton de verrouillage d'une autre clé intelligente.
- Touchez la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé intelligente que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez votre véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi;
- le contact est coupé et la boîte de vitesses ne se trouve pas en position de stationnement (**P**).

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir (page 104).

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour déplacer votre véhicule;
- votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- vous ouvrez une porte et la refermez pendant que le contact est établi et que votre véhicule roule à moins de 15 km/h (9 mi/h);
- votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- votre véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position des accessoires;
- et vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Note : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation et désactivation

Note : *Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique indépendamment l'une de l'autre.*

Vous pouvez activer ou désactiver ces fonctions à l'écran d'information ou demander l'aide de votre concessionnaire autorisé. Voir (page 104).

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque le système d'entrée sans clé à télécommande est utilisé pour déverrouiller les portes.

Serrures

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- le contact est établi;
- lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- si vous l'allumez avec la commande d'éclairage; ou
- si une porte est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées, que vous coupez le contact et que vous retirez la clé du commutateur d'allumage (clé à télécommande intégrée seulement).

L'éclairage s'éteint lorsque toutes les portes demeurent fermées et :

- après un délai de 25 secondes;
- si vous insérez la clé dans le commutateur d'allumage (clé à télécommande intégrée seulement);
- si vous appuyez sur le bouton **START/STOP** (clé intelligente seulement).

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les plafonniers, les lampes d'accueil ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés intelligentes (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi, le véhicule le coupera dès qu'il détectera une certaine décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Coffre à bagages

Avec la télécommande



Appuyez sur la touche deux fois en moins de trois secondes pour déverrouiller le coffre.

De l'extérieur de votre véhicule



E144402

Appuyez sur le bouton de déverrouillage au-dessus de l'éclairage de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le coffre. Votre véhicule doit être déverrouillé ou équipé d'une télécommande intelligente se trouvant à moins de 1 mètre (3 pied) du coffre.

ENTRÉE SANS CLÉ (Selon

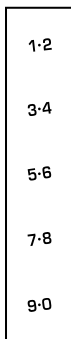
l'équipement)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Le clavier est invisible et s'allume au toucher afin que vous puissiez le voir et appuyer sur les touches appropriées.

Note : Si vous entrez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Rentrez votre code d'entrée plus lentement.

Serrures



E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes;
- ouvrir le coffre à bagages;
- rappeler les réglages mémorisés des sièges et des rétroviseurs (selon l'équipement);
- programmer et effacer des codes d'utilisateur;
- activer et désactiver l'alarme antivol.

Vous pouvez manoeuvrer le clavier au moyen du code d'entrée à 5 chiffres d'origine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour créer votre propre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1 • 2** du clavier dans les cinq secondes.

3. Composez votre propre code personnalisé à cinq chiffres. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1 • 2** pour mémoriser le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- appuyez sur la touche **3 • 4** pour mémoriser le code personnalisé 2;
- appuyez sur la touche **5 • 6** pour mémoriser le code personnalisé 3;
- appuyez sur la touche **7 • 8** pour mémoriser le code personnalisé 4;
- appuyez sur la touche **9 • 0** pour mémoriser le code personnalisé 5.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé au moyen du système MyFord Touch (selon l'équipement).

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code d'origine demeure valide même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Rappel des positions mémorisées (selon l'équipement)

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

Serrures

- le code d'entrée 1 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1;
- le code d'entrée 2 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2;
- le code d'entrée 3 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 3.

Note : *Le codes d'entrée personnalisés 4 et 5 ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées.*

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres d'origine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1•2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez effectuer cette intervention dans les cinq secondes qui suivent l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à 5 chiffres d'origine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si vous entrez un code incorrect sept fois (35 enfoncements de touche consécutifs). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après une période d'inactivité d'une minute;
- à l'enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande;
- si le contact est établi;
- lorsque vous déverrouillez votre véhicule à l'aide de la clé intelligente.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à 5 chiffres d'origine ou votre code personnalisé. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Note : *Toutes les portes se déverrouillent si vous activez le mode de déverrouillage de toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 65).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Composez le code d'origine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche **3•4** dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7•8** et **9•0** (la porte du conducteur étant fermée). Vous n'avez pas besoin de composer le code du clavier au préalable.

Pour ouvrir le coffre à bagages

Entrez le code d'origine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche **5•6** dans les cinq secondes.

Affichage du code d'origine

Avec clés à télécommande intégrée

Note : *Vous devez avoir en votre possession deux clés programmées du système antidémarrage pour exécuter cette procédure.*

Pour afficher le code d'origine à l'écran d'information :

1. Insérez une clé dans le commutateur d'allumage et établissez le contact pendant quelques secondes.
2. Coupez le contact et retirez la clé.

Serrures

3. Insérez la deuxième clé dans le commutateur d'allumage et établissez le contact.

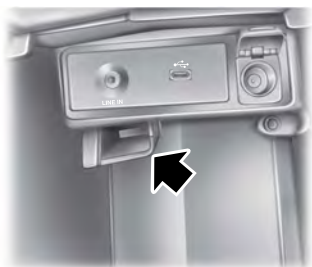
Le code d'origine s'affiche pendant quelques secondes.

Note : Le code pourrait ne s'afficher qu'à la suite d'autres messages d'avertissement.

Avec clés intelligentes

Note : Vous devez avoir en votre possession deux clés intelligentes programmées pour exécuter cette procédure.

Pour afficher le code d'origine à l'écran d'information :



E147165

1. Placez la première clé programmée dans la fente de secours située dans la console centrale. Le porte-clés doit se trouver au haut, les boutons étant orientés vers l'arrière.
2. Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** et attendez quelques secondes.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** et retirez la clé.
4. Placez la seconde clé programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Le code d'origine s'affiche à l'écran d'information pendant quelques secondes.

Note : Le code pourrait ne s'afficher qu'à la suite d'autres messages d'avertissement.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS



Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

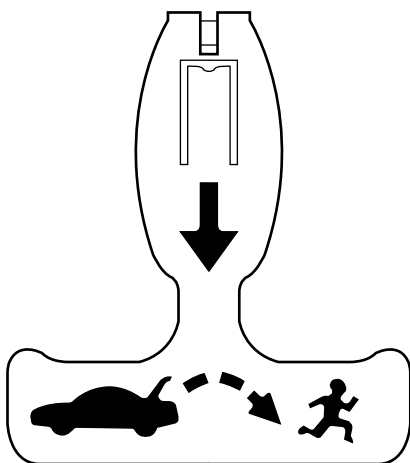


Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.

Serrures



E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Note : *Le système MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.*

Note : *Des objets métalliques, des dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent causer des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé au moment du démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage. Coupez le contact, éloignez de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis essayez de nouveau de démarrer si un problème survient.*

Note : *Ne laissez pas vos clés à puce de recharge dans le véhicule. Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock®

Le système contribue à empêcher le démarrage du véhicule sans utiliser une clé à puce programmée pour le véhicule. L'utilisation d'une clé incorrecte peut empêcher le démarrage. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

S'il n'est pas possible de démarrer avec une clé correctement codée, il s'est produit une anomalie. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Votre véhicule s'arme dès que vous coupez le contact.

Désactivation automatique

Mettez le contact avec une clé à puce pour désarmer le véhicule.

Clés de recharge

Note : *Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée ou de deux clés intelligentes.*

La clé à télécommande intégrée fonctionne comme clé de contact programmée pour actionner toutes les serrures et démarrer, ainsi que comme télécommande.

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce SecuriLock classiques (clés à télécommande intégrée seulement), vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne détenez aucune autre clé codée. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Gardez une clé programmée supplémentaire en lieu sûr à l'extérieur du véhicule pour éviter ces inconvénients. Procurez-vous des clés de recharge ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé à télécommande intégrée additionnelle

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Sécurité

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure programme à la fois le code d'antidémarrage du véhicule et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés à puce préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, consultez un concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débiter.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.
8. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins six secondes.

9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée de l'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, la clé pourra mettre le moteur en marche et actionner le système d'entrée sans clé (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée).

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé intelligente de rechange

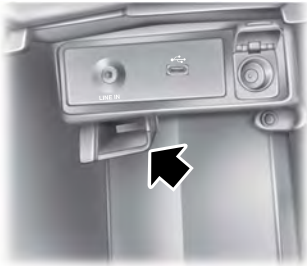
Note : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés intelligentes pour votre véhicule.

Deux clés intelligentes déjà programmées doivent se trouver dans votre véhicule et vous devez avoir la nouvelle clé intelligente non programmée à portée de main. Si vous ne disposez pas de deux clés de rechange déjà programmées, consultez un concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Assurez-vous que le contact est coupé avant d'entamer cette procédure. Assurez-vous de fermer toutes les portes avant de commencer et de les laisser fermées durant toute la procédure. Effectuez toutes les étapes de cette procédure en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débiter.

Sécurité



E147165

1. Placez une clé intelligente programmée dans la fente de secours située dans la console centrale. Le porte-clés doit se trouver au haut, les boutons étant orientés vers l'arrière.
2. Attendez 5 secondes, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.
3. Retirez la clé intelligente.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé intelligente programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.
5. Attendez 5 secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.
6. Retirez la clé intelligente.
7. Attendez cinq secondes, placez la clé intelligente non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

La programmation est terminée. Vérifiez que la nouvelle clé d'accès intelligent joue son rôle de télécommande et fait démarrer le moteur.

Si la programmation a été infructueuse, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 7. Si la programmation échoue de nouveau, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Note : Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.

Volant

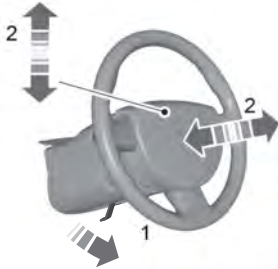
RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Note : Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir **Positions assises appropriées** (page 142).



E157083

1. Débloquez la colonne de direction.
2. Réglez la colonne de direction à la position voulue.



E157084

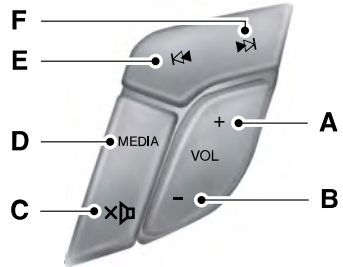
3. Bloquez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO (Selon

l'équipement)

Sélectionnez la source voulue sur la chaîne audio.

Exécutez les fonctions suivantes à l'aide de la commande :



E168191

- A Augmentation du volume.
- B Réduction du volume.
- C Sourdine.
- D Média.
- E Recherche vers le bas ou précédent.
- F Recherche vers le haut ou suivant.

MÉDIA

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour parcourir les sources audio disponibles.

Recherche, suivant ou précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

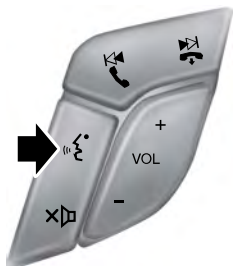
- syntoniser la radio au préréglage en mémoire suivant ou précédent.
- lire la piste suivante ou précédente.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- syntoniser la radio sur la station précédente ou suivante dans la bande de fréquences.
- rechercher rapidement une piste.

Volant

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)

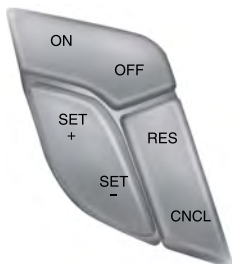


E168194

Appuyez sur le bouton pour sélectionner ou désélectionner la commande vocale. Voir **SYNC™** (page 385).

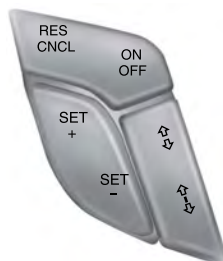
PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type 1



E197198

Type 2



E197202

Voir **Programmeur de vitesse** (page 208).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E144636

Voir **Affichage d'information** (page 104).

Fonctions de la commande de l'écran d'information



E144811

Cette commande fonctionne de la même manière que la commande centrale située en façade. Voir **Généralités** (page 367).

Utilisez cette commande pour régler le côté droit de l'écran d'information. Parcourez les options de l'écran et appuyez sur le bouton **OK**.

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Voir **MyFord Touch™** (page 440).

Essuie-glaces et lave-glaces

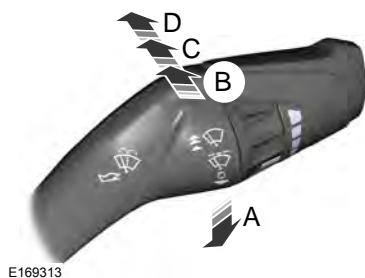
ESSUIE-GLACES

Note : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

Note : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, remplacez les balais d'essuie-glace.

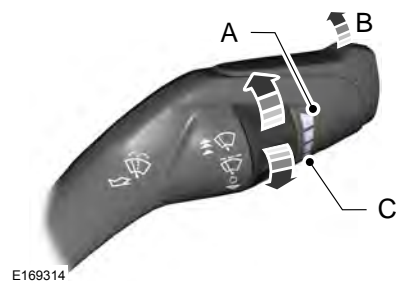
Note : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Ce faisant, vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



E169313

- A Simple balayage
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage haute vitesse

Balayage intermittent



E169314

- A Intervalle de balayage le plus court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage le plus long

Réglez l'intervalle de balayage désiré à l'aide de la commande rotative.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Note : Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Note : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.

Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, remplacez les balais d'essuie-glace.

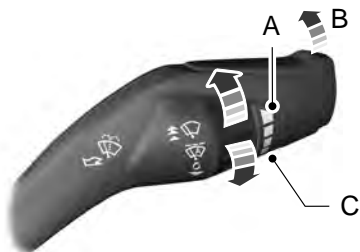
Essuie-glaces et lave-glaces

Note : Si vous activez la commande automatique des phares de pair avec les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allument lorsque le capteur de pluie active les essuie-glaces en continu.

Note : Les conditions de conduite hivernales telles que la glace, la neige ou les routes salées peuvent causer un balayage irrégulier ou inattendu ou des traînées sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez prendre les mesures suivantes pour garder votre pare-brise dégagé :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.



E169315

- A Sensibilité la plus élevée
- B En fonction
- C Sensibilité la plus basse

La fonction des essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie. Il se trouve au niveau du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille le taux d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Il ajuste la vitesse des essuie-glaces en fonction du taux d'humidité détecté sur le pare-brise.

Note : La fonction des essuie-glaces automatiques est normalement activée et reste à l'état activé tant qu'elle n'a pas été désactivée sur l'écran d'information. Vous pouvez en outre réactiver la fonction à tout moment. Voir (page 104).

Utilisez la commande rotative pour régler le degré de sensibilité du capteur de pluie. Réglez la commande sur une sensibilité faible pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un fort taux d'humidité sur le pare-brise. Réglez la commande sur une forte sensibilité pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un faible taux d'humidité sur le pare-brise.

Note : Lorsque vous réglez les essuie-glaces au mode de balayage intermittent et que la fonction des essuie-glaces automatiques est activée, le réglage de sensibilité des essuie-glaces automatiques régule la vitesse des essuie-glaces en fonction du degré d'humidité sur le pare-brise seulement. Utilisez le levier d'essuie-glaces pour balayer le pare-brise à la demande.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Essuie-glaces et lave-glaces

LAVE-GLACES

Note : Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



E169316

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous.

Les essuie-glaces effectuent un balayage quelques secondes après le lavage pour essuyer le liquide lave-glace excédentaire. L'écran d'information permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Voir

Généralités (page 104).

Eclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Hors fonction
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Eclairage

Appel de phares



E162680

Tirez le levier légèrement vers vous, puis relâchez-le pour effectuer un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

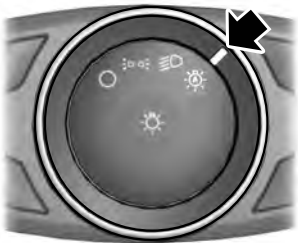
- feux de jour configurables;
- commande automatique des feux de route;
- commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Note : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.



E142451

Eclairage

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.

Véhicules avec antibrouillards avant



E132712

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

Véhicules sans antibrouillards avant



E165366

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

Eclairage

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).
2. Le contact est établi.

3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Le système allumera automatiquement vos feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. Lorsqu'il détecte les phares d'un véhicule approchant, les feux arrière du véhicule qui précède ou l'éclairage urbain, le système éteint les feux de route avant qu'ils ne puissent gêner les autres conducteurs. Les feux de croisement demeurent allumés.

Note : Si le système de feux de route automatique ne fonctionne pas correctement, vérifiez si la zone du pare-brise qui se trouve devant la caméra est dégagée. Pour que le système fonctionne correctement, la vue de la route doit être dégagée. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.

Eclairage

Note : Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, le système passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminez. Un message peut également apparaître dans l'affichage du tableau de bord qui indique que la caméra avant est bloquée.

Note : La poussière normale de la route, la saleté ou les tâches d'eau ne dégradent pas le fonctionnement du système de feux de route automatiques. Toutefois, par temps froid ou perturbé, vous constaterez une diminution de la disponibilité du système de feux de route, en particulier au démarrage. Si vous désirez modifier le mode d'éclairage indépendamment du système, vous pouvez allumer ou éteindre les feux de route à l'aide de la commande de levier multifonction. Le fonctionnement automatique reprendra lorsque les conditions seront redevenues normales.

Note : La modification de la hauteur de suspension du véhicule (p. ex. l'utilisation de pneus beaucoup plus grands) peut dégrader les performances de la fonction.

Un capteur de caméra, monté derrière le pare-brise au centre, surveille continuellement les conditions afin de déterminer quand allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allumeront si :

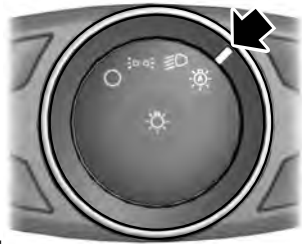
- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- En l'absence de circulation devant votre véhicule.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 32 mph (52 km/h).

Les feux de route s'éteindront si :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui s'approche ou les feux arrière du véhicule qui vous précède.
- La vitesse du véhicule passe sous environ 27 mph (44 km/h)
- La lumière ambiante est suffisamment forte pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte de la forte pluie, des chutes de neige abondantes et du brouillard épais.
- La caméra est obstruée.

Activation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information et de la commande automatique des phares. Voir **Affichage d'information** (page 104). Voir **Phares automatiques** (page 84).



E142451

Amenez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares.

Eclairage

Neutralisation manuelle du système



E169254

Si vous poussez ou tirez sur le levier alors que les feux de route ont été activés par le système de commande automatique, le système passe temporairement en mode feux de croisement.

Utilisez le menu de l'affichage d'information pour désactiver le système de façon permanente, ou tournez le commutateur d'éclairage de la position de commande automatique des phares à la position des phares.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

CLIGNOTANTS



E169255

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Note : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur une touche de la télécommande.
- Vous appuyez sur le bouton A du plafonnier avant.

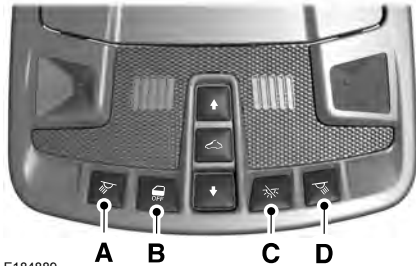
Plafonnier avant

Note : Les boutons des lampes intérieures avant se trouvent sur la console au pavillon. L'emplacement exact de chaque bouton de la console au pavillon dépend du toit, du toit ouvrant et des écrans pare-soleil équipant le véhicule.

Eclairage

Note : Appuyez sur le bouton B pour désactiver la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte lorsque vous ouvrez une porte. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est désactivée. Lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte demeurent éteintes. Appuyez de nouveau sur le bouton B pour réactiver la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte. Le témoin s'allume en bleu lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est activée. Lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument.

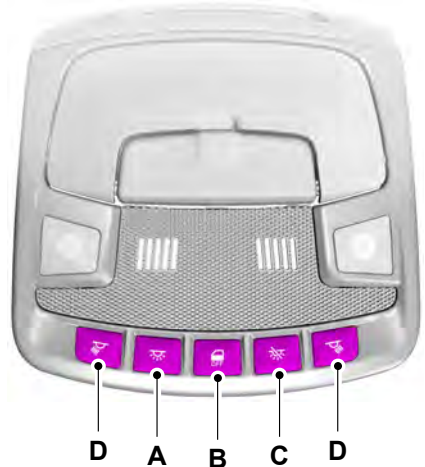
Type 1



E184889

- A Plafonnier individuel.
- B Bouton de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.
- C Bouton pour éteindre tout l'éclairage.
- D Plafonnier individuel.

Type 2



E192153

- A Bouton pour allumer tout l'éclairage.
- B Bouton de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.
- C Bouton pour éteindre tout l'éclairage.
- D Plafonnier individuels.

Vous pouvez allumer des lecteurs de carte individuellement en appuyant sur la lentille.

Eclairage

Plafonnier arrière (Selon l'équipement)



E169470

Vous pouvez allumer les plafonniers en appuyant sur le bouton.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Le système d'éclairage ambiant se règle par l'intermédiaire de l'écran tactile. Voir **MyFord Touch™** (page 440).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

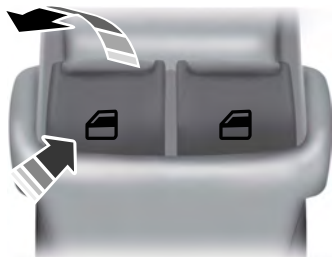
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E146043

Note : *Il est possible que vous entendiez un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez la commande à fond et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou relevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. Elle inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Verrouillage des glaces



E144072

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes de glaces arrière.

Alimentation prolongée des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE ET FERMETURE GLOBALES

Vous pouvez utiliser la télécommande pour manoeuvrer les glaces lorsque le contact est coupé.

Note : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir (page 104).

Note : La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.

Ouverture des glaces

Vous ne pouvez ouvrir les glaces que durant une brève période après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces et le toit ouvrant transparent en position d'aération. Relâchez le bouton dès que le mouvement commence. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre le mouvement.

Fermeture des glaces

AVERTISSEMENT



Lorsque vous fermez les glaces et le toit avant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ni d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Pour fermer les glaces et le toit ouvrant transparent, maintenez le bouton de verrouillage de la télécommande enfoncé. Relâchez le bouton dès que le mouvement commence. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre le mouvement.

RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E144073

- A Rétroviseur gauche
- B Commande de réglage
- C Rétroviseur droit

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).

Rétroviseurs à mémoire (Selon

l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 146).

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur à électrochrome s'active.

Rétroviseurs-signaux (Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Lampes dirigées vers le sol (Selon l'équipement)

Les lampes sur la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez votre télécommande pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

Rétroviseurs grand angle intégrés

AVERTISSEMENT

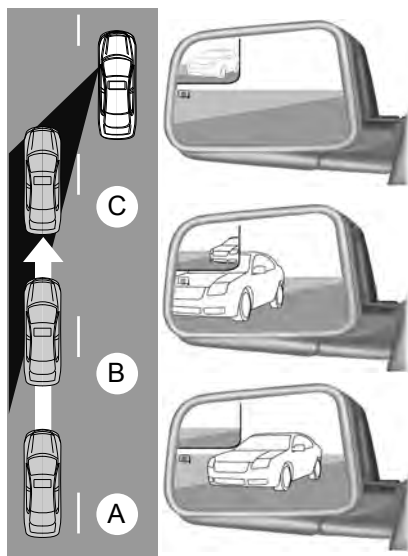


Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils peuvent améliorer la visibilité le long du véhicule.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le miroir principal, puis dans le miroir grand angle. Si le rétroviseur grand angle ne montre aucun véhicule dans la zone de visibilité et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sûre, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec prudence.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, le véhicule devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 223).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note: Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

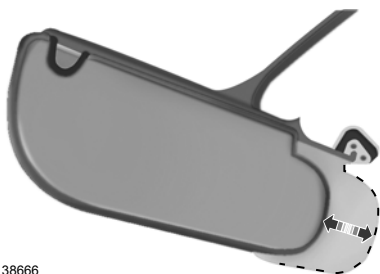
Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Note: Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

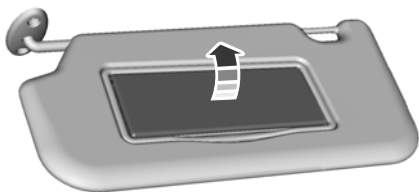
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

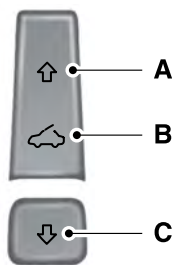
AVERTISSEMENTS



Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement le pare-soleil du toit ouvrant transparent lorsque le toit ouvrant transparent est fermé. Tirez le pare-soleil vers l'avant du véhicule pour le fermer.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre la course en mode rapide, appuyez une deuxième fois sur la commande.



E144499

- A Libre
- B aération;
- C Close (fermer)

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez sur (A) pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Il s'arrête avant la position d'ouverture complète.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Note : *Cette position permet de réduire le bruit du vent ou les remous aérodynamiques parfois présents lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert. Appuyez sur (A) de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.*

Appuyez sur (C) pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement et inverse sa course sur une certaine distance si un obstacle est détecté pendant la fermeture.

Enfoncez la commande (C) dans les deux secondes suivant l'inversion pour neutraliser cette fonction.

Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération

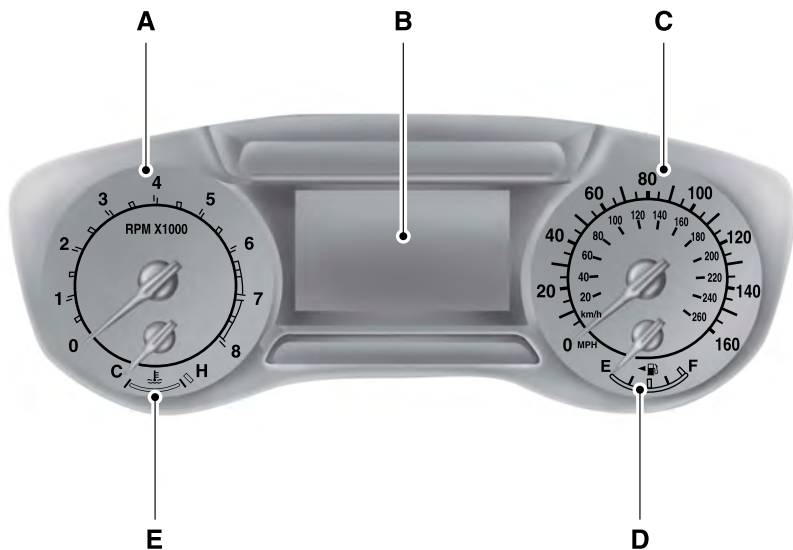
Appuyez sur (B) pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération.

Appuyez sur (C) pour fermer le toit ouvrant transparent.

Combiné des instruments

JAUGES

Types 1 et 2



E144485

- A Compte-tours
- B Écran d'information (type 2 montré, type 1 similaire)
- C Indicateur de vitesse
- D Jauge de carburant
- E Indicateur de température du liquide de refroidissement

Écran d'information

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique, au bas de l'écran d'information, cumule la distance parcourue par votre véhicule.

Boussole

La boussole indique la direction du véhicule.

Ordinateur de bord

Voir (page 104).

Combiné des instruments

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir (page 104).

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille demeure dans la section centrale. Si l'aiguille passe dans la section rouge, le moteur surchauffe. Coupez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause lorsque le moteur a refroidi.

Note : *Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir corrigé la cause de la surchauffe.*

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Jauge de carburant

Note : *La jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve dans une côte.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant qu'il reste dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez refait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position de réservoir plein. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.
- Lorsque la jauge de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Rappel de niveau de carburant bas

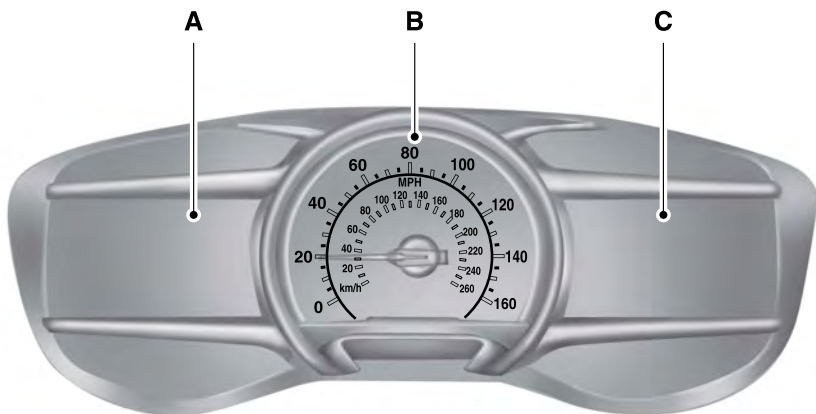
Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'autonomie n'est plus que de 80 km (50 mi) .

Variantes :

Note : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Combiné des instruments

Type 3



E144486

- A Écran d'information gauche
- B Indicateur de vitesse
- C Écran d'information droit Voir (page 104).

Écran d'information gauche

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique, au bas de l'écran d'information, cumule la distance parcourue par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir (page 104).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir (page 104).

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent certains états qui pourraient s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du moteur en guise de vérification. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Combiné des instruments

Note : Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage.

Régulateur de vitesse adaptatif

(Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse utilise des couleurs pour indiquer le mode en vigueur :

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 208).

En fonction (témoin blanc) : Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en fonction. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.

Activé (témoin vert) : Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. Le témoin s'éteint à la désactivation du régulateur de vitesse.

Freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite.

Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin du système de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier l'anomalie par un concessionnaire autorisé.

Auto StartStop (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume pour vous informer de l'arrêt du moteur ou de concert avec un message.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Système de surveillance des angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction ou de concert avec un message. Voir

Système d'information sur les angles morts (page 223). Voir **Messages d'information** (page 115).

Système de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du système de freinage. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin d'avertissement est allumé. La performance des feins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Combiné des instruments

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou lorsque les feux de détresse sont mis en fonction. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement. Voir

Remplacement d'une ampoule (page 293).

DOOR AJAR (porte mal fermée)



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une porte n'est pas complètement fermée.

Frein de stationnement électrique



Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement électrique est défectueux.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est trop élevée.

Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite.

Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 281).

Note: *Ne redémarrez pas si le témoin demeure allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.*

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 38).

Sac gonflable avant



Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier l'anomalie par un concessionnaire autorisé.

Phares antibrouillard avant (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les phares antibrouillard avant.

Combiné des instruments

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume dans le pare-brise dans certains cas, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision. Elle s'allume momentanément lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous assurer que l'affichage fonctionne.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Aide au maintien de voie (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le système de maintien de voie est en fonction.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi en guise de vérification. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système dès que possible par votre concessionnaire autorisé.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume en cas d'anomalie du groupe motopropulseur ou de la transmission intégrale. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur



Ce témoin révèle que le circuit de diagnostic embarqué (OBD) a détecté une anomalie des dispositifs antipollution du véhicule s'il demeure allumé après le démarrage du moteur. Consultez la section Autodiagnostic embarqué (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 176).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évitéz les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Combiné des instruments

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent

d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact en guise de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 176).

Contrôle de la stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. Le système passe hors fonction en cas d'anomalie. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 197).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou lorsque vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 197).

Coffre ouvert



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le coffre n'est pas complètement fermé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous avez laissé la clé dans l'allumage.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

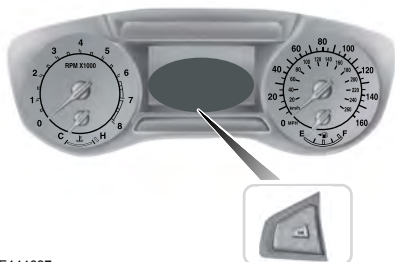


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes à commandes vocales dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

Note : Selon l'équipement de votre véhicule, certains des messages énumérés dans le présent chapitre peuvent ne pas s'afficher. Votre véhicule n'affiche pas les messages au sujet des systèmes qu'il ne comporte pas.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes au volant de l'écran d'information. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information (type 1 et type 2)



E144637

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Maintenez la flèche de gauche enfoncée en tout temps pour retourner à l'écran du menu principal (bouton Échappement).
- Appuyez sur la touche OK pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu

Vous pouvez accéder au menu au moyen des boutons de l'écran d'information.

Note : Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.

Affichage d'information

Voyage 1 et 2
Autonomie restante
Compteur journalier
Temps écoulé
Carburant utilisé
Consommation moyenne de carburant
Température extérieure
Toutes les valeurs ¹

¹ Type 2

- Autonomie restante – Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Compteur journalier – Indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier.
- Temps écoulé – La minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.
- Carburant utilisé – Indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet particulier.
- Consommation moyenne de carburant – Indique l'économie moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Température extérieure – Affiche la température de l'air extérieur.
- Toutes les valeurs – Indique l'autonomie restante, le compteur journalier, le temps écoulé et la consommation moyenne d'essence.

Note : Maintenez enfoncée la touche **OK** à l'écran actuel pour réinitialiser le trajet, la distance, le temps écoulé et la consommation de carburant en question.

Économie essence
Autonomie
Éco carbur inst
Consommation mi/gal moyenne ¹
Économies de carburant à long terme
Hist. consom. essence ¹
Consommation moyenne de carburant

Affichage d'information

Économie essence
Toutes les valeurs ¹
Auto StartStop

¹ Type 2

- Autonomie - Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.
- Économie de carburant instantanée - Affiche un graphique visuel de votre économie d'essence instantanée, ainsi que votre consommation moyenne mi/gal depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Économie de carburant à long terme - Indique vos économies d'essence à long terme.
- Hist. consom. essence - Affiche un graphique à barres de votre historique d'essence.
- Consommation moyenne de carburant — Indique l'économie moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Toutes les valeurs — Affiche toutes les valeurs de consommation de carburant (autonomie restante, économie de carburant instantanée, consommation moyenne).
- Auto StartStop - Les messages Auto StartStop vous informent sur différents événements de votre système. Voir **Messages d'information** (page 115).

Note : Vous pouvez réinitialiser votre économie moyenne de carburant en maintenant enfoncé le bouton OK sur les commandes au volant côté gauche.

Assistance conducteur		
Antipatinage - coché activé ou décoché désactivé		
Angle mort - coché activé ou décoché désactivé ¹		
Circulation transv.- coché activé ou décoché désactivé ¹		
Régulateur de vitesse ¹	Adaptatif ou Normal	
Alerte conducteur ¹	Alerte conducteur ou Affichage d'alerte conducteur	
Suspension choisie par le conducteur ¹	Sport, Normal ou Confort	
Démarrage en côte - coché activé ou décoché désactivé		
AWD intelligent ¹		
Système maintien de voie ¹	Mode	Alerte, Aide ou les deux

Affichage d'information

Assistance conducteur		
	Intensité	Élevée, Normale ou Basse
Pré-collision	Sensibilité alerte	Élevée, Normale ou Basse
	Freinage actif - coché activé ou décoché désactivé	
Aide station. AV. - coché activé ou décoché désactivé		
Aide station. AR - coché activé ou décoché désactivé		
Surv. press. pneus	Pression pneus	

¹ Type 2

Réglages			
Véhicule	Arrêt moteur autom. - coché activé ou décoché désactivé		
	Calcul auto-nomie	Normal ou Remorquage	
	Entr. sortie facilité - coché activé ou décoché désactivé		
	Éclairage	Temp. phares	Désactivé ou XX secondes
	Serrures	Verrouill. auto - coché activé ou décoché désactivé	
		Déverrouill. auto - coché activé ou décoché désactivé	
		Reverrouillage - coché activé ou décoché désactivé	
		Verr. erroné - coché activé ou décoché désactivé	
		Déverr. à distance	Toutes les portes ou Porte du conducteur
		Bloquage interrupteurs - Cochez pour activer ou décochez pour désactiver	
Réinitialisation durée d'huile	Durée d'huile XXX % – Tenir OK pour réinitialiser		
Démarrage à distance	Climatisation	Automatique ou Derniers réglages	
	Siège conducteur ou Sièges et Volant	Automatique ou Arrêt	

Affichage d'information

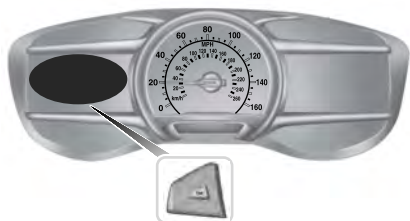
Réglages

		Durée	5, 10 ou 15 minutes	
		Système - coché activé ou décoché désactivé		
	Vitres	Ouverture à distance ou Fermeture à distance		
	Essuie-glace	E-G act. après lav. ou Capteur pluie		
MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey		
	Assistance 911	Tjrs. en marche ou Sélect. par usager		
	Ne pas déranger	Marche ou arrêt		
	Antipatinage	Tjrs. en marche ou Sélect. par usager		
	Vitesse maximale	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction		
	Alerte vitesse	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction		
	Limit. de volume - coché activé ou décoché désactivé			
	Effacer MyKeys	Tenir OK pour effacer tous MyKeys		
Configuration de l'écran	Distance	Milles & gallons, L/100 km ou km/L		
	Température	Fahrenheit (°F) ou Celsius (°C)		
	Pression pneus	kPa, lb/po ² ou bar		
	Langue	Choisissez le réglage qui vous convient		

¹ Type 2

Affichage d'information

Boutons de l'écran d'information (type 3)



E144638

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Maintenez la flèche de gauche enfoncée en tout temps pour retourner à l'écran du menu principal (bouton Échappement).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Depuis la barre du menu principal sur le côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Mode d'affichage
- Trajet 1 et 2
- Économie essence
- Assistance conducteur
- Réglages

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur **OK** pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur la touche fléchée de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Mode d'affichage

Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Mode d'affichage	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
XXX km (mi) jusqu'à la panne sèche	X	X	-	-
Jauge de carburant	X	X	X	X
Compte-tours rond	-	-	X	X
Compte-tours vertical	-	X	-	-

Affichage d'information

Mode d'affichage	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Indicateur de température du liquide de refroidissement	-	-	-	X
AWD intelligent - Indicateur AWD				

- XXX km (mi) jusqu'à la panne sèche : Indique l'autonomie restante approximative du véhicule.
- Jauge de carburant : Indique la quantité approximative qui reste dans le réservoir de carburant. L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule sur une pente. Lorsque le niveau de carburant devient bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur ambre. Lorsque le niveau de carburant devient extrêmement bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur rouge. Nota : Lorsqu'un dispositif MyKey® est utilisé, les avertissements de bas niveau de carburant s'affichent plus tôt. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.
- Compte-tours rond : Indique le régime du moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur. Pendant l'utilisation de la boîte de vitesses automatique SelectShift™, le rapport sélectionné s'affiche à l'écran.
- Thermomètre d'eau : Indique la température du liquide de refroidissement. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Trajet 1 et 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen des boutons de l'écran d'information.

Note : Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.

Affichage d'information

Voyage 1 et 2

Toutes les valeurs

Toutes les valeurs — Indique toutes les valeurs de trajet (le temps écoulé, le compteur journalier et la consommation moyenne d'essence).

- Compteur journalier — Indique la distance du trajet parcourue.
- Temps écoulé — La minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.
- Consommation moyenne de carburant — Indique votre économie moyenne de carburant pour un trajet donné.

Note : Vous pouvez réinitialiser les données de trajet en maintenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Économie essence

Utilisez les flèches gauche et droite pour choisir l'affichage d'économie de carburant désiré.

Économie de carburant

Économie instantanée de carburant - Tenir OK pour réinitialiser

Hist. consom. essence

Vitesse moyenne - Tenir OK pour réinitialiser

Auto StartStop

- Économie instantanée de carburant - affiche un graphique visuel de votre économie instantanée de carburant, économie moyenne de carburant et de l'autonomie.
- Hist. consom. essence - affiche un graphique à barres de l'historique de consommation de carburant des 30 dernières minutes, l'économie moyenne de carburant et l'autonomie.
- Vitesse moyenne - indique la vitesse moyenne de votre véhicule depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Auto StartStop - les messages Auto StartStop vous informent sur différents événements de votre système. Voir **Messages d'information** (page 115).

Note : Vous pouvez réinitialiser votre économie moyenne de carburant en maintenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Affichage d'information

Assistance conducteur

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes sélections de réglages

conducteur.

Note : Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.

Assistance conducteur		
Antipatinage - coché activé ou décoché désactivé		
Colonne de direction adaptative	Direction en position marche avant (D)	Normal ou Sport
	Direction en position Sport (S)	Normal ou Sport
Angle mort - coché activé ou décoché désactivé		
Alerte de Circulation transv. - coché activé ou décoché désactivé		
Régulateur de vitesse	Adaptatif ou Normal	
Alerte conducteur	Alerte conducteur ou Affichage d'alerte conducteur	
Suspension choisie par le conducteur	Sport, Normal ou Confort	
Démarrage en côte - coché activé ou décoché désactivé		
Système maintien de voie	Mode	Alerte, Aide ou les deux
	Intensité	Élevée, Normale ou Basse
Pré-collision	Sensibilité alerte	Élevée, Normale ou Basse
	Freinage actif - coché activé ou décoché désactivé	
Aide station. AV. - coché activé ou décoché désactivé		
Aide station. AR - coché activé ou décoché désactivé		
Surveillance pression pneus	Surveillance pression pneus - Tenir OK pour réinitialiser	

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes sélections de réglages conducteur.

Note : Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.

Affichage d'information

Réglages				
Véhicule	Arrêt moteur autom. - coché activé ou décoché désactivé			
	Calcul auto-nomie	Normal ou Remorquage		
	Entr. sortie facilité - coché activé ou décoché désactivé			
	Éclairage	Phares adaptatifs	Phares adaptatifs - coché activé ou décoché désactivé	
			Réglage circulation	Circulation de droite ou de gauche
		Feux route auto - coché activé ou décoché désactivé		
		Temp. phares	Désactivé ou XX secondes	
		Feux de jour - coché activé ou décoché désactivé		
	Serrures	Verrouill. auto - coché activé ou décoché désactivé		
		Déverrouill. auto - coché activé ou décoché désactivé		
		Reverrouillage - coché activé ou décoché désactivé		
		Verr. erroné - coché activé ou décoché désactivé		
		Déverr. à distance	Toutes portières ou Portière conducteur en premier	
	Bloquer interrupt. - coché activé ou décoché désactivé			
	Rétroviseurs	Pliage auto - coché activé ou décoché désactivé		
Réinitialisation durée d'huile	XXX% - Tenir OK pour réinitialiser			
Com. verr. stat. - coché activé ou décoché désactivé				
Hayon AR élect.	Interrupt. activat ou désact.			

Affichage d'information

Réglages			
	Démarrage à distance	Climatisation	Automatique ou Dernier réglage
		Sièges ou sièges et volant	Automatique ou Arrêt
		Durée	5, 10 ou 15 minutes
		Système - coché activé ou décoché désactivé	
	Ceintures de sécurité		
	Vitres	Ouverture à distance ou Fermeture à distance	
	Essuie-glaces	E-G act. après lav. ou Capteur pluie	
MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey	
	Assistance 911	Tjrs. en marche ou Sélect. par usager	
	Ne pas déranger	Marche ou arrêt	
	Antipatinage	Tjrs. en marche ou Sélect. par usager	
	Vitesse maximale	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction	
	Alerte vitesse	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction	
	Limit. de volume - coché activé ou décoché désactivé		
	Effacer MyKeys	Tenir OK pour effacer tous MyKeys	
Configuration de l'écran	Distance	L/100 km ou km/L (milles et gallons)	
	Affichage de jauge	Jauge de carburant ou carburant + compte-tours	

Affichage d'information

Réglages	
Température	°Fahrenheit ou °Celsius
Pression pneus	kPa, lb/po ² ou bar
Langue	Choisissez le réglage qui vous convient

MESSAGES D'INFORMATION

Note: Selon les options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.



E144636

Appuyez sur le bouton OK pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront effacés automatiquement après un court moment.

Certains messages doivent être confirmés avant que vous ne puissiez accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 209).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En raison d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 209).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 209).
Freinage automatique du régulateur de vitesse désactivé	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et vous devez rétrograder.

AdvanceTrac®

Message	Mesure à prendre
Service requis AdvanceTrac	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué.
AdvanceTrac désactivé/activé	La fonction antipatinage a été activée ou désactivée.

Affichage d'information

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. Éliminez l'obstruction.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée du fait d'une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 76).

Démarrage-arrêt automatique

Message	Mesure à prendre
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer moteur	Le moteur doit être redémarré, enfoncez la pédale de frein pour démarrer.
Auto StartStop Appuyer plus fort sur le frein pour activer	Le moteur doit être redémarré, appuyez plus fort sur la pédale de frein pour démarrer.
Auto StartStop App. pédale d'embray. pour démarrer moteur	Le moteur doit être redémarré, enfoncez la pédale de débrayage pour démarrer.
Auto StartStop - Appuyer sur une pédale	Le moteur doit être redémarré, enfoncez une pédale pour démarrer.
Auto StartStop - Passer au point mort pour démarrer le moteur	Sélectionnez le point mort pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Auto StartStop - Passer en position P puis redémarrer le moteur	Sélectionnez la position de stationnement pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Auto StartStop - Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas. Un redémarrage manuel est requis.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Auto StartStop indisponible	S'affiche lorsque les conditions de fonctionnement correct du système Auto StartStop ne sont pas réunies. Voir Auto-Start-Stop (page 167).
Moteur arrêté	StartStop a arrêté le moteur automatiquement.
Démarrage du moteur.	StartStop démarre le moteur automatiquement.
Moteur allumé suite à une manœuvre du véhicule.	Les roues se trouvent à un angle prononcé ou le volant de direction est tourné.
Moteur allumé en raison de manœuvres du volant	Les roues se trouvent à un angle prononcé ou le volant de direction est tourné.
Moteur allumé en raison de l'utilisation d'un accessoire	Le moteur peut être allumé pour prendre en charge une demande élevée provenant des accessoires électriques : glaces électriques, dégivreur arrière ou lors de l'utilisation de la prise électrique.
Moteur allumé Fonctionnement normal	Le moteur est allumé pour prendre en charge le fonctionnement normal du véhicule. Comprend les conditions extérieures du véhicule, comme l'altitude, la circulation, les températures extérieures basses. Comprend également les conditions de fonctionnement optimales extérieures de la batterie (état de charge et température), et la dépression de frein (peut se produire si la pédale de frein est enfoncée plusieurs fois de suite).
Moteur en marche en raison de températures basses	Le moteur est allumé pour augmenter la température du moteur jusqu'à un niveau acceptable.
Le moteur est allumé en raison de la température extérieure de l'air	Le moteur est allumé pour prendre en charge le fonctionnement normal du véhicule en raison de la température extérieure basse.
Le moteur est allumé en raison d'un avertissement du moteur	Le moteur est allumé pour augmenter la température du moteur jusqu'à un niveau acceptable.
Le moteur est allumé en raison de la vitesse sélectionnée	Le moteur est allumé en raison de la vitesse basse sélectionnée par la boîte de vitesses.
Le moteur est allumé en raison de la pente abrupte	Le moteur est allumé en raison d'une pente abrupte.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Le moteur est allumé car la clé n'est pas détectée	Le moteur est allumé car le véhicule ne détecte pas de clé.
Le moteur est allumé car la porte du conducteur est ouverte	Le moteur est allumé car la porte du conducteur est ouverte.
Le moteur est allumé car la ceinture du conducteur est détachée.	Le moteur est allumé car la ceinture du conducteur est détachée.
Le moteur est allumé en raison de l'utilisation de chauffage/ refroidissement	Le moteur est allumé pour obtenir ou maintenir l'habitacle à un niveau acceptable.
Le moteur est allumé en raison de l'utilisation de la prise de courant	Le moteur est allumé car cela est requis pour prendre en charge l'utilisation de la prise de courant (110 V).
Le moteur est allumé car le véhicule est en cours de charge.	Le moteur est allumé car la batterie du véhicule doit être chargée.
Sélectionnez point mort et relâchez l'embrayage pour le passer sur Auto-Stop	Sélectionnez le point mort et relâchez l'embrayage pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Désactivé par le conducteur	Vous avez désactivé la fonction Démarrage-arrêt automatique.

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt moteur dans XX secondes	Le moteur est prêt à être arrêté.
Arrêt moteur pour économie de carburant	Le moteur s'est arrêté pour économiser du carburant.
Arrêt moteur dans XX secondes OK = annuler	Le moteur est prêt à être arrêté. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche du volant de direction pour annuler l'arrêt.

Affichage d'information

Traction intégrale

Message	Mesure à prendre
AWD Désactivé temporairement	Le système de traction intégrale s'est désactivé temporairement pour se protéger d'une surchauffe.
AWD ARRÊT	Le système de traction intégrale s'est désactivé temporairement pour se protéger d'une surchauffe ou en cas d'utilisation du pneu de secours temporaire.
AWD rétablie	Le système de traction intégrale reprend un fonctionnement normal et efface ce message après avoir conduit sur une courte distance avec le pneu reposé ou après refroidissement du système.
Défectuosité AWD Service requis	Le système de traction intégrale ne fonctionne pas correctement. Si cet avertissement reste affiché ou continue d'apparaître, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou continue d'apparaître, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de batterie détecte une anomalie prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive divers équipements pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les équipements désactivés fonctionnent de nouveau normalement.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge.

Affichage d'information

Systèmes de surveillance sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 223).
Circulation transversale Véhicule venant de la X	Le système détecte un véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 223).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 223).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X ouverte	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Coffre ouvert	Le coffre à bagages n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	Le système a désactivé les contacteurs de porte.
Sécurit. enfants défectuosité Service requis	Une anomalie du système survient avec le verrouillage sécurité enfants. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Code de clavier d'usine XXXXX	Le code de clavier d'usine s'affiche sur l'écran d'information après que le système réinitialise le clavier.

Affichage d'information

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêté immédiat	Arrêtez et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêté conseillé	Reposez-vous sous peu.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel anticipé d'un niveau de carburant bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au démarrage en côte (page 193).

Clés et accès intelligent

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein au démarrage de votre véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 160).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous avez appuyé sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte aucune clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation active	Votre véhicule se trouve à l'état de contact établi.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein et embrayage pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer les pédales de frein et d'embrayage au démarrage du véhicule.
Appuyer embray. pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale d'embrayage au démarrage du véhicule.
Programmation clé réussie	Vous avez bien effectué la programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	La programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système a échoué.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximum dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Programmation clé inté-grée impossible	Tentative de programmation d'une clé de rechange en utilisant deux clés existantes.
Moteur en marche	Vous rappelle que vous êtes sur le point de quitter le véhicule alors que le moteur est toujours en marche.

Système de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie déféctuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté un état qui a rendu le système temporairement non disponible.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté un état qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant.

Affichage d'information

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur BASSE	Immobilisez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 281).
Changement d'huile nécessaire	Le pourcentage de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 281).
Niveau de liquide de frein BAS	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement.
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Surchauffe refroidiss. moteur	La température du liquide de refroidissement est trop élevée. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr et laissez le moteur refroidir. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire autorisé. Voir Vérification du liquide de refroidissement (page 282).
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.
Mode transport/usine	Votre véhicule est toujours en Mode transport ou usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

Affichage d'information

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX km/h / mi/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule en utilisant une clé MyKey, ceci indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	MyKey est utilisé, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse de votre véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite programmée pour votre MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre MyKey est activé avec une limite de vitesse de consigne programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Désactiv. aide stationn. imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence avec MyKey en cours d'utilisation.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Le système de suivi de voie se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système a détecté un état qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 198).
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté un état qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 198).
Aide stationnem. AV Activée Désactiv.	État aide station. AV.
Aide stationnem. AR Activée Désactiv.	État aide station. AR.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationn. verrouillé	Vous avez serré le frein de stationnement et conduit le véhicule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste après avoir desserré le frein de stationnement, consultez un concessionnaire autorisé.
Desserter frein de stationnement	Le frein de stationnement électronique est actionné et votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électronique a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électronique n'est pas complètement serré.
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électronique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électronique a été placé dans un mode spécial utilisé pour l'entretien des freins arrière. Contactez un concessionnaire autorisé.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage automatique est tenté mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Pour relâcher : Appuyer sur frein et interrupt.	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électronique a détecté un état qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé.
Surchauffe du système de frein stationn.	Vous n'avez pas desserré le frein de stationnement électronique ce qui entraîne sa surchauffe.
Frein de stationn. serré	Le frein de stationnement électronique est serré. Uniquement affiché lorsqu'une anomalie est présente, qui entraîne l'allumage continu du témoin du système de freinage.
Frein stationnement desserré	Le frein de stationnement électronique est desserré. Uniquement affiché lorsqu'une anomalie est présente, qui entraîne l'allumage continu du témoin du système de freinage.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Répar. immédiate	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Assistance pré-collision

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Défectuosité	Le système d'assistance pré-collision présente une défaillance. Le système sera désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Ass. pré-collis. non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Le radar du système d'assistance pré-collision est obstrué et présente une mauvaise visibilité due aux mauvaises conditions météorologiques ou à une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur par le conducteur peut généralement remédier à cette situation. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Ass. pré-collis. non disponible	Le système d'assistance pré-collision présente une défaillance. Le système sera désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Tourner la clé sur démarrer	Vous rappelle d'établir le contact pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.
Pour conduire : Appuyer sur frein, bouton START	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton de sélection de rapport pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Vous rappelle que la fonction de sièges à mémoire n'est pas disponible durant la conduite.
Mémoire X enregistré.	Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Affichage d'information

Systeme de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyez sur le frein pour démarrer	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a dépassé la durée de lancement en tentant de démarrer votre véhicule.

Systeme de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus BASSE	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 338).
Anomalie surveill. pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 338).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défectueux ou une roue de secours est en cours d'utilisation. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 338). Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage arrêt / Antipatinage marche	État de l'antipatinage après que vous l'ayez désactivé ou activé. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 195).
Dérapiage détecté Feux de détresse activés	Un dérapage est survenu et les feux de détresse sont activés.

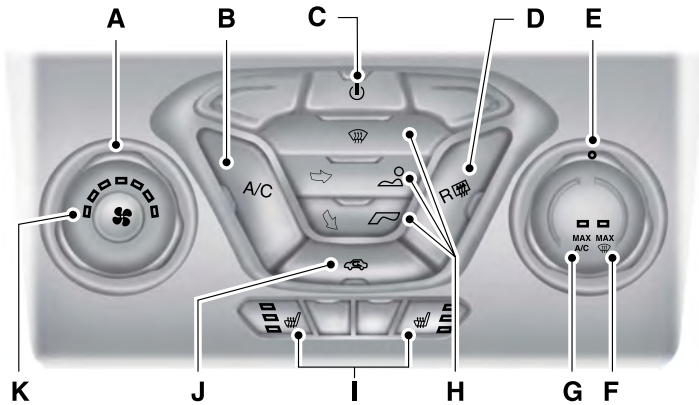
Affichage d'information

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat	Contactez un concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses surchauffe Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	La boîte de vitesses a surchauffé et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses Service requis	Contactez un concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	La boîte de vitesses a surchauffé et son fonctionnement est limité. Voir Boîte de vitesses automatique (page 179).
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La température de la boîte de vitesses est trop basse. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Boîte de vitesse pas position P	Vous rappelle de passer à la position de stationnement.
Appuyer sur pédale frein	Vous devez appuyer sur la pédale de frein.
Boîte de vitesses réglée	La boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses en AdaptMode	La boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses Indicat-Mode activé	La boîte de vitesses est verrouillée et ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte de vitesses Indicat-Mode désactivé	La boîte de vitesses est déverrouillée et permet de sélectionner des rapports.

Chauffage et climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E144491

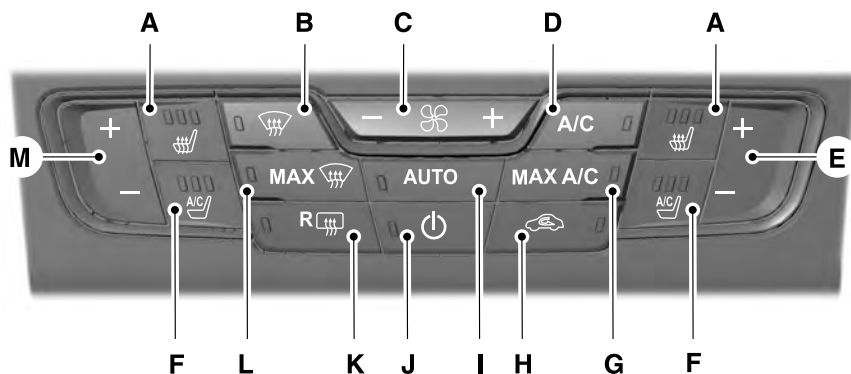
- A **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- B **A/C** : Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- C **Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.
- D **Lunette arrière chauffante** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).
- E **Commande de température** : Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

Chauffage et climatisation

- F Dégivrage MAXI :** Placez la commande dans cette position pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- G MAX A/C :** Placez la commande dans cette position pour maximiser le refroidissement. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- H Commande de répartition de l'air :** Ajustez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- Nota :** Au moins une de ces touches s'allume lorsque le système est activé.
- I Sièges chauffants (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 149).
- J Recyclage de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour choisir entre l'admission de l'air extérieur et le recyclage de l'air. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Nota :** Le recyclage de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- K Indicateur de vitesse du ventilateur :** S'allume pour indiquer la vitesse du ventilateur.

Chauffage et climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES SANS : CHAÎNE AUDIO DE SONY



E198922

- A **Sièges chauffants (selon l'équipement)** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 149).
 - B **Dégivrage** : Appuyez sur cette touche pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du plancher se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.
 - C **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
 - D **A/C** : Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota** : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

Chauffage et climatisation

- E** **Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.
- F** **Sièges à régulation de température (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 150).
- G** **MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le refroidissement. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- H** **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et l'air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Nota :** La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- I** **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche et en la maintenant enfoncée pendant plus de deux secondes.
- J** **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.
- K** **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).
- L** **Dégivrage MAXI :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- M** **Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température à l'aide de la commande côté conducteur.

Chauffage et climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : CHÂÎNE AUDIO DE SONY/CHÂÎNE AUDIO DE SONY

Note : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 450).



E198026

- A **A/C** : Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- B **MAX A/C** : Appuyez sur cette touche pour maximiser le refroidissement. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

Chauffage et climatisation

- C **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et l'air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Nota :** La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- D **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.
- E **Sièges chauffants (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 149).
- F **Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.
- Nota :** L'écart maximal entre les réglages conducteur et passager est limité. Lorsque vous procédez à un réglage qui nécessiterait un écart supérieur à l'écart maximal, les deux réglages sont alors modifiés.
- G **Sièges à régulation de température :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 150).
- H **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- I **Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température à l'aide de la commande côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.
- J **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).
- K **Dégivrage :** Appuyez sur cette touche pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du plancher se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.
- L **Dégivrage MAXI :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Chauffage et climatisation

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

M AUTO : Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche et en la maintenant enfoncée pendant plus de deux secondes.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Note : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Note : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Note : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Note : Ne placez sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Note : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Note : Pour obtenir un confort optimal par temps très chaud, conduisez avec les fenêtres complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Note : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Note : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches du tableau de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Chauffage et climatisation

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à un réglage élevé.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Réglages recommandés pour le chauffage

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air.	

Chauffage et climatisation

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température sur MAX A/C (climatisation maximale).	Appuyez sur la touche MAX A/C (climatisation maximale).
2	Conduisez avec les fenêtres complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.	

Réglages recommandés pour le refroidissement

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur le bouton AUTO .
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches du tableau de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	

Chauffage et climatisation

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Sélectionnez les bouches du pare-brise au moyen des boutons de répartition d'air.	Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche A/C (climatiseur).	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Note : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.



Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la glace arrière chauffante. La glace arrière chauffante se désactive automatiquement après un court moment. Faites démarrer le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la glace arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui y seraient apposés. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseur extérieur chauffant

Lorsque vous activez la glace arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Note : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.

Note : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Chauffage et climatisation

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Note : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 531).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Note : *Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance.*

Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, à savoir :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Réglages automatiques

Par temps chaud, la température du système est réglée à 22 °C (72 °F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, la température du système est réglée à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



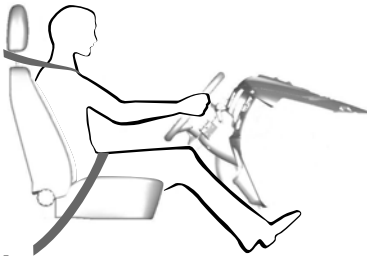
Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 10 in (25 cm) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Ajustez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de l'utiliser. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.



L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

Sièges

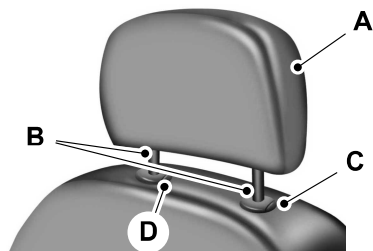
AVERTISSEMENTS



Installez correctement l'appui-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

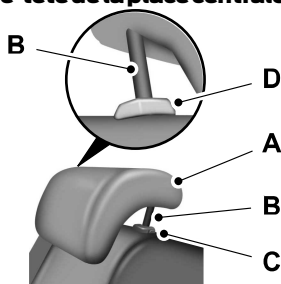
Note: Avant de régler l'appui-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appui-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appui-tête à la position la plus élevée.

Appui-tête des sièges avant et des places latérales arrière



E138642

Appui-tête de la place centrale arrière



E138645

Un appui-tête est constitué des composants suivants :

- A Appui-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C bouton de réglage et de déverrouillage des guides de tige;
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appui-tête

Déploiement de l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut.

Abaissement de l'appui-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appui-tête vers le bas.

Retrait de l'appui-tête

1. Tirez sur l'appui-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appui-tête vers le haut.

Installation de l'appui-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appui-tête inclinables

Vous pouvez incliner l'appui-tête avant pour un meilleur confort. Suivez les étapes ci-dessous pour incliner l'appui-tête :

Sièges



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Pivotez l'appui-tête vers l'avant, vers votre tête, à la position voulue.

Lorsque l'appui-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, pivotez l'appui-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

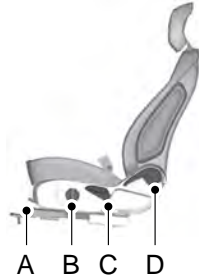


Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.



L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Les sièges à commande manuelle du conducteur et des passagers peuvent comporter :



E144631

- A Une barre pour faire reculer ou avancer le siège.
- B Une commande de réglage du support lombaire de dossier de siège (siège conducteur uniquement).
- C Un levier de réglage de la hauteur du siège (siège conducteur uniquement).
- D Un levier de réglage de l'angle du dossier de siège.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

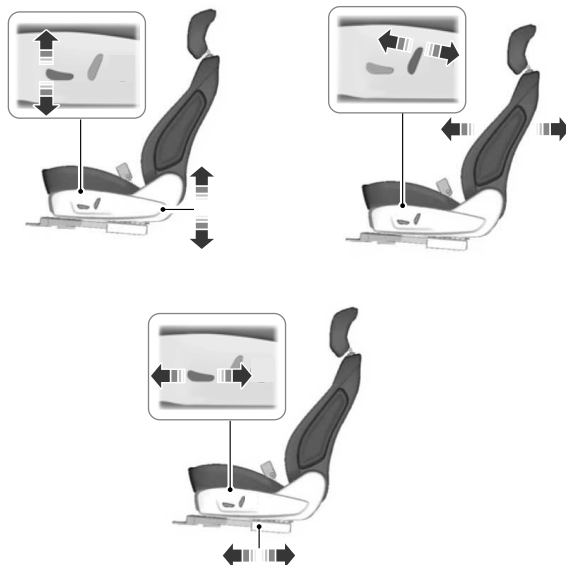


Ne placez aucune charge ni objet derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

Note : *Siège du conducteur représenté, siège passager similaire.*

Sièges

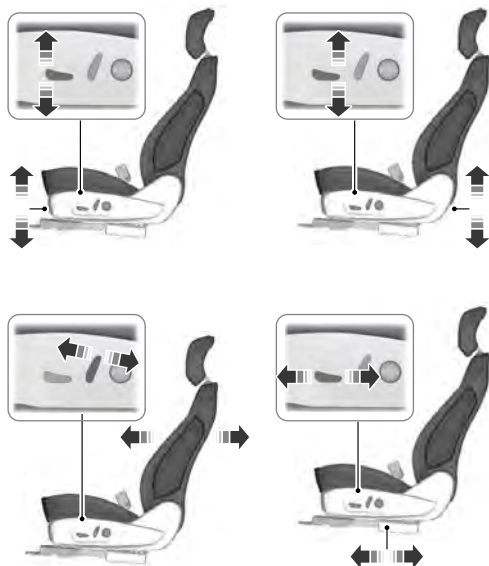
Siège à réglage électrique à 6 positions



E176793

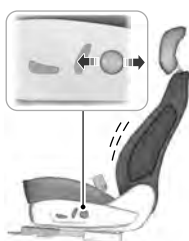
Sièges

Siège à réglage électrique à 10 positions



E144632


Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)




E165608

FUNCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Avant d'actionner les réglages mémorisés du siège, assurez-vous que rien n'entrave la course du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

 N'actionnez pas la fonction de rappel des réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement les positions du siège conducteur, des rétroviseurs électriques et de la colonne de direction en option. La commande de mémoire est située sur la porte conducteur.

Sièges



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Réglez le siège et les rétroviseurs extérieurs à la position voulue.
3. Appuyez sur la touche de préréglage de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois préréglages de position mémorisée. Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Le siège et les rétroviseurs se déplacent à la position programmée correspondant à ce préréglage.

Note : Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) avec le contact établi.

Vous pouvez également rappeler une position de mémoire préréglée comme suit :

- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé à télécommande intégrée ou clé d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- En déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une clé à télécommande synchronisée est présente.
- En saisissant un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Serrures** (page 65).

Note : L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.

Note : L'enfoncement de n'importe quelle commande de fonction de mémoire active - siège à réglage électrique, rétroviseur (ou commande de colonne de direction, en option) (ou n'importe quelle touche de mémorisation) - pendant un rappel mémoire annule l'opération.

Synchronisation d'une position de préréglage avec votre télécommande ou votre clé à télécommande d'accès intelligent.

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées sur trois télécommandes ou clés d'accès intelligent maximum.

1. Le contact étant établi, placez les fonctions à mémoriser aux positions voulues.
2. Maintenez enfoncée la touche de préréglage souhaitée pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité.

Sièges

3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour désynchroniser une télécommande, suivre la même procédure – mais à l'opération 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Note : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent (IA) synchronisée se trouve dans le rayon, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé pour initier un rappel mémoire.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière de cinq centimètres (deux pouces) maximum lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur retourne à la position précédente lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

SIÈGES ARRIÈRE

Note : Votre véhicule peut avoir des dossiers de siège divisés rabattables que vous devez replier individuellement.

Note : Veillez à ce que la ceinture de sécurité centrale soit déboutlée avant de plier le dossier de siège.

Pour abaisser les dossiers depuis l'intérieur du véhicule, procédez de la façon suivante :



E144634

1. Tirez la poignée pour libérer le dossier de siège.
2. Poussez le dossier de siège vers l'avant.

Sièges



E164098

3. Rangez la ceinture de sécurité dans le clip de rangement. Cela évitera qu'elle se coince dans le verrou de siège.

Quand vous relevez un dossier de siège, écoutez bien si le verrou s'enclenche en position.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des broches, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- Ne mettez pas les sièges chauffants en fonction lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

Sièges



E146941

appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager l'élément chauffant et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges refroidissants (Selon l'équipement)

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146309

Pour utiliser les sièges refroidissants :

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Remplacement du filtre à air de siège à régulation de température (selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé de filtres à air à vie, intégrés dans les sièges. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

ACCOUDOIR ARRIÈRE



E144635

Rabattez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Système de commande sans fil HomeLink (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que le requièrent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui n'est pas en mesure de détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez jamais le système lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Note : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Note : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.

Note : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

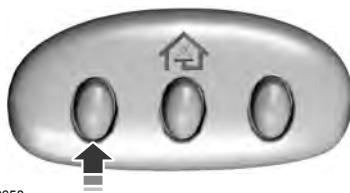
Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en ligne à l'adresse www.homelink.com ou en composant sans frais le 1-800-355-3515.

Programmation dans le véhicule

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Note : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E142658

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de votre ouvre-porte de garage à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du système de commande HomeLink à programmer.
3. En utilisant vos deux mains, maintenez simultanément enfoncés le bouton du système de commande HomeLink et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez PAS un bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.
4. Appuyez sur le bouton du système de commande HomeLink que vous avez programmé durant cinq secondes. Vous devez peut-être exécuter cette intervention deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin du système de commande HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Consultez le paragraphe **Programmation du moteur de votre porte de garage** plus loin dans la présente section.

Si le témoin clignote rapidement durant 2 secondes, puis demeure allumé, le système de commande HomeLink n'est toujours pas programmé. Procédez comme suit :

Maintenez le bouton du système de commande HomeLink enfoncé tout en appuyant brièvement sur le bouton de la télécommande portative toutes les 2 secondes. Le témoin du système de commande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque le bouton de fonction du système de commande HomeLink reconnaît et accepte le signal radiofréquence de la télécommande portative.

Au terme de la programmation du bouton système de commande HomeLink, commencez à programmer le moteur de votre ouvre-porte de garage.

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*



E142659

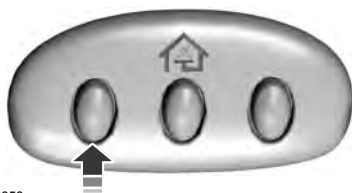
Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou au 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

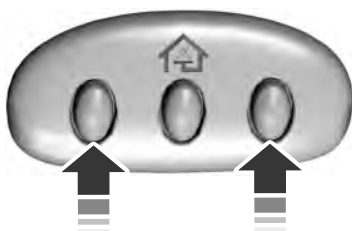


E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignotent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

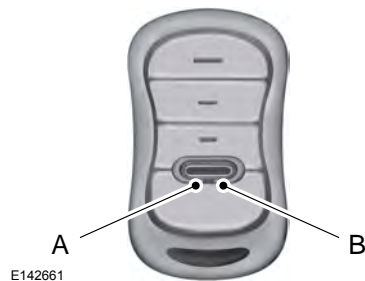
1. Appuyez sur le bouton voulu et maintenez-le enfoncé. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1-800-355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Note : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



E142661

- A. Témoin rouge
B. Témoin vert

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe de vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez sur le bouton Genie programmé sur la télécommande portative et sur le bouton à programmer, puis maintenez-les enfoncés. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

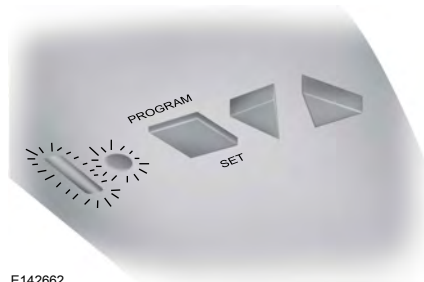
Note : La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



E142662

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note : Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande portative Genie Intellicode 2 antérieurement programmé. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton antérieurement programmé du pare-soleil durant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter dans les 10 à 20 secondes. À ce moment, la programmation devrait être effacée des boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsqu'un des trois boutons du système HomeLink est enfoncé.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.



N'utilisez pas les prises de courant pour faire fonctionner l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.

Note : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la douille pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Note : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Note : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, faute de quoi un fusible pourrait griller.

Note : Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés toute la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- À l'avant de la console centrale.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 V c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Note : La prise de courant est hors fonction lorsque le contact est coupé ou que la tension de batterie est inférieure à 11 volts.

Utilisez la prise de courant pour alimenter des appareils électriques qui requièrent 150 W maximum. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



E193395

Note : *En fonction de votre véhicule, la prise de courant peut s'ouvrir vers la droite ou vers le haut.*

Lorsque le témoin, situé sur la prise de courant est :

- En fonction : La prise de courant est en fonction, le contact est établi et l'appareil est branché.
- Hors fonction : La prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignote : La prise de courant est en mode de défaillance.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode de défaillance si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode de défaillance. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, y compris :

- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.

- Appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

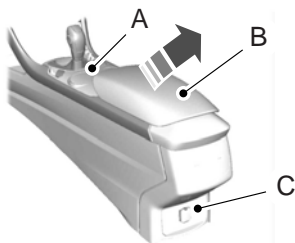
Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Rangez soigneusement les articles dans le porte-gobelet, y compris les contenants de liquides chauds, car ils pourraient se déloger au moment d'un freinage brusque, d'une accélération ou d'une collision.

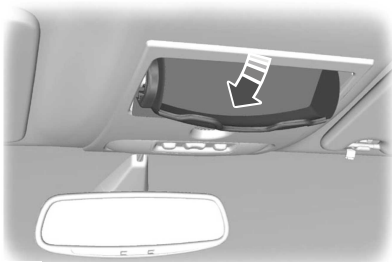
Notons entre autres caractéristiques de la console :



E143942

- A Porte-gobelet.
- B Bac de rangement avec prise de courant auxiliaire, prise jack d'entrée auxiliaire, port USB et centrale multimédia.
- C Prise de courant auxiliaire

CONSOLE DE PAVILLON



E75193

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E72128

0 (arrêt) – Le contact est coupé.

Note: Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

I (accessoires) – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Note: Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps à cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

II : (contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

III (démarrage) - Permet de lancer le moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Note: Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Démarrage et arrêt du moteur

Note : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E144447

Le système de démarrage sans clé offre trois modes :

Hors fonction : Le contact est coupé.

- Sans enfoncer la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) ou la pédale de frein (boîte de vitesses automatique), appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

En fonction : Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

- Sans enfoncer la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) ou la pédale de frein (boîte de vitesses automatique), appuyez une fois sur le bouton puis relâchez-le.

Démarrage : démarre le véhicule. Le moteur peut ne pas démarrer lorsque le véhicule démarre.

- Appuyez sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) ou sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique), puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne doivent pas nécessairement s'écouler en une seule séquence. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît à l'écran d'information pour signaler que vous avez dépassé la durée de lancement. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur durant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Démarrage et arrêt du moteur

- Placez le levier sélecteur de boîte de vitesses sur une vitesse basse (boîte de vitesses manuelle) ou en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique).
- Placez la clé de contact sur la position **II**. Reportez-vous aux directives suivantes si votre véhicule est équipé de l'allumage sans clé.

Véhicules à clé de contact

Note : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez aussi complètement la pédale de débrayage.
2. Tournez la clé en position **III** pour démarrer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Note : *Le lancement du moteur peut se poursuivre durant jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.*

Note : *Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.*

Véhicules à allumage sans clé

Note : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

Note : *Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).*

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) ou la pédale de frein (boîte automatique).
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- les fréquences de la clé sont brouillées;
- la pile de la clé est à plat.

Si vous ne parvenez pas à faire démarrer le véhicule, procédez comme suit :



E147165

1. Localisez la fente de secours de clé dans le compartiment de rangement de la console centrale.
2. Placez la clé dans la fente de secours en orientant les touches vers l'arrière du véhicule et l'anneau porte-clés vers le haut.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) ou la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes après la coupure du contact, même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Démarrage et arrêt du moteur

Dans les 20 secondes après la coupure du moteur, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage. Au bout de 20 secondes, vous ne pourrez plus redémarrer le véhicule si la clé ne se trouve pas dans le véhicule.

Une fois que le véhicule a démarré, il reste en marche tant que vous maintenez le bouton de démarrage enfoncé, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein à main.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la ainsi.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique

Cette fonction arrête automatiquement le véhicule si le moteur a tourné au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une minuterie régressive de 30 secondes avant l'arrêt du véhicule. Si

vous n'intervenez pas dans les 30 secondes qui suivent, le véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez normalement.

Désactivation de l'arrêt automatique

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique. Si vous l'avez désactivé, elle se réactive automatiquement au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser la minuterie à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en interagissant avec votre véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (durant le cycle d'allumage courant seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement la fonction (pour le cycle d'allumage actuel seulement).

Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est stationnaire

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur de boîte de vitesses sur une vitesse basse (boîte de vitesses manuelle) ou en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique).

Démarrage et arrêt du moteur

2. Tournez la clé en position **O**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur de boîte de vitesses sur une vitesse basse (boîte de vitesses manuelle) ou en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.*

Note : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est en mouvement

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas immobile, une perte de freinage et de direction assistée se produira. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, y compris les sacs gonflables et les témoins peuvent également être éteints. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position point mort (boîte de vitesses manuelle) ou au point mort (N) (boîte de vitesses automatique) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.

2. Une fois que votre véhicule s'est arrêté, mettez le levier sélecteur sur une vitesse basse (boîte de vitesses manuelle) ou sur la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) et mettez la clé sur la position **O**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position point mort (boîte de vitesses manuelle) ou au point mort (N) (boîte de vitesses automatique) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois votre véhicule immobilisé, placez le levier sélecteur de boîte de vitesse sur une vitesse basse (boîte de vitesses manuelle) ou en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Démarrage et arrêt du moteur

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période prolongée, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 1,0 in (2,5 cm).
- Réglez la commande de chauffage-climatisation pour admettre l'air extérieur.

CHAUFFE-MOTEUR (selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 V c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de multiples rallonges.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Démarrage et arrêt du moteur

Utilisation du chauffe-moteur

La prise du chauffe-moteur est située dans un logement intégré à l'encadrement du phare antibrouillard gauche. Ouvrez le portillon circulaire articulé et assurez-vous que les bornes de la prise sont propres et sèches avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowattheure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint la température maximale après environ trois heures d'utilisation. Vous n'améliorez pas la performance du système et consommerez davantage d'électricité si vous laissez le chauffe-moteur en fonction durant plus de trois heures.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP (selon

l'équipement)

Le système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le moteur redémarre automatiquement lorsque vous relâchez la pédale de frein. Dans certaines situations, le véhicule peut redémarrer automatiquement, par exemple :

- Pour maintenir le confort intérieur
- Pour recharger la batterie

Note : La direction assistée est désactivée lorsque le moteur est arrêté.

AVERTISSEMENTS



Le moteur peut redémarrer automatiquement si cela est requis par le système.



Coupez le contact avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer tout entretien. Sinon, vous risquez de subir de graves blessures en raison du démarrage automatique du moteur.



Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule, même après un arrêt du moteur par le système; si le contact demeure établi, un redémarrage automatique du moteur pourrait se produire.

L'état du système Auto StartStop peut être vérifié en jetant un coup d'œil à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Activation du système Auto StartStop

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous démarrez le véhicule si les conditions suivantes sont réunies :

- Le bouton Auto StartStop n'est pas enfoncé (pas allumé).
- La vitesse du véhicule devient supérieure à 4 km/h (3 mi/h) suivant le démarrage initial du moteur.
- Le véhicule s'arrête.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La boîte de vitesses est en position de marche avant (D).
- La porte du conducteur est fermée.
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.
- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.
- Le dégivreur du pare-brise est désactivé.
- Le volant de direction n'est pas tourné brusquement et ne se trouve pas à angle prononcé.
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente abrupte.
- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales (état de charge et température de la batterie dans la plage prévue).
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.
- L'altitude est inférieure à environ 3 048 mètres (10 000 pieds).
- La température ambiante est modérée.

Note : Le système permet d'effectuer de multiples démarrages et arrêts du moteur successifs, mais il peut ne pas fonctionner dans des conditions de circulation dense ou lors d'une utilisation à basse vitesse du véhicule pendant une durée prolongée.



Note : Le témoin Auto StartStop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer un arrêt automatique du moteur lorsqu'il survient.

Caractéristiques de conduite uniques



Nota : Si le tableau de bord est équipé d'un témoin gris de démarrages et arrêts du moteur, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible car l'une des conditions ci-dessus n'est satisfaite.

Redémarrage automatique du moteur

L'une ou l'autre des situations suivantes provoque un redémarrage automatique du moteur :

- Vous avez retiré le pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est desserrée ou la porte du conducteur est ouverte.
- La boîte de vitesses quitte la position de marche avant (D).
- Le véhicule est en mouvement.
- Le niveau de confort de l'habitacle ne correspond pas à celui voulu lorsque le climatiseur ou le chauffage est activé.
- Les glaces pourraient devenir embuées et le climatiseur est en fonction.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Le délai d'arrêt maximal du moteur est dépassé.
- Vous appuyez sur le bouton Start/Stop alors que le moteur a été arrêté automatiquement.
- Le pare-brise chauffant est activé.

L'une ou l'autre des situations suivantes pourrait provoquer un redémarrage automatique du moteur :

- La vitesse du ventilateur est augmentée ou la température de climatisation est changée.
- Un accessoire électrique est mis en fonction ou branché.

Désactivation du système Auto Start/Stop



E146362

Appuyez sur le bouton Auto Start/Stop situé sur la console centrale pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Le système se désactive uniquement jusqu'à la coupure du contact. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la fonction Auto Start/Stop.

Si votre véhicule se trouve dans un mode Auto Start/Stop et si vous placez la boîte de vitesses en position marche arrière (R) alors que la pédale de frein est relâchée, un message vous demandant d'enfoncer la pédale de frein apparaît. Vous devez appuyer sur la pédale de frein dans un délai de 10 secondes ou il sera nécessaire de passer à la position de stationnement (P) et d'effectuer un redémarrage manuel.

Note : Si le message *Enclencher sur P Redém. moteur s'affiche* et que le témoin Auto Start/Stop ambre clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Le véhicule doit être redémarré manuellement. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Le carburant automobile peut causer des blessures graves ou mortelles s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de maux graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin dès que possible.

Utilisez uniquement de l'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 de 87. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Il n'est pas recommandé d'utiliser un carburant d'un indice d'octane inférieur à 87.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourra occasionner des dommages moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

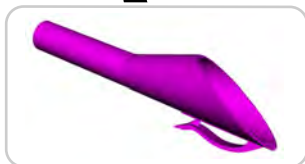
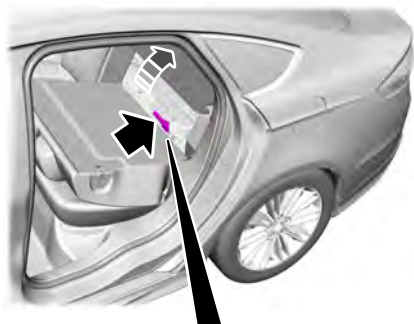
Carburant et remplissage

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, s'il cogne fortement quelles que soient les conditions de conduite, alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir les dommages au moteur.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

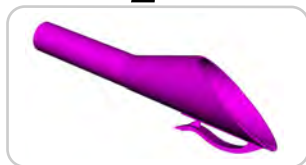
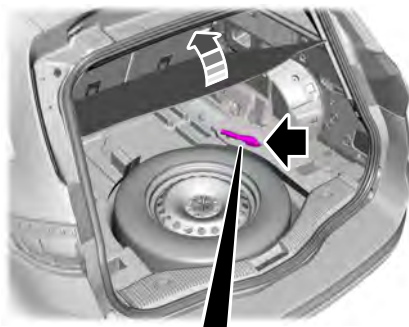
L'entonnoir pour carburant est situé sous le couvre-plancher du coffre à bagages.

4 portes et 5 portes



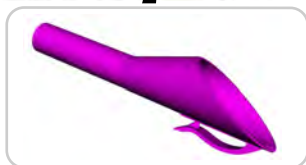
E162864

Familiale



E197588

Véhicules équipés d'une trousse de gonflable de secours



E185369

Carburant et remplissage

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 1,3 gal (5 L) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement les bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Placez le bidon sur le sol pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du circuit d'alimentation sans bouchon à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint, puis provoquer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Utilisez une installation d'élimination des déchets autorisée.

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 171).

Note : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il ne sera pas compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez au maximum la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche, puis déposez le bouchon de réservoir de carburant.

Note : *Les circuits d'alimentation sans bouchon ne disposent pas d'un bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*

Carburant et remplissage

- Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice de la goulotte de remplissage du réservoir de carburant.



E157452

- Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
- Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
- Remplacez le bouchon de réservoir de carburant et refermez la trappe de carburant.
- Nettoyez l'entonnoir en plastique et remplacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Note : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

- Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.
- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.

AVERTISSEMENTS

- Arrêtez votre moteur pour le ravitaillement.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant approuvé pour le carburant sur le sol.
- Ne remplissez pas un récipient de carburant pendant qu'il est dans votre véhicule (y compris l'espace de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Carburant et remplissage

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

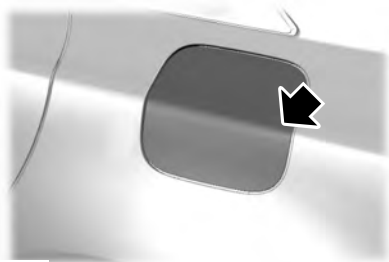
AVERTISSEMENT



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

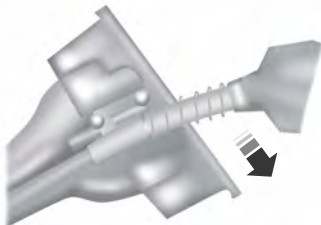
Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Mettez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) et coupez le contact.



E166527

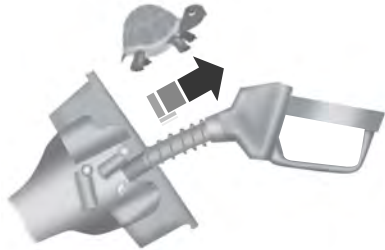
2. Appuyez brièvement au centre du bord arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.



E156032

Note : Pour faciliter l'accès, tenez la poignée du pistolet de distribution en position haute pendant que vous insérez l'embout.

3. Insérez lentement et à fond l'embout du pistolet de distribution dans la goulotte de remplissage pour ouvrir les deux clapets. Laissez le pistolet enfoncé à fond jusqu'à ce que le ravitaillement soit terminé.



E154765

Note : Attendez cinq à dix secondes après le ravitaillement avant de retirer le pistolet de distribution. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

4. Une fois le ravitaillement terminé, retirez lentement le pistolet de distribution.

Note : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir jusqu'au point où le carburant peut dépasser la buse de remplissage. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé sous et devant la trappe du réservoir de carburant.

5. Pour refermer la trappe du réservoir, appuyez brièvement au centre de son bord arrière. La trappe se verrouillera.

Carburant et remplissage

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message **Vérifier admission d'essence** pourra s'afficher au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la chaussée prudemment.
2. Mettez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) et coupez le contact.
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourra ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourra ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage (après au moins quatre heures d'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Note : *Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et vous ne devriez pas vous y fier pour augmenter l'autonomie. Lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide, le carburant ajouté pourrait ne pas représenter la contenance publiée du réservoir de carburant car du carburant peut toujours se trouver dans la réserve à vide.*

La réserve est la quantité de carburant qui reste dans le réservoir lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide. Ne vous fiez pas à la réserve pour poursuivre votre route. La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant que l'on peut y mettre lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide. La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir, c'est-à-dire la contenance utile ajoutée à la réserve de carburant.

Remplissage du réservoir

Pour obtenir des résultats uniformes lorsque vous faites le plein de carburant :

- Coupez le contact avant le ravitaillement. La lecture sera incorrecte si le moteur tourne.
- À chaque plein, remplissez le réservoir au même débit (lent, moyen ou rapide).
- Limitez le nombre de déclenchements automatiques du pistolet à deux.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage est uniforme.

Carburant et remplissage

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant durant la période de rodage du véhicule, c'est-à-dire les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Vous obtiendrez une mesure plus précise après 3 200 à 4 800 kilomètres (2 000 milles à 3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial indiqué par le compteur.
2. À chaque plein, notez la quantité de carburant ajoutée.
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, remplissez le réservoir et notez le kilométrage indiqué au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.
5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par les kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcourus par les gallons consommés).

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez une estimation précise de la consommation en fonction des conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Carburant et remplissage

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les

dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 173).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Carburant et remplissage

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et

d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesse en position de stationnement (P).



E142628

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse et vice-versa.

Boîte de vitesses

Sport (S)

Déplacement du levier sélecteur à la position sport (S) :

- Le freinage moteur est augmenté et l'utilisation des rapports inférieurs est prolongée afin d'améliorer la qualité de conduite en pente ascendante ou dans les régions montagneuses. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Les rapports inférieurs sont utilisés davantage dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous permet de changer de rapport (montée de rapport ou rétrogradation) sans débrayer.

Pour éviter que le moteur ne tourne à un régime trop bas et qu'il ne cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un sursrégime du moteur.

Note : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en sursrégime sans passer au rapport supérieur.*

Par contre, la boîte de vitesses SelectShift n'effectuera pas automatiquement de montée de rapport malgré le danger de sursrégime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur le bouton +.

Si le levier sélecteur comporte un interrupteur à bascule :

- Appuyez sur le bouton + pour passer au rapport supérieur.
- Appuyez sur le bouton - pour passer au rapport inférieur.



E142629

Si le volant de direction est équipé de manettes :

Avec votre véhicule en position de marche avant (D), les palettes fournissent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de rapport rapidement sans lâcher le volant.

Vous pouvez obtenir une commande manuelle totale en plaçant le levier de vitesse en position sport (S).

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (-) pour passer au rapport inférieur.

Boîte de vitesses



Le système détermine lorsque le mode de commande manuelle temporaire n'est plus utilisé et reprend le mode de commande automatique.

Passer à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour optimiser la consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)
3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné.

Note : Le système reste en mode de commande manuelle jusqu'à ce que vous sélectionniez un autre rapport, par exemple la marche avant (D).

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

AVERTISSEMENTS



En procédant ainsi, vous désengagez la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



Si vous desserrez entièrement le frein de stationnement et que le témoin de frein de stationnement reste allumé, il se peut que les freins présentent une anomalie de fonctionnement. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Note : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de sortir le levier de vitesse de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 265).

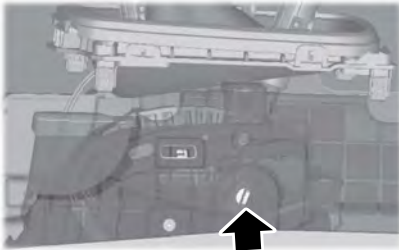
Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de sortir le levier de vitesses de la position de stationnement (P) :

Boîte de vitesses



E155984

1. Enlevez le panneau latéral sur le côté droit du levier sélecteur.



E155985

2. Repérez le trou d'accès.



E155983

3. Insérez le tournevis (ou un outil similaire) dans le trou d'accès, puis maintenez le levier enfoncé vers l'avant tout en passant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à la position point mort (N).

4. Retirez l'outil et reposez le panneau.
5. Faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la longévité de la boîte de vitesses et garantir la même qualité de passage des rapports pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

UTILISATION DE LA TRACTION INTÉGRALE

La transmission intégrale utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter. Le système à transmission intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Note : *Votre véhicule à transmission intégrale n'est pas conçu pour une utilisation hors route. La transmission intégrale donne à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer une contrainte excessive au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.*

Note : *Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsqu'une anomalie de la transmission intégrale survient. Voir **Messages d'information** (page 115). Par défaut, une anomalie du système de transmission intégrale fait passer le système en mode traction avant seulement. Lorsque ce message d'avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Note : *Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information en cas de surchauffe du système de transmission intégrale. Voir **Messages d'information** (page 115). Cette situation peut se produire si le véhicule a roulé dans des conditions extrêmes avec un patinage excessif des roues, comme dans le sable profond. Pour rétablir le fonctionnement normal de la transmission intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Une fois le moteur redémarré et le système de transmission intégrale adéquatement refroidi, le message d'avertissement s'éteint et le fonctionnement normal de la transmission intégrale est rétabli.*

Ne montez pas de roue de secours de dimension différente de celles des pneus qui équipent votre véhicule. Si vous roulez avec une mini-roue de secours, le système de transmission intégrale pourrait se désactiver automatiquement et passer en mode traction avant seulement afin de protéger les composants de la transmission. Cette situation peut être signalée par un avertissement à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 115). Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information à cause de l'installation de la roue de secours, ce message devrait disparaître après avoir remonté le pneu réparé ou remplacé et après avoir coupé et rétabli le contact. Il est recommandé de remonter la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dès que possible. Une différence de circonférence importante entre les roues avant et arrière pourrait entraîner la désactivation de la transmission intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut, ou même endommager le système de transmission intégrale.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Conduite dans des conditions particulières avec une transmission intégrale

Les véhicules à transmission intégrale sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Principes de base en conditions particulières

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la chaussée.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes, et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner un dérapage ou un capotage du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage en position verrouillée ou arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt et retirez la clé chaque fois que vous quittez le véhicule.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Si votre véhicule est doté du dispositif antilacet AdvanceTrac® avec commande de stabilité, il peut être utile de désactiver ce dispositif lorsque vous « bercez » le véhicule pour tenter de le dégager.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Toute manœuvre excessive du volant diminue la maîtrise plutôt que de l'augmenter. De même façon, enfoncez doucement l'accélérateur ou la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez les manœuvres de direction, les accélérations et les

freinages brusques qui pourraient augmenter les risques de perte de maîtrise, de capotage et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.
- Si la chaussée change (du béton au gravier par exemple), la réaction aux manœuvres sera différente (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme du sentier. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Ne roulez pas dans le sable profond avec votre véhicule à transmission intégrale. Le système de transmission intégrale risquerait de surchauffer. Une fois le système de la transmission intégrale refroidi, son fonctionnement normal sera rétabli.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Évitez de rouler trop rapidement car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. En effet, le véhicule pourrait s'enliser à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Boue et eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur. Évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue (voitures) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions) (dans la mesure possible) et avancez lentement. Si de l'eau pénètre dans le circuit d'allumage, le moteur pourrait caler.



E142667

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à transmission intégrale peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et les arbres de transmission crée un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Note : *La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.*

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant et le lubrifiant du groupe de transfert de puissance de la transmission intégrale doivent être vérifiés et vidangés au besoin.



E143950

Le programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Ford Motor Company s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique dans les parcs nationaux et d'autres domaines naturels publics et privés.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Note : *Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés. Il existe en effet un risque de perte d'adhérence, de dérapage latéral et de capotage. Avant de rouler sur une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le moteur cale, ne tentez pas de faire demi-tour car le véhicule pourrait capoter. Il est préférable de reculer jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas en laissant la boîte au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez

manuellement. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Vous devez donc enfoncer la pédale de frein de façon constante. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT



Si vous roulez sur des chaussées glissantes qui nécessitent des chaînes ou des câbles antidérapants, il est essentiel de conduire prudemment. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Note: *Un patinage excessif des roues peut endommager le rouage d'entraînement.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à transmission intégrale est avantage par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à transmission intégrale peut déraiper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à transmission intégrale ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Comme votre véhicule est équipé d'un système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS), ne « pompez » pas les freins. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 190). pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système de freinage antiblocage.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues et testées pour fonctionner en toute fiabilité, en charge ou à vide, et pour offrir des caractéristiques de transport de charge durables. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour abaisser la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut augmenter les risques de capotage en cas de perte de maîtrise. Ford Motor Company recommande de manœuvrer prudemment un véhicule qui transporte une charge en hauteur ou doté d'accessoires (une échelle ou une galerie porte-bagages par exemple).

Un entretien inadéquat du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, nuire à la performance du véhicule et diminuer la sécurité du conducteur et des passagers. Il est recommandé d'inspecter fréquemment les composants du châssis si le véhicule est utilisé hors route.

GÉNÉRALITÉS

Note : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métal sur métal continu ou un grincement aigu continu, les garnitures de freins sont peut-être usées. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 303).

Note : En fonction des lois et réglementations applicables dans le pays pour lequel votre véhicule a été produit à l'origine, il se peut que vos feux stop clignotent pendant un freinage brusque. Suite à cela, vos feux de détresse peuvent aussi clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.



Voir **Témoins et indicateurs** (page 99).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute

sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Recherchez une interférence au niveau de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume momentanément quand vous mettez le contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, ou s'il reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein s'allume quand vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le frein par un concessionnaire autorisé.

Freins

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Note : Lorsque les freins antiblopage sont en fonction, la pédale de frein est pompée et sa course peut être supérieure. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antiblopage n'éliminent pas les risques lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

Le frein de stationnement électronique remplace le frein de stationnement conventionnel. La commande de frein de stationnement est située sur la console centrale.

AVERTISSEMENT



Serrez toujours le frein de stationnement et laissez la boîte de vitesses sur la position stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (1) ou en marche arrière (R) (boîte de vitesses manuelle).

Note : Lorsque vous serrez le frein de stationnement électronique dans des conditions particulières, par exemple sur une pente raide, celui-ci pourrait de nouveau serrer les freins dans un délai de trois à dix minutes.

Note : Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique occasionnent parfois certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.

Stationnement sur une pente (véhicules avec boîte de vitesses manuelle)

Si vous stationnez votre véhicule avec l'avant du véhicule orienté vers le sommet, déplacez le levier de vitesses sur la première vitesse (1) et tournez le volant de direction dans le sens opposé au trottoir. Si vous stationnez votre véhicule avec l'avant du véhicule orienté vers la pente, déplacez le levier de vitesses sur marche arrière (R) et tournez le volant de direction dans le sens opposé au trottoir.

Serrage du frein de stationnement électronique

AVERTISSEMENT



Si le témoin d'avertissement des freins clignote, le frein de stationnement électronique pourrait être défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Note : Le témoin des freins demeurera allumé pendant dix secondes si le contact est coupé après avoir serré le frein de stationnement électronique, ou si ce dernier a été serré après la coupure du contact.

Note : Le frein de stationnement électronique ne se serrera pas automatiquement. Vous devez serrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.

Freins



E147230

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins clignote pendant environ 2 secondes puis reste allumé pour confirmer que le frein de stationnement électronique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Serrez le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule

AVERTISSEMENTS



Le serrage du frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule fera intervenir le système de freinage antiblocage. N'utilisez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule sauf si le système de freinage de base risque de ne pas immobiliser le véhicule à temps.

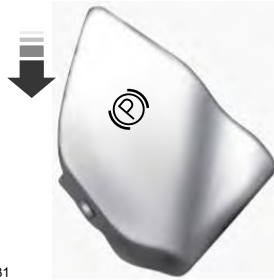


À moins de faire face à une situation d'urgence, p. ex., si la pédale de frein ne réagit pas ou si elle se bloque, n'utilisez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule. Si la température est maussade ou que la route est mauvaise, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

Si vous utilisez le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, le témoin des freins s'allumera et un signal sonore retentira. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 4 mph (6 km/h), la force de freinage reste appliquée aussi longtemps que la fonction est activée. La force de freinage se libère dès que vous relâchez ou que vous appuyez sur la commande, ou que vous enfoncez l'accélérateur.

Desserrage du frein de stationnement électronique



E147231

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique soit en appuyant manuellement sur la commande, soit électriquement.

Desserrage manuel

AVERTISSEMENT



Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote après avoir desserré le frein de stationnement, le système de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Vous pouvez desserrer manuellement le frein de stationnement électronique en :

Freins

1. Établissant le contact.
2. Enfonçant la pédale de frein.
3. Appuyant sur la commande de frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement est desserré.

Desserrage automatique (desserrage au démarrage)

Votre véhicule desserre automatiquement le frein de stationnement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La porte du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le véhicule accélère.
- Aucune anomalie n'est détectée dans le système de frein de stationnement.

Note : *Si le témoin du frein de stationnement électronique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez desserrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.*

Note : *Sur les véhicules avec boîtes de vitesses manuelles, si la boîte de vitesses est en point mort (N) lorsque vous relâchez la pédale d'embrayage et que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électronique est automatiquement desserré.*

Note : *Sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, vous devez enfoncer complètement la pédale d'embrayage avant que la fonction de desserrage au redémarrage puisse s'activer. Démarrez comme à l'habitude en utilisant l'accélérateur et la pédale de débrayage pour que le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement.*

Le témoin des freins s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement électronique.

Note : *La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électronique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente. Appuyez rapidement sur l'accélérateur pour garantir le desserrage au démarrage du frein de stationnement.*

Conduite avec une remorque

Selon l'importance de la pente ou le poids de la remorque, votre véhicule pourrait reculer légèrement lorsque vous démarrez en pente.

Pour empêcher le véhicule de rouler, procédez comme suit :

1. Tirez sur la commande sans la relâcher.
2. Commencez à rouler, puis relâchez la commande dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour démarrer.

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT



Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électronique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles volants et une batterie d'appoint.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein à main. Ne pas stationner votre véhicule de manière sécuritaire risque de causer une collision ou des blessures. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 190).



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Le système se désactive en cas d'anomalie apparente ou si vous faites monter trop fort le régime moteur. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

L'aide au démarrage en côte permet de faciliter le départ du véhicule lorsque le véhicule est sur une pente, sans utiliser le frein à main.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Note: Le système fonctionne uniquement lorsque vous immobilisez complètement votre véhicule en ayant engagé une vitesse de montée (par exemple, seconde [2] lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou marche arrière [R] lorsque le véhicule fait face à une descente).

Note: Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.

Utilisation de l'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

Note: Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur la pédale alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Ceci est normal.

Activation et désactivation du système

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle peuvent activer ou désactiver le système à l'écran d'information. Le système mémorise le réglage activé et désactivé entre les cycles d'allumage. Par exemple, si vous activez le système, celui-ci restera allumé au prochain démarrage de votre véhicule.

Freins

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ne peuvent pas activer ou désactiver le système. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

Dans certains cas, si le véhicule est enlisé dans la neige ou la boue par exemple, il peut être utile de désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner à la pleine puissance du moteur. Selon le type de système équipant votre véhicule, vous pouvez désactiver le système au moyen de l'écran d'information ou en appuyant sur le bouton.

Désactivation du système au moyen des commandes de l'écran d'information (Selon l'équipement)

Votre véhicule est livré avec cette fonction déjà activée. Si nécessaire, vous pouvez désactiver cette fonction au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir (page 104).

Désactivation du système au moyen d'une touche (Selon l'équipement)

Le bouton se trouve sur le tableau de bord.

Appuyez sur le bouton. Vous verrez un message ainsi qu'une icône illuminée dans l'affichage. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour remettre le système en mode normal.

Lorsque vous désactivez le système antipatinage, le contrôle de stabilité demeure totalement actif.

Messages et témoins du système

AVERTISSEMENT



Si une anomalie du dispositif antilacet AdvanceTrac est détectée, le témoin du système de contrôle de la stabilité s'allume. Assurez-vous que le dispositif antilacet AdvanceTrac n'a pas été manuellement désactivé au moyen de la commande de l'écran d'information. Si le témoin du système de contrôle de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.



Le témoin du système de contrôle de la stabilité s'allume temporairement au démarrage et clignote lorsqu'une condition de conduite active le système de contrôle de la stabilité.



Le témoin de désactivation du contrôle de la stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque vous désactivez le contrôle de stabilité.

Lorsque vous désactivez ou activez le contrôle de stabilité, un message indique l'état du système sur l'affichage d'information.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule impliquant le système de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. Il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.

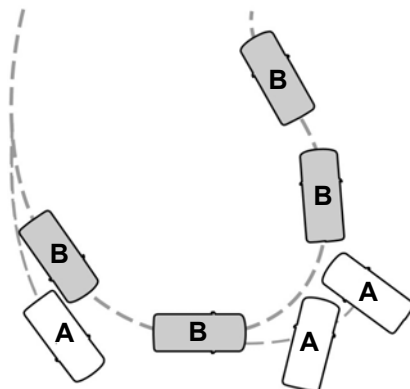


N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contrer les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac révèle que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles sont accrus. **RALENTISSEZ** si votre dispositif antilacet AdvanceTrac entre en fonction.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule sur une chaussée glissante. La partie contrôle électronique de stabilité du système aide à éviter les dérapages et les glissades latérales. Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 195).



E72903

- A Véhicule sans dispositif antilacet AdvanceTrac en dérapage.
- B Véhicule à dispositif antilacet AdvanceTrac en maîtrise sur une chaussée glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTrac®

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule. Le dispositif antilacet AdvanceTrac ne peut être complètement désactivé, mais le système électronique d'antidérapage se désactive lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (**R**). Vous pouvez désactiver indépendamment la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 195).

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le capteur aide seulement à détecter certains types d'objets (en général de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du système de détection, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système de détection.



Certains accessoires de deuxième monte, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du système et entraîner de fausses alertes.

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Note : *Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 59).*

Note : *Si vous fixez certains accessoires de deuxième monte tels qu'une remorque ou un porte-vélo, le système de détection arrière peut détecter cet accessoire de deuxième monte et par conséquent émettre des avertissements. Il est recommandé de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un accessoire de deuxième monte sur votre véhicule pour éviter l'émission de ces avertissements.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 104).

Note : *Sur les véhicules munis d'une aide au stationnement avant, vous pouvez utiliser le contacteur d'aide au stationnement pour désactiver le système.*

Aides au stationnement

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 115).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 12 in (30 cm). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 12 in (30 cm) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le sonar détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 6 ft (1,8 m) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 3 mph (5 km/h) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 12 in (30 cm) du pare-chocs.

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs avant sont actifs lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R) ou de marche avant (D).



E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 28 in (70 cm) du pare-chocs avant. Elle est réduite au niveau des angles extérieurs.

Aides au stationnement

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. Si votre véhicule continue de se rapprocher de l'objet, la fréquence de répétition du carillon augmente. Lorsque l'objet se trouve à 12 in (30 cm) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière permanente.

Si la marche arrière (R) est engagée, le sonar de marche avant produit des alertes sonores lorsque votre véhicule se déplace et que l'obstacle détecté est immobile ou se rapproche de votre véhicule.

Si le levier sélecteur est en position marche avant (D) ou à toute autre position de marche avant (par exemple, gamme basse [L], sport [S], ou tout position de marche avant d'une boîte de vitesses manuelle), le sonar de marche avant produit des avertissements sonores lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 7 mph (12 km/h) et qu'un obstacle est détecté à l'intérieur de la zone de détection avant.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Conçu en tant que complément d'aide au stationnement, ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions. Il ne se substitue en aucun cas à l'attention et au jugement du conducteur. Le conducteur est responsable d'éviter les risques et de conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système est en fonction.

Note : *Le conducteur se doit de toujours garder le contrôle de son véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.*

Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle disponible et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier de vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'emplacement de stationnement (p. ex. un piéton ou un cycliste) ou si la garde au sol du véhicule avoisinant est élevée (par exemple dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau).

Note : *Le système d'information sur les angles morts ne détecte pas la circulation le long de ou derrière votre véhicule pendant une manœuvre de stationnement.*

Note : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets sous une pluie abondante ou dans d'autres conditions pouvant causer des reflets perturbateurs.*

Note : *Les capteurs peuvent ne pas détecter d'objets avec surfaces absorbant les ultrasons ou causant des interférences ultrasons (échappement de motos, freins pneumatiques de camions ou avertisseurs sonores).*

Ne faites pas usage du système dans les cas suivants :

- Vous avez fixé un objet (porte-vélo ou remorque) à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule ou à proximité des capteurs.
- Vous avez fixé un objet (planche de surf) qui dépasse du toit.
- Le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux sont endommagés ou obstrués par un objet (revêtement du pare-chocs avant).
- Un mini-pneu de secours est utilisé.

Aides au stationnement

Utilisation du stationnement actif



Appuyez sur la touche située sur la console centrale à côté du levier de vitesse ou sur la droite du bloc de commandes central.

L'écran tactile affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système recherche un emplacement de stationnement. Utilisez les clignotants pour indiquer de quel côté de votre véhicule vous désirez chercher un endroit pour stationner.

Note : Si le clignotant n'est pas en fonction, le système cherche automatiquement du côté passager du véhicule.



Lorsque le système trouve un espace approprié, l'écran tactile affiche un message et un carillon retentit. Ralentissez, continuez d'avancer et arrêtez-vous lorsqu'une nouvelle tonalité retentit et qu'un message s'affiche à l'écran tactile (à la position A environ), puis suivez les instructions affichées à l'écran tactile.

Note : Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné.

Note : Il est possible que l'aide au stationnement actif ne parvienne pas à détecter les véhicules avec des chargements qui dépassent (bus ou camion), du mobilier urbain ou d'autres objets. Vous devez vous assurer que l'espace choisi convient au stationnement de votre véhicule.

Note : Vous devez conduire le véhicule à 4,9 ft (1,5 m) des autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.

Note : Le système propose toujours le dernier emplacement de stationnement détecté (par exemple, si le véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il met en avant le dernier).

Note : Si la vitesse dépasse 22 mph (35 km/h) environ, l'écran tactile affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.

Pilotage automatique dans l'emplacement de stationnement

Note : Si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 6 mph (9 km/h), le système se désactive et vous devez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.

Aides au stationnement

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de

lui-même dans l'espace. Signalées par des tonalités, les instructions de déplacement vers l'avant et l'arrière de votre véhicule dans l'espace s'affichent à l'écran tactile.



E130108



Lorsque vous déterminez qu'il y a suffisamment d'espace devant et derrière le véhicule ou que vous entendez une forte tonalité de l'aide au stationnement (accompagnée d'un message à l'écran tactile et d'une tonalité), immobilisez votre véhicule.

Lorsque le pilotage automatique est terminé, l'écran tactile affiche un message et une tonalité retentit, indiquant que le processus de l'aide au stationnement est terminé. Le conducteur doit s'assurer que son véhicule est stationné correctement et corriger au besoin sa position de stationnement avant de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Appuyez sur la commande de stationnement actif.
- Saisissez le volant.

- Dépassez environ 50 mph (80 km/h) pendant 10 secondes pendant une recherche de stationnement actif.
- Dépassez 6 mph (9 km/h) pendant le pilotage automatique.
- Désactivez le dispositif antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les situations suivantes :

- Le dispositif antipatinage s'est activé sur une surface glissante ou non revêtue.
- Le système de freinage antiblocage s'active ou est défectueux.
- Quelque chose a touché le volant.

En cas d'anomalie du système, un message d'avertissement s'affiche, suivi d'une tonalité. Des messages du système peuvent apparaître pendant le fonctionnement normal. Dans le cas d'anomalies fréquentes et récurrentes du système, consultez un concessionnaire autorisé pour faire contrôler votre véhicule.

Aides au stationnement

Dépannage du système

Le système ne recherche pas d'emplacement de stationnement

Le dispositif antipatinage peut être hors fonction

La marche arrière (R) est engagée; votre véhicule doit se déplacer vers l'avant pour détecter un emplacement de stationnement

Le système n'offre pas d'emplacement de stationnement particulier

Quelque chose touche peut-être le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux

Il n'y a pas suffisamment d'espace des deux côtés de votre véhicule pour stationner

Il n'y a pas suffisamment d'espace pour effectuer la manœuvre de stationnement du côté opposé de l'emplacement de stationnement

L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 4,9 ft (1,5 m) ou de moins de 15,7 in (0,4 m).

La marche arrière (R) est engagée; votre véhicule doit se déplacer vers l'avant pour détecter un emplacement de stationnement

La vitesse de votre véhicule est supérieure à 22 mph (35 km/h)

Le système ne positionne pas le véhicule à l'endroit où je veux dans l'emplacement de stationnement

Votre véhicule roule dans la direction opposée au rapport sélectionné (roule vers l'avant lorsque la position de marche arrière [R] est sélectionnée)

L'emplacement de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement

Les véhicules ou les objets bordant l'espace pourraient ne pas être positionnés correctement

Votre véhicule s'est arrêté trop loin après l'emplacement de stationnement. Le système offre de meilleures performances lorsque vous abordez et dépassez l'espace de stationnement d'une longueur entière de véhicule

Les pneus peuvent ne pas être montés ou entretenus correctement (mal gonflés, de tailles différentes ou inappropriées pour ce véhicule)

Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection

Aides au stationnement

Le système ne positionne pas le véhicule à l'endroit où je veux dans l'emplacement de stationnement

Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (saleuse, chasse-neige, caisse surélevée d'un camion de déménagement, etc.)

La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que votre véhicule est passé devant

La température aux alentours de votre véhicule change soudainement (vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage)

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de recul.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de recul et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert.



Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de caméra. Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E142435

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R).

Note : Le sonar de recul n'offre pas un bon rendement à des vitesses supérieures à 3 mph (5 km/h) et peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Aides au stationnement

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent le parcours prévu pendant la marche arrière du véhicule.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Note : Si la boîte de vitesses est en position marche arrière (R) et que le couvercle de coffre ou hayon est ouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.

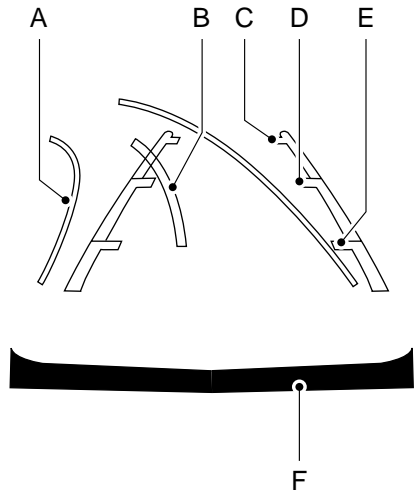
Note : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Le rayon de couverture peut se révéler inférieur à celui de la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorquage.

La caméra de marche arrière peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- De nuit ou dans des endroits sombres, si un ou les deux phares de recul ne fonctionnent pas.
- lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Lignes de guidage de la caméra

Note : Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Aides au stationnement

Les lignes de guidage actives sont indiquées seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : *Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).*

Note : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le paramètre par défaut est DÉSACTIVÉ.

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs apparaît sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Réglages de la caméra

Pour accéder aux paramètres du système de caméra de recul, sélectionnez les options suivantes sur l'afficheur multifonction lorsque le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R) :

Menu principal
Réglages
Véhicule
Réglages caméra

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e)

Les réglages possibles pour cette fonction sont Activé et Désactivé.

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo.

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont Activé et Désactivé.

La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Aides au stationnement

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante.
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).
- 10 secondes se soient écoulées.

Programmeur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

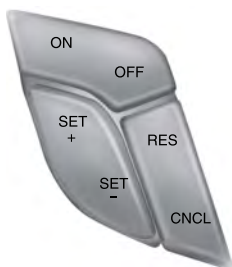
AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves, voire mortelles, que cela peut entraîner.



En descente, la vitesse de votre véhicule peut dépasser à la vitesse programmée. Le système ne freine pas mais affiche un avertissement.



E197198

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur la touche **ON** (marche).



Le témoin apparaît dans le tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Note: *Le témoin change de couleur.*

Note: *Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 10 mph (16 km/h) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.*

Modification de la vitesse programmée

- Enfoncez la pédale d'accélérateur ou de frein jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
- Appuyez sur la touche **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) et maintenez-la enfoncée. Relâchez la commande lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** ou **SET-**. La vitesse programmée change par paliers d'environ 3 mph (5 km/h).

Note: *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **CAN** (annuler) ou donnez une impulsion sur la pédale de frein. Vous n'effacerez pas la vitesse programmée.

Programmateur de vitesse

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la commande **RES** (reprise).


Désactivation du régulateur de vitesse


Appuyez brièvement sur la touche **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode veille, ou coupez le contact.


Note: Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.


UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)


AVERTISSEMENTS

 Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.


 Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.


 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules à l'arrêt ou se déplaçant à une vitesse inférieure à 6 mph (10 km/h).


 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.


 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse sur la même voie.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.

 N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

 N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque freinée. Les freins de remorque de deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

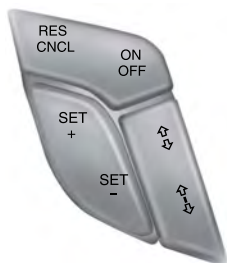
 N'utilisez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

Note: Vous devez faire preuve d'une vigilance de tous les instants, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.

Le système est conçu pour vous permettre de maintenir une distance entre votre véhicule et le véhicule qui le précède. Si aucun véhicule ne précède le votre, le système maintient une vitesse définie. Le système permet d'obtenir le fonctionnement amélioré de votre véhicule lorsqu'il suit d'autres véhicules qui sont dans la même voie et qui se déplacent dans le même sens. Vous pouvez sélectionner un des quatre réglages de distance disponibles.

Programmateur de vitesse

Le système est basé sur l'utilisation d'un capteur radar qui projette le faisceau directement à l'avant de votre véhicule.



E197202

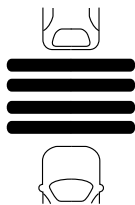
Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

Activation du système

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).



Le témoin gris s'affiche à l'écran d'information.



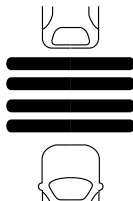
E164805

Le réglage de distance actuel et la mention **SET** (réglage) s'affichent également.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez jusqu'à la vitesse désirée.
2. Appuyez brièvement sur la touche **SET+** (réglage+). La vitesse du véhicule est enregistrée dans la mémoire.

3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée voulue s'affichent à l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.




E164805


5. Un graphique de véhicule qui précède s'allume si le système détecte un véhicule qui vous précède.

Note : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS

 Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez une collision et des blessures graves ou mortelles.

 Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir en retard. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez une collision et des blessures graves ou mortelles.

Programmateur de vitesse

Note : Un bruit de freinage peut se faire entendre lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement que le vôtre, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Le réglage de la distance est programmable.

Le graphique de véhicule qui précède s'allume.

Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez le clignotant gauche, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Le véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou n'est plus visible.
- La vitesse du véhicule tombe à moins de 20 km/h (12 mi/h).
- Une nouvelle distance est programmée.

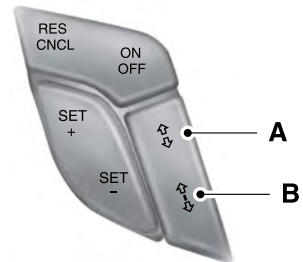
Les freins du véhicule sont serrés pour conserver une distance sûre par rapport au véhicule qui vous précède. La puissance de freinage maximale que le système peut appliquer est limitée. Vous pouvez neutraliser le système en serrant les freins.

Si le système détermine que la force de freinage maximale exercée sera insuffisante, il déclenche une alarme sonore sans cesser de freiner. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise. Vous devez réagir immédiatement.

Réglage de la distance de sécurité

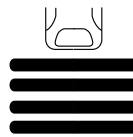
Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui le précède en appuyant sur la commande de distance. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Note : Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de conduite.



E197201

- A Diminution de la distance.
- B Augmentation de la distance.



E164805

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres du graphique. Quatre réglages de distance de sécurité sont disponibles.

Programmateur de vitesse

Régulateur de vitesse adaptatif, réglages de distance entre les véhicules

Vitesse programmée mph (km/h)	Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Intervalle de temps, secondes	Distance entre véhicules yd (m)	Comportement dynamique
62 (100)	1	1	31 (28)	Sport.
62 (100)	2	1,4	43 (39)	Normal.
62 (100)	3	1,8	55 (50)	Normal.
62 (100)	4	2,2	67 (61)	Confort.

À chaque démarrage du véhicule, le système sélectionne la dernière distance choisie pour le conducteur actuel.

Désactivation du système

Appuyez sur la pédale de frein ou sur le bouton **CNCL** (annuler). La dernière vitesse programmée s'affiche en gris mais ne s'efface pas.

Neutralisation du système

AVERTISSEMENT



Chaque fois que le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur et neutralise le système, le système ne serre pas automatiquement les freins pour conserver la distance définie entre le véhicule et un éventuel véhicule qui vous précède.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour neutraliser la vitesse et la distance de sécurité programmées.



Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique de véhicule qui précède n'est pas affiché à l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse moindre s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). La vitesse programmée change par paliers de 1 mph (2 km/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur la touche **SET+** (réglage+).
- Maintenez le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) enfoncé. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée est affichée en permanence à l'écran d'information.

Programmateur de vitesse

Annulation de la vitesse programmée

Enfoncez la pédale de frein ou appuyez brièvement sur la touche **CNCL** (annuler). La dernière vitesse programmée sera affichée avec une bifflure.

Reprise de la vitesse programmée

Note : *N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez brièvement sur la commande **RES** (reprise). Le véhicule revient à la vitesse programmée précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée s'affiche en permanence à l'écran d'information.

Désactivation automatique

Le système ne fonctionne pas à moins de 12 mph (20 km/h). Un signal sonore retentit et le freinage automatique se désactive si le véhicule passe en dessous de cette vitesse.

L'annulation automatique peut se également produire si :

- Les roues patinent.
- Le régime moteur est trop bas.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Note : *Si le régime moteur descend trop bas, l'écran d'information indique régime moteur bas. Engagez une vitesse inférieure (boîte de vitesses manuelle) pour éviter une annulation automatique.*

Utilisation en terrain montagneux

Note : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive lorsqu'il a serré les freins pendant une certaine durée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.*

Lorsque le système est activé, sélectionnez une vitesse inférieure lors de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Désactivation du système

Note : *La mémoire de vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt), ou coupez le contact.

Anomalies de détection

AVERTISSEMENT

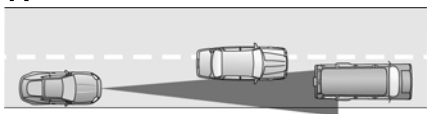


En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.

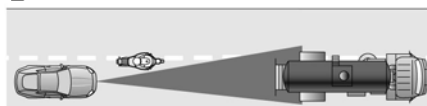
Le champ de vision du capteur radar est limité. Il pourrait ne détecter aucun véhicule ou détecter un véhicule tardivement dans certaines situations. Le graphique de véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

Programmateur de vitesse

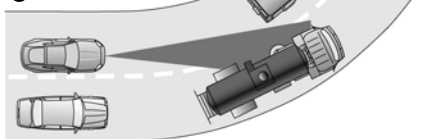
A



B



C



E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque vous roulez sur une voie autre que celle du véhicule qui vous précède.
- B Lorsque des véhicules s'engagent sur votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont totalement engagés dans votre voie.
- C La détection des véhicules qui vous précèdent peut s'avérer difficile à l'entrée et à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Soyez toujours prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si la partie avant de votre véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar pourrait être modifiée. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement corrects du radar.

Système non disponible

Certaines situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en empêcher l'activation à la suite d'une demande, notamment :

- Un capteur obstrué.
- Une température élevée des freins.
- Une panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque freinée.

Les freins de remorque de deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Vous risqueriez alors de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir de graves blessures. Le système fonctionne avec les commandes de freins de remorque non électroniques telles que les freins à inertie.



N'utilisez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

Programmateur de vitesse



E145632

Un message s'affiche lorsqu'un objet obstrue les signaux radar du capteur. Le capteur est situé derrière un cache, près de la grille de calandre inférieure côté conducteur. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas si les signaux radar sont obstrués. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre mais le message est toujours affiché.	Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions car il pourrait ne pas détecter un véhicule qui vous précède.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions car il pourrait ne pas détecter un véhicule qui vous précède.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Attendez un court instant ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur ne soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

Passage au régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freine pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins si nécessaire.

Programmateur de vitesse

Vous pouvez passer manuellement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.



Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent et le freinage automatique ne s'active pas.

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR (Selon

l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Le système de détection de la somnolence du conducteur est une aide au conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence, et en étant attentif.

Note : Le système mémorise les paramètres d'activation ou de désactivation dans le menu de l'écran d'information pour tous les cycles d'allumage.

Note : S'il est activé dans le menu, le système est actif à des vitesses supérieures à 40 mph (64 km/h). Lorsque vous êtes en dessous de la vitesse d'activation, l'écran d'information vous signale que le système n'est pas disponible.

Note : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Note : Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.

Note : Le système pourrait ne pas être disponible lorsque la température est maussade ou que la visibilité est limitée.

Le système étudie le comportement au volant du conducteur en utilisant diverses données incluant celles transmises par le capteur d'une caméra avant.

Si le système détecte que la vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il alerte le conducteur en émettant un signal sonore et en affichant un message au tableau de bord.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE LA SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR

Activation et désactivation du système

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

Une fois activé, le système surveille le niveau de vigilance du conducteur en analysant son comportement par rapport aux marquages de voie et à d'autres facteurs déterminants.

Avertissements du système

Note : Le système n'émet pas d'avertissements aux vitesses inférieures à 64 km/h (40 mi/h).

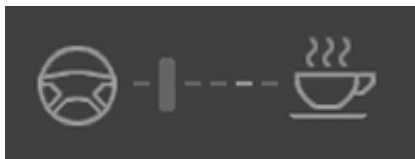
Le système d'avertissement est constitué de deux niveaux : d'abord, le système émet un avertissement temporaire indiquant que vous devez vous reposer. Ce message ne s'affiche que brièvement. Ensuite, si le système détecte que votre vigilance en tant que conducteur s'est davantage relâchée, il peut émettre un autre avertissement qui demeurera affiché plus longtemps à l'écran d'information. Vous pouvez appuyer sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Affichage du système

Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement lorsque nécessaire. Vous pouvez consulter à tout moment l'état du système en utilisant l'écran d'information. Voir (page 104).

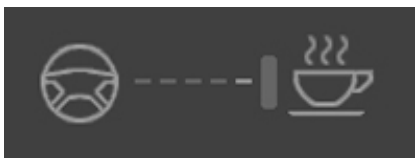
Le niveau de vigilance s'affiche en six étapes sur une barre d'état de couleur.

Aides à la conduite



E131358

L'évaluation de votre niveau de vigilance actuel donne un résultat qui se situe dans une plage normale d'attention.



E131359

L'évaluation courante de votre vigilance indique que vous devriez arrêter le véhicule de façon sécuritaire dès que possible et vous reposer.

Le curseur de la barre d'état se déplace de gauche à droite selon la diminution du niveau de vigilance observé. Lorsque vous approchez de l'icône de repos, la couleur passe du vert au jaune, puis au rouge.

La couleur (position) jaune indique que c'est le premier avertissement, et la couleur (position) rouge indique que c'est le deuxième.

Note : Si vous venez de recevoir un avertissement, vous devez envisager un repos, même si l'évaluation actuelle est dans la zone normale.

Note : Si le capteur de la caméra ne peut distinguer le marquage de voie ou si la vitesse de votre véhicule chute à moins de 40 mph (64 km/h) environ, le niveau de vigilance s'affiche en grisé pendant un court instant et l'écran d'information vous informe que le système n'est pas disponible.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- en coupant puis en rétablissant le contact;
- en immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système ne vous dispense pas de faire preuve de prudence et de vigilance au volant.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



En cas de capteur obstrué, le système peut ne pas fonctionner.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Les forts contrastes lumineux peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Le véhicule doit être remorqué chez un concessionnaire autorisé pour être inspecté en cas de dommages au niveau de la zone adjacente au capteur.

Note : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 40 mph (64 km/h).

Aides à la conduite

Note : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Note : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.

Note : Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, le système vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Note : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

Note : Si une clé MyKey est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet.

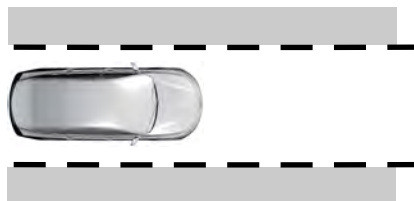


Appuyez sur le bouton situé sur le levier gauche au volant pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

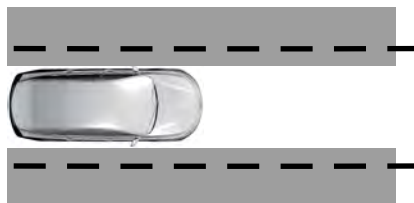
Le système dispose de menus de paramétrage optionnels. Pour afficher ou régler les paramètres, Voir (page 104). le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



E165515

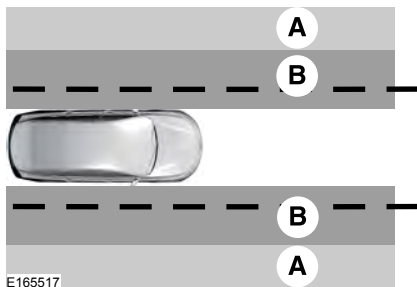
Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aide seulement – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

Aides à la conduite



E165517

- A Alerte
- B Aide

Alerte + Aide - Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Note : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Basse
- Moyenne
- Élevée

Affichage du système



E151660

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marqueurs routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marqueurs routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marqueurs routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur de la signalisation horizontale change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- L'indicateur de virage est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.

Aides à la conduite

- La route ne comporte pas de marqueurs routiers ou les marqueurs routiers n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres ou angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le(s) côté(s) indiqué(s).

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Le système peut être à tout moment temporairement désactivé, lors des situations suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Recherche des pannes

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
La vitesse du véhicule est hors de la plage opérationnelle de la fonction
La lentille de la caméra capte les rayons du soleil
Changement de voie intentionnel rapide
Conduire trop près des marqueurs routiers
Conduite à grande vitesse dans les courbes
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Marqueurs routiers ambigus (surtout dans les zones de construction)
Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement
Décalage soudain des marqueurs routiers
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac
Le champ visuel de la caméra est masqué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé
Vous suivez de trop près le véhicule qui vous précède

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?

Passage d'une voie avec marqueurs routiers à une voie sans marqueurs routiers, ou inversement

Eau stagnante sur la route

Marqueurs routiers à peine visibles (marqueurs routiers jaunes partiels sur les routes de béton)
--

Voie trop étroite ou trop large

La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise

La route est étroite ou la chaussée accidentée
--

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?

Forts vents latéraux

Chaussée fortement bombée

Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé
--

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus

Les pneus ont été échangés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée
--

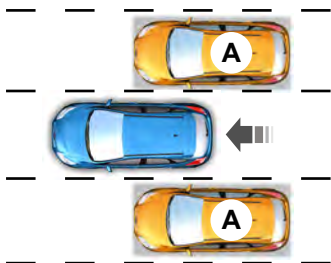
SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Système d'information sur les angles morts (BLIS™) avec alerte de trafic transversal (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts pour remplacer les rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace pas la conduite sécuritaire.



E124788

Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 10 ft (3 m) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Le système d'alerte de trafic transversal est conçu pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Note: Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, ni ne détecte les véhicules stationnés, personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.

Note: Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, soit en moins de deux secondes, le système ne transmet pas d'alerte.

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à plus de 5 mph (8 km/h); il demeure en fonction tant que la boîte de vitesses est à la position marche avant (D) ou point mort (N). Si le levier sélecteur est déplacé hors de la position marche avant (D) ou point mort (N), le système entre en mode d'alerte de trafic transversal. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se rallume lorsque vous conduisez votre véhicule à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h).

Note: Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ou en mode de stationnement (P); il ne donne aucun autre avertissement lorsqu'un clignotant est activé.

Aides à la conduite

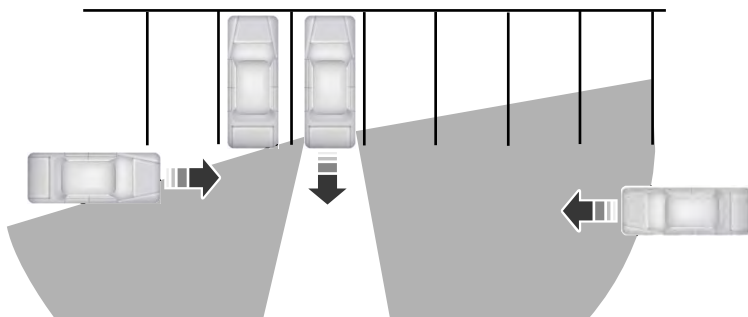
Note : L'alerte de trafic transversal a été conçu pour détecter les véhicules s'approchant à moins de 46 ft (14 m), mais le rayon d'action diminue lorsque les capteurs sont bloqués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que la précision de la détection.

Note : Pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, l'alerte de trafic transversal n'est active que lorsque la boîte de vitesses est en marche arrière (R). Si votre véhicule recule et que la boîte de vitesses n'est pas en marche arrière (R), l'alerte de trafic transversal n'est pas activée.

AVERTISSEMENT



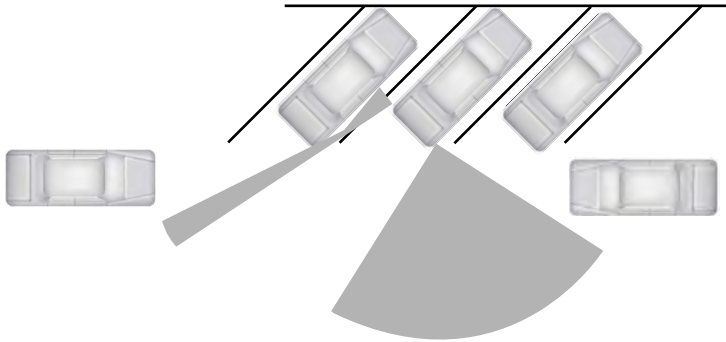
Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS l'alerte de trafic transversal à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs, ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. L'alerte de trafic transversal ne remplace pas une conduite attentive.



E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture est presque maximisée.

Aides à la conduite



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Indicateurs et messages du système



E142442

Le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal allument un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche.

Note : *L'indicateur d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.*

L'alerte de trafic transversal fait aussi entendre une série de tonalités et un message apparaît à l'écran d'information pour indiquer qu'un véhicule vient de la droite ou de la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne conjointement au sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Principes de fonctionnement** (page 198).

Capteurs du système

AVERTISSEMENT



Juste avant que le système détecte un état d'obstruction et qu'il en avertisse le conducteur, le nombre d'objets évités augmente. Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts pour remplacer les rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace pas la conduite sécuritaire.

Aides à la conduite

Note : Suite à un phénomène rare, il est possible que le système vous signale une obstruction qui n'est pas réelle. Généralement, une telle condition s'autocorrige ou disparaît au prochain cycle d'allumage.



E142443

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le carénage de pare-chocs, de chaque côté du véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait dégrader le rendement du système.

Si le système détecte qu'il y a une perte de rendement, un message d'avertissement de capteur obstrué ou de faible visibilité apparaît à l'écran d'information et un témoin d'alerte s'allume. L'avertissement peut être effacé dans l'écran d'information, mais le témoin d'alerte reste allumé.

Une fois l'obstruction supprimée, vous pouvez réinitialiser le système de deux façons :

- Pendant la conduite, le système détecte au moins deux objets.
- Établissez et coupez le contact, puis établissez de nouveau le contact.

Si l'obstruction persiste après le cycle d'établissement et coupure du contact, et la conduite en circulation, recherchez de nouveau une obstruction.

Causes possibles des messages et mesures correctives

La surface du capteur radar est souillée ou obstruée	Nettoyez la partie du carénage à l'avant du capteur radar ou retirez l'obstruction.
La surface du capteur radar n'est ni souillée ni obstruée	Effectuez un parcours urbain de quelques minutes pour permettre au système de se réinitialiser.
Une trop grande quantité de neige ou de pluie interfère avec les signaux du radar	Aucune intervention n'est nécessaire. Le système se réinitialise automatiquement lorsque la neige ou la pluie diminue ou cesse complètement. N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts ou l'alerte de trafic transversal dans ces conditions.

Limites du système

Le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal ne sont pas infaillibles; les situations comme les conditions météorologiques sévères ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur peuvent limiter leur capacité à détecter les autres véhicules.

Voici d'autres situations qui peuvent limiter les performances du système d'information sur les angles morts :

- Certaines manœuvres de véhicules entrant et sortant de la zone d'angle mort.
- Les véhicules passant très rapidement dans la zone d'angle mort.
- Lorsqu'un convoi de véhicules passe dans la zone d'angle mort.

Aides à la conduite

Voici d'autres situations qui peuvent limiter les performances du système d'alerte de trafic transversal :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant le champ des capteurs.
- Véhicules s'approchant à des vitesses supérieures à 15 mph (24 km/h).
- Véhicules se déplaçant en marche arrière à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h).
- Quitter une place de stationnement en angle en marche arrière.

Fausses alertes

Note : Si votre véhicule est muni d'une barre de remorquage posée en usine et qu'il tire une remorque, les capteurs détectent la remorque et mettent hors fonction le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal pour éviter de fausses alertes. Dans le cas de barres de remorquage qui n'ont pas été posées en usine, vous souhaitez au besoin désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts.

Il peut parfois se produire une fausse alerte, à savoir que le système d'information sur les angles morts ou l'alerte de trafic transversal allume l'indicateur d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Si l'un des systèmes détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, le témoin du système d'information sur les angles morts s'allume et un message s'affiche sur l'écran d'information.

Les anomalies de tous les autres systèmes entraînent uniquement l'affichage d'un message sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 115).

Activation et désactivation des systèmes

Vous pouvez désactiver provisoirement l'un des systèmes, ou les deux, sur l'écran d'information. Voir (page 104). Lorsque vous désactivez le système d'information sur les angles morts, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Note : Le système d'alerte de trafic transversal s'active toujours lorsque le contact est établi. Toutefois, le système d'information sur les angles morts se souviendra du dernier réglage de marche ou d'arrêt sélectionné.

L'un ou l'autre des systèmes, ou les deux, ne peuvent être désactivés lorsque le MyKey est utilisé. Voir (page 59).

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente l'un des systèmes, voire les deux. Une fois désactivé, le système ne pourra être remis en fonction que par un concessionnaire autorisé.

Aides à la conduite

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENT



Le système de direction assistée à commande électrique effectuée des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Note : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

AVERTISSEMENTS



Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système NE freine PAS automatiquement votre véhicule. Si vous omettez d'appuyer sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule.

Aides à la conduite

AVERTISSEMENTS



Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions.

Ne comptez pas sur ce système pour remplacer votre jugement ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse adéquates.

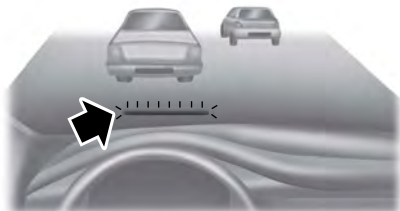
Note : Le système ne détecte pas, n'avertit pas ou ne réagit pas aux collisions pouvant survenir de l'arrière ou des côtés de votre véhicule.

Note : Le système d'assistance pré-collision fonctionne aux vitesses supérieures à environ 5,0 mph (8 km/h).



E156130

Il vous avertit de certains risques de collision. Le capteur du système détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule qui se déplace dans la même direction.



E156131

Lorsque votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule, un témoin de couleur rouge clignote et une tonalité retentit.

L'assistance de freinage vous aide à réduire la vitesse d'impact en préchargeant les freins. Si le risque de collision continue d'augmenter malgré l'avertissement visuel et sonore, l'assistance de freinage prépare le circuit de freinage pour un freinage rapide. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais si la pédale de frein est enfoncée, ne serait-ce que légèrement, les freins sont serrés au maximum de leur capacité.

Utilisation du système d'assistance pré-collision

AVERTISSEMENT



L'assistance de freinage du système d'assistance pré-collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous freinez le véhicule préalablement à la collision. Comme dans toute situation de freinage, vous devez appuyer sur la pédale de frein.

Vous pouvez régler la sensibilité de la centrale d'alerte à travers l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

Note : Dans la mesure du possible, le constructeur recommande d'utiliser le réglage de sensibilité maximal. Si les avertissements s'avèrent trop fréquents, vous pouvez réduire la sensibilité du système. Une sensibilité réduite fait que les avertissements sont moins fréquents et plus tardifs. Voir **Généralités** (page 104).

Capteurs obstrués



E145632

Aides à la conduite

Si un message de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, il se peut que de la saleté, de l'eau ou qu'un objet obstrue le capteur. Le capteur est situé derrière un cache, près de la grille de calandre inférieure côté conducteur. Si le capteur est obstrué de manière quelconque, votre

véhicule ne bénéficiera d'aucune vision à travers le capteur et le système d'assistance pré-collision sera inopérant. Les causes possibles à l'origine d'un message de capteur obstrué et les mesures à prendre correspondantes sont indiquées ci-dessous.

Cause	Mesure à prendre
Le couvercle du capteur radar dans la grille de calandre est sale ou obstrué	Nettoyez le couvercle du capteur radar ou éliminez l'obstruction
La surface du couvercle de capteur radar est propre, mais le message reste affiché à l'écran	Attendez un court moment. La réinitialisation du radar peut prendre plusieurs minutes suite à l'élimination de l'obstruction
De fortes chutes de neige, fortes précipitations ou un brouillard épais perturbent les signaux radar	Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement
Les trombes d'eau, la neige ou la glace sur la chaussée interfèrent avec les signaux radar	Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement

Limites du système

AVERTISSEMENT



L'assistance de freinage du système d'assistance pré-collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous appuyez d'abord sur les freins. Vous devez freiner comme vous le feriez dans une situation de freinage habituelle.

En raison de la nature de la technologie du radar, il arrive parfois que les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. En voici quelques-uns :

- Des véhicules stationnés, ou se déplaçant à moins de 6,2 mph (10 km/h).
- Piétons et obstacles sur la chaussée.
- Véhicules venant en sens inverse dans la même voie.
- Conditions météorologiques difficiles (voir la section sur les capteurs obstrués).
- Accumulation de débris sur la calandre près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués).

Aides à la conduite

- Courte distance jusqu'au véhicule qui précède.
- Mouvements importants du volant et de la pédale (style de conduite très dynamique).

Si la partie avant de votre véhicule est endommagée, la zone de détection du capteur radar pourrait être modifiée. Cela peut se traduire par des avertissements de collision non signalés ou erronés.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la zone de détection et le fonctionnement corrects du capteur radar.

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

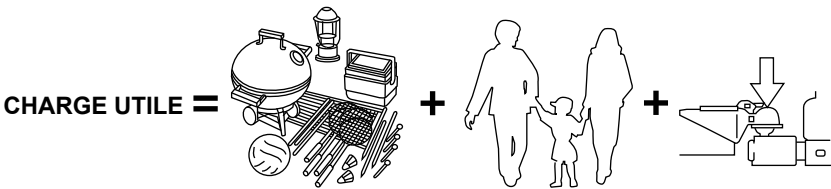
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes

suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, avec le plein des liquides et les équipements de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.



E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention

« LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés

Transport de charge


installés par votre concessionnaire sur votre véhicule, vous devez en retrancher le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Exemple seulement :

TIRE AND LOADING INFORMATION			
	SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2 REAR 3
The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.			
(XXX) XXX-XXX-XXX	TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
	FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI
	REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI
	SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI
			SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

E142516

Transport de charge

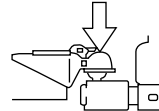
TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT				
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES		TOTAL 5	FRONT AVANT 2	REAR ARRIÈRE 3
The combined weight of occupants and cargo should never exceed Le poids total des occupants et du chargement na doit jamais dépasser				492 kg or 1085 kg ou
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID		SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI		
REAR ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI		
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI		

E142517

CHARGEMENT =



+



E143817

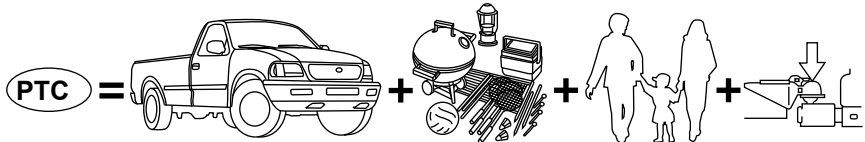
Poids de la charge - Cette valeur comprend tout poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Transport de charge

Note : Pour obtenir plus de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.



E143818


PTC (Poids total en charge) - Il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, du chargement et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette


d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.**

Transport de charge

Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO.					
DATE: XX/XX	GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG				
FRONT GAWR: XXXXL	REAR GAWR: XXXXLB				
XXXXKG	WITH	XXXXKG	WITH		
XXXX/XXXXXX	TIRES:	XXXX/XXXXXX	TIRES		
XXXX.XX	RIMS:	XXXX.XX	RIMS		
AT XXX kPa/XX	PSI COLD	AT XXX kPa/XX	PSI COLD		
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.					
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			XXXXX		
TYPE: XXX			XXXXX		
					
EXT PNT: XX	RC: XX	DSO:			
WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR	XXXXX				
XXX XX X XX X XX XXX	XXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXX-XX				

E142523

MFD. BY FORD MOTOR CO.					
DATE: xx/xx	GVWR/PNBV: xxxxx LB/xxxxxKG				
FRONT GAWR/PNBE AV /		REAR GAWR/ PNBE AR			
xxxx/xxxxB /		xxxxKG/xxxxLB			
WITH/AVEC TIRES/PNEUS					
xxxx/xxxxx		RIMS/JANTES xxxxxx			
xxxx/xxxxx					
xxx.xxx					
AT/A kPa/PSI/LPC xxx/xx	COLD/A FROID xxx/xx		JUMEELES		
VIN: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			xxxxxx		
TYPE: xxx/xxxx	COMPLIES:xxxx/xxx - xxx		xxxxxx		
					
EXT PNT: U	RC: xx	DSO:			
WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR	xxxxxx				
xxx xx x xx x xxx xxx	XXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXX-XX				

E142524

Transport de charge

AVERTISSEMENT



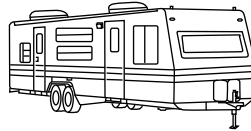
Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

PTR

=

PTC

+



E143819

PTR (poids total roulant) - Il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le

poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge

Transport de charge

sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,1 et 0,15 pour obtenir une plage de charges au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charges au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 x 68 kg] = 295 kg).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment cet aspect réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1400 - 1100 - 150 = 150$ pounds. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de

golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kilogrammes}$.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit en unités impériales : $1400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1400 - 440 - 1200 = 240$ livres. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (12 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kilogrammes}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kilogrammes (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous

Transport de charge


pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kilogrammes - (2 x 99 kilogrammes) - (9 x 45 kilogrammes) = 635 - 198 - 405 = 32 kilogrammes.


Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS

 Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

 La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et risque d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

Note : *Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés au remorquage. Voir **Fusibles** (page 265).*

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds de sorte qu'ils sont centrés entre les pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers la flèche de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule est chargé et la remorque est accouplée, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné vers le bas en direction de votre véhicule, vu de côté.

Remorquage

Si vous conduisez avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans le chapitre Chargement du véhicule. Voir **Limite de charge** (page 232).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne

Site Web

<http://www.fleet.ford.com/towing-guides/>

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de la configuration de votre véhicule.

Note : Assurez-vous de prendre en considération la zone frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,11 mètre² (12 pieds²) pour les moteurs 1,5 L GTDI et 2,5 L TiVCT ou 1,86 mètre² (20 pieds²) pour un moteur 2 L GTDI.

Note : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 1 000 ft (300 m) à partir du point d'élévation de 1 000 ft (300 m).

Note : Certains États exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Remorquage

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de

remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Groupe motopropulseur	Poids maximal de la remorque*
1,5 L GTDI	1000 lb (454 kg)
2 L GTDI	2000 lb (907 kg)
2,5 L TiVCT	1000 lb (454 kg)

*Calculé avec la méthode SAE J2807.

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage sécuritaire, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre calendrier d'entretien périodique pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 232).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge dans la remorque de façon que 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Note : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule.

La capacité de freinage de votre véhicule pourrait diminuer et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

La classification du système de freinage du véhicule tracteur est basée sur son poids total autorisé en charge, et non sur le poids total roulant autorisé.

Remorquage

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les premiers 800 km (500 mi) parcourus.
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez soigneusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et optimiser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans une pente longue et prononcée.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, sélectionnez un rapport de gamme inférieur. Ne freinez pas pendant de longues périodes sous peine de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.
- Si la boîte de vitesses possède la fonction d'assistance en côte ou de traction, utilisez cette fonction pour le remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser l'économie de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant pour orienter les roues de votre véhicule dans le sens contraire à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
 3. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).

Remorquage

4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule.)

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.

Note : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Note : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez pour mettre un bateau à l'eau ou l'en sortir :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule et :

- de causer des dommages internes aux composants;
- nuire au comportement du moteur, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile de pont arrière à chaque fois que le pont arrière est immergé dans l'eau. L'eau peut contaminer l'huile de pont arrière, qui ne constitue pas un élément d'inspection d'entretien normal à moins qu'une fuite puisse être présente ou que la réparation d'un autre pont soit nécessaire.

POINTS DE REMORQUAGE

Dans certains pays, la réglementation du marché local exige que certains véhicules soient équipés d'un crochet de sauvetage.

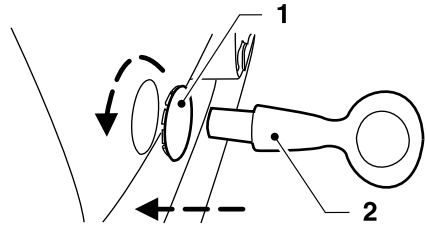
Emplacement du crochet de sauvetage

Si votre véhicule est doté d'un crochet de sauvetage vissable, ce dernier se trouve avec le nécessaire de pneu de secours.

Pose du crochet de sauvetage

Le point de pose du crochet de sauvetage se trouve derrière le bouclier.

Note : Le crochet de sauvetage vissable présente un filetage à gauche. Pour le poser, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Veillez à ce que le crochet de sauvetage vissable soit complètement vissé.



E146284



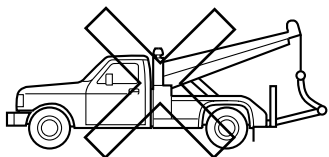
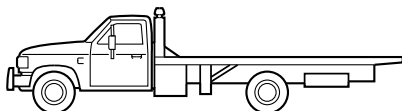
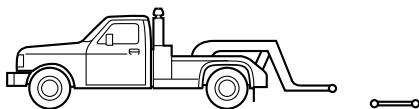
E188420

Déposez le crochet de sauvetage vissable en faisant levier au niveau de l'encoche à l'aide d'un tournevis ou d'un objet similaire.

Note : Couvrez l'outil utilisé pour faire levier d'un chiffon doux. Vous éviterez ainsi de rayer la peinture du véhicule.

Remorquage

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues et des roues porteuses ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Ford Motor Company met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est permis de faire remorquer votre véhicule à traction de l'avant si un lève-roues approprié est utilisé pour soulever les roues avant du sol. Les roues arrière peuvent demeurer au sol lorsque le remorquage se déroule de cette façon.

Lorsque vous faites remorquer votre véhicule à traction par l'arrière à l'aide de roues porteuses, les roues avant doivent être placées sur un lève-roues. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Dans le cas du remorquage d'un véhicule à transmission intégrale, les quatre roues doivent être soulevées du sol, au moyen d'un lève-roues et de roues porteuses ou du plateau d'une dépanneuse. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses, à la transmission intégrale et au véhicule.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage

Si votre véhicule est en panne (et qu'un véhicule à plateau, une dépanneuse ou des roues porteuses ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (**N**). Si vous ne pouvez déplacer la boîte de vitesses en position point mort (**N**), vous devrez peut-être accéder au mode de réglage prioritaire du levier. Voir **Boîte de vitesses** (page 179).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 kilomètres (50 miles).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Note : *Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de s'infiltrer dans le véhicule. Voir **Chauffage et climatisation** (page 131).*

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Nous avons préparé ces directives pour prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Véhicules à traction avant

Les véhicules à traction avant **NE PEUVENT PAS** être remorqués à plat (toutes les roues au sol), car le véhicule ou la boîte de vitesses peut être endommagé(e). Il est recommandé de remorquer votre véhicule en soulevant les roues avant au moyen d'un chariot porte-roues. Si vous utilisez des roues porteuses, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Véhicules à traction intégrale

Les véhicules à traction intégrale **NE PEUVENT PAS** être remorqués à plat (toutes les roues au sol), car le véhicule ou la boîte de vitesses peut être endommagé(e). Il est recommandé de remorquer votre véhicule avec les quatre (4) roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 milles). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles). Variez fréquemment votre vitesse et passez fréquemment des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
 - Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

- Conduisez à vitesse raisonnable. (Une vitesse de croisière de 105 km/h [65 mi/h] réduit la consommation d'environ 15 % par rapport à une vitesse de 121 km/h [75 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] à chaque tranche de 180 kg [400 lb] transportée).
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marche-pieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est dérégulée.

Conseils de conduite

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

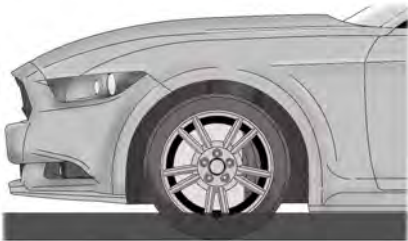


Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Note : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.



Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.




Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.





Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.


Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

 Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

 Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

 Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever les tapis.



E142666

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce programme est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf. Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'Assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- la pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus);
- le démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 2 gal (7,6 L) d'essence ou 5 gal (18,9 L) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;

- le treuillage — disponible jusqu'à 100 ft (30,5 m) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;
- le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 35 mi (56 km).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification d'Assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 35 mi (56 km). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada – Comment faire appel au service d'assistance dépannage

Les clients canadiens qui exigent l'aide du service de dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'assistance dépannage

Pour votre commodité, complétez la carte d'identification d'assistance dépannage à la double page centrale de votre guide de garantie et conservez-la pour référence ultérieure.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux États-Unis. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

La société Sykes Assistance Services Corporation gère le programme d'assistance dépannage. Vous devez recevoir les services de couverture au Canada ou dans la partie continentale des États-Unis. La couverture s'étend aux véhicules circulant sur des routes publiques, non saisonnières et praticables toute l'année. La couverture de l'assistance dépannage ne s'étend pas aux véhicules

circulant en tout-terrain, sur des exploitations forestières, pratiquant l'autocross et toute autre forme de circulation hors route. Des routes et surfaces bien entretenues assurent des déplacements en toute sécurité pour le fournisseur et permettent à ses représentants de fournir des services conformes aux procédures standard.

Pour les endroits reculés

Si notre fournisseur ne peut pas remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche par la route, un transport par voie ferroviaire ou fluviale peut être requis. Le programme prend en charge le remorquage jusqu'à un port ou une gare et jusqu'au concessionnaire.

Cependant, en cas de transport par voie ferroviaire ou fluviale, prenez contact avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir la confirmation de votre admissibilité à la couverture supplémentaire avant d'avoir recours à ce service ou de le régler.

Pour de plus amples renseignements, appelez l'assistance dépannage Ford au 1-800-665-2006.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

Dépannage

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.

3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Note : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Note : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les gaz libérés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures corporelles ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements.



Utilisez exclusivement un câble de calibre approprié doté de cosses isolées.

Dépannage

Préparation du véhicule

Note : Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur risque d'endommager la boîte.

Note : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Note : Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne sous peine d'endommager les circuits électriques.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Éteignez tous les accessoires.

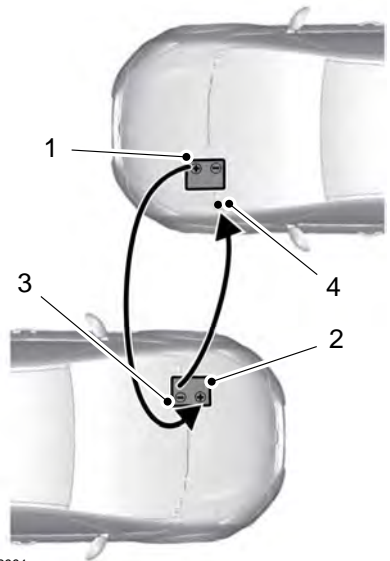
Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas les câbles aux canalisations de carburant, ni aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Note : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Établissez le branchement final du câble négatif (-) sur une partie métallique nue du moteur du véhicule en panne ou branchez le câble négatif (-) à un point de masse dans la mesure du possible.

Dépannage

AVERTISSEMENT



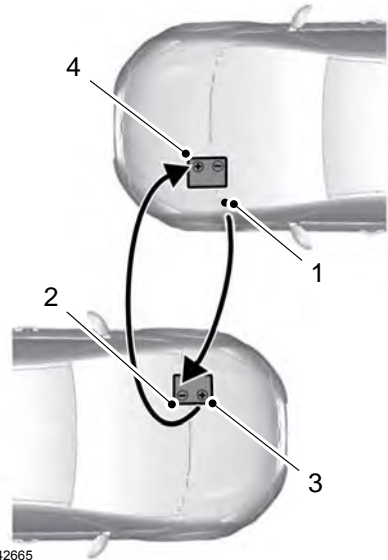
Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce faisant, vous risqueriez de provoquer des étincelles et causer l'explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique votre compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Lorsque le moteur du véhicule en panne est redémarré, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes de plus avant de débrancher les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse ou du point de branchement, s'il y a lieu.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le contacteur des feux de détresse
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'ouverture à distance (selon l'équipement)
- La batterie de votre véhicule est déchargée

DÉTECTION DE DÉROULEMENT

Si votre véhicule détecte un patinage excessif et s'immobilise, les feux de détresse s'allument. Un message signalant qu'un patinage excessif a été détecté s'affiche à l'écran d'information. Le message ne s'affichera peut-être pas si la batterie est déchargée.

Vous pouvez désactiver les feux de détresse :

- En appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- En appuyant sur la touche de déverrouillage sur la télécommande.
- En appuyant sur la touche de détresse de la télécommande.
- En établissant et coupant le contact deux fois de suite.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

En ligne

Vous trouverez des renseignements et des ressources supplémentaires en ligne à l'adresse www.fordowner.com.

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

En ligne

www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

Assistance à la clientèle

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Les lois sur les garanties de certains États et provinces vous obligent à aviser directement Ford par écrit avant d'entreprendre un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette

procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

Assistance à la clientèle

- le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Assistance à la clientèle

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673
Lincoln : 80004441067
À partir des Émirats Arabes Unis :
80004441066
À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673
À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : **expcac@ford.com..**

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue,
Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/menu.htm
Télé- phone	1-800-333-0510

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



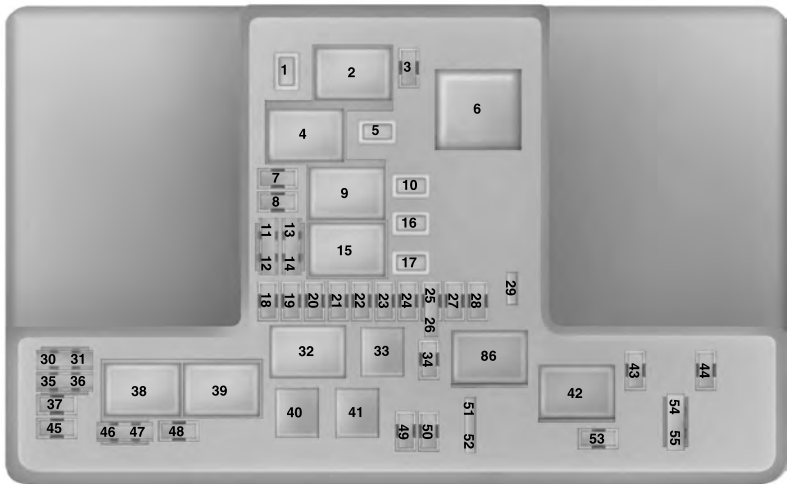
Débranchez toujours la batterie avant d'effectuer une intervention sur les fusibles à haute intensité.



Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, certaines fonctions doivent être réinitialisées. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 287).



E190797

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	30 A ³	Toit panoramique à ouverture complète 1.
2	-	Relais de démarreur.
3	15 A ¹	Détecteur de pluie.
4	—	Relais de ventilateur d'habitacle.
5	20 A ³	Prise de courant 3 - arrière de la console.
6	—	Non utilisé.
7	20 A ¹	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 1.
8	20 A ¹	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 2.
9	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
10	20 A ³	Prise de courant 1 - avant côté conducteur.
11	15 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 4.
12	15 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 3.
13	10 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 5.
14	10 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 6.
15	—	Relais de contact/démarrage.
16	20 A ³	Prise de courant 2 - console.
17	—	Non utilisé.
18	—	Non utilisé.
19	10 A ¹	Contact-démarrage - direction assistée électronique.
20	10 A ¹	Contact/démarrage - Éclairage.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
21	15 A ¹	Contact/démarrage - commande de la boîte de vitesses. Démarrage/arrêt - pompe d'huile de boîte de vitesses.
22	10 A ¹	Électrovanne d'embrayage de climatiseur.
23	15 A ¹	Contact-démarrage. Système d'information sur les angles morts. Caméra de recul. Régulateur de vitesse adaptatif. Affichage tête haute. Module de stabilité de la tension.
24	—	Non utilisé.
25	10 A ²	Contact/démarrage - freins antiblocage.
26	10 A ²	Contact/démarrage - module de commande du groupe motopropulseur.
27	—	Non utilisé.
28	—	Non utilisé.
29	5 A ¹	Débitmètre d'air massique.
30	—	Non utilisé.
31	—	Non utilisé.
32	—	Relais du motoventilateur électronique 1.
33	—	Relais d'embrayage du climatiseur.
34	—	Non utilisé.
35	—	Non utilisé.
36	—	Non utilisé.
37	—	Non utilisé.
38	—	Relais du motoventilateur électronique 2
39	—	Relais 2 et 3 de la bobine de motoventilateur électronique.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
40	—	Relais d'avertisseur sonore.
41	—	Non utilisé.
42	—	Relais de bobine de pompe d'alimentation.
43	—	Non utilisé.
44	—	Non utilisé.
45	—	Non utilisé.
46	—	Non utilisé.
47	—	Non utilisé.
48	—	Non utilisé.
49	10 A ¹	Alimentation de mémoire d'anomalies.
50	20 A ¹	Avertisseur sonore.
51	—	Non utilisé.
52	—	Non utilisé.
53	10 A ¹	Sièges à réglage électrique.
54	10 A ²	Contacteur des feux stop.
55	10 A ²	Capteur ALT.

¹Micro-fusible.

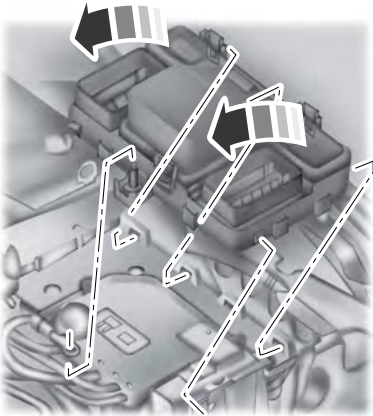
²Micro-fusible double.

³Fusible de type M.

Boîtier de distribution électrique - partie inférieure

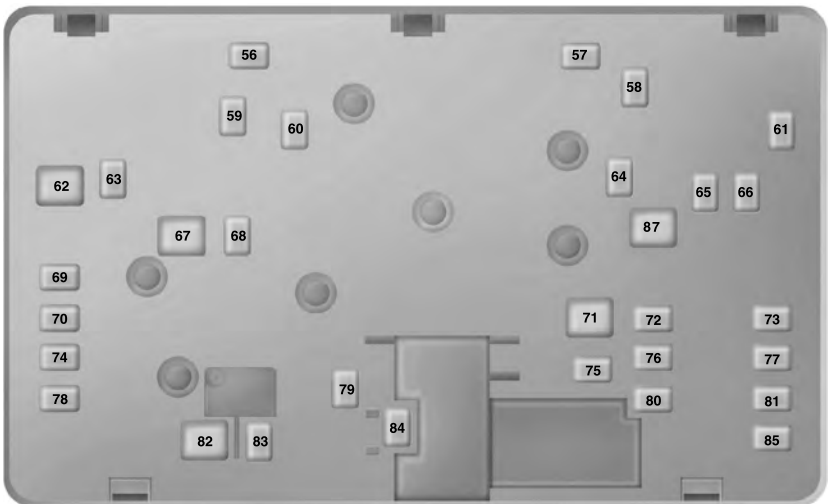
Des fusibles se trouvent sur la partie inférieure de la boîte à fusibles. Pour accéder à la partie inférieure de la boîte à fusibles :

Fusibles



E145983

1. Dégagez les deux loquets de chaque côté de la boîte à fusibles.
2. Soulevez le côté intérieur de la boîte à fusibles du socle.
3. Déplacez la boîte à fusibles vers le centre du compartiment moteur.
4. Faites pivoter le côté extérieur de la boîte à fusibles pour accéder à la partie inférieure.



E190798

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
56	—	Non utilisé.
57	20 A ¹	Système de vaporisation diesel ou E100.
58	30 A ¹	Alimentation de pompe à carburant.
59	30 A ²	Ventilateur électronique 3.
60	30 A ²	Ventilateur électronique 1.
61	—	Non utilisé.
62	50 A ²	Module de commande de carrosserie 1.
63	25 A ¹	Ventilateur électronique 2.
64	—	Non utilisé.
65	20 A ¹	Siège chauffant avant.
66	—	Non utilisé.
67	50 A ²	Module de commande de carrosserie 2.
68	40 A ¹	Lunette arrière chauffante.
69	30 A ¹	Soupapes de freins antiblocage.
70	30 A ¹	Siège passager.
71	—	Non utilisé.
72	20 A ¹	Pompe à huile de boîte de vitesses.
73	20 A ¹	Sièges arrière chauffants.
74	30 A ¹	Module de siège conducteur.
75	25 A ¹	Moteur des essuie-glaces 1.
76	30 A ¹	Module de hayon à commande électrique.
77	30 A ¹	Module de siège à régulation de température.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
78	40 A ¹	Module de remorquage.
79	40 A ²	Ventilateur d'habitacle.
80	25 A ¹	Moteur des essuie-glaces 2.
81	40 A ¹	Convertisseur continu-alternatif.
82	–	Non utilisé.
83	20 A ¹	Lever-sélecteur TRCM.
84	30 A ¹	Solénoïde de démarreur.
85	30 A ¹	Toit panoramique à ouverture complète 2.
86	–	Non utilisé.
87	60 A ²	Pompe de freins antiblocage.

¹Fusible de type M.

²Fusible de type J.

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve sous la planche de bord, à gauche de la colonne de direction.

Note : Pour faciliter l'accès au porte-fusibles, retirez l'élément de garniture de finition.

Fusibles



E145984

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	10 A ¹	Éclairage (ambiant, boîte à gants, courtoisie, plafonnier, coffre).
2	7,5 A ¹	Sièges, soutien lombaire et rétroviseurs électriques à réglages mémorisés
3	20 A ¹	Déverrouillage de la porte du conducteur.
4	5 A ¹	Non utilisé (rechange).
5	20 A ¹	Amplificateur de haut-parleur d'extrêmes-graves.
6	10 A ²	Bobine de relais de siège chauffant.
7	10 A ²	Non utilisé (rechange).
8	10 A ²	Non utilisé (rechange).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
9	10 A ²	Non utilisé (rechange).
10	5 A ²	Clavier. Module de commande de coffre électrique. Module passeport de téléphone cellulaire
11	5 A ²	Non utilisé (rechange).
12	7,5 A ²	Chauffage et climatisation. Lever de vitesses
13	7,5 A ²	Verrou de colonne de volant de direction. Tableau de bord. Logique du module de liaison de données.
14	10 A ²	Module de commande électronique de la batterie.
15	10 A ²	Module de liaison de données/passerelle.
16	15 A ¹	Verrou sécurité enfants. Ouverture de coffre ou de hayon.
17	5 A ²	Surveillance de la position et blocage.
18	5 A ²	Allumage. Commutateur de démarrage-arrêt par bouton-poussoir.
19	7,5 A ²	Témoin de désactivation du sac gonflable passager. Position du levier sélecteur.
20	7,5 A ²	Phare adaptatif.
21	5 A ²	Capteur d'humidité et de température dans le véhicule.
22	5 A ²	Capteur de classification de l'occupant.
23	10 A ¹	Alimentation prolongée des accessoires (logique du convertisseur continu-alternatif, logique du toit ouvrant transparent).
24	20 A ¹	Verrouillage ou déverrouillage centralisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
25	30 A ¹	Porte conducteur (glace, rétroviseur).
26	30 A ¹	Porte passager avant (glace, rétroviseur).
27	30 A ¹	Toit ouvrant transparent.
28	20 A ¹	Amplificateur.
29	30 A ¹	Porte arrière côté conducteur (glace).
30	30 A ¹	Porte arrière côté passager (glace).
31	15 A ¹	Non utilisé (rechange).
32	10 A ¹	Système de positionnement GPS. Affichage. Commande vocale. Régulateur de vitesse adaptatif. Récepteur de radiofréquence.
33	20 A ¹	Radio. Contrôle actif du bruit. Chargeur de disques compacts.
34	30 A ¹	Contact/démarrage bus (fusibles 19, 20, 21, 22, 35, 36, 37, disjoncteur).
35	5 A ¹	Module de commande des dispositifs de retenue.
36	15 A ¹	Rétroviseur à électrochrome. Suspension à amortissement continu. Sièges arrière chauffants.
37	15 A ¹	Traction intégrale. volant de direction chauffant;
38	30A	Non utilisé (rechange).

¹Micro-fusible.

²Micro-fusible double.

Fusibles

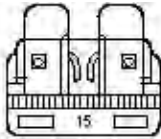
REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un autre de l'intensité spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant une intensité supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.



E142430

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Une rupture dans le câble du fusible indique un fusible grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Pour faciliter l'entretien de votre véhicule, nous vous remettons un Calendrier d'entretien périodique qui permet d'aisément assurer le suivi des entretiens périodiques. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 531).

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.

- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E142457

1. Dans l'habitacle, tirez la poignée d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.
2. Soulevez légèrement le capot.
3. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté droit.



E193263

4. Ouvrez le capot. Soutenez le capot à l'aide de la béquille.

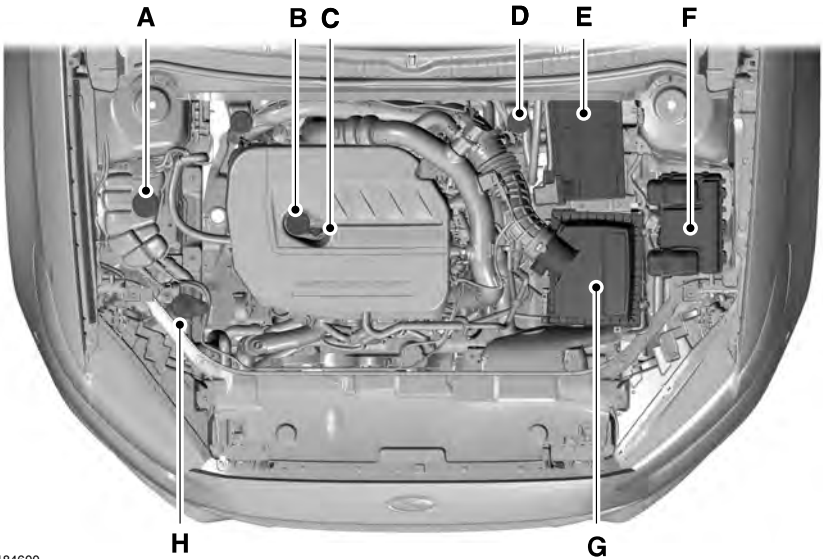
Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de capot du taquet et fixez-la correctement dans son attache.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 8–12 in (20–30 cm).

Note : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 1,5L ECOBOOST™

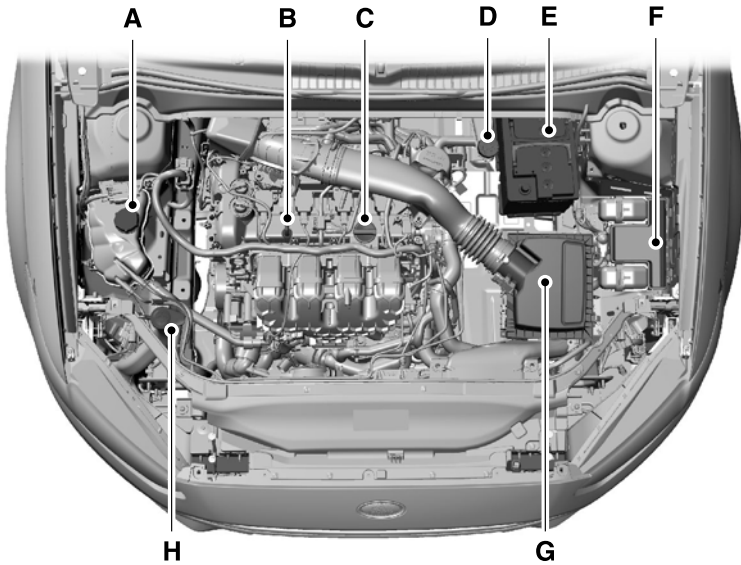


E184600

- A Réservoir de liquide de refroidissement
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur
- C Jauge d'huile moteur
- D Bouchon du réservoir de liquide de frein
- E Batterie
- F Boîtier de distribution électrique
- G Filtre à air du moteur
- H Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2 L ECOBOOST™

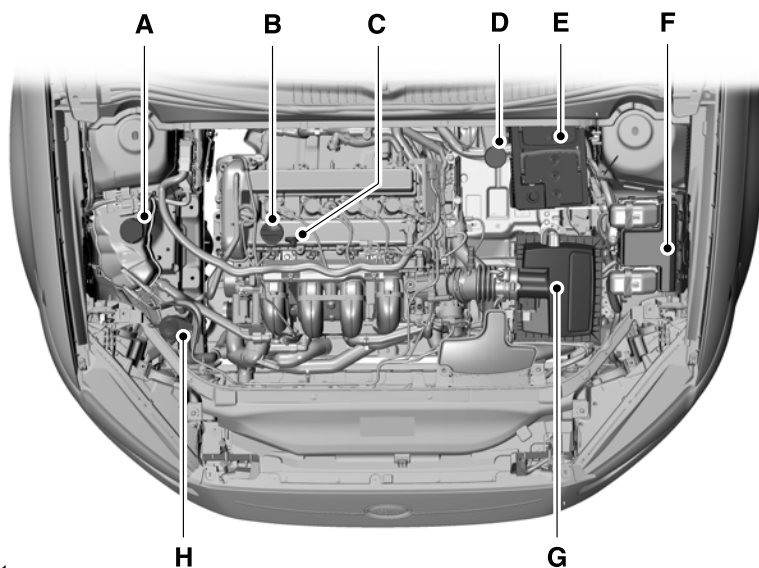


E159754

- A Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
- B Jauge d'huile moteur
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur
- D Bouchon du réservoir de liquide de frein
- E Batterie
- F Boîtier de distribution électrique
- G Filtre à air du moteur
- H Bouchon du réservoir de liquide lave-glacé

Entretien

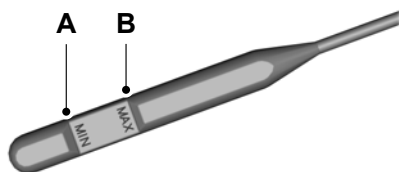
APERÇU SOUS LE CAPOT - 2,5 L



E169801

- A. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- C. Jauge d'huile moteur
- D. Bouchon du réservoir de liquide de frein
- E. Batterie
- F. Boîtier de distribution électrique
- G. Couverture du boîtier de filtre à air
- H. Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 1,5L ECOBOOST™

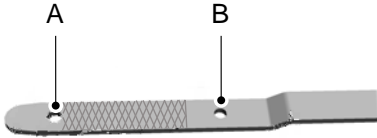


E199415

- A Minimum.
- B Maximum.

Entretien

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2 L ECOBOOST™/2,5 L



E169062

- A Minimum.
- B Maximum.

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Note : Vérifiez le niveau d'huile avant de faire démarrer le moteur.

Note : Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum).

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place et retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère MIN, faire l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Note : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Note : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie des constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).
3. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
4. Essuyez toute huile renversée.
5. Remettez le bouchon de remplissage en place. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

Entretien

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %.
	Durée de vie huile restante {00} %

Message	Mesure à prendre et description
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 531).

Note : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Note : S'il est au repère MIN ou moins, ou vide, faites l'appoint immédiatement. Consultez la section **Ajout de liquide de refroidissement** du présent chapitre.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, comme le liquide de refroidissement Robinair® et le réfractomètre batterie 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Note : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Note : Pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique pas une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de le vidanger, de le remplacer ou de rincer le circuit de refroidissement.

Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à vous permettre d'atteindre un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyez le circuit de refroidissement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

Entretien

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants pour substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.
- Saumure.
- Tout liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'alcool, de l'antigel à base de méthanol ou du liquide de refroidissement.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement :

1. Dévissez le capuchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).
3. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Ford Motor Company ne recommande pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé.
- Une concentration de liquide de refroidissement de 60 % assure une meilleure protection contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il pourra être nécessaire de demander à un concessionnaire autorisé de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration de liquide de refroidissement de 40 % assure une meilleure protection contre les surchauffes. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre la corrosion et le gel et peut endommager le moteur.

Entretien

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis de liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans la zone rouge (chaude) et :



Un message signalant une température excessive du moteur s'affiche sur l'écran d'information.



Le témoin d'anomalie du moteur apparaît sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur devient limitée.
- Le système de climatisation se désactive.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmente sa température. Le moteur s'arrête complètement, ce qui provoque une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de la direction assistée électronique et de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Entretien

En mode protection totale, votre véhicule dispose d'une puissance moteur limitée. Conduisez le véhicule avec prudence. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide si le niveau est bas.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez vous chez un concessionnaire autorisé.

Note : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.*

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 531). La boîte de vitesses de votre véhicule ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout de liquide n'est nécessaire. Si le niveau de liquide se trouve hors de la plage de fonctionnement normale, la performance du circuit peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent normalement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Ainsi, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

Entretien

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Note : *Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.*

Note : *Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.*

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour la remplacer par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Note : *Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.*

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres de l'ordinateur, comme l'horloge et les stations programmées, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation produite par la batterie basse tension. Les paramètres suivants sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension. Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors fonction.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, effectuez les procédures suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page

Entretien

367). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 91). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Chaîne audio** (page 367).

6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, enfoncez l'accélérateur pour démarrer le moteur.
7. Lorsque le moteur tourne, enfoncez la pédale de frein et placez la boîte de vitesse en position Point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.
9. Roulez sur au moins 16 kilomètres (10 mi) pour que le moteur acquiert de nouveau entièrement la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.

Note : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Note : *Mettez toujours les batteries d'automobile au rebut de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.*

Note : *Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée.*

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



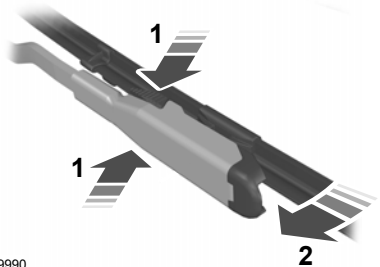
E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Vous pouvez retirer manuellement les bras d'essuie-glace lorsque le contact est coupé. Cela permet de remplacer aisément les balais et de nettoyer la partie sous les balais.



E129990

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.
2. Enfoncez les boutons de verrouillage l'un contre l'autre.

Entretien

3. Tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.
4. Posez le balai dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place. Abaissez le bras et le balai d'essuie-glace sur le pare-brise. Les bras d'essuie-glace reviennent automatiquement à leur position normale lorsque le contact est établi.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

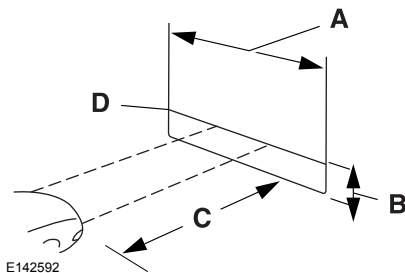
Le nettoyage du balai des essuie-glaces et du pare-brise peut améliorer la performance des essuie-glaces.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Distance du centre du phare au sol

- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de repère horizontale

Procédure de réglage vertical des phares

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un repère horizontal à 2,4 mètres (8 pi) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.

Note : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.

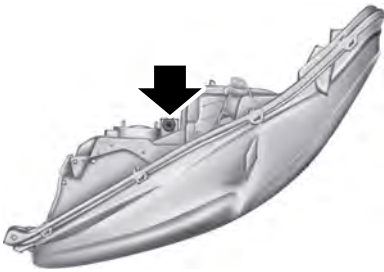
3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran vertical et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.

Entretien

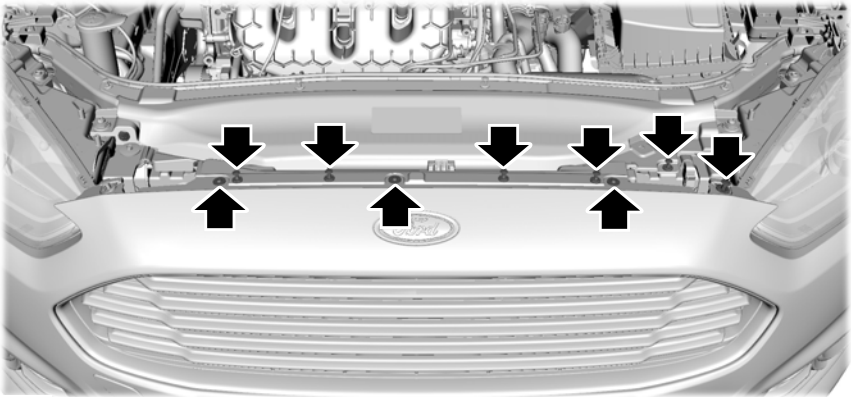


- Repérez le réglage vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement. Le rebord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.
- Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Aucun réglage horizontal n'est nécessaire pour ce véhicule.

DÉPOSE D'UN PHARE

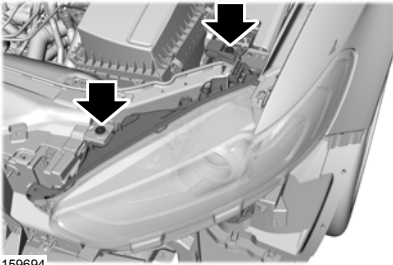


E159693

Note : Pour retirer les agrafes, utilisez un tournevis plat pour tirer la goupille de blocage centrale vers le haut.

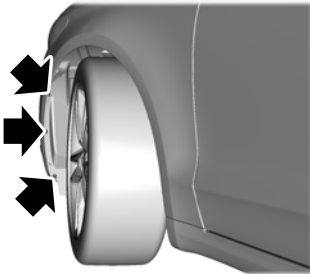
- Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.
- Déposez les six agrafes fixant le bouclier avant sur le cache avant.
- Déposez les trois vis supérieures du revêtement de pare-chocs à l'aide d'un tournevis plat.
- Déposez l'agrafe du côté intérieur du phare sur lequel vous intervenez.

Entretien



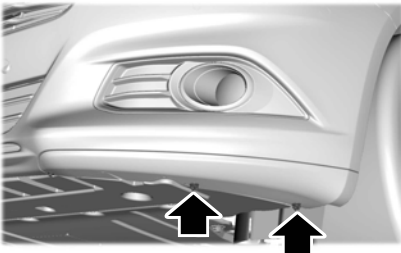
E159694

5. Déposez les deux vis fixant le phare à l'aide d'un tournevis plat.



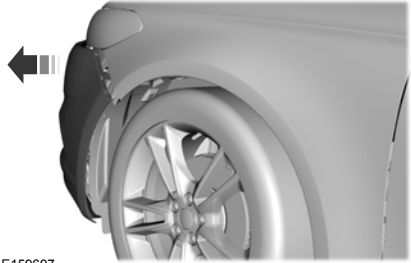
E159695

6. Déposez les trois fixations inférieures du passage de roue en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



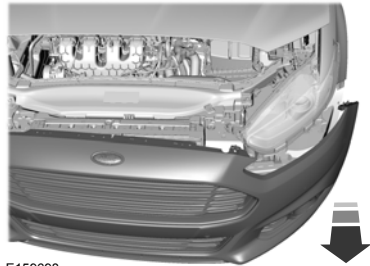
E159696

7. Déposez les deux fixations inférieures les plus à l'extérieur du revêtement de pare-chocs avant, uniquement du côté du phare sur lequel vous intervenez, en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



E159697

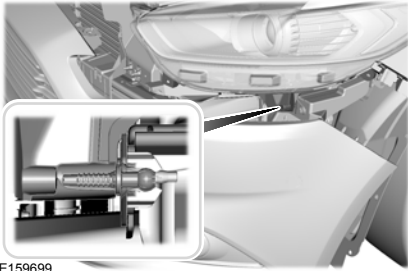
8. Séparez le revêtement de pare-chocs avant de l'aile en tirant avec précaution le revêtement de pare-chocs avant de 3 cm (1,2 po) vers l'extérieur du véhicule.



E159698

9. Depuis l'avant du véhicule, tirez avec précaution le revêtement de pare-chocs avant de 10 cm (4 po) vers l'avant en le saisissant près du phare concerné par l'intervention et dans la partie inférieure avant du passage de roue.

Entretien



E159699

10. Tirez avec précaution le boîtier de phare vers l'extérieur pour le désengager du point inférieur de fixation.
11. Avec précaution, soulevez le phare et déposez-le du véhicule.
12. Débranchez le connecteur du boîtier de phare en poussant la languette de déblocage sur le connecteur.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENTS



Éteignez tous les feux et coupez le contact. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.



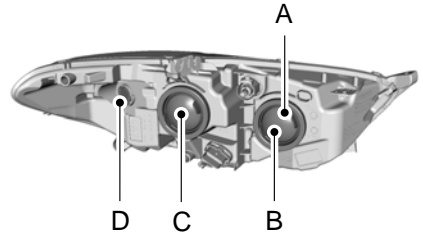
Les ampoules deviennent brûlantes lors de leur utilisation. Laissez-les refroidir avant leur dépose.

N'utilisez que des ampoules aux spécifications appropriées. Voir **Tableau de spécifications des ampoules** (page 295).

Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse, sauf indication contraire.

Phare

Vous devez déposer le boîtier de phare avant de remplacer une ampoule. Voir **Dépose d'un phare** (page 291).



E159753

- A Feu de stationnement avant
- B Feu de route.
- C Feux de croisement
- D Clignotant avant

Feu de stationnement avant

1. Retirez le phare.
2. Retirez le couvercle.
3. Retirez le porte-ampoule en le tirant bien droit.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Clignotant avant

1. Retirez le phare.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

Note : *Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.*

Feu de croisement

1. Retirez le phare.
2. Retirez le couvercle.

Entretien

3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

4. Débranchez le connecteur.

Note : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Note : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.

Feu de route

1. Retirez le phare.
2. Retirez le couvercle.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Débranchez le connecteur.

Note : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Note : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.

Phares avec lampe à décharge

Ces ampoules utilisent une tension élevée. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Feux à DEL

Les feux à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Les feux suivants sont à DEL :

- Feux stop et arrière.
- Feu stop central en hauteur.
- Feux de jour.
- Clignotants arrière.
- Clignotants latéraux.

Feu de recul

1. Déposez soigneusement le panneau de garniture du coffre à bagages.

2. Déposez l'écrou à oreilles.
3. Retirez doucement le bloc de feux arrière du véhicule.



E145779

4. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre avant de le déposer.

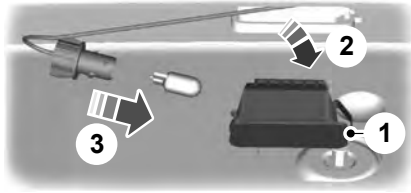


E145780

5. Retirez l'ampoule du porte-ampoule.

Entretien

Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation



E72789

1. Dégagez soigneusement l'agrafe-ressort.

2. Retirez la lampe.
3. Retirez l'ampoule.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont spécifiées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord pour garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, n'annulent pas la garantie du bloc optique et procurent un éclairage de qualité au fil du temps.

Désignation	Nom commercial
*Feu de route (halogène)	H7LL
*Feu de croisement (halogène)	H11LL
*Feu de position latéral - avant	DEL
*Feu de stationnement - avant	W5W
*Clignotant - avant	PWY24W
*Phare antibrouillard - avant	H11
*Ampoule de feu arrière et de feu de freinage - haut de gamme	DEL
*Ampoule de feu arrière et de feu de freinage - bas de gamme	DEL
Phare de recul	921
*Clignotant - arrière - haut de gamme	DEL
*Clignotant - arrière - bas de gamme	DEL
*Feu de position latéral - arrière	DEL
Lampe de la plaque d'immatriculation	W5W
*Éclairage du coffre	W5W ou DEL**

Entretien

Désignation	Nom commercial
* Troisième feu stop	DEL
*Ampoule de répéteur latéral	DEL
*Éclairage intérieur	DEL

*Confiez le remplacement de ces ampoules à votre concessionnaire autorisé.

Confiez le remplacement des ampoules du tableau de bord à votre concessionnaire autorisé.

**Selon l'équipement.

Entretien

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

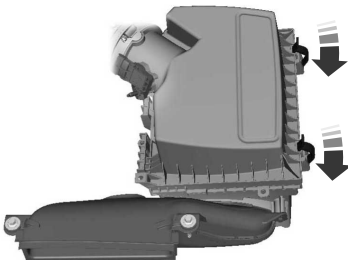
Remplacez l'élément du filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : Il est important au moment de l'entretien du filtre à air qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules peuvent endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 531).

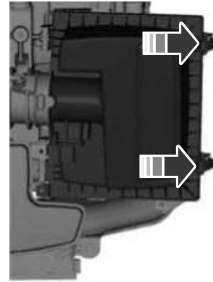
Note : *L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un élément de filtre à air inapproprié est utilisé.*

Moteurs EcoBoost



E144365

Moteur 2.5L



E146047

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément du filtre à air du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez les saletés et les débris sur le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et de produire un joint étanche.
5. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.
6. Installez le couvercle du boîtier de filtre à air.
7. Engagez les agrafes pour fixer le couvercle du boîtier de filtre à air au boîtier de filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

- Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)
- Nettoyant pour métal brillant Motorcraft (ZC-15)
- Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A)
- Linge à épousseter Motorcraft (ZC-24)
- Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-20)
- Shampooing pour moteur Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)
- Nettoyant multi-usage Motorcraft (Canada seulement) (CXC-101)
- Nettoie-vitres de première qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)
- Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft (Canada seulement) [CXC-37-(A, B, D ou F)]
- Concentré de liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant (États-Unis seulement) (ZC-32-B2)
- Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft (ZC-54)
- Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft (ZC-56)
- Détachant Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-14)

- Nettoie-vitres ultra-clair en aérosol Motorcraft (ZC-23)
- Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A)

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les taches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Note : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Entretien du véhicule

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à recurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Note : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

N'utilisez pas de pulvérisateur haute pression ou du commerce sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela risque de les endommager et de décoller les bords du film de la surface du véhicule.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'avent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisiez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces de pare-brise ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les essuie-glaces de pare-brise performants.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Note : *N'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.

Entretien du véhicule

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Note: *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 302).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Entretien du véhicule

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Entretien du véhicule

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyeurs industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyeur pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyeur pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.

- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entrez le véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.

Entretien du véhicule

- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Note : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 25 ft (7,5 m) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Entretien du véhicule

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 15 ft (4,5 m) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

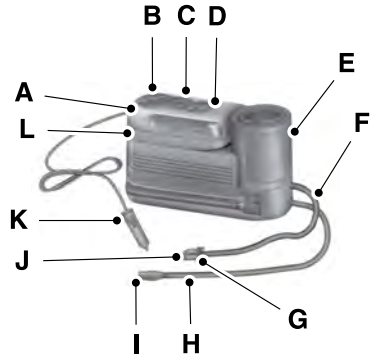
Roues et pneus

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (Selon l'équipement)

Type 1

Note : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants additionnels de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour gonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse fournit une réparation temporaire des pneus vous permettant de conduire votre véhicule jusqu'à 120 mi (200 km) à une vitesse maximale de 50 mph (80 km/h) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E144618

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Bouton de réglage
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre
- E Contenant de produit d'obturation
- F Tuyau transparent de remplissage de produit d'obturation
- G Tuyau de produit d'obturation – adaptateur pour la valve du pneu
- H Outil à capuchon jaune
- I Tuyau du compresseur à air
- J Tuyau d'air – adaptateur pour la valve du pneu

Roues et pneus

- K Fiche d'alimentation des accessoires
- L Boîtier

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Note : *Ne vous servez pas de la trousse si un pneu a été gravement endommagé en conduisant le véhicule avec un pneu insuffisamment gonflé. La trousse est conçue pour réparer des perforations sur la bande de roulement du pneu seulement.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons supérieures à 0,24 in (6 mm) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Note : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 50 mph (80 km/h).*

Note : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 120 mi (200 km). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Surveillez régulièrement la pression de gonflage du pneu affecté. Si le pneu perd de la pression, faites remorquer le véhicule.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser votre trousse de gonflage de secours, assurez-vous de vous être éloigné suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance lorsqu'elle est en fonction.
- Le produit d'obturation contient du latex. Assurez-vous de porter les gants sans latex fournis pour prévenir une réaction allergique.

Roues et pneus

- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
 - Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -22°F (-30°C) et 158°F (70°C).
 - N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le à tous les quatre ans.
 - Ne rangez pas la trousse dans l'habitacle sans la fixer, car vous risqueriez de subir des blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
 - Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur de pression du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.
 - N'utilisez que le tuyau d'air noir lorsque vous gonflez un pneu ou d'autres objets. N'utilisez pas le tuyau transparent qui est exclusivement conçu pour le produit d'obturation.
 - L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.
- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen d'un produit d'obturation et de l'air. Une fois votre pneu regonflé, vous devez conduire le véhicule sur une courte distance 4 mi (6 km) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
 - La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et la corriger au besoin en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et de l'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations inhabituelles dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au service de dépannage.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation. Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Pour prévenir les réactions allergiques, enfiler les gants sans latex qui se trouvent dans la boîte des accessoires sous le boîtier de la trousse.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

Marche à suivre en cas de crevaison

Une crevaison au niveau de la bande de roulement peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse.

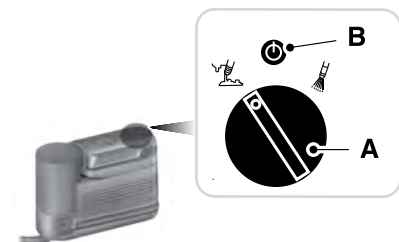
Roues et pneus

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.
3. Retirez le capuchon du tuyau et fixez le connecteur en métal du tuyau au corps de valve en le tournant dans le sens horaire. Assurez-vous que la connexion est fermement établie.
7. Poussez et tournez le cadran (A) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en position du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur l'interrupteur (B).



E144619

4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le contenant et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule uniquement s'il est à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.



E144924



E144621

8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu, le manomètre à air indique une pression supérieure à la pression réelle du pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre fournit une valeur correcte de pression de pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression du pneu.
9. Lorsque la pression recommandée pour le pneu est atteinte, mettez la trousse hors fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt. Débranchez la trousse de la valve de pneu et de la prise de courant. Réinstallez le bouchon de la valve sur le corps de la valve, placez le bouchon du tuyau sur le connecteur en métal et rangez la trousse dans l'emplacement de rangement.

Roues et pneus

10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
11. Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Consultez la section Deuxième étape : vérification de la pression du pneu.

Note : Si vous percevez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en toute sécurité sur l'accotement et faites appel au service de dépannage. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.

Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu

AVERTISSEMENTS



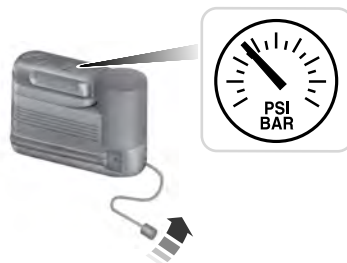
Si vous avez suivi la procédure depuis la première étape : en regonflant le pneu au moyen du produit d'obturation et de l'air, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 20 psi (1,4 bar), arrêtez et faites appel à un service de dépannage. Si la pression du pneu est supérieure à 20 psi (1,4 bar), passez à l'étape suivante.



Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Dégrafez le tuyau noir du côté du compresseur et fixez-le fermement au corps de la valve en le tournant dans le sens horaire.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'air. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur l'interrupteur.
4. Gonflez le pneu à la pression recommandée inscrite sur l'étiquette apposée sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture correcte de la pression du pneu.
5. Mettez le compresseur hors fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt.
6. Lorsque la lecture de la pression du pneu est correcte avec le compresseur hors tension, détachez le flexible, réinstallez le bouchon de valve sur la valve de pneu, débouchez le compresseur, et placez la trousse à son emplacement de rangement.



E144622

Roues et pneus

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devez remplacer le produit d'obturation et le tuyau transparent (flexible). Vous pouvez obtenir et remplacer le produit d'obturation et les pièces de rechange chez un concessionnaire Ford autorisé ou un détaillant de pneus. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères.

Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Note : Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h) et ne parcourez pas plus de 120 mi (200 km). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.

Note : Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 120 mi (200 km) en effectuant la procédure à partir de la deuxième étape : Vérification de la pression des pneus décrite précédemment.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E144623

1. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.



E144624

2. Repérez le bouchon jaune à l'extrémité du tuyau transparent.

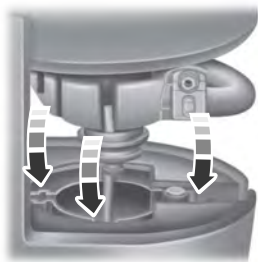


E144625

3. Au moyen de l'outil à capuchon jaune, appuyez sur la languette qui se trouve sur le boîtier du compresseur de la trousse tout en tirant sur le contenant de produit d'obturation.

Roues et pneus

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse



E144626

1. Alignez le contenant de produit d'obturation avec le boîtier de la trousse.



E161567

2. Lorsque le contenant est aligné, logez-le en poussant légèrement vers le bas jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.



E144628

3. Enroulez le tuyau transparent autour du boîtier du compresseur.

Note : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Use By / Utiliser avant:

E144629

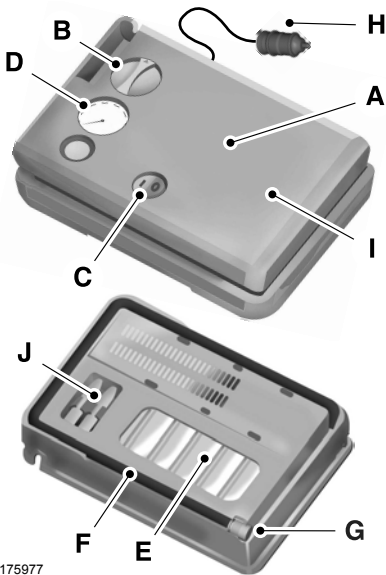
Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé après quatre ans de non-utilisation.

Type 2

Note : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse fournit une réparation temporaire des pneus vous permettant de conduire votre véhicule jusqu'à 120 (200 km) à une vitesse maximale de 50 mph (80 km/h) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.

Roues et pneus



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible bivalent : air et réparation
- G Connecteur de valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Note : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Note : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 50 mph (80 km/h).*

Note : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 120 mi (200 km). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

Roues et pneus

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -22°F (-30°C) et 158°F (70°C).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure du compresseur. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.
- Ne rangez pas la trousse dans l'habitacle sans la fixer, car vous risqueriez de subir des blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
- Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur de pression du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique lors de l'utilisation de la radio, du lecteur de CD ou DVD.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Marche à suivre en cas de crevaison

Une perforation sur la bande de roulement du pneu peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu gonflé, vous devez conduire le véhicule sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Roues et pneus

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et d'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au service de dépannage.



Ne faites pas marcher le moteur pendant le fonctionnement de la trousse à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

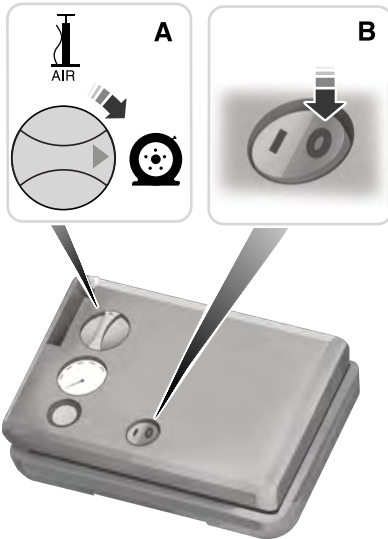
1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.



E175979

4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

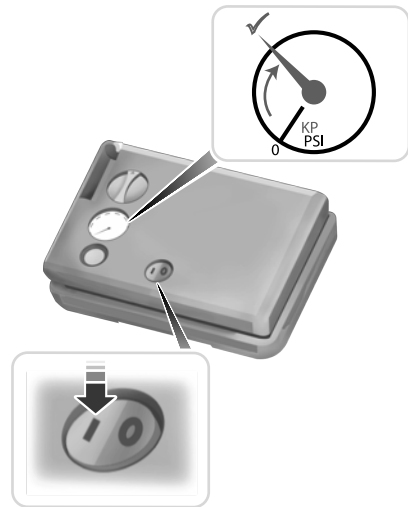
Roues et pneus



E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. La lecture initiale du manomètre à air peut indiquer une valeur supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. La lecture du manomètre indique la

pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une lecture précise de la pression.



E175982

9. Lorsque la pression de pneu recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Réinstallez le bouchon de valve sur la valve de pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).

Roues et pneus

- Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Consultez la section Deuxième étape : vérification de la pression du pneu.

Note : *Si vous percevez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en toute sécurité sur l'accotement et faites appel au service de dépannage. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.*

Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu

AVERTISSEMENTS



Si vous avez suivi la procédure depuis la première étape : en regonflant le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 20 psi (1,4 bar), passez à l'étape suivante.



Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

- Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
- Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur la tige de soupape en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
- Au besoin, mettez le compresseur sous tension et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une lecture précise de la pression.
- Détachez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

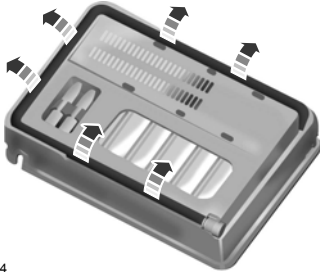
Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Note : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h) et ne parcourez pas plus de 120 mi (200 km). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.*

Roues et pneus

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 120 mi (200 km) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la deuxième étape : Vérification de la procédure de pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déballiez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.



E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

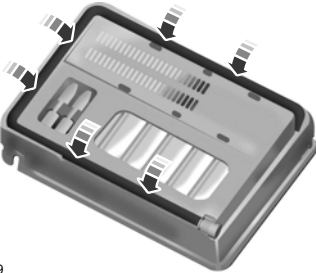
1. Avec le produit maintenu perpendiculaire au boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le produit de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.

Roues et pneus



E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour de la chaîne sur la partie inférieure du boîtier.



E175990

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Note: Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Renseignements importants concernant les pneus à taille basse P235/40R19 et les roues

Si votre véhicule est équipé de pneus 235/40R19, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et roues confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. De plus, en raison de leur conception, ces pneus sont plus vulnérables aux imperfections de la route que des pneus conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non pavées, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir.

Roues et pneus

Note : *Votre Garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas de tels dommages. Gardez toujours vos pneus correctement gonflés et prenez des précautions supplémentaires lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, afin d'éviter les chocs qui risquent d'endommager les pneus et les roues.*

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus :

Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Roues et pneus

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.' Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

* **Étiquette de pneu** : étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

* **Numéro d'identification de pneu** : numéro figurant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

* **Pression de gonflage** : mesure de la quantité d'air dans un pneu.

Roues et pneus

***Charge standard** : pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour des pneus de classe P-métrique 35 lb/po² (2,4 bar) ou 36 lb/po² (2,5 bar) selon la taille de pneu et pour les pneus de classe métrique 36 lb/po² (2,5 bar). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.'

***Charge additionnelle** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à une pression de 42 lb/po² (2,9 bar). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.'

***KPa** : kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po²** : livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression du pneu à froid** : pression du pneu d'un véhicule stationné à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus, ou avant qu'il n'ait parcouru 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée** : la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de

porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur.

***Pied milieu** : élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

* **Talon** : partie du pneu se trouvant à côté de la jante.

* **Flanc du pneu** : partie du pneu qui se trouve entre le talon et la bande de roulement.

* **Bande de roulement du pneu** : partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

* **Jante** : support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

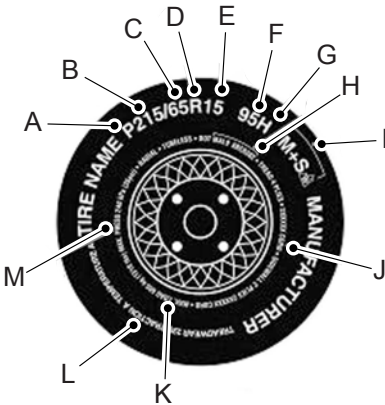
Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

Roues et pneus

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Nota** : Si le

marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Roues et pneus

G. **H**: indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Note: Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	mph (km/h)
M	81 mph (130 km/h)
N	87 mph (140 km/h)
Q	99 mph (159 km/h)
R	106 mph (171 km/h)
S	112 mph (180 km/h)
T	118 mph (190 km/h)
U	124 mph (200 km/h)
H	130 mph (210 km/h)
V	149 mph (240 km/h)

Code de vitesse	mph (km/h)
W	168 mph (270 km/h)
Y	186 mph (299 km/h)

Note: Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports : ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue et neige, ou

Roues et pneus

AT : Tout terrain, ou

AS : Toute saison.

J. Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :

indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Capacité de charge : indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Indice d'usure :** l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression maximale : indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant

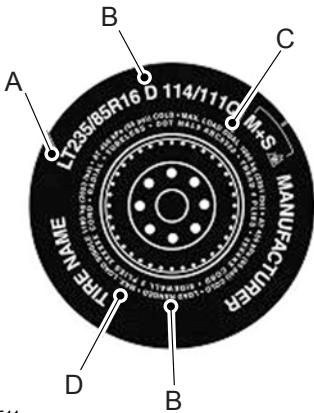
Roues et pneus

de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT.

Note : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de gonflage : indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) : indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

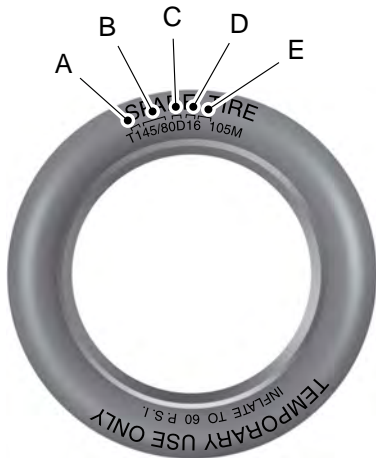
D. Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) : indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Roues et pneus

Note : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

A. T : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 80 : indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Roues et pneus

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant

Roues et pneus

de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1 mille (1,6 kilomètre), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

Roues et pneus

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Note : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez sa pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

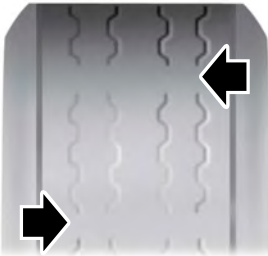
Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité,

Roues et pneus

ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 pouce (2 millimètres).


Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Domages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT

 Les pneus se dégradent au fil du temps en fonction des diverses conditions rencontrées au cours de leur durée utile, comme la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du


pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus

Roues et pneus

AVERTISSEMENTS

tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent pas être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Demeurez à au moins 12 pieds (3,66 mètres) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Roues et pneus

AVERTISSEMENTS

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 12 pieds (3,66 mètres) de la roue.

Important : assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- *Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.

Roues et pneus

*Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Note: *Si les pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées, puis de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.*

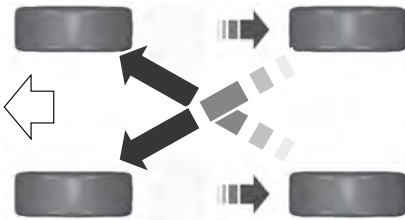
Roues et pneus

Note : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Note : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

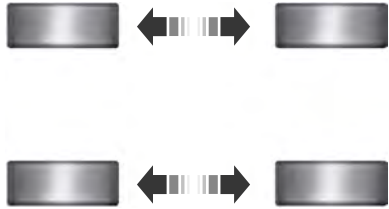
La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à traction avant et à transmission intégrale (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Tous les véhicules avec pneus directionnels (pneus avant du côté gauche du schéma)



E147237

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

Pneus d'été

Votre véhicule peut être équipé de pneus d'été pour offrir un rendement supérieur sur une chaussée mouillée ou sèche. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, Ford ne recommande pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace lorsque la température est d'environ 5 °C (40 °F) ou moins (selon l'usure des pneus et des conditions ambiantes). Comme n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des

Roues et pneus

pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus à neige.

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été offrent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous ne recommandons pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 45°F (7°C) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous recommandons l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7 °C (20 °F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent de la flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7 °C (20 °F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7 °C (20 °F), rangez-les dans un espace chauffé à au moins 5 °C (40 °F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus installés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez

pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La dimension, l'indice de charge et la cote de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez vous servir de câbles, il est recommandé d'utiliser des roues en acier (de même dimension et de même caractéristiques) car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des dispositifs antidérapants :

Roues et pneus

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Procurez-vous des chaînes ou des câbles auprès d'un fabricant qui indique clairement les restrictions de dimension entre la carrosserie et les pneus.
- Utilisez des câbles ou des chaînes ne dépassant pas 15 mm SEULEMENT sur l'essieu avant avec des pneus 215/60R16. N'utilisez pas de chaînes ou de câbles sur des pneus de toute autre dimension.
- Installez les chaînes et les câbles antidérapants en paire sur l'essieu avant.
- Lorsque les pneus sont munis de câbles antidérapants, ne roulez pas à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant, selon la plus basse des deux valeurs.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de câbles sur des chaussées sèches.

Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez des questions au sujet des chaînes ou des câbles antidérapants.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.



La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu

Roues et pneus

sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir

remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Note : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Roues et pneus

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Roues et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Roues et pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température extérieure est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaision peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaision, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Le capteur de pression du pneu cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 338).

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaision se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer les pneus crevés par un concessionnaire ou un technicien qualifié pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 338). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Chaque fois que vous faites réparer ou remplacer un pneu, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Roues et pneus

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours de type T : ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette : la roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (ensemble jante et pneu prévu pour un usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tracter de remorque;
- utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de dimension différente;
- utiliser plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer la roue de secours de dimension différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite d'un véhicule à transmission intégrale (s'il y a lieu);

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 70 mi/h (113 km/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

Roues et pneus

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite d'un véhicule à transmission intégrale.


Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention particulière aux points suivants :


- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.


Méthode de changement d'une ROUE (Selon l'équipement)


AVERTISSEMENTS


 Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

 Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.

AVERTISSEMENTS

 Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric pourrait vous blesser gravement ainsi que d'autres.

 Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.

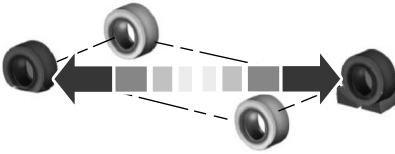
 Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni en équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est adéquate pour le poids du véhicule, y compris toute charge supplémentaire ou modification.

Note : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

Type 1

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, mettez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.

Roues et pneus



E175447

3. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.
4. Retirez le panneau moqueté de la roue de secours.
5. Retirez le boulon qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
6. Retirez la roue de secours de son compartiment.



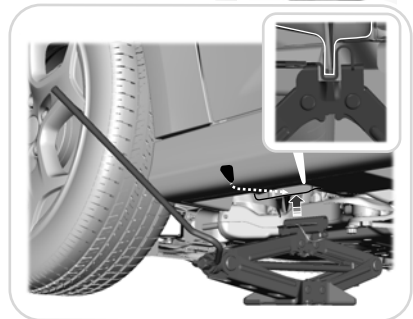
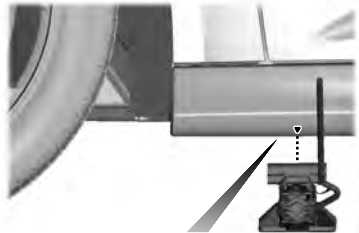
E142550

7. Retirez le démonte-roue et le cric du support en mousse.
8. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.



E145908

9. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur la moulure. Le triangle peut être placé sur le côté ou sur le dessous de la moulure. Sur les véhicules sans moulure, les points de levage sont identifiés par deux flèches sur la bride métallique, orientées sur le point de levage placé entre elles. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement jaune placée sur le cric.



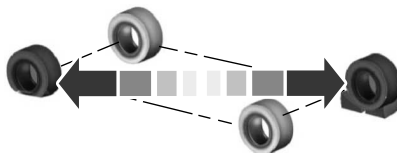
E174775

Roues et pneus

- Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
- Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
- Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol. Si vous utilisez la roue temporaire, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.
- Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Changement d'une roue** (page 342).
- Rangez le pneu crevé, le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route.
- Enlevez les cales des roues.

Type 2

- Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
- Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, mettez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.

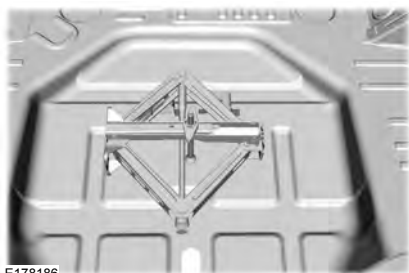


E175447

- Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.
- Retirez le panneau moqueté de la roue de secours.
- Retirez le boulon qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Retirez la roue de secours de son compartiment.

E75442

Roues et pneus



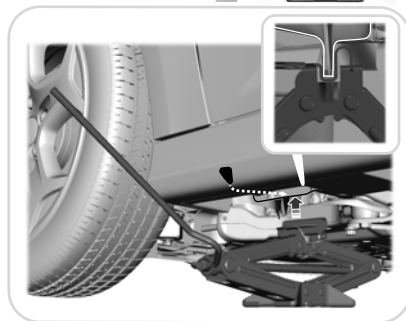
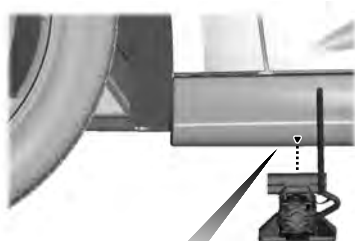
E178186

7. Retirez la clé pour écrous de roue et le cric du logement de la roue de secours.
8. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.



E145908

9. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur la moulure. Le triangle peut être placé sur le côté ou sur le dessous de la moulure. Sur les véhicules sans moulure, les points de levage sont identifiés par deux flèches sur la bride métallique, orientées sur le point de levage placé entre elles. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement jaune placée sur le cric.



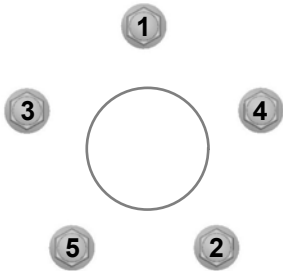
E174775

10. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
11. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
12. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la

Roues et pneus

roue au sol. Si vous utilisez la roue temporaire, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.

13. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



E75442

14. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Changement d'une roue** (page 342).
15. Rangez le pneu crevé, le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route.
16. Enlevez les cales des roues.

Rangement du pneu crevé (Type 1)

Vous pouvez ranger la roue de taille normale dans le compartiment à roue de secours.

1. Soulevez le panneau moqueté de la roue de secours à angle pour accéder au compartiment de roue de secours.

2. Placez la roue dans le logement de roue de secours avec le corps de valve orienté vers le bas. Utilisez le boulon de mini-roue de secours pour fixer la roue à travers l'un des trous de boulon.
3. Remplacez le cric, les outils et le bloc de mousse dans le compartiment de roue de secours.
4. Remettez le panneau moqueté de la roue de secours en place.



E146026

Rangement du pneu crevé (Type 2)

Vous pouvez ranger la roue de taille normale dans le compartiment à roue de secours.

1. Soulevez le panneau moqueté de la roue de secours à angle pour accéder au compartiment de roue de secours.
2. Placez la roue dans le logement de roue de secours avec le corps de valve orienté vers le bas. Utilisez le boulon de mini-roue de secours pour fixer la roue à travers l'un des trous de boulon.
3. Remplacez le cric et les outils dans le logement de la roue de secours.
4. Remettez le panneau moqueté de la roue de secours en place.

Roues et pneus



E178187

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Avant de monter une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les débris présents sur les surfaces de montage de la roue ou du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Grosueur des écrous	lb-pi (N.m)*
M12 x 1,5	100 (135)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez uniquement des fixations de rechange recommandées par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrer les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 mi).

Roues et pneus



E145950

A Trou pilote de roue

Inspectez l'alésage du moyeu et la surface de montage avant l'installation. Retirez tout débris et toute trace visible de corrosion.

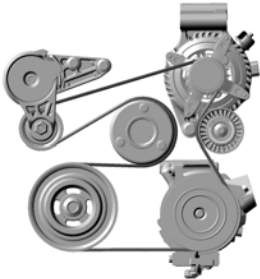
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	Moteur 1,5 L EcoBoost	Moteur 2 L EcoBoost	Moteur 2,5 L
Cylindrée (po ³)	92	122	152
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87
Rapport volumétrique	10,0:1	9,3:1	9,7:1
Écartement des électrodes	0,025-0,029 in. (0,65-0,75 mm)	0,027-0,031 in. (0,70-0,80 mm)	0,049-0,053 in. (1,25-1,35 mm)

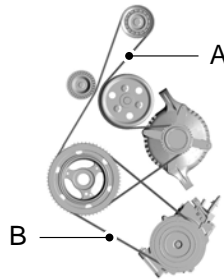
Montage de la courroie d'entraînement (Selon l'équipement)

Moteur 1,5 L



E167586

Moteurs 2 L et 2,5 L



E161383

- La courroie d'entraînement longue se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur
- La courroie d'entraînement courte se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Moteur 1,5 L EcoBoost	Moteur EcoBoost 2 L	Moteur 2,5 L
Élément de filtre à air	FA-1912		
Filtre à huile	FL-910S		
Pile	BXT-90T5-500	BXT-90T5-590 ³	BXT-90T5-500

Capacités et spécifications

Composant	Moteur 1,5 L EcoBoost	Moteur EcoBoost 2 L	Moteur 2,5 L
	BXT-90T5-590 ³		
	BAGM-48H6-760 ⁴		BXT-90T5-590 ³
Bougies d'allumage	SP-539	SP-537	SP-530
Filtre d'habitacle	FP-71		
Balais d'essuie-glace de pare-brise	WW-2601 (côté conducteur) WW-2700 (côté passager)		

³Cette pièce est conçue pour les véhicules avec accès intelligent.

⁴Cette pièce est conçue pour les véhicules avec Démarrage-arrêt automatique.


Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 531).

Capacités et spécifications


ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH XXXX KG (XXXX LB)	WITH TIRES XXXXXXXXXX	WITH TIRES XXXXXXXXXX
REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH TIRES XXXXXXXXXX	RIMS XXXXXXXX	RIMS XXXXXXXX
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD		
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX	XXXXX	
TYPE: XXXX			
			
EXT PNT: XX	XXXXXX	IRC: XX	DSO: XXXX
WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR	XXX X XX	X	XXXX XXXX
XXXXXXXXXXXX	XXXX-XXXXXX-XX		

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH TRES XXXXXXXXXX	WITH TRES XXXXXXXXXX	WITH TRES XXXXXXXXXX
REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH TRES XXXXXXXXXX	RIMS XXXXXXXX	RIMS XXXXXXXX
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD		
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX	XXXXX	
TYPE: XXXX			
			
EXT PNT: XX	XXXXXX	IRC: XX	DSO: XXXX
WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR	XXX X XX	X	XXXX XXXX
XXXXXXXXXXXX	XXXX-XXXXXX-XX		

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports.	W

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1,5L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Huile moteur	4,3 qt (4,1 L)
Liquide de refroidissement moteur	11,1 qt (10,5 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour boîte de vitesses automatique ¹	9,0 qt (8,5 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (traction avant)	16,5 gal (62,5 L)
Frigorigène de climatisation	20 oz (0,56 kg)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	5,2 fl oz (153,8 ml)

¹Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-auto de première qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation :	WSH-M1C231-B

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile PAG Motorcraft pour compresseur de frigorigène YN-12-D	
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-MIC93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Note : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Note : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 qt (5,4 L)
Liquide de refroidissement moteur	8,9 qt (8,4 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale)	1,15 L (2,4 chopines)
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale)	11,8 fl oz (0,35 L)
Huile pour boîte de vitesses automatique ¹	9,0 qt (8,5 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (traction avant)	16,5 gal (62,5 L)
Réservoir de carburant (traction intégrale)	17,5 gal (66,2 L)

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Frigorigène de climatisation	20 oz (0,56 kg)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	5,2 fl oz (153,8 ml)

¹Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein :	WSS-M6C65-A2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale) : Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) : Huile synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft XY-75W140-QL	WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-auto de première qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG Motorcraft pour compresseur de frigorigène	WSH-M1C231-B

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
YN-12-D	
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-MIC93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Note : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Note : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2,5 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 qt (5,4 L)
Liquide de refroidissement moteur	7,2 qt (6,8 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour boîte de vitesses automatique ¹	9,0 qt (8,5 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	16,5 gal (62,5 L)
Frigorigène de climatisation	24 oz (0,68 kg)
Frigorigène de climatisation (moteurs E100)	20 oz (0,56 kg)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	5,2 fl oz (153,8 ml)

¹Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale) : Huile pour pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) :	WSL-M2C192-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft XY-75W140-QL	
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-auto de première qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG Motorcraft pour compresseur de frigorigène YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-M1C93-B

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.*

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Note : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes audio qui reconnaissent les différentes pistes et structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 : le mode piste MP3 (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne stéréo.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec une extension autre que .mp3), seuls les

fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

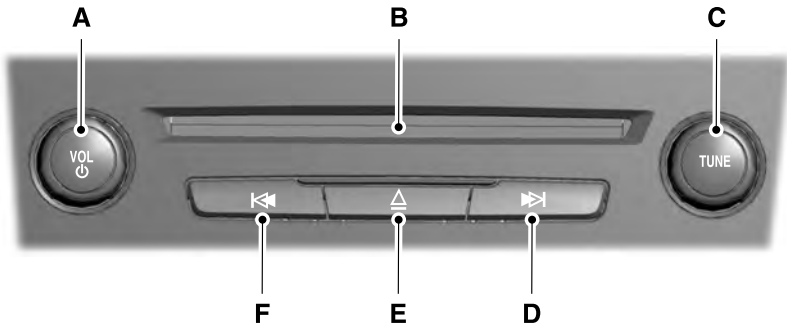
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous conseillons vivement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants quand vous faites usage d'un appareil qui peut distraire l'attention que vous portez à ce qui se passe sur la route. Votre responsabilité première consiste à conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Chaîne audio



E185815

- A **VOL et marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour allumer et éteindre la chaîne audio. Tournez-la pour régler le volume.
- B **Fente d'insertion de disque compact** : insérez un disque compact.
- C **TUNE (syntonisation)** : Tournez cette molette pour rechercher la fréquence par incréments.
- D **Seek (recherche automatique)** : En mode radio, choisissez une fréquence et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station suivante de la bande de fréquences. Appuyez longuement sur cette touche pour passer rapidement à la prochaine station de radio dotée d'un signal fort. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Maintenez la touche enfoncée pour avancer rapidement dans la piste en cours de lecture.
- E **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- F **Seek (recherche automatique)** : En mode radio, choisissez une fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquences. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la station de radio précédente dotée d'un signal fort. En mode CD, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste précédente. Appuyez longuement sur cette touche pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.

Chaîne audio

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/ RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

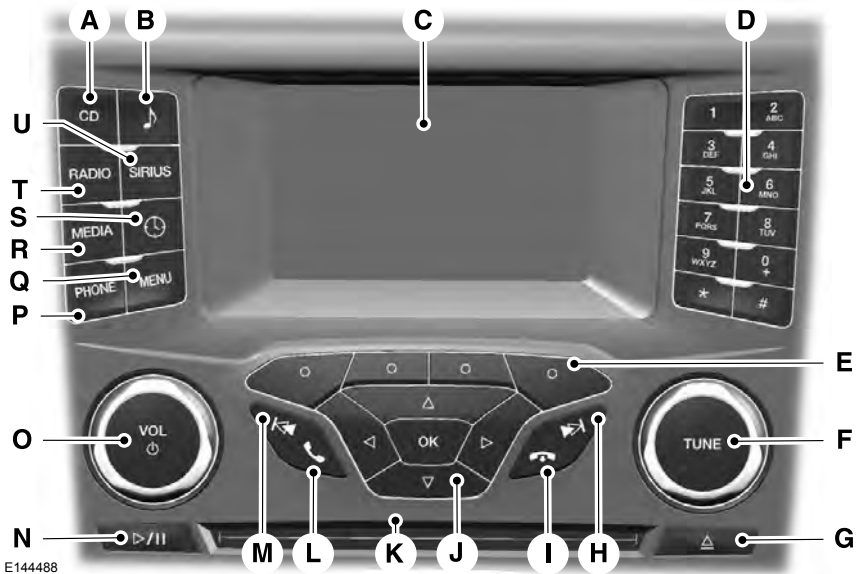


Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

Note: Selon les options de votre véhicule, votre système pourrait différer de celui qui est illustré ici.

Note: Certaines fonctions telles que la radio satellite Sirius peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Chaîne audio



E144488

- A **CD** : appuyez sur ce bouton pour écouter un CD. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de relecture ou de lecture aléatoire à l'écran.
- B **SOUND (son)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.
- C **Écran d'affichage** : affiche des renseignements sur la chaîne stéréo et sur le système SYNC.
- D **Clavier numérique** : en mode radio, enregistrez vos stations de radio favorites pour y accéder ultérieurement. Lorsque vous syntonisez une station, maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur un bouton pour sélectionner une piste. En mode téléphone, appuyez sur les boutons pour entrer un numéro de téléphone.
- E **Boutons de fonction** : sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo en fonction du mode en vigueur c.-à-d., radio ou lecteur de disques compacts).

Chaîne audio

- F TUNE (syntoniser) :** tournez cette commande pour parcourir progressivement la bande de fréquences.
- G Éjection :** appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.
- H Recherche :** en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences, puis appuyez sur ce bouton. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station pré-réglée. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste suivante. Maintenez le bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la pièce en cours de lecture.
- I Raccrocher :** appuyez sur ce bouton pour mettre fin à un appel.
- J Flèches et OK :** servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.
- K Fente d'insertion de disque compact :** insérez un disque compact.
- L Répondre ou établir un appel :** appuyez sur ce bouton pour répondre à un appel entrant ou pour établir un appel.
- M Recherche :** en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences, puis appuyez sur ce bouton. Le système s'arrête à la première station vers le bas de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la station de radio audible ou à la station pré-réglée précédente. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste précédente. Maintenez le bouton enfoncé pour reculer rapidement dans la pièce en cours de lecture.
- N Lecture-pause :** appuyez sur ce bouton pour lire un CD ou pour en interrompre la lecture.
- O VOL et alimentation :** appuyez sur ce bouton pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez-le pour régler le volume.
- P PHONE (téléphone) :** appuyez sur ce bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC®. Voir **SYNCTM** (page 385).
- Q MENU :** appuyez sur ce bouton pour accéder à différentes fonctions de la chaîne stéréo. Consultez la section **Structure de menus** plus loin dans le présent chapitre.
- R MEDIA (média) :** appuyez sur ce bouton pour accéder à votre prise d'entrée auxiliaire ou alterner entre les appareils que vous branchez sur la prise d'entrée ou le port USB.
- S Horloge :** appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de réglage de l'horloge. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.

Chaîne audio

- T **RADIO** : appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les bandes de fréquences radio. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner différentes fonctions de la radio.
- U **SIRIUS** ou **MUTE** : si votre véhicule est équipé d'une radio satellite Sirius, appuyez sur cette touche pour écouter la radio satellite Sirius. Si votre véhicule n'est pas équipé d'une radio satellite Sirius, appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine le média en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

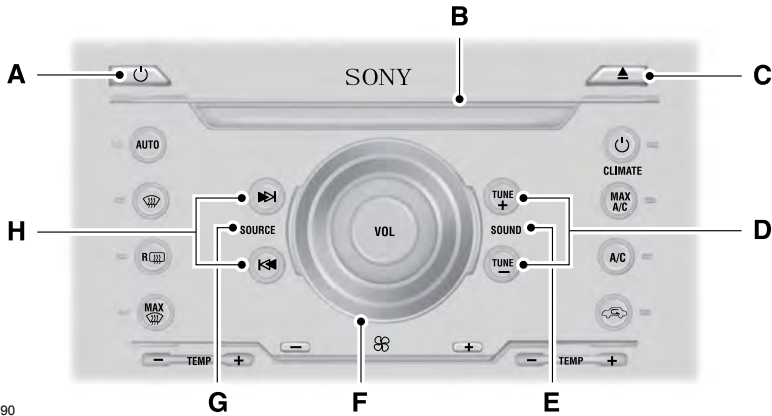
Note : *Le système MyFord Touch commande la plupart des fonctions audio. Voir **MyFord Touch™** (page 440).*

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

Chaîne audio



E144490

- A **Alimentation :** appuyez sur ce bouton pour mettre le système hors fonction et en fonction.
- B **Fente d'insertion de disque compact :** insérez un disque compact.
- C **Éjection :** appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.
- D **TUNE + et TUNE - (syntonisation) :** appuyez sur ces boutons pour parcourir par échelons les bandes de fréquences.
- E **SOUND (son) :** appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.
- F **VOL (volume) :** tournez le bouton pour régler le volume.
- G **SOURCE :** appuyez sur ce bouton pour accéder aux différents modes audio, p. ex., AM, FM et entrée AV.
- H **Recherche, retour en arrière et avance rapide :** En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur un de ces boutons. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère dans cette direction. Maintenez un de ces boutons enfoncé pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station préréglée dans cette direction. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur un de ces boutons pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Maintenez un de ces boutons enfoncés pour parcourir rapidement la pièce en cours de lecture dans cette direction.

Structure de menus

Note : Selon votre système, certaines options peuvent s'afficher différemment.

Appuyez sur **MENU**.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour parcourir les options.

Chaîne audio

Appuyez sur la flèche vers la droite pour accéder à un menu. Appuyez sur la flèche vers la gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur **OK** pour confirmer une sélection.

Radio	
Syntonisation manuelle	Utilisez les flèches vers la gauche et vers la droite pour syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences.
Balayage	Sélectionnez cet article pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
AST	Sélectionnez cet article pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles des bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
Type de programmation	Sélectionnez cet article pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop, country, etc.).
RBDS/RDS	Sélectionnez cet article pour consulter des données de diffusion supplémentaires, le cas échéant. Cette fonction est désactivée par défaut. Elle doit être activée pour régler une catégorie.

SIRIUS	
Balayage	Sélectionnez cet article pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
Affichage du numéro de série électronique	Sélectionnez cet article pour afficher le numéro de série électronique de votre radio satellite. Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec Sirius pour activer, modifier ou faire un suivi de votre compte d'utilisateur de radio satellite.
Guide des chaînes	Sélectionnez cet article pour afficher les chaînes de radio satellite disponibles. Appuyez sur OK pour ouvrir la liste des options suivantes pour ce canal : Syntoniser la chaîne, Sauter la chaîne ou Verrouiller la chaîne. Lorsque vous sautez ou verrouillez une chaîne, vous ne pouvez y accéder qu'en appuyant sur la bouton Direct, puis en entrant le numéro de la chaîne. Vous devez entrer votre NIP lorsque vous verrouillez ou déverrouillez une chaîne.

Chaîne audio

SIRIUS

Définir la catégorie	Sélectionnez cet article pour afficher les catégories de chaînes (pop, rock, nouvelles, etc.). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent qu'aux chaînes de cette catégorie.
Alertes	Sélectionnez cet article pour activer ou désactiver des alertes pour des pièces musicales, des artistes ou des équipes. Le système vous alerte lorsqu'une autre chaîne diffuse votre sélection. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
Déverrouillage de toutes les chaînes	Entrez votre NIP pour déverrouiller les chaînes antérieurement verrouillées.
Aucun saut de chaîne	Utilisez cet article pour restaurer des chaînes auparavant ignorées.
Contrôle parental (NIP)	Sélectionnez cet article pour créer un NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des chaînes. Votre NIP initial est 1234.

Réglages audio

Volume asservi à la vitesse	Cette fonction ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système de 0 à +7.
Son	Sélectionnez cette fonction pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.
Mode de distribution du son	Sélectionnez ce mode pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position de siège choisie.
Texte de signal numérique de diffusion radio ou de radiocommunication de données	Sélectionnez cet article pour consulter des données de diffusion supplémentaires, le cas échéant. Cette fonction est désactivée par défaut. Elle doit être activée pour régler une catégorie.
Traitement numérique du signal	Choisissez SON AMBIPHONIQUE STÉRÉO ou SON STÉRÉOPHONIQUE.

Chaîne audio

Réglages en mode lecteur de disques compacts

Balayage de toutes les pistes	Sélectionnez cet article pour balayer toutes les sélections de disque.
Balayage du dossier	Sélectionnez cet article pour écouter un extrait de chacune des pièces du dossier MP3 actuel.
Compression de disque compact	Sélectionnez cet article pour équilibrer les passages doux et les passages forts et ainsi harmoniser l'écoute.

Réglages de l'horloge

Réglage de l'heure	Sélectionnez cet article pour régler l'heure.
Réglage de la date	Sélectionnez cet article pour régler la date.
Mode 24 heures	Sélectionnez cet article pour afficher l'horloge en format 12 heures ou 24 heures.

Réglages de l'affichage

Fonction antiéblouissement	Sélectionnez cet article pour modifier la luminosité de l'affichage.
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue (anglais, français ou espagnol).
Paramètres de température	Sélectionnez cet article pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

RADIO NUMÉRIQUE

Note : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions

analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

Chaîne audio

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Chaîne audio

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Chaîne audio

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada ou contactez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION » .. pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Note : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres fonctions, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou contactez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, appuyez sur **Options**.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Chaîne audio

Message	Description	Mesure à prendre
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PORT USB (Selon l'équipement)



E176344

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia** (page 417).

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon l'équipement)

La centrale multimédia est située dans la console centrale ou devant le levier de vitesses.

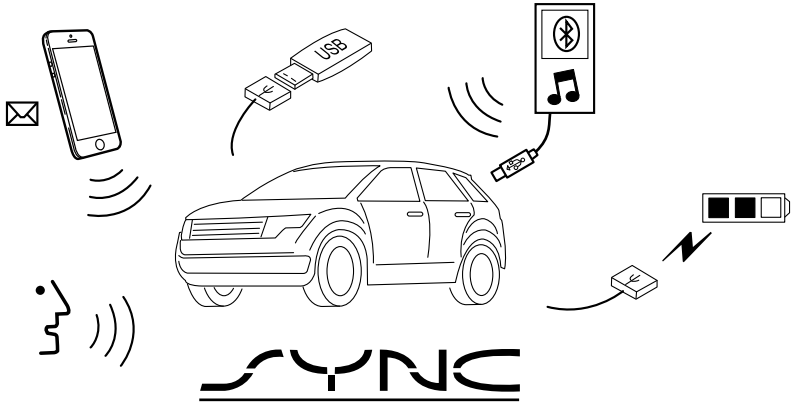
Chaîne audio



E194341

- A Port USB
- B Fente de carte SD

GÉNÉRALITÉS



E198355

Le SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule et Services* SYNC (circulation, directions et information).
- d'utiliser les applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink;**

- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et nécessitent une activation.

**La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Soutien

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le 1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1 800 565 3673.

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Activer Bilan du véhicule et consulter les bilans en ligne.
- Activer les Services* SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 3 mph (5 km/h).

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal.

Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les chapitres qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Cet équipement vous permet de commander de nombreuses fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur la touche de commande vocale, attendez que la tonalité se fasse entendre et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur la touche de commande vocale.

Démarrage d'une session vocale



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 78).

À l'invite, vous pouvez énoncer l'une des instructions suivantes :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Système audio Bluetooth	Écouter de la musique en continu depuis votre téléphone.
Annuler	Annuler la commande en cours.
Entrée de ligne	Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire.
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	Accéder aux applications mobiles.
Téléphone	Passer des appels.
USB [1]	Accéder à l'appareil relié au port USB.
Bilan du véhicule	Obtenir un rapport sur l'état du véhicule.
Paramètres de la voix Préférences de la voix	Régler les niveaux d'interaction et de rétroaction vocales.
Aide	Entendre une liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | arrêter | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou arrêter ou quitter.

Vous devez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque Mobile (apps | applications) s'affiche, vous devez énoncer : mobile suivi de apps ou applications.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque (USB [clé] | iPod | MP3 [lecteur]) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Note : *Applications mobiles, Services et Bilan du véhicule sont uniquement disponibles aux États-Unis.*

Interaction et rétroaction du système

L'équipement fournit de l'information par le biais de tonalités, de messages-guides, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de commande vocale). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour augmenter ou diminuer le nombre de directives et de rétroaction.

Le réglage par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter l'utilisation initiale du système. Vous pouvez modifier ces réglages en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir **Commande vocale** (page 78).

À l'invite, énoncez ce qui suit :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Paramètres de la voix Préférences de la voix	
Suivi de l'une des commandes suivantes :	
Mode interactif standard	Fournir une interaction et un guidage plus détaillés.
Mode interactif avancé	Fournir moins d'interaction sonore et plus de messages-guides par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? » S'il n'est pas en fonction, le système interprète au mieux ce que vous avez demandé et peut vous inviter à confirmer les réglages.

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Invites de confirmation désactivées	Deviner au mieux ce que vous souhaitez; il peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
Invites de confirmation activées	Clarifier votre commande vocale par une courte question.

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée des listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale. À la mise en fonction, le système peut vous offrir jusqu'à quatre possibilités et vous inviter à préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone mobile. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour lire Jeanne Tremblay ».

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Listes des candidats du support désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs multimédias. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du support activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs multimédias.
Listes des candidats du téléphone désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs téléphoniques. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du téléphone activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs téléphoniques.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant
- Terminaison d'un appel.
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial du téléphone

Note : SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 1 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Note : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Note: Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Appuyez sur la touche du téléphone. Lorsque l'écran affiche un message indiquant qu'aucun téléphone n'est couplé, procédez comme suit :

Message	Mesure à prendre et description
Aucun téléph. couplé	Appuyez sur la touche OK .
Trouver SYNC	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones cellulaires

Note: Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Note: Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre
Réglag. appareil	Appuyez sur la touche OK .
Appareil Bluetooth	Appuyez sur la touche OK .
Ajouter	Appuyez sur la touche OK . Lorsque le message suivant s'affiche à l'écran.
Trouver SYNC	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) ou le téléchargement de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites :

Commandes vocales
Téléphone
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
Historique des appels entrants
Historique des appels manqués
Historique des appels sortants
Répertoire ____
Répertoire ____ domicile

Commandes vocales
Répertoire __ travail
Répertoire __ bureau
Répertoire __ cellulaire

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Vous pouvez aussi énoncer l'une des commandes suivantes :

Commande vocale
Appeler ____
Appeler ____ à son domicile
Appeler ____ au travail
Appeler ____ au bureau

Commande vocale
Appeler ___ sur le mobile
Appeler ___ À un autre numéro
Composer

Aucune de ces commandes n'est disponible si l'information de votre téléphone cellulaire n'est pas complètement téléchargée à l'aide de Bluetooth.

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Les commandes suivantes sont uniquement disponibles lors d'appels actifs :

Commandes vocales
Aller à la section confidentialité
En attente
Joindre

Commandes du menu du téléphone

Pour accéder au menu du téléphone au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
Menu [du téléphone]
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]

Commande vocale
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] activée
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] désactivée
[Définir les] Paramètres de sonnerie [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 1 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 2 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 3 [du téléphone]
Paramètres de la sonnerie [du téléphone] désactivés
Batterie
Nom du téléphone
Signal
Boîte de réception des messages texte
Envoyer [nouveau] message texte

Vous n'avez pas besoin d'énoncer le mot entre parenthèses pour que le système comprenne votre commande.

Note: *Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.*

Commandes du répertoire

Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un contenu, par exemple à nom ou à un numéro dans le répertoire, l'information demandée s'affiche à l'écran.

Établissement d'un appel

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Appeler ____	Cette commande n'est disponible que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen de Bluetooth est terminé.
Composer	À utiliser pour entrer un numéro de téléphone chiffre par chiffre.
Lorsque le système confirme le numéro, énoncez l'une des commandes suivantes :	
Composer	Pour confirmer le numéro et passer l'appel.
Supprimer	Pour effacer le dernier chiffre énoncé. Vous pouvez aussi appuyer sur la touche fléchée de gauche.
Effacer	Pour effacer tous les chiffres énoncés. Vous pouvez aussi maintenir la touche fléchée de gauche enfoncée.

Pour mettre fin à un appel, maintenez enfoncée la touche rouge du téléphone.

Réception d'un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone.
- Refuser l'appel en maintenant la touche rouge de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appuyez sur la touche MENU lors d'un appel actif, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Appel actif	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Appel en sourd.	Appuyez sur la touche OK pour mettre l'appel en sourdine.

Message	Mesure à prendre et description	
Confid.	Appuyez sur la touche OK pour faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée.	
Attente	Appuyez sur la touche OK pour mettre un appel actif en attente.	
Joindre appels	<p>Joindre deux appels. SYNC prend en charge un maximum de trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche du téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen de SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche MENU. 3. Faites défiler jusqu'à Conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK. Patientez jusqu'à ce que le message suivant s'affiche. 	
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Joindre appels</td> <td style="width: 50%;">Appuyez sur la touche OK.</td> </tr> </table>	Joindre appels
Joindre appels	Appuyez sur la touche OK .	
Sons Entrée	Entrez des tonalités telles que des numéros pour des mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro voulu s'affiche à l'écran et appuyez sur OK. Une tonalité retentit à titre de confirmation. Répétez l'étape au besoin.	
Répertoire	<p>Pour accéder aux contacts de votre répertoire.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler le contact. 	
Histor. appels	<p>Pour accéder à votre journal d'historique des appels.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie. 	
Retour	Quittez le menu actuel.	

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu de téléphone permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire,

d'envoyer des messages texte ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées, par exemple le service Assistance 911, le bilan du véhicule et les services SYNC.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Recomposition	Appuyez sur la touche OK pour recomposer le dernier numéro appelé. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer.
Histor. appels	Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué, une fois le téléphone compatible Bluetooth relié à SYNC. ¹ Appuyez sur la touche OK , puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. Appels entrants Appels sortants Appels manqués Le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire et votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).
Répertoire	Accéder à un des contacts de votre répertoire téléchargé précédemment pour l'appeler. ^{1,2} Si votre répertoire contient moins de 255 entrées, elles apparaissent par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il contient plus de 255 entrées, le système les organise par catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur la touche OK . 2. Faites défiler jusqu'au contact voulu. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de téléphone pour appeler le contact.

Message	Mesure à prendre et description
Messages texte	Appuyez sur la touche OK pour envoyer, télécharger, lire ou supprimer des messages texte. ¹
Réglag. appareil	Afficher l'état de votre téléphone, configurer les sonneries, sélectionner un avis de message, modifier les entrées du répertoire et télécharger automatiquement le contenu de votre téléphone cellulaire entre autres. ¹
SYNC-Apl	Accéder au portail des services SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, par exemple des rapports de circulation routière et des itinéraires. ³
911 Assist	Passer automatiquement un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident. ⁴
État véhicule	Exécuter et recevoir un rapport de diagnostic du véhicule. ³
Applis mobiles	Interagir avec les applications mobiles compatibles avec SYNC sur votre téléphone intelligent. ³
Param. Syst	Accéder aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
Quitter	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu du téléphone.

¹ Cette fonction est asservie au téléphone.

² Cette fonction est asservie au téléphone et à la vitesse.

³ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

⁴ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Messagerie texte

Note: Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte. Le système peut aussi lire les messages texte entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Note: Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.

Réception d'un message texte

Note: Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages texte au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages texte entrants.

Note: Le transfert de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Note: Un seul destinataire est permis par message texte.

Lors de la réception d'un nouveau message texte, une tonalité audible retentit et l'écran d'information affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Suite à l'avis, vous pouvez exécuter l'une des opérations suivantes :

Ne faites rien et le message sera transféré dans dans votre boîte de réception des messages texte.

Pour que SYNC lise le message au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Lecture des messages	Appuyez sur la touche OK pour que SYNC vous lise le message.

Pour ouvrir le message texte, appuyez sur OK afin de le recevoir et l'ouvrir. Appuyez sur la touche OK de nouveau et SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de transférer le message.

Répondez au message ou transférez-le, appuyez sur OK et utilisez les touches de défilement pour choisir entre :

Message	Mesure à prendre et description
Rép. à l'expéd	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
Transférer msg	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages texte

La messagerie texte est une fonction asservie au téléphone. Si votre téléphone est compatible, SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte.

Note : L'envoi de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Note : Vous ne pouvez choisir qu'un destinataire par message texte.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Messages texte	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Envoi msg texte	<p>Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler jusqu'au message voulu. 3. Appuyez sur la touche OK. 4. Faites défiler les entrées de votre répertoire ou de l'historique des appels, ou composez un nouveau numéro. 5. Appuyez sur la touche OK pour accéder au contact voulu. 6. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Le système envoie chaque message texte avec la signature suivante : Ce message a été envoyé depuis mon véhicule Ford.
Téléch. imméd.	<p>Vous permet de télécharger vos messages non lus dans SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran indique que le système télécharge vos messages. Lorsque le téléchargement est terminé, SYNC vous redirige vers votre boîte de réception.</p>
Supp. tous messages ?	<p>Vous permet de supprimer les messages texte actuels de SYNC. Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran vous prévient lorsqu'il a fini de supprimer tous vos messages texte. SYNC vous ramène au menu des messages texte.</p>
Retour	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu actuel.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les réglages de votre téléphone cellulaire vous permettent d'accéder à certaines

fonctions et de les régler. Par exemple les sonneries, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglag. appa- reil	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
État téléphone	Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la batterie du téléphone et l'état d'itinérance de votre téléphone relié. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les renseignements. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. sonnerie	Sélectionnez la sonnerie de vos appels entrants. Vous pouvez sélectionner l'une des sonneries du système ou l'une des sonneries de votre téléphone. Appuyez sur la touche OK et utilisez les touches de défilement pour écouter les options disponibles. Vous pouvez aussi choisir d'utiliser la sonnerie de votre téléphone.
	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la sonnerie voulue. Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone.
Notif. Msg Text	Vous avez la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK , puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. Notification de message activée Notification de message désactivée
Modif Répert	Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler pour choisir entre :

Message	Mesure à prendre et description	
	Ajout contacts	Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le ou les contacts voulus sur votre téléphone. Reportez-vous au guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.
	Suppr Rprt	Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. SYNC vous renvoie au menu Paramètres du téléphone.
	Télch Répert	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement ? apparaît.
Télécharg. auto	Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC. Appuyez sur OK pour sélectionner.	
	Tlc Auto Ac?	Lorsque ce message apparaît, appuyez sur OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages texte ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est relié à SYNC. *
Retour	Quittez le menu actuel.	

* La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et du nombre d'entrées à télécharger. Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont automatiquement supprimés.

Paramètres du système

Ce menu donne accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer des appareils, de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Appuyez sur la touche Téléphone pour accéder au menu Téléphone, utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Param. Syst	Appuyez sur la touche OK .
Appareil Bluetooth	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Ajouter	Voir Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone (page 390). ¹
Connect. Bt	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. ² Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement couplés. Utilisez les touches de défilement jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur OK pour relier le téléphone.
Rgl App Ppl?	Définir un téléphone précédemment couplé comme téléphone principal. ³ Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer.
(Dés)act. Bluet.	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. ⁴ Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK . La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
Suppr. App.	Supprimer un téléphone couplé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous	Supprimer tous les téléphones préalablement couplés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones).

Message	Mesure à prendre et description
	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option.
Retour	Quittez le menu actuel.

¹ Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

² Vous ne pouvez relier qu'un appareil à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.

³ SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque (*).

⁴ La désactivation du système Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux paramètres par défaut et de les définir, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Pour accéder au menu Avancé, appuyez sur la touche du téléphone pour entrer dans le menu Téléphone, puis utilisez les touches de défilement pour :

Message	Mesure à prendre et description
Param. Syst	Appuyez sur la touche OK .
Avancés	Appuyez sur la touche OK .

Sélectionnez parmi ce qui suit :

Messages de confirmation	<p>Obtenir de l'aide de SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. Pour activer ou désactiver les invites :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler jusqu'à alterner entre Activer et Désactiver. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. SYNC vous ramène au menu Avancé.
--------------------------	---

Message	Mesure à prendre et description
Langue	<ol style="list-style-type: none"> Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. Sélectionner l'anglais, le français ou l'espagnol. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC vous ramène au menu Avancé.
Conf. usine	<p>Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message suivant s'affiche.</p> <p>Confirmer la restauration</p>
Réinitialisation	<p>Effacer complètement toute l'information enregistrée dans SYNC, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés, et revenir aux paramètres par défaut du système établis en usine. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message lorsque le processus est terminé. SYNC vous ramène au menu Avancé.</p>
Installer les applications	<p>Installer les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.</p>
Infos système	<p>Accéder au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p>
Retour	<p>Quittez le menu actuel.</p>

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911 : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

* Cette fonction est une option uniquement disponible aux États-Unis.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Note : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 42). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 252). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation ou désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
911 Assist	Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
Marche Arrêt	Appuyez sur la touche OK lorsque l'option voulue s'affiche sur l'écran de la radio.

Les sélections de désactivation comprennent :

Message	Mesure à prendre et description
Désactiver avec rappel :	fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Désactiver sans rappel :	fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;

- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule surveille seulement certains systèmes surveillés électroniquement par le véhicule, mais il ne surveille pas et ne signale l'état de tout autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : La fonction Bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site Web www.syncmyride.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité relatif au Bilan du véhicule.

Note : En raison de la période de rodage nécessaire à votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 miles.

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au bilan, consultez le site www.syncmyride.com. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmyride.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- Les données de diagnostic du véhicule
- L'entretien périodique
- Les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique
- Les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé qui doivent encore faire l'objet d'une intervention

Vous pouvez exécuter un bilan du véhicule après que votre véhicule a tourné pendant au moins 60 secondes. Choisissez l'une des options suivantes.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale, puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Bilan du véhicule	Le système exécute un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et en transmet les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.

Pour utiliser l'écran, appuyez sur le bouton de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
État véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Tlc Auto Ac?	Appuyez sur la touche OK et sélectionnez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour que SYNC vous invite à exécuter un bilan du véhicule à certains intervalles de kilométrage.*
Interv. rapp.	Faites défiler pour sélectionner entre des intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi), ou 16 000 km (10 000 mi). Sélectionnez l'option voulue et appuyez sur la touche OK .
Exécuter rapp.	Appuyez sur la touche OK pour permettre à SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et d'en transmettre les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.
Retour	Quittez le menu actuel.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner l'intervalle de kilométrage voulu.

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un Bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du Bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne paramétrez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmyride.com. Visitez le site www.syncmyride.com (modalités du Bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Des alertes de circulation et des instructions de navigation détaillées sont disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Note : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez www.syncmyride.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 390).

Note : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et les capteurs perfectionnés du véhicule pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services dont vous avez besoin et en vue d'une amélioration continue, le service peut compiler et enregistrer les détails d'appels et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.

Les services du SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.syncmyride.com.

Connexion aux services SYNC par commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.
Une fois connecté aux services SYNC, vous pouvez aussi énoncer ce qui suit :	
(quels sont mes choix que puis-je qu'est-ce que je peux) dire commandes disponibles)	Vous permet de recevoir une liste de services disponibles parmi lesquels choisir.

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Vous permet de retourner au menu principal de Services.
aide	Vous permet de recevoir de l'aide au sujet du système.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (options | choix) s'affiche, vous énoncez : options ou choix.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque quel(le)s sont mes (options | choix) s'affiche, vous devez énoncer : quel(le) s sont mes suivi de options ou choix.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque que puis-je dire commandes [disponibles] s'affiche, vous pouvez énoncer que puis-dire commandes.

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Applications de SYNC	Appuyez sur la touche OK .
Services	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion. 2. Appuyez de nouveau sur la touche OK. SYNC établit l'appel avec le portail des services. 3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les messages-guide pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.

Réception des directives virage après virage

Lorsque vous êtes connecté aux Services SYNC, appuyez sur la touche de téléphone et, à l'invite, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Itinéraires	Pour recevoir l'itinéraire menant à un lieu. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Adresses d'entreprises	Pour trouver une entreprise ou un type d'entreprise. Sélectionnez votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Chercher à proximité	Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus proche de votre emplacement, dans le cadre de la recherche d'entreprises.
Opérateur	Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire pour trouver un lieu en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise, et que vous souhaitez parler directement à un opérateur. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières.

SYNC™

Commande vocale	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmyride.com/support .
Oui *	Si vous manquez un virage, le SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement oui à la question et le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

* Pendant le guidage.

Déconnexion des services SYNC

Pour vous déconnecter des services SYNC, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Au revoir	À partir du menu principal des Services SYNC, maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse, tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site www.syncmyride.com .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de commande vocale à tout moment lorsque vous êtes connecté aux Services* SYNC pour interrompre une invite vocale ou un clip audio, et énoncez votre commande vocale.
Portatif	<p>Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés.</p> <p>Vous pouvez même accéder à votre compte hors de votre véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.</p>

SYNC™ APPLINK™

Applications mobiles SYNC

Note : Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.

Note : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application. Il est recommandé de verrouiller votre iPhone® après avoir lancé une application.

Note : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est muni du système MyFord Touch.

Note : Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Pour accéder à l'aide du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder à l'affichage du menu de téléphone SYNC. Vous pouvez alors faire défiler les options jusqu'à :

Option de menu	
Applis mobiles	Appuyez sur OK pour accéder à une liste d'applications disponibles. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue. Une fois une application exécutée par l'inter-

Option de menu	
	médiaire de SYNC, vous pouvez accéder au menu d'une application en appuyant sur le bouton MENU pour d'abord accéder au menu SYNC.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Pandora), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et « Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMYride.com

Pour accéder à l'aide du menu des médias

Appuyez sur le bouton **AUX** sur la console centrale.

Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu SYNC et faites défiler les options jusqu'à :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Médias SYNC	Appuyez sur la touche OK .
App. mobiles	Appuyez sur la touche OK et naviguez dans la liste d'applications disponibles, puis sélectionnez l'application voulue.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Pandora), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et

« Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMYride.com

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
App. mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée à travers le SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).

Vous pouvez également énoncer ce qui suit :

Aide	Pour connaître les commandes vocales disponibles.
------	---

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu multimédia ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques, par exemple artiste et album.

Note : Le système est capable d'indexer jusqu'à 6 000 chansons.

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, notamment : les dispositifs iPod®, Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio suivants : MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Note : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur d'alimentation, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.

Pour vous connecter à l'aide de commandes vocales

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir **Port USB** (page 383).



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB [1]	Vous pouvez maintenant écouter votre musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque USB[1] s'affiche, vous pouvez énoncer « USB » ou « USB un ».

Pour vous connecter à l'aide du menu système

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir **Port USB** (page 383).

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Sél. Srce	Appuyez sur la touche OK .
USB	Appuyez sur la touche OK . En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil connecté, le message suivant peut s'afficher à l'écran de la radio. Indexation...

Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au menu de lecture. Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Lire tout
Artistes
Albums
Genres
Sélections
Pistes

Message	Mesure à prendre et description
Rechercher USB	
Mus. similaire	
Retour	Quitter le menu actuel.

Quel morceau est lu?

Lors de la lecture d'une piste, vous pouvez demander au système de quoi il s'agit.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Qu'est-ce que c'est? Quel morceau est lu?	Le système effectue la lecture des balises de métadonnées et, si elles ne sont pas vides, vous indiquera la piste en cours de lecture.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque « (de quoi s'agit-il) » s'affiche, vous énoncez « de quoi s'agit-il ».

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque « qui joue ceci (de quoi s'agit-il) » s'affiche, vous devez énoncer « qui joue ceci (de quoi s'agit-il) ».

Commandes vocales multimédias

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commande vocale
USB [1]
Vous pouvez ensuite énoncer n'importe laquelle des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause
Lire

Commande vocale	
Lire tout	
Lire l'artiste ____	1,2
Lire l'album ____	1,2
Lire le genre ____	1,2
[Lire le] Dossier suivant	3
[Lire la] Piste suivante	
Lire la sélection ____	1,2
[Lire le] Dossier précédent	3
[Lire la] Piste précédente	

Commande vocale		
[Lire la] Piste suivante		1,2
Relecture [Activée]		
Relecture désactivée		
Lecture aléatoire [Activée]		
Lecture aléatoire désactivée		
Rechercher l'album ____		1,2
Rechercher l'artiste ____		1,2
Rechercher le genre ____	Le système recherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence à jouer le type de musique choisi. Vous pouvez uniquement passer les genres de musique présents dans les balises de métadonnées de votre lecteur multi-média numérique.	1,2
Rechercher la piste ____	Le système recherche un artiste, une piste ou un album particulier dans la musique indexée au moyen du port USB.	1,2
Préciser l'album ____	Cette commande vous permet de préciser votre commande précédente. Grâce à cette commande, vous pouvez filtrer une sélection précédente, par exemple pour diffuser un album particulier d'un artiste.	1,2

Commande vocale	
Musique similaire	Le système compile une sélection et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle provenant actuellement du port USB en utilisant les métadonnées indexées.
Lecture automatique désactivée	
Lecture automatique activée	Activez la lecture automatique pour écouter la musique traitée pendant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.

¹ ____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

² Cette commande vocale n'est pas disponible avant la fin de l'indexation.

³ Cette commande vocale n'est disponible qu'en mode dossier.

Guide de commande Bluetooth Audio

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez :

Commande vocale
Système audio Bluetooth
Vous pouvez ensuite énoncer une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause

Commande vocale

Lire
[Lire la] Piste suivante
[Lire la] Piste précédente

Fonctions du menu multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la source média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique, par exemple par artiste, genre, lecture aléatoire ou répétition, et d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message		Mesure à prendre et description
Menu Lctre		Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, sélections, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge disponibles sur votre lecteur. Consultez le menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
Sélectionnez parmi ce qui suit :		
Sél. Srce	USB	Appuyez sur la touche OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez aussi brancher des appareils pour les charger (si votre appareil est compatible avec cette fonction). Lorsque la connexion est établie, le système indexe tous les fichiers multimédias lisibles. ¹
	Bluetooth Audio	Appuyez sur la touche OK . Cette fonction asservie au téléphone vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur la touche de recherche automatique pour accéder à la piste précédente ou suivante.

Message	Mesure à prendre et description	
	Entrée ligne	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule. ²
Réglages du lecteur multimédia		Choisissez les fonctions de lecture aléatoire ou de relecture, et définissez les paramètres de lecture automatique. Une fois que ces sélections sont activées, elles restent activées jusqu'à ce que vous les désactiviez. Appuyez sur RECHERCHE AUTOMATIQUE pour lire la piste précédente ou suivante. ³
	Lect. aléatoire	Appuyez sur la touche OK pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. Pour lire toutes les pistes multimédias en ordre aléatoire, sélectionnez l'option Jouer tout dans le menu de lecture, puis sélectionnez l'option Lecture aléatoire.
	Répét.	Appuyez sur la touche OK pour relire une chanson.
Auto-lecture	Appuyez sur la touche OK pour activer la lecture automatique afin d'écouter de la musique traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique. ⁴	
Applis mobiles	Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.	

Message	Mesure à prendre et description
Param. Syst	Accéder aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
Quitter	Appuyez sur OK pour quitter le menu multimédia.

¹La durée de cette procédure dépend du volume de la source à indexer. Si la lecture automatique est activée, vous pouvez écouter le contenu déjà traité durant l'indexation. Lorsque la lecture automatique est désactivée, vous ne pouvez écouter de musique avant la fin de l'indexation de la source. SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne. Il vous avise lorsque la taille maximale d'indexation des fichiers est atteinte.

²Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction audio auxiliaire. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

³Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

⁴La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces musicales à traiter.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, sélection, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre appareil USB.

Assurez-vous que votre appareil est branché au port USB et qu'il est sous tension.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour sélectionner :

Message	Mesure à prendre et description
Menu Lctre	Appuyez sur la touche OK .
S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :	
Lire tout	Appuyez sur la touche OK . Le titre de la première piste s'affiche à l'écran. Lire tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de l'appareil en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique.

Message	Mesure à prendre et description
Artistes	<p>Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez choisir de lire tous les artistes ou un des artistes indexés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'artiste voulu. Appuyez sur la touche OK.
Albums	<p>Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez accéder au menu album et choisir de lire tous les albums ou un album indexé distinct. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'album voulu. Appuyez sur la touche OK.
Genres	<p>Trier tous les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). SYNC affiche la liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options jusqu'au genre voulu. Appuyez sur la touche OK.
Sélections	<p>Accéder à vos listes d'écoute aux formats ASX, M3U, WPL ou MTP. Le système établit une liste de vos sélections par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options pour sélectionner la liste d'écoute voulue. Appuyez sur la touche OK.

Message	Mesure à prendre et description
Pistes	<p>Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. SYNC affiche la liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options jusqu'à la piste voulue. Appuyez sur la touche OK.
Rechercher USB	<p>Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia connecté au port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.
Mus. similaire	<p>Lire de la musique du même type que la musique en cours de lecture à partir du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une sélection.*</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Cette fonction n'inclut pas les pistes comportant des métadonnées incomplètes. Appuyez sur la touche OK.
Retour	Quitter le menu actuel.

*Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou de musique similaire si les balises de métadonnées ne sont pas renseignées. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et de musique similaire. Le système place les articles inconnus dans une balise de métadonnées vierge.

Paramètres système

Les paramètres du système assurent un accès aux fonctions du menu des appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Appareils Bluetooth

Le menu des appareils Bluetooth vous permet d'activer, désactiver, ajouter, relier et supprimer un appareil Bluetooth.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Param. Syst	Appuyez sur la touche OK .
Appareil Bluetooth	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Ajout App.	<p>Coupler d'autres appareils au système. *</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. Lorsque le message de détection de SYNC s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK. 2. Suivez les directives du mode d'emploi de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connect. Bt	<p>Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et afficher une listes des appareils. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK pour relier l'appareil.
(Dés)act. Bluet.	<p>Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. **</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. 2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK.
Suppr.	<p>Supprimer un appareil multimédia couplé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. 2. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
Supprimer tous	Supprimer tous les appareils préalablement couplés.

Message	Mesure à prendre et description
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
Retour	Quitter le menu actuel.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

** La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux valeurs par défaut et de les définir, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Param. Syst	Appuyez sur la touche OK .
Appareil Bluetooth	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Messages de confirmation	<p>Se faire guider par SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. 2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK. SYNC revient au menu Avancé.
Langue	Choisir parmi les langues disponibles. Tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans la langue choisie.

Message	Mesure à prendre et description
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler toutes les langues disponibles pour sélectionner la langue voulue. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la langue voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC revient au menu Avancé.
Conf. usine	<p>Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Appuyez sur la touche OK. Lorsque la réinitialisation des réglages par défaut s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer.
Réinitialisation	<p>Effacer complètement toute l'information enregistrée dans SYNC. Tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils couplés seront effacés et le système réinitialisera les réglages par défaut d'usine.</p>
Installer les applications	Télécharger les applications logicielles au moyen du port USB.
Retour	Quitter le menu actuel.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web à tout moment pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMYride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il est possible que les réglages de commande audio de votre téléphone nuisent au fonctionnement de SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio dans le mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
<p>J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.</p>	<p>Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p>	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC et supprimez SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p>

Problèmes relatifs au téléphone

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
Audio Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être changés de mode de mémoire de grande capacité à catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de bilan du véhicule.	Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqué est peut-être incorrect.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je ne réussis pas à soumettre un rapport.	Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone. Puissance du signal insuffisante. Vous n'avez pas enregistré votre téléphone correctement sur le site Web.	Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que le volume de votre appareil Bluetooth est suffisamment élevé. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté correspond à celui enregistré sur votre compte SYNCmaRoute.

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services Circulation, directions et information.	Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone puisque le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SYNCma-Route.

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Après avoir appuyé sur l'icône de voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message ÉCOUTE apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et faites défiler jusqu'au nom que le système SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter.</p> <p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible APPLINK n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que vous avez un smartphone compatible : un Android avec OS 2.3 ou supérieur ou un iPhone 3GS ou plus récent avec iOS 5.0 ou supérieur. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et réouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p>

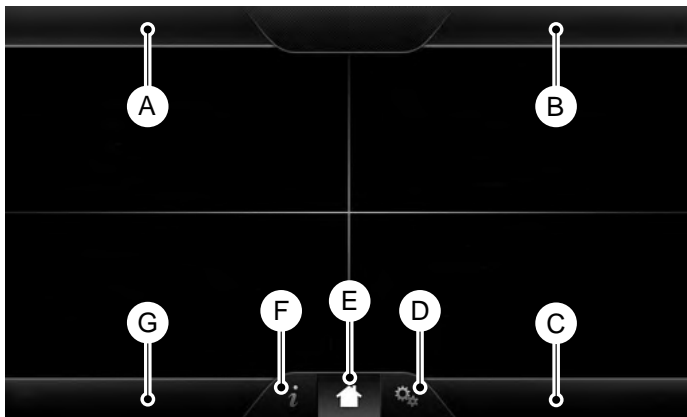
Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver sur SYNC.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Phone » (téléphone).
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si vous avez plus d'applications AppLink sur votre téléphone qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portable durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



E161891

Élément	Message
A	Téléphone
B	Navigation
C	Climatisation

Élément	Message
D	Réglages
E	Base
F	Information
G	Divertissement

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Ce système utilise une stratégie à quatre coins pour offrir un accès rapide à plusieurs fonctions et paramètres du véhicule. L'écran tactile facilite l'interaction avec votre téléphone cellulaire, l'équipement de divertissement et d'information, ainsi que d'autres paramètres. Les coins affichent les modes actifs dans les menus, comme l'état de votre téléphone cellulaire.

Note : Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule.

Note : Vous pouvez accéder aux fonctions de l'équipement audio-vidéo pendant 30 minutes après la coupure du contact lorsqu'aucune porte n'est ouverte.

TÉLÉPHONE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

Message
Téléphone
Sauv. sous
Répert. tél.
Hist. appel
Messagerie
Réglages

NAVIGATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

Message
Mon domicile
Favoris
Destinations antérieures
Point d'intérêt

Message
Urgence
Adresse de rue
Intersection
Centre de la ville
Carte
Réviser l'itinéraire
Annuler itinéraire

CLIMATISATION

Appuyez sur les icônes correspondantes pour paramétrer les options suivantes :

- Réglages du conducteur
- Recyclage de l'air
- Auto
- Deux zones
- Réglages du passager
- Climatisation
- Dégivrage

RÉGLAGES



Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

Message
Horloge
Affichage
Son
Véhicule
Réglages
Aide

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

ACCUEIL



Appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran d'accueil.

Note : Selon l'ensemble d'options et le logiciel de votre véhicule, l'apparence de vos écrans peut différer des descriptions du présent chapitre. Les fonctions peuvent aussi être limitées en fonction du marché. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

INFORMATION



Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

Message
Services
Travel Link
Notific.

Message
Calendrier
Applicat.
Où suis-je?

DIVERTISSEMENT

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

Message
AM
FM
SIRIUS
CD
USB
BT Stér.
Carte SD

Utilisation des commandes audio

Selon votre véhicule, vous pouvez également disposer des commandes suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Alimentat.	Permet d'activer ou de désactiver les fonctions multimédias.
Vol:	Permet de régler le volume du média en cours de lecture.
Syntoniser	Utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédias.
Éjection	Permet d'éjecter un CD de l'équipement audio-vidéo.
Affichage	Appuyez sur cette touche pour mettre l'écran d'affichage hors fonction. Appuyez de nouveau sur cette touche ou touchez l'écran pour remettre l'écran d'affichage en fonction.
Source	Touchez la commande à plusieurs reprises pour naviguer entre les modes multimédias.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Son	Permet de régler les paramètres de :
	Graves
	Aigus
	Moyen
	Établir équilibre et atténuation
	DSP
	Mode EQ
Volume asservi à la vitesse	

Utilisation des commandes au volant

Selon votre véhicule, vous pouvez également disposer des commandes suivantes :

Commande	Mesure à prendre et description
VOL	Permet de régler le volume du média en cours de lecture.
Commande vocale	Appuyez sur cette touche pour commencer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette touche pour interrompre une invite vocale et commencer à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de reconnaissance vocale.
Recherche automatique et acceptation d'appel	Utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédia et téléphone.
Recherche automatique et rejet d'appel	Utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédia et téléphone.

Utilisation de l'écran tactile

- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Appuyez fermement au centre de l'icône de commande ou de l'option de menu.
- Tenez les objets métalliques ou autres matériaux conducteurs à distance de la surface de l'écran tactile.

Nettoyage de l'écran tactile

Utilisez un chiffon sec, propre et doux. Si des saletés ou des traces de doigt sont toujours visibles, humectez le chiffon avec un peu d'alcool. Ne versez pas ou ne vaporisez pas d'alcool directement sur l'écran. N'utilisez pas de détergents ou de solvants pour nettoyer l'écran.

Service d'assistance

Le service d'assistance SYNC est disponible :

- Du lundi au samedi, de 8h30 à 20h00, HNE.
- Aux États-Unis : 1-888-270-1055
- Au Canada : 1-800-565-3673

Note : *Les horaires peuvent varier les jours fériés.*

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez pas d'appareil multimédia dont le câble d'alimentation serait coupé ou endommagé.

- Veillez à ce que le positionnement des câbles ne puisse pas gêner l'accès aux commandes du véhicule ou nuire à la maîtrise du véhicule.
- Certaines fonctionnalités SYNC sont asservies à la vitesse. Elles ne sont accessibles que lorsque votre véhicule roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h).

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctionnalités de cet équipement sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule.

- Écrans remplis d'information, par exemple :
 - Signalement et notation des points d'intérêt
 - Résultats sportifs SIRIUS Travel Link
 - Heures des séances de cinéma
 - Conditions de ski.
- Toute action nécessitant l'utilisation du clavier, par exemple : saisie d'une destination de navigation ou modification d'information.
- Toutes les listes sont limitées, par exemple : contacts téléphoniques.

Pour des exemples plus spécifiques, consultez le tableau ci-dessous.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Fonctions asservies à la vitesse	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone cellulaire
	Ajout ou modification de contacts du répertoire téléphonique
	Contacts téléphoniques et historique des appels téléphoniques récents
Fonctionnalités du système	Activation du mode voiturier
	Modification des paramètres lorsque la caméra de recul ou le stationnement actif sont en fonction
Réseaux Wi-Fi et sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil
Photos et graphiques	Ajout ou modification du fond d'écran
Messages texte	Composition de messages texte
	Réception de messages texte
	Modification de messages texte prédéfinis
Navigation	Entrée d'une destination à l'aide du clavier
	Itinéraire de navigation en mode de démonstration
	Ajout ou modification d'entrées du carnet d'adresses ou de la liste des secteurs à éviter

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC, le système crée un profil qui réalise le couplage du téléphone cellulaire à votre véhicule. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et d'améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous

connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal sont conservés dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous prévoyez de ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Il n'est pas possible d'accéder aux données du système sans disposer d'un équipement spécial et d'un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada n'accèdent pas aux données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le

consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à la demande d'une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les sections traitant du service 911 Assist® (Assistance 911), du bilan du véhicule et des services circulation, directions et information.

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information droit



E197006

L'écran est situé sur le côté droit du tableau de bord (A). Vous pouvez utiliser les commandes au volant pour afficher et effectuer des réglages mineurs aux modes actifs sans lâcher le volant. Par exemple :

- En mode de divertissement, vous pouvez afficher la sélection en cours de lecture, changer la source audio, sélectionner les stations programmées et effectuer certains réglages.
- En mode de téléphone, vous pouvez accepter ou rejeter un appel entrant.
- Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, vous pouvez afficher l'itinéraire actuel ou activer un itinéraire.



E144811

Utilisez la touche **OK** et les touches fléchées du côté droit du volant pour parcourir les modes disponibles.

Le menu de sélection se développe et différentes options s'affichent.

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les modes.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder au mode.
- Appuyez sur les flèches de gauche ou de droite pour effectuer les réglages dans le mode sélectionné.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Note : Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche le compas au lieu de la navigation. Si vous appuyez sur la flèche de droite pour accéder au menu Compas, le graphique de la boussole s'affiche. Le compas affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche de l'ouest, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).

Utilisation des commandes vocales

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages vocaux).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran pour indiquer l'état de la session de commande vocale (comme écoute, réussite, échec, en pause ou essayez de nouveau).

Utilisation des commandes vocales



Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des commandes vocales que vous pouvez énoncer pendant une session de commande vocale.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
Menu principal
Commandes disponibles
Page précédente
Retourner
Aide

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur l'icône de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et qu'un message apparaisse avant d'énoncer une commande vocale. Toute commande vocale énoncée avant cela ne sera pas prise en compte.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- Vous pouvez à tout moment interrompre les énoncés du système en appuyant sur l'icône de commande vocale.

Accès à une liste de commandes vocales disponibles

Pour accéder à une liste de commandes vocales disponibles, procédez comme suit.

À l'écran tactile, appuyez sur :

Option de menu
Réglages
Aide
Commandes vocales

Au moyen des commandes au volant, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et, à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales
Liste de commandes
Radio - Liste de commandes
Téléphone - Liste de commandes
Reconnaissance vocale - Liste de commandes

Paramètres de commande vocale

Ils vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de descripteurs et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de retour d'information.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Mode d'interaction	Normal	Dans ce mode, le système procure une interaction et un guidage détaillés.
	Avancée	Ce mode offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.
Messages de confirmation	Le système utilise ces courtes questions pour confirmer votre demande vocale. Si la fonction est désactivée, l'équipement interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé. Le système pourra tout de même vous demander de confirmer une commande vocale.	
Liste descripteurs de téléphone	Les listes de descripteurs sont des listes de résultats éventuels obtenus à partir de vos commandes vocales. Le système crée ces listes lorsque plusieurs options se présentent avec le même niveau de certitude pour répondre à une commande vocale	
Liste de descripteurs de média		

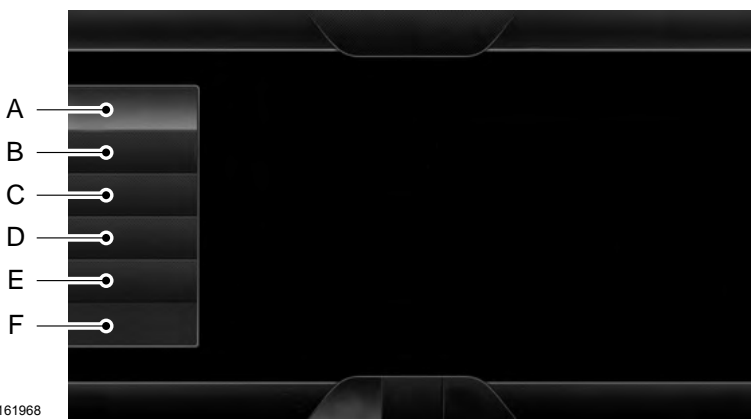
À l'écran tactile, appuyez sur l'icône de paramètres, puis sur :

Option de menu
Réglages vocaux
Commande vocale
Sélectionnez l'une des options suivantes :
Mode d'interaction
Messages de confirmation
Liste de descripteurs de média
Liste descripteurs de téléphone
Volume contrôle de la voix

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système de commande vocale comprend une fonction de mode double qui vous permet d'alterner entre les sélections par commandes vocales et par l'écran tactile. Cette fonction est uniquement disponible lorsqu'une liste de descripteurs est générée pendant une session de commande vocale. Elle peut par exemple être utilisée lorsque vous saisissez une adresse postale ou que vous tentez d'appeler un contact au moyen du téléphone couplé au système.

PARAMÈTRES



E161968

Horloge



À partir de ce menu, vous pouvez régler l'heure, accéder aux paramètres d'affichage, de son et du véhicule et les modifier, ainsi qu'accéder aux réglages des modes spécifiques ou à la fonction d'aide.

Élément	Message
A	Horloge
B	Affichage
C	Son
D	Véhicule
E	Réglages
F	Aide

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Horloge	Appuyez sur + ou - pour régler l'heure. Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages, tels que le mode 12 heures ou 24 heures, l'activation de la synchronisation de l'heure GPS et la mise à jour automatique par le système des nouveaux fuseaux horaires.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez aussi activer et désactiver l'affichage de la température extérieure. Elle apparaît dans la partie centrale supérieure de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

Note : Vous ne pouvez pas régler manuellement la date. Le système GPS de votre véhicule s'en charge.

Note : Si la batterie a été débranchée, votre véhicule doit obtenir un signal GPS pour remettre l'horloge à l'heure. Une fois que votre véhicule a capté le signal, il peut s'écouler quelques minutes avant que la mise à jour affiche l'heure exacte.

Affichage



Vous pouvez régler l'affichage à l'aide de l'écran tactile ou de la touche de commande vocale

des commandes au volant.

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Affichage	

Choisissez ensuite l'une des options suivantes :

Mode	Vous permet de désactiver l'affichage. Cela vous permet également de régler l'écran à une certaine luminosité ou de laisser le système ajuster automatiquement la luminosité en fonction de l'éclairage ambiant. Si vous sélectionnez aussi :	
	Auto	Ces fonctions permettent d'ajuster la luminosité de votre écran.
	Nuit	
Réviser le fond d'écran	Vous permet d'afficher la photo par défaut ou de télécharger une photo de votre choix.	
Auto-réduct. lum.	Lorsque cette option est activée , vous pouvez utiliser la fonction d'ajustement automatique de la luminosité.	

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
	Lorsque cette option est désactivée , vous pouvez régler vous-même la luminosité de l'écran.
Luminosité	Vous permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.
Compensation manuel	Vous permet d'ajuster la luminosité de l'écran en fonction de l'intensité de la luminosité ambiante.



Pour effectuer des réglages à l'aide de la touche de commande vocale, appuyez sur la touche et, à l'invite, énoncez :

Commande vocale
Réglages d'affichage

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Note : Vous ne pouvez pas télécharger des photos directement à partir de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir de votre appareil de stockage USB ou d'une carte SD.

Pour télécharger vos photos, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Affichage	
Réviser le fond d'écran	Suivez les invites du système pour télécharger vos photos.

Note : Les photos de très grandes dimensions (par exemple, 2 048 x 1 536) peuvent ne pas être compatibles et s'afficher sans image (noir) à l'écran.

Le système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Seules les photos conformes aux critères suivants s'affichent :

- Les formats de fichier compatibles sont les suivants : JPG, GIF, PNG, BMP.
- Le volume de chaque fichier doit être de 1,5 Mo maximum.
- Dimensions recommandées : 800 x 384.

Son



Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message
Réglages
Son
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :
Graves
Moyen
Aigus
Établir l'équilibre et atténuation
Mode d'occupat.
Volume asservi à la vitesse
DSP

Note : Votre véhicule peut ne pas être doté de tous ces réglages de son.

Véhicule



Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message
Réglages
Véhicule
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :
Éclairage ambiant
Bilan de l'état du véhicule *
Réglages caméra
Activer le mode valet

* É.-U. uniquement

Éclairage ambiant (selon l'équipement)

Lorsque vous activez cette fonction, l'éclairage ambiant illumine la planche de bord, les espaces pour les jambes, les portes, les porte-gobelets et la console dans un choix de couleurs.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Véhicule	
Éclairage ambiant	

- Appuyez alors sur la couleur souhaitée.
- Utilisez la barre de défilement pour augmenter ou diminuer l'intensité.
- Pour activer ou désactiver la fonction, appuyez sur la touche de marche-arrêt.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Véhicule	
État véhicule	
Rappels automatiques Intervalle en milles (mi)	Permet d'activer ou de désactiver les rapports, et de définir l'intervalle de kilométrage auquel vous voulez les recevoir. Appuyez sur ? pour obtenir plus de renseignements sur ces sélections.
Effectuer un bilan du véhicule	Vous permet d'exécuter sur-le-champ le bilan du véhicule.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le Bilan du véhicule dans le présent chapitre.

Réglages de la caméra



MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Véhicule	
Réglages caméra	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Aide stationn améliorée	
Délai de la caméra arrière	

Vous trouverez d'autres renseignements relatifs au système de caméra de recul dans un chapitre ultérieur. Voir **Aides au stationnement** (page 198).

Activation du mode voiturier



Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucune information n'est accessible tant que le système n'est pas déverrouillé avec le NIP approprié.

Note : Si le système se verrouille, et que vous devez réinitialiser le NIP, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.

aux États-Unis : 1-800-392-3673
Au Canada : 1-800-565-3673

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Véhicule	
Activer le mode valet	Entrez ensuite un NIP à quatre chiffres deux fois en réponse aux invites.
Continuer	Après avoir appuyé sur Continuer, le système est verrouillé jusqu'à ce que le NIP soit de nouveau saisi.

Paramètres

Accès aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Système



MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Système	

Choisissez ensuite l'une des options suivantes :

Langue	Sélectionner cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionner cette option pour afficher les unités en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionner cette option pour afficher les unités en Celsius ou en Fahrenheit.
Vol. de messages du système	Régler le volume des invites vocales du système.
Bip de la touche tactile de l'écran	Sélectionner cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Disposition du clavier	Choisir le format QWERTY ou ABC pour le clavier de l'écran tactile.
Installer les applications	Installer les applications téléchargées ou afficher les licences de logiciels actuelles.
Réinitialisation	Choisir de rétablir les paramètres usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles sont effacés.

Commande vocale



Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	
Commande vocale	

Choisissez ensuite l'une des options suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Mode d'interaction	Le mode d'interaction standard procure une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.
Messages de confirmation	Le système vous pose de courtes questions s'il n'a pas clairement entendu ou compris votre demande. Nota : Même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.
Liste de descripteurs de média	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Liste descripteurs de téléphone	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Volume contrôle de la voix	Cette option vous permet de régler le volume des commandes vocales du système.

Lecteur multimédia



Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Lecteur multimédia	

Choisissez ensuite l'une des options suivantes :

Auto-lecture	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source numérique lors de la connexion initiale. Cela permet d'écouter de la musique durant l'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source numérique insérée.
--------------	--

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez aussi définir un appareil en tant que favori de sorte que le système tentera automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Info. de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Gestion Gracenote®	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote fournit des métadonnées sur vos fichiers de musique. Ces renseignements sont prioritaires par rapport à ceux contenus dans votre appareil. Cette fonction est désactivée par défaut.
Priorité art graphique (pochettes)	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote fournit la couverture des albums de vos fichiers de musique. Celles-ci sont prioritaires par rapport aux couvertures d'album présentes sur votre appareil. Par défaut, cette priorité est laissée au lecteur multimédia.

Navigation



Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Navigation	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Préférences de cartes	Activer ou désactiver la piste de navigation.
	Afficher la liste de virages de haut en bas ou de bas en haut.
	Activer et désactiver la notification de POI stationnement.
Préférences d'itinéraire	Sélectionner l'itinéraire le plus court, l'itinéraire le plus rapide ou un itinéraire écologique comme itinéraire préféré. Cet itinéraire s'affiche en priorité.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	Toujours utiliser l'itinéraire préféré. Si le paramètre est réglé sur oui, le système ne calcule qu'un seul itinéraire. Ceci permet d'accélérer le processus de saisie de la destination.
	Sélectionnez un coût bas, moyen ou élevé pour l'itinéraire écologique calculé. Cet itinéraire ne sera pas forcément le plus rapide.
	Éviter les autoroutes.
	Éviter les routes à péage.
	Éviter les ferries et les auto trains.
	Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants.
Préférences de navigation	Utiliser les messages de guidage.
	Ajouter automatiquement les renseignements d'état ou de province.
Préférences de circulation	Éviter automatiquement les difficultés de circulation ou vous permettre d'accepter ou de refuser une autre proposition d'itinéraire.
	Vous alerter automatiquement en cas de difficultés de circulation sur votre itinéraire.
	Afficher les icônes d'accidents.
	Afficher les icônes d'embouteillages.
	Afficher les icônes de routes fermées.
	Afficher les zones de travaux.
	Afficher les icônes d'incidents.
	Afficher les zones où les conditions de circulation peuvent être difficiles.
	Afficher les zones présentant des risques de neige et de verglas.
	Afficher les alertes au brouillard oxydant.
Afficher les alertes météorologiques.	

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	Afficher les zones où la visibilité peut être réduite.
	Allumer la radio pour les bulletins de circulation routière.
Éviter des zones	Entrer des zones spécifiques à éviter sur les itinéraires de navigation planifiés.

Téléphone



Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Téléphone	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Appareils Bluetooth	Connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil, ainsi que l'enregistrer en tant que favori.
Bluetooth	Activer et désactiver la fonction Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule.
911 Assist	Activer ou désactiver la fonction Assistance 911. Voir Information (page 491).
Sonnerie du téléphone	Sélectionner le type de notification pour les appels téléphoniques - sonnerie, bip, parole ou mode silencieux.
Notification de message-texte	Sélectionner le type de notification pour les messages textes : sonnerie, bip, parole ou mode silencieux.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Connexion de données Internet	Si cette fonction est compatible avec votre téléphone, vous pouvez paramétrer votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de connexion au réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres ou faire en sorte que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion lors de l'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.
Gérer le répertoire téléphonique	Accéder aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Recevoir un avertissement de passage en mode itinérance.

Fonctions sans fil et Internet



Votre système possède une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres dispositifs qui se trouvent dans l'habitacle (comme des ordinateurs personnels ou des téléphones)

de communiquer entre eux, de partager des fichiers ou de jouer à des jeux. Grâce à cette fonction Wi-Fi, tous les passagers de votre véhicule peuvent également accéder à Internet si vous disposez d'une connexion USB large bande mobile dans l'habitacle, si votre téléphone prend en charge le profil de réseau personnel ou si vous êtes stationné près d'un point d'accès sans fil.

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Fonctions sans fil et d'Internet	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Réglages Wi-Fi	Mode réseau Wi-Fi (client) Active ou désactive la fonction Wi-Fi dans votre véhicule. Assurez-vous qu'elle est activée à des fins de connectivité. Sélectionner un réseau sans fil

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
	<p>Vous permet d'utiliser un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir plus de renseignements, d'accorder la priorité à un réseau ou de supprimer un réseau.</p>
	<p>Mode de passerelle</p> <p>Définit SYNC comme point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur lorsque la fonction est activée. Ceci forme le réseau local dans l'habitacle pour des activités comme des jeux, le transfert de fichiers et la navigation sur Internet. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.</p>
	<p>Réglages de passerelle (point d'accès)</p> <p>Permet d'afficher et de modifier les paramètres d'utilisation SYNC comme passerelle Internet.</p>
	<p>Liste des appareils de la passerelle (point d'accès)</p> <p>Vous permet d'afficher les récentes connexions à votre système Wi-Fi.</p>
Large bande mobile USB	<p>Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB large bande mobile pour accéder à Internet. (Vous devez activer la fonction large bande mobile de votre ordinateur avant de le connecter au système.) Cet écran vous permet de configurer ce qui est votre zone type pour votre connexion USB haut débit mobile. (Les paramètres de large bande mobile USB peuvent ne pas s'afficher si l'appareil est déjà activé.) Vous pouvez sélectionner les options suivantes :</p>
	Pays
	Fournisseur
	No de téléphone
	Nom d'utilisateur

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
	Mot de passe
Réglages Bluetooth	Cette option indique les dispositifs actuellement couplés au système ainsi que les options Bluetooth types pour connecter, déconnecter, définir comme favori, supprimer et ajouter un dispositif. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Prioriser méth. de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et modifiez-les au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter par le biais de l'USB large bande mobile ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.



E142626

Le logo Wi-Fi CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.

Aide



Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur l'icône de paramètres.
Aide	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Info. sur le système	Numéro de série du système à écran tactile
	Votre numéro d'identification du véhicule (NIV)
	Version de logiciel du système à écran tactile
	Version du système de navigation
	Version de la base de données cartographique
	Numéro de série électronique (NSE) de radio par satellite Sirius
	Renseignements sur la base de données Gracenote® et version de la bibliothèque

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description	
Visualiser les licences de logiciel	Afficher les licences de tous logiciels et applications installés sur votre système.	
Restrictions de conduite	Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque votre véhicule roule.	
911 Assist	Activer et désactiver la fonction Assistance 911. Voir Information (page 491).	
	En cas d'urgence (ECU) comp. rap.	Permet de mémoriser jusqu'à deux numéros à composer rapidement en cas d'urgence. Les contacts sélectionnés pour les cas d'urgence apparaissent à la fin du processus d'appel d'assistance en cas d'urgence.
	Réviser	Sélectionnez cette option pour accéder à votre répertoire téléphonique et choisir les contacts voulus. Les numéros s'affichent en tant qu'options à cet écran pour les boutons 1 et 2 de composition rapide en cas d'urgence.
Commandes vocales	Afficher les listes catégorisées de commandes vocales.	



Vous pouvez également accéder à l'Aide au moyen des commandes vocales. Le système énonce les commandes vocales admissibles pour le mode en vigueur.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
Aide

Vous pouvez dire « Aide » à tout moment pour obtenir une aide à propos des commandes ou des menus, ainsi que des renseignements complémentaires.

DIVERTISSEMENT



E161892

Message	Message et description
A	AM
B	FM
C	SIRIUS
D	CD
E	USB
F	Appuyez sur cette touche pour faire défiler d'autres options, telles que Carte SD et USB
G	Ces touches changent selon le mode multimédia dans lequel vous vous trouvez.
H	Stations radio programmées.

Note : Certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir plus de renseignements.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Radio AM/FM



Pour la radio AM/FM, les commandes suivantes sont disponibles

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Élément	Mesure à prendre et description
AM	Appuyez sur l'un des onglets pour écouter la radio. Pour alterner entre les stations programmées des bandes AM et FM, appuyez simplement sur l'onglet AM ou FM .
FM	
Préréglag.	Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de préréglage. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.
Radio HD	Appuyez sur cette touche pour allumer le système HD Radio. Le témoin sur la touche s'allume lorsque la fonction est activée. Le système Radio HD permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (si cette fonction est disponible) qui produisent un son cristallin. Reportez-vous à Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.
Balayage	Appuyez sur cette touche pour passer à la prochaine station radio AM ou FM suffisamment puissante. Le témoin sur la touche s'allume lorsque la fonction est activée.
Synt directe	Appuyez sur cette touche pour entrer manuellement le numéro de la station voulue. Appuyez sur Entrer lorsque vous avez terminé.

Options

Vous pouvez régler les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Réglages du son	Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :
	Graves
	Moyen
	Aigus
	Établir équilibre et atténuation
	DSP
	Mode d'occupat.
	Volume asservi à la vitesse
Sél. type progr. pour rech./bal.	Cette fonction permet de sélectionner un genre musical à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Affichage du texte RDS	Cette fonction permet d'afficher les renseignements diffusés par les stations FM.
AST	La fonction AST (mise en mémoire automatique) permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez actuellement.
Touche Étiquette TAG	Cette fonction est disponible lorsque le système HD Radio est activé et permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez « Activé », l'écran affiche MARQUAGE lorsque le système HD Radio est actif. Vous pouvez sélectionner MARQUAGE pour enregistrer les renseignements relatifs à la pièce musicale en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portable, les renseignements y sont transférés, si cette fonction est prise en charge par votre appareil. Lorsque vous êtes connecté à iTunes, les marquages s'affichent pour vous rappeler les morceaux que vous souhaitez télécharger. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.

Note : Votre véhicule peut ne pas disposer de tous ces réglages pour le son.

Information sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Note : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de capter des émissions numériques (là où le service est disponible) en plus des émissions analogiques que vous recevez déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD clignote lors de la réception d'une station numérique et reste allumé lorsque le signal audionumérique est diffusé, ou est gris lors de la réception d'une station numérique puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station en multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions

analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

La fonction **MARQUAGE** permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement lorsque vous syntonisez une station du système HD Radio et que la fonction est activée.

Pour activer et utiliser cette fonction, sélectionnez AM ou FM puis :

Message	Mesure à prendre et description
Options	
Touche Étiquette TAG	
Marche	Lorsque vous entendez une chanson que vous désirez marquer, sélectionnez :
TAG (marquage)	<p>Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs à la chanson et les transfère à votre lecteur de musique portable (si cette fonction est prise en charge) lorsqu'il est relié au système. Le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur (s'il est déjà connecté) et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.</p> <p>Lorsque vous accédez à iTunes au moyen de votre lecteur de musique portable, les marquages s'affichent à titre de rappel. Le système vous permet de marquer jusqu'à 100 chansons environ. Pour obtenir une liste d'appareils qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.</p>

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Balayage	Vous permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles. Cette fonction demeure fonctionnelle lorsque la réception de radio HD est activée; toutefois, elle ne peut effectuer un balayage des canaux HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Appuyez sur une touche de préréglage et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Note : Comme c'est le cas avec toute station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter à la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio - Dépannage

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Des organisations

indépendantes possèdent et exploitent chacune des stations. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations

Incidents	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou alternance entre les modes analogique et numérique.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de préréglage multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune. Ceci est tout à fait normal. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Incidents	Cause	Mesure à prendre
L'information textuelle ne correspond pas à la pièce musicale diffusée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences
Stations de radio HD2 à HD7 introuvables lors de l'utilisation de la touche SCAN (balayage automatique).	Cette sélection désactive la recherche des canaux HD2 à HD7.	Aucune. Ceci est tout à fait normal.

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et à l'étranger. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales de la radio



MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Radio	
Vous pouvez alors énoncer une commande similaire à ce qui suit :	
FM	Énoncez une fréquence ou un préréglage.
Radio désactivée	
Aide	

Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)



Pour activer cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SIRIUS	
Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :	
Préréglag.	Enregistrer un canal en appuyant longuement sur une des zones de préréglage. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation du canal. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.
Notific.	Mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe en cours d'écoute en tant que favori. Si vous écoutez de la musique, vous pouvez mémoriser la chanson ou l'artiste, afin que le système vous alerte lorsqu'ils sont diffusés sur un canal de radio satellite. Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'un canal de radio satellite diffuse des émissions sur ces équipes. Vous pouvez aussi modifier les alertes, les activer ou les désactiver. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de syntoniser le canal, de supprimer l'alerte ou de désactiver les alertes.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Rejouer	Effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la station actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente. En mode de relecture : Appuyez brièvement sur les touches de recherche automatique pour écouter la plage musicale précédente ou suivante. Maintenez les touches de recherche automatique enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans la plage musicale en cours. Appuyez sur les touches de lecture ou de pause pour lire ou interrompre temporairement le signal audio. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au direct.
Balayage	Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait des canaux.
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste de toutes les stations disponibles. Faites défiler pour afficher d'autres catégories. Appuyez sur la station que vous voulez écouter.

Note : SIRIUS ne prend pas en charge la fonction Alerte sur tous les canaux. Ford n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.

Commandes de navigation

Message	Mesure à prendre et description
Pass.	Touchez ce bouton si vous voulez sauter ce canal.
Verr.	Appuyez sur ce bouton si vous voulez que personne n'écoute ce canal.
Titre	Appuyez sur ce bouton pour voir les titres de pièce musicale en cours de lecture sur les autres stations.
Artiste	Appuyez sur ce bouton pour voir les artistes en cours de lecture sur les autres stations.
Canal	Appuyez sur ce bouton pour afficher la liste complète des noms de canaux.

Options

Touchez ce bouton pour visualiser et ajuster les divers réglages multimédia.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Message
Réglages du son	Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :
	Graves
	Moyen
	Aigus
	Établir équilibre et atténuation
	DSP
	Mode d'occupat.
Volume asservi à la vitesse	
Établir catég. pour rech/Balayage	Cette fonction permet de sélectionner un genre musical à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.
Verrouillage parental	Cette option vous permet de verrouiller et de déverrouiller des canaux, de changer ou de réinitialiser votre NIP ou de déverrouiller tous les canaux. Pour utiliser cette fonction, vous avez besoin de votre NIP initial qui est 1234.
Artiste / Titre / Alertes d'équipe	Cette fonction vous permet d'activer et de désactiver les alertes.
N ^o série électronique (ESN)	Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquerez avec SIRIUS au sujet de votre compte.
Synt directe	Appuyez sur cette touche pour entrer manuellement le numéro de canal satellite désiré. Appuyez sur Entrer lorsque vous avez terminé

Note : Votre véhicule peut ne pas disposer de tous ces réglages pour le son.

Renseignements concernant la radio satellite SIRIUS

Note : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des canaux, y compris d'annuler, de déplacer ou d'ajouter des canaux donnés et de modifier ses tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)



E142593

Le radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète des chaînes de radio satellite Sirius, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou appelez Sirius au 1-888-539-7474.

Note : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Numéro de série électronique (NSE) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro NSE est disponible sur l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXXX).

Pour accéder au numéro ESN, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez :

Message
SIRIUS
Options

Facteurs de réception de la radio satellite SIRIUS et dépannage

Problèmes possibles de réception	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne, et placez les bagages et tout autre objet aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	La radio peut afficher ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune. Ce message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	La canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez une autre touche de présélection.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS



Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez énoncer l'une des commandes du tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de commande vocale et, après les tonalités, appuyez sur la touche de commande vocale et, à l'invite, dites :

Commande vocale
Sirius
Vous pouvez alors énoncer l'une des commandes suivantes ou une commande similaire :
SAT 1

Commande vocale
Matches de sports
Syntoniser radio
Aide
Vous pouvez aussi énoncer le nom d'une station Sirius, telle que « The Highway » ou « Deep Tracks », pour écouter cette station.

Disques compacts



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez :

Option de menu
CD

Insérez votre CD, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Répéter	Appuyez sur cette touche pour répéter la piste en cours de lecture, toutes les pistes du disque ou pour désactiver la fonction si elle est activée.
Aléatoire	Appuyez sur cette touche pour lire les pistes ou les albums entiers dans un ordre aléatoire, ou désactiver la fonction si elle est activée.
Balayage	Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait des pistes disponibles.
Plus d'info.	Appuyez sur cette touche pour consulter les renseignements sur le disque.
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour parcourir toutes les pistes du CD.

Pour régler les paramètres audio, sélectionnez :

Option de menu
Options
Réglages du son
Puis une des commandes suivantes :
Graves
Moyen
Aigus
Établir équilibre et atténuation
Mode d'occupat.
Mode EQ
Volume asservi à la vitesse

Note : *Votre véhicule peut ne pas disposer de tous ces réglages pour le son.*

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Pendant la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de commande vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
CD

De nombreuses commandes peuvent être énoncées lors de la lecture d'un CD. Voici quelques exemples de ce que vous pouvez dire.

Commande vocale
Jouer
Pause
Jouer piste suivante
Jouer piste précédente
Aide

*Ne s'applique qu'aux fichiers WMA ou MP3.

Fente pour carte SD et port USB

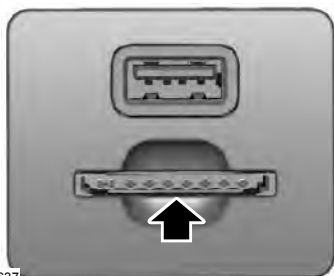
La fente pour carte SD et le port USB se trouvent dans la centrale multimédia. Voir **Centrale multimédia** (page 383).

Carte SD

Note : *La fente pour carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, enfoncez simplement la carte vers l'intérieur et le système l'éjecte. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.*

Note : *Le système de navigation utilise aussi cette fente pour carte. Voir **Navigation** (page 506).*

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)



E196637

Pour accéder à votre dispositif et lire la musique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.



E142620

Le logo SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Port USB



E196638

Pour accéder à votre dispositif et lire la musique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

Ce dispositif vous permet de brancher des lecteurs multimédias, des cartes mémoire, des clés USB, mais aussi de recharger des appareils s'ils prennent cette fonction en charge.

Lire de la musique à partir de votre dispositif

Note : Le système est capable d'indexer jusqu'à 30,000 chansons.



Insérez votre dispositif et sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
USB Carte SD	Une fois que le système a reconnu votre clé USB ou votre carte SD, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :
Répéter	Cette fonction rejoue la chanson ou l'album en cours.
Aléatoire	Appuyez sur cette touche pour lire la musique de l'album ou du dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Musique simil	Cette fonction permet de choisir des pièces musicales similaires à celle qui est en cours de lecture.
Plus d'info.	Appuyez sur cette touche pour consulter les renseignements sur le disque, par exemple la piste en cours de lecture, le nom de l'artiste, l'album et le genre.
Options	Touchez ce bouton pour visualiser et ajuster les divers réglages multimédia.

Son

Vous pouvez régler les éléments suivants :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages du son	Graves
	Moyen
	Aigus
	Établir équilibre et atténuation
	DSP
	Mode EQ
Volume asservi à la vitesse	
Réglages du lecteur multimédia	Vous permet de sélectionner d'autres réglages disponibles sous Lecteur multimédia. Voir Paramètres (page 450).
Info sur l'appareil	Affiche des renseignements sur le logiciel et le micrologiciel de l'appareil multimédia actuellement branché.
Mise à jour de l'index média	Indexe votre appareil lorsque vous le connectez pour la première fois et à chaque fois que son contenu change (par exemple, ajout ou suppression de pistes) pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

Note : Votre véhicule peut ne pas disposer de tous ces réglages pour le son.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Naviguer

Cette fonction vous permet de visualiser le contenu de l'appareil. Elle vous permet également d'effectuer une recherche par catégories, telles que le genre, l'artiste ou

l'album.

Pour afficher les renseignements relatifs à une chanson tels que le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre, appuyez sur la couverture de l'album à l'écran.

Vous pouvez aussi sélectionner :

Message	Mesure à prendre et description
Qui joue?	Pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et de la chanson en cours. Ceci peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Commandes vocales relatives à l'appareil USB et à la carte SD



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	
Carte SD	
USB	
Puis les commandes suivantes, par exemple :	
Rechercher	
Jouer piste suivante	
Pause	
Jouer	Dites ce que vous souhaitez écouter : groupe, chanson, album ou liste d'écoute.
Jouer artiste ____	*
Jouer chanson ____	*

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commande vocale

Jouer similaire

Aide

* ____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Vous pourriez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod, les Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des appareils USB. SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

SYNC peut également organiser et trier les médias indexés du dispositif par étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

Système audio Bluetooth

Ce système vous permet de diffuser de la musique par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth préalablement connecté.



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez :

Message

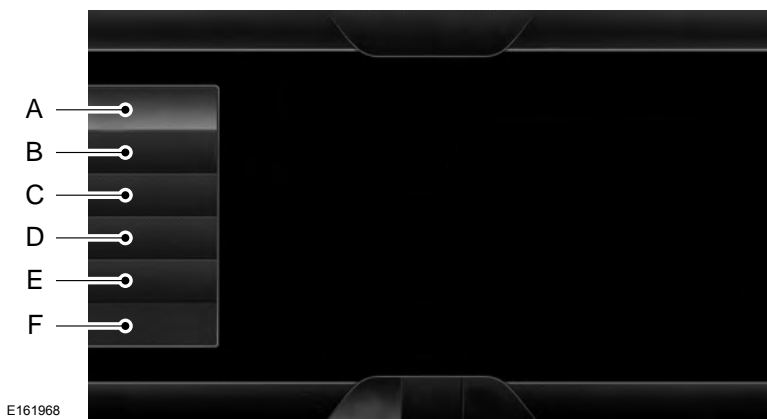
BT Stér.

Commandes vocales Bluetooth Audio



Le système de commande vocale vous permet de contrôler vos médias par simple commande vocale. Par exemple, pour changer de chanson, appuyez sur la touche de commande vocale et suivez les invites du système.

TÉLÉPHONE



E161968

Élément	Message
A	Téléphone
B	Sauv. sous
C	Répert. tél.
D	Hist. appel
E	Messagerie
F	Réglages

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Lorsque votre téléphone cellulaire est couplé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone cellulaire et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford

recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La première étape à réaliser pour utiliser les fonctions téléphoniques de SYNC consiste à coupler SYNC avec votre téléphone cellulaire sur lequel vous aurez préalablement activé la fonction Bluetooth. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone cellulaire en mode mains libres.

Note : Cette fonction est asservie à la vitesse. Elle n'est pas disponible lorsque votre véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h).

Touchez le coin supérieur gauche de l'écran tactile :

Message	Mesure à prendre et description
Ajouter tél.	
Trouver SYNC	<p>Suivez les instructions à l'écran. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée sur Marche et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone cellulaire au besoin. Sélectionnez SYNC et un NIP à six chiffres s'affiche sur votre appareil. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour initier le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sauter l'étape suivante. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.</p>

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Couplage d'autres téléphones cellulaires

Note : Cette fonction est asservie à la vitesse. Elle n'est pas disponible lorsque votre véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h).

Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée sur **Marche** et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Pour coupler un autre téléphone cellulaire, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Téléphone	
Réglages	
Appareils Bluetooth	
Ajout appar.	
Trouver SYNC	Suivez les instructions à l'écran. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée sur Marche et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone cellulaire au besoin. Sélectionnez SYNC et un NIP à six chiffres s'affiche sur votre appareil. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour initier le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sauter l'étape suivante. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi. SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Établissement des appels



Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale
Appeler
Composer

Vous pouvez dire le nom d'une personne enregistrée dans votre répertoire téléphonique pour l'appeler, ou énoncer un numéro à composer. Par exemple, « Appeler Jean » ou « Composer 867-5309 ».



Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode de téléphone, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

Réception des appels

En cas d'appel entrant, une tonalité audible retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appel s'affiche à l'écran.



Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Message
Accepter

Note : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone des commandes au volant.



Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Message
Rejeter

Note : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone des commandes au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche. SYNC l'enregistre comme étant un appel manqué.

Options du menu du téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Téléphone	Touchez ce bouton pour accéder au clavier numérique de l'écran afin de saisir un numéro et de passer un appel. Pendant un appel en cours, vous pouvez aussi choisir l'une des options suivantes :
	Appel sourdine
	En attente
	Mode privé
	Conférence

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
	Term.
Sauv. sous	Sélectionnez cette option pour appeler un contact enregistré.
Répert. tél.	<p>Appuyez sur ce bouton pour accéder à un des contacts de votre répertoire téléphonique précédemment téléchargé et l'appeler. Le système place les entrées dans des catégories alphabétiques indiquées en haut de l'écran.</p> <p>Pour activer les paramètres d'image de contact, si votre téléphone prend en charge cette fonction, sélectionnez :</p> <p>Téléphone</p> <p>Réglages</p> <p>Gérer le répertoire téléphonique</p> <p>Visualiser les photos du répertoire tél.</p> <p>Certains téléphones intelligents peuvent prendre en charge le transfert des adresses postales lorsqu'elles sont mémorisées dans le répertoire. Si votre téléphone cellulaire prend cette fonction en charge, vous pouvez sélectionner et utiliser ces adresses comme destinations et les enregistrer dans les favoris.</p>
Historique d'appels	<p>Nota : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. Si votre téléphone cellulaire ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, SYNC conserve l'historique des appels effectués par le biais de SYNC. Une fois votre téléphone cellulaire Bluetooth connecté au système SYNC, vous pouvez accéder à tout numéro antérieurement composé et à tout appel reçu ou manqué. Vous pouvez aussi choisir d'enregistrer ces données pour :</p>
	<p>Favoris</p> <p>Sauv. sous</p>
Messagerie	Envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile. Reportez-vous à Messages textes plus loin dans ce chapitre.
Réglages	Touchez ce bouton pour accéder aux divers paramètres du téléphone, comme l'activation et la désactivation de Bluetooth, la gestion de votre répertoire et autres. Reportez-vous à Paramètres du téléphone plus loin dans ce chapitre.

Messages texte

Note : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.

Note : Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h).

Note : SYNC ne peut pas télécharger les messages textes lus à partir de votre téléphone cellulaire.

Le système vous permet d'envoyer et de recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, de les lire à haute voix et de traduire également des acronymes souvent utilisés dans les messages textes, comme « LOL ».

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran, puis sélectionnez :

Message
Téléphone
Messagerie
Puis une des options suivantes :
Écouter (pictogramme de haut-parleur)
Comp.
Env. texte
Visualiser
Effacer

Composition d'un message texte

Note : Cette fonction est asservie à la vitesse. Elle n'est pas disponible lorsque votre véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h).

Note : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.

Pour composer et envoyer un message texte, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Téléphone	
Messagerie	
Env. texte	Entrez un numéro de téléphone cellulaire ou choisissez un numéro dans votre répertoire.
Réviser texte	Vous permet de personnaliser le message prédéfini ou d'en créer un qui vous est propre.
Envoyer	Envoie le message tel quel.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Vous pouvez alors prévisualiser le message, vérifier l'identité du destinataire et mettre à jour la liste de messages.

Options de messages textes

Message
Je vais vous rappeler dans quelques minutes.
Je viens de partir, je suis là dans quelques minutes.
Pouvez-vous me rappeler bientôt?
J'arrive bientôt.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance sur l'hor., donc je serai là plus tôt.
Je suis dehors.
Je vous appellerai quand je serai là.
OK
Oui
Non
Merci

Message
Pris dans la circulation.
Appelez-moi plus tard.
MDR

Réception d'un message texte

Note : Si vous sélectionnez Afficher et que votre véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h), le système vous propose de lire le message au lieu de vous le laisser lire à l'écran pendant la conduite.

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Message	Mesure à prendre et description
Visualiser	Pour afficher le message texte.
Écouter	Pour que SYNC vous lise le message.
Comp.	Pour appeler le contact.
Ignorer	Pour quitter l'écran.

Paramètres du téléphone

Pour accéder au menu des paramètres du téléphone, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Téléphone	
Réglages	
Puis une des options suivantes :	

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
Appareils Bluetooth	Connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil, ainsi que l'enregistrer en tant que favori.
Bluetooth	Pour activer et désactiver la fonction Bluetooth.
Ne pas déranger	Si vous souhaitez acheminer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les sonneries d'avis de message texte ne retentissent pas non plus dans l'habitacle.
Assistance 911	Activation et désactivation de la fonction Assistance 911. Voir Information (page 491).
Sonnerie du téléphone	Sélection de la sonnerie que vous souhaitez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez une des sonneries proposées par le système, la sonnerie du téléphone actuellement couplé, un bip, la synthèse vocale ou la notification silencieuse.
Notification de message-texte	Sélection d'une notification de message-texte, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Sélectionnez une des tonalités d'alerte proposées par le système, la synthèse vocale ou le mode silencieux.
Connexion de données Internet	Si votre téléphone cellulaire est compatible, utilisez cet écran pour paramétrer votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de connexion au réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de modifier vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.
Gérer le répertoire téléphonique	Pour accéder aux fonctions comme le téléchargement automatique du répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone cellulaire ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Pour que le système vous avise lorsque votre téléphone cellulaire est en mode d'itinérance.

Commandes vocales de téléphone



MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes ou une commande similaire :

Commande vocale
Appeler boîte vocale


Commande vocale
Écouter message
Répondre au message
Ajouter téléphone
Aide

INFORMATION



E188418

Élément	Message
A	Services SYNC
B	Travel Link
C	Notific.
D	Calendrier
E	Applicat.
F	Où suis-je?

 Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le bouton **Information** pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Des alertes de circulation et des directives virage après virage sont disponibles sur certains marchés. Des frais de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Note : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez www.syncmyride.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des frais de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourra être exigé. Votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Téléphone** (page 483).

Note : Cette fonction n'est pas exécutée convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et les capteurs perfectionnés du véhicule pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut compiler et enregistrer les détails d'appels et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmyride.com. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.

Les services SYNC utilisent les capteurs perfectionnés du véhicule, la technologie GPS intégrée et des données complètes de circulation et de cartes routières pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

virage, ainsi que pour vous renseigner sur les entreprises, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.syncmyride.com.

Connexion aux services SYNC

Vous pouvez vous connecter aux services SYNC à l'aide des commandes vocales ou en sélectionnant l'option de menu adéquate sur l'écran tactile.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez sur la touche de commandes vocales et énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.
Une fois connecté aux services SYNC, vous pouvez aussi énoncer ce qui suit :	
Commandes disponibles	Vous permet de recevoir une liste de services disponibles parmi lesquels choisir.
Services	Vous permet de retourner au menu principal de Services.
Aide	Vous permet de recevoir de l'aide au sujet du système.

Si votre véhicule est équipé du système de navigation, appuyez sur la touche **I (Information)**. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert de l'écran tactile.

Pour utiliser l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Connecter aux services

Cette commande établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Réception des directives virage après virage

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Itinéraires	Pour recevoir l'itinéraire menant à un lieu. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Adresses d'entreprises	Pour trouver une entreprise ou un type d'entreprise. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Chercher à proximité	Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus proche de votre emplacement, dans le cadre de la recherche d'entreprises.
Opérateur	Vous procure une assistance supplémentaire lors d'une recherche d'itinéraire ou d'entreprise. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rues

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commande vocale	Mesure à prendre et description
	particulières. La fonction Assistance du préposé est incluse dans votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmyride.com/support .
Oui [Pendant le guidage]	Si vous manquez un virage, SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement oui à la question et le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

Déconnexion des services SYNC

Pour utiliser les commandes au volant, appuyez sur le bouton de fin d'appel téléphonique au volant et maintenez-le enfoncé.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez sur la touche de commandes vocales et énoncez :

Commande vocale
Au revoir

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Conseils	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez également enregistrer votre information préférée parmi les équipes de sports, par exemple « Lions de Détroit » ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site www.syncmyride.com .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une invite vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Téléphone cellulaire	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés.

Commandes vocales relatives aux services SYNC



Si votre véhicule est équipé du système de navigation, les services SYNC téléchargent la destination requise dans le système de navigation. Le système de navigation calcule alors l'itinéraire et vous fournit des directives de conduite. Voir **Navigation** (page 506).

Si votre véhicule n'est pas équipé de l'aide à la navigation, lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (véhicules dépourvus du système de navigation), vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale au volant et énoncer l'une des commandes suivantes pour recevoir l'itinéraire :

Services

Commande vocale
Annuler route
Heure d'arrivée estimée
Afficher liste de virages
Mise à jour
Aide

Sirius Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Pour utiliser le service Sirius Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de la carte SD.

Note : Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Consultez www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Note : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur **COVERAGE MAP AND DETAILS** (zones de couverture et détails) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par Sirius Travel Link.

Note : Sirius et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions des services Sirius Travel Link ni de leur utilisation dans les véhicules.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Le service Sirius Travel Link peut vous aider à trouver les meilleurs prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder

aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces touches pour identifier les incidents de circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Circulat. près d'ici		
Prix essence	Appuyez sur cette touche pour afficher le prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé.	
Films à l'affiche	Appuyez sur cette touche pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films (si cette option est disponible).	
Prévisions météo	Appuyez sur cette touche pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours pour une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Sélectionnez cette option pour afficher une liste d'emplacements de météo.
Info Sports	Appuyez sur cette touche pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.	
Condit. de ski	Appuyez sur cette touche pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

Commandes vocales de Sirius Travel Link



Appuyez sur la touche de commande vocale du volant. À l'invite, énoncez une des commandes suivantes ou une commande similaire :

Commande vocale
Circulation routière
Carte météorologique
Aide

Alertes



Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur la touche Alertes, puis choisissez un des services suivants :

Message	Mesure à prendre et description
Visualiser	Le message complet
Effacer	Le message
Effacer tout	Messages

Cet écran affiche tous les messages système (une anomalie de carte SD, par exemple).

Note : Le système vous signale un message en allumant l'icône d'information en jaune. Après la lecture ou la suppression des messages, l'icône redevient blanche.

Calendrier



Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur **Calendrier**. Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Note : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, le système énonce un message vocal ou affiche un message (ou un pictogramme, ou les deux) lors du démarrage de votre véhicule après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable, sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière (selon l'équipement), ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web

Visitez www.syncmyride.com
www.syncmyride.ca

Site Web

www.syncmaroute.ca

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 42). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 252). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation de la fonction Assistance 911



Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert. Sélectionnez ensuite :

Message

Applicat.

Assistance 911

Marche



Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en appuyant sur :

Message
Réglages
Téléphone
Assistance 911
Ou vous pouvez également sélectionner :
Aide
911 Assist

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone Bluetooth compatible avec SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Le téléphone connecté avec fonction Bluetooth activée doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911).

Toutefois, SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence si la fonction Assistance 911 s'active. Si un téléphone connecté subit des dommages ou perd la connexion avec SYNC, SYNC recherche et tente de se connecter à un téléphone disponible préalablement couplé puis essaie d'établir l'appel avec les services d'urgence 911.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- Le ou les téléphones préalablement couplés ou reliés au système sont éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les instructions d'entretien périodique, inspectez régulièrement votre véhicule et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule complémente, sans s'y substituer, l'entretien normal et l'inspection du véhicule. Le bilan du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement surveillés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne signale l'état d'aucun autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Note : La fonction Bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmyride.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité relatif au Bilan du véhicule.

Note : En raison de la période de rodage nécessaire à votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 mi.

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au bilan, consultez le site www.syncmyride.com. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmyride.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors de l'exécution du bilan.

Le système permet de vérifier l'état global de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- Les données de diagnostic du véhicule
- L'entretien périodique
- Les rappels en instance et les programmes après-vente spéciaux
- Les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé et pour lesquels une intervention n'a toujours pas été effectuée.

Exécution d'un rapport



Si vous voulez exécuter un bilan au moyen de l'écran tactile, sélectionnez :

Message
Applicat.
Bilan de l'état du véhicule



Vous pouvez également exécuter un bilan du véhicule par le biais d'une commande vocale.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
Bilan du véhicule

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous créez un bilan du véhicule, Ford peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du Bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne paramétrez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmyride.com. Visitez le site www.syncmyride.com (modalités du Bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Où suis-je?

Pour des renseignements sur votre emplacement actuel, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Où suis-je?	Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, l'emplacement de votre véhicule est affiché sur

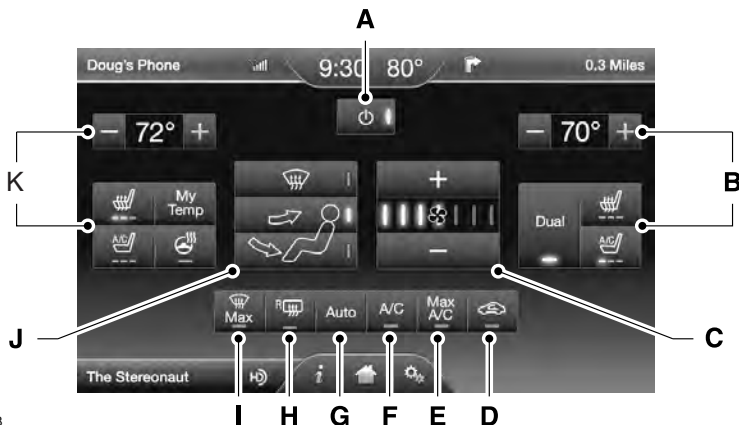
MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre et description
	la carte. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, rien ne s'affiche.

Touchez le coin inférieur droit de l'écran tactile pour accéder aux fonctions de climatisation. Selon le niveau de gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.

Note : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 450).

CLIMATISATION



E171848

- A Marche/arrêt :** Touchez ce bouton pour activer et désactiver le système. La désactivation du système de climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- B Réglages du passager :**
- Touchez **+** ou **-** pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté passager de l'habitacle.
- Touchez le pictogramme de siège chauffant pour activer et désactiver le siège chauffant (selon l'équipement).
- Touchez le pictogramme de siège à régulation de température pour activer et désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement).

Appuyez sur la touche **DEUX ZONES** pour activer ou désactiver les commandes de température du côté passager séparément. Lorsque vous désactivez **DEUX ZONES**, la température du côté passager change pour correspondre à la température du côté conducteur.

Nota : L'indicateur de température du côté passager et l'indicateur **DEUX ZONES** de régulation à deux zones s'allument automatiquement lorsque le passager procède au réglage de sa commande de température.

- C **Vitesse du ventilateur :** Appuyez sur **+** ou sur **-** pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Nota : Lorsque le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, tous les témoins de vitesse de ventilateur s'éteignent.

- D **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et le recyclage de l'air. Lorsque vous sélectionnez l'air recirculé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (en l'utilisant conjointement avec le **climatiseur**) et minimiser la pénétration d'odeurs indésirables dans l'habitacle.

Nota : La recirculation de l'air peut se désactiver automatiquement (ou être empêchée de s'activer) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** (climatisation maximale) pour réduire le risque d'embuage. La recirculation de l'air peut également s'activer et se désactiver automatiquement en modes d'arrivée d'air à la **Planche de bord** ou **Planche de bord et plancher** par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

- E **MAX A/C :** Touchez ce bouton pour maximiser le rafraîchissement. L'air recyclé passe par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

- F **A/C :** Touchez ce bouton pour activer ou désactiver le compresseur de climatiseur. Utilisez la climatisation avec recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions (comme lors de l'utilisation de la fonction de dégivrage maximal), il est possible que le compresseur de climatisation continue de fonctionner même après avoir désactivé la climatisation à l'aide de la touche **A/C**.

- G **Auto :** Touchez ce bouton pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou l'air recirculé pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue. Vous pouvez également utiliser la touche **AUTO** et la maintenir enfoncée pendant plus de deux secondes pour faire passer la régulation à deux zones hors fonction.

- H **Lunette arrière chauffante :** active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- I **Dégivrage MAXI :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le dégivrage. L'air extérieur circule à travers les bouches de pare-brise, le ventilateur passe automatiquement à la vitesse maximale et la commande de température retourne à la position de chauffage maximal. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise ou éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez Dégivrage MAXI.
- J **Commande de répartition de l'air :** Touchez ces boutons pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Le système peut diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque Dégivrage MAXI est sélectionné.
- K **Réglages conducteur :**
- Touchez **+** ou **-** pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté conducteur du véhicule.
- Touchez le pictogramme de siège chauffant pour activer et désactiver le siège chauffant (selon l'équipement).
- Touchez le pictogramme de siège à régulation de température pour activer et désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement).
- Touchez **MyTemp** (ma température) pour sélectionner le point de consigne de température que vous avez prédéfini. Touchez **MyTemp** et maintenez-le enfoncé pour sauvegarder un nouveau point de consigne de température prédéfini.
- Touchez le pictogramme de volant chauffant pour activer et désactiver le volant chauffant (selon l'équipement).

Note : Si votre volant est garni de bois, il n'est pas chauffé entre les positions 10 heures et 2 heures.

Commandes vocales du système de climatisation



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur les commandes au volant. À l'invite, énoncez une des commandes suivantes ou une commande similaire :

Commandes vocales	
Climatisation activée	
Climatisation désactivée	
Température	Régler la température à [entre 15 et 30 °C ou entre 59 et 86 °F].

NAVIGATION

Note : La carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte SD pour pouvoir utiliser le système de navigation. Si vous devez obtenir une carte SD de recharge, consultez un concessionnaire autorisé.

Note : La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, appuyez simplement sur la carte et relâchez-la. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode destination et le mode carte.

Mode destination

Pour définir une destination, appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur :

Option de menu
Dest.
Sélectionnez une des options ci-dessous :
Mon domicile
Favoris
Destinations antérieures
Point d'intérêt
Urgence

Option de menu
Adresse de rue
Intersection
Centre de la ville
Carte
Réviser l'itinéraire
Annuler itinéraire

Pour définir votre destination, entrez les renseignements nécessaires dans les champs de texte mis en surbrillance (dans n'importe quel ordre).

Pour entrer une adresse de destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Aller	Appuyez sur cette touche pour afficher l'emplacement de l'adresse sur la carte.

Pour sélectionner une destination précédente, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Destinations antérieures	Les 20 dernières destinations sélectionnées s'affichent.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Établir com. destination	Pour valider cette destination. Vous pouvez choisir également d'établir cette destination comme point de passage (pour que le système établisse ce point comme point de passage vers votre destination actuelle) ou de l'enregistrer en tant que destination favorite. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Plus rapide	Utilise les routes qui assurent le trajet le plus rapide possible.
	Plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	Écologique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.

Pour commencer la navigation, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Début. itinéraire	Vous pouvez annuler l'itinéraire ou obtenir une démonstration de l'itinéraire. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de bulle de dialogue qui s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du système de navigation (barre verte) si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule.

Note : Si votre véhicule roule sur une route reconnue et que vous n'appuyez pas sur la touche **Démarrer itinéraire**, le système choisit par défaut l'itinéraire le plus rapide et amorce le guidage d'itinéraire.

Catégories de points d'intérêt (POI)

Catégories principales
Alimentation, boissons et restauration
Voyage et transport
Finances
Urgence
Communauté

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Catégories principales
Santé et médecine
Automobile
Boutiques
Divertissement et arts
Loisirs et sports
Gouvernement
Services ménagers

Sous-catégories
Restaurant
Golf
Stationnement
Maison et extérieur
Soins personnels
Concession automobile
Bureau du gouvernement
Transports publics
Éducation

Pour développer ces listes, appuyez sur la touche + devant la liste.

Le système vous permet aussi de trier par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service cityseekr (si ce service est disponible).

cityseekr

Note : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt de CitySeekr se limitent à environ 912 villes, soit 881 villes américaines, 20 villes canadiennes et 11 villes mexicaines.



E142634

Lorsqu'il est disponible, cityseekr est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, l'emplacement et des renseignements comme l'adresse et le numéro de téléphone s'affichent. Si cityseekr liste le point d'intérêt, des renseignements supplémentaires s'affichent, par exemple une brève description, les heures d'enregistrement et de départ ou les horaires du restaurant.

Pour obtenir une présentation détaillée, la liste des services et aménagements, la taille moyenne, le prix des repas ou l'adresse du site Web, appuyez sur :

Option de menu
Plus d'informations

Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt comme :



Hôtel



Café

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)



Alimentation et boissons



Vie nocturne



Attraction



Cette icône s'affiche lorsque votre sélection comprend plusieurs catégories dans le système.

Lorsque des renseignements supplémentaires relatifs aux hôtels sont affichés, cityseekr vous informe également si l'hôtel comprend certains services et certaines installations au moyen d'icônes, tels que :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet

- Piscine
- Wi-Fi

Pour les restaurants, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accessibilité aux personnes handicapées, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseekr peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web.

Définir vos préférences de navigation



Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire.

Pour accéder aux paramètres, appuyez sur :

Option de menu
Réglages
Navigation

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des options suivantes :

Option de menu	Messages de deuxième niveau, descriptions et actions requises
Préférences de cartes	
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Marques de navigation	Affiche le trajet déjà parcouru par votre véhicule sous forme de pointillés blancs. Cette fonction peut être mise à l'état :
	Marche

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Messages de deuxième niveau, descriptions et actions requises	
Format de liste de virages	Afficher la liste des virages	
	De haut en bas	De bas en haut
Notification de POI stationnement	Si la fonction de notification de point d'intérêt de stationnement est activée, les icônes correspondantes s'affichent sur la carte lorsque vous êtes près de votre destination. Cette fonction peut ne pas être utile dans des zones très denses et peut encombrer la carte si d'autres points d'intérêt sont également affichés sur la carte. Cette option permet de régler la notification automatique de points d'intérêt de stationnement. Cette fonction peut être mise à l'état :	
	Marche	Arrêt

Option de menu	Messages de deuxième niveau, descriptions et actions requises		
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Affichage du type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Tjrs utiliser itinéraire préféré	Ignore l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le paramètre est élevé, plus l'affectation de temps pour l'itinéraire est prolongée.		
Éviter	Lorsque cette option est activée, vous pouvez choisir d'éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains lorsque vous planifiez votre itinéraire.		
Utilis. les voies multioccupants	Demande au système d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants, si disponibles, lorsque vous planifiez votre itinéraire.		

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Messages de deuxième niveau, descriptions et actions requises	
Préférences de navigation		
Puis sélectionnez une des options suivantes :		
Messages de guidage	Sélectionne le type d'invites utilisées par le système.	
	Tonalité	Voix et tonalités
Auto-remplissage état/province	Ajoutez automatiquement ces données sur la base de ce que vous avez déjà entré dans le système. Cette fonction peut être mise à l'état :	
	Marche	Arrêt

Option de menu	Messages de deuxième niveau, descriptions et actions requises	
Préférences de circulation		
Puis sélectionnez une des options suivantes :		
Éviter les problèmes de circulation	Vous pouvez choisir la façon dont le système doit résoudre les problèmes de circulation le long de votre itinéraire.	
	Automatique	Le système change d'itinéraire pour éviter les incidents de la circulation qui surviennent et qui affectent l'itinéraire actuel. Le système n'émet aucune notification d'alerte de circulation.
	Manuel	Le système émet toujours une alerte en cas d'incidents de circulation le long de l'itinéraire prévu. Vous aurez le choix d'accepter ou d'ignorer l'avis avant de dévier de l'itinéraire.
Notification d'alerte circulation	Active ou désactive les alertes de circulation routière.	
Vous pouvez aussi activer ou désactiver l'affichage des 11 icônes des cartes de circulation.	Ces icônes servent à vous informer des conditions de circulation et de conduite, notamment des accidents, des routes fermées et des conditions météorologiques.	

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Messages de deuxième niveau, descriptions et actions requises
Éviter des zones	Permet de sélectionner les zones que le système doit éviter lors du calcul d'un itinéraire.
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Ajout.	Dès que vous avez fait une sélection, le système tente d'éviter la ou les zones si cela est possible pour tous les itinéraires. Appuyez sur cette touche pour programmer une entrée, puis choisissez une méthode de saisie de destination. Vous pouvez modifier le nom ou l'emplacement d'une destination, ou la supprimer de vos sélections.
Effacer	Pour supprimer une zone de votre sélection, choisissez sur la liste à l'écran. L'affichage change; appuyez alors sur SUPPRIMER et confirmez la suppression.

Mode d'affichage de carte

Appuyez sur la barre verte dans la zone supérieure droite de l'écran tactile pour afficher le mode d'affichage de carte. Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible).

Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus importantes villes du monde. Ces cartes contiennent également des caractéristiques telles que les îlots urbains, les empreintes de bâtiment et les chemins de fer.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique. Les points d'intérêt en 3D s'affichent en mode d'affichage de carte 3D uniquement. La couverture varie et s'améliore avec les mises à jour des cartes.



E174016

Modifiez l'apparence de l'affichage en appuyant plusieurs fois sur la flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Cela permet d'utiliser trois modes cartographiques différents : cap en haut, nord en haut et 3D.



Cap en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi). Le système mémorise ce réglage pour les échelles de carte supérieures, mais la carte est affichée en mode nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode cap vers le haut est rétabli.



Nord en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction Nord en haut de l'écran.



Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective élevée de la carte. Cet angle de vue peut être réglé et la carte peut

être tournée de 180 degrés en touchant deux fois la carte, puis en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.

Vous pouvez aussi sélectionner les options suivantes :

Option de menu	Description
Visualiser	Permet de basculer entre l'affichage de la carte complète, de la liste de rues et de la vue des sorties en mode de guidage routier.
Menu	Affiche une boîte de dialogue permettant l'accès direct aux paramètres de navigation.



Appuyez sur la touche des haut-parleurs sur la carte pour mettre en sourdine le guidage routier. Le témoin sur la touche est allumé lorsque la fonction est active. La touche des haut-parleurs n'apparaît sur la carte que lorsque le guidage routier est actif.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône après avoir fait défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Zoom automatique

Pour accéder au mode de carte, appuyez sur la barre verte, puis sélectionnez les touches de zoom **+** ou **-** pour afficher le niveau de zoom et les touches Auto à l'écran tactile. Lorsque vous appuyez sur **Auto**, le zoom automatique s'active et **Auto** s'affiche dans le coin inférieur gauche de l'écran dans l'échelle de la carte. Le niveau de zoom de la carte se synchronise alors avec la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule lentement, plus le niveau de zoom de la carte augmente, et plus il roule rapidement, plus le niveau de zoom de la carte diminue. Pour désactiver la fonction, il suffit d'appuyer de nouveau sur la touche **+** ou **-**.

En mode 3D, faites pivoter l'affichage de la carte en faisant glisser votre doigt sur la barre ombrée avec les flèches.

Une fenêtre sous les touches de zoom indique l'heure d'arrivée prévue lorsqu'un itinéraire est actif, et affiche la distance et le temps restants jusqu'à votre destination. Si vous appuyez sur cette touche, une fenêtre contextuelle apparaît, indiquant la destination (et les points de passage le cas échéant) ainsi que la distance et le temps restants jusqu'à destination. Vous pouvez également choisir d'afficher le temps restant jusqu'à l'arrivée à votre destination ou votre heure d'arrivée prévue.

Icônes de carte



Repère du véhicule : indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)



Curseur de défilement : permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position la plus proche du curseur sur la carte se trouve dans une fenêtre dans la partie supérieure centrale de l'écran.



Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses : indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Vous pouvez sélectionner l'une des 22 icônes disponibles. Vous pouvez utiliser chacune des icônes plus d'une fois.



Icône de domicile : indique l'emplacement du domicile sur la carte. Pour votre domicile, vous ne pouvez sélectionner qu'une adresse dans le répertoire. Vous ne pouvez pas modifier cette icône.



Icônes de points d'intérêt (POI) : indiquent l'emplacement de toutes les catégories de points d'intérêt que vous avez choisi d'afficher sur la carte. Vous pouvez choisir d'afficher simultanément trois catégories de points d'intérêt sur la carte.



Point de départ : indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.



Point de passage : indique l'emplacement d'un point de passage sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de passage et représente la position du point de passage dans la liste des étapes.



Symbole de destination : indique le point final d'un itinéraire planifié.



Prochain point de manœuvre : indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.



Icône d'absence de signal GPS : indique que la puissance des signaux GPS reçus est insuffisante pour vous localiser précisément sur la carte. Cette icône peut être affichée dans des conditions de fonctionnement normales dans une zone à faible couverture du GPS.

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Établir com. destination	Appuyez sur cette touche pour choisir un emplacement sur la carte comme destination. Vous pouvez faire défiler la carte en faisant glisser votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt puis appuyez sur cette touche.
Établir pt passage	Appuyez sur cette touche pour établir l'emplacement actuel comme point de passage.
Sauvegarder favoris	Appuyez sur cette touche pour sauvegarder l'emplacement actuel dans la liste des favoris.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Icône POI	Appuyez sur cette touche pour sélectionner les icônes à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher simultanément sur la carte. Ces fonctions peuvent être mises à l'état :	
	Marche	Arrêt
Visual / Rév itinéraire	Lorsque vous êtes sur un itinéraire actif, sélectionnez l'une des options suivantes :	
	Visualiser l'itinéraire	
	Réviser dest / pt de passage	
	Réviser la liste de virages	
	Détour	
	Réviser les préf. d'itinéraire	
	Réviser les préf. de trafic	
	Annuler itinéraire	

HERE est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462 8837 (le 01 800 557 5539 au Mexique) ou en visitant le site www.navigation.com/sync. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

Commandes vocales de navigation



En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant.

Après la tonalité, énoncez une des commandes suivantes ou une commande similaire :

Commande vocale
Navigation - Destination
Zoom arrière
Zoom avant
Où suis-je?
Aide

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Les commandes suivantes ne peuvent être utilisées que lorsqu'un itinéraire de navigation est actif :

Commande vocale
Détour
Annuler route
Afficher itinéraire
Répéter instruction
Afficher liste de virages

Adresse de destination ponctuelle

Pour définir une destination grâce aux commandes vocales, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Destination - Adresse de rue	Le système vous demande d'énoncer l'adresse complète. Le système affiche un exemple à l'écran.

Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement, comme « Un deux trois quatre rue principale, ville quelconque ».

RECHERCHE DES PANNES DE MYFORD TOUCH™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web à tout moment pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle au moyen d'une conversation en ligne (durant certaines heures). Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Sites Web
www.SYNCMyRide.com
www.SYNCMyRide.ca
www.syncmaroute.ca

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Bruit ambiant excessif pendant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au fonctionnement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, j'entends l'autre personne, mais elle ne m'entend pas.	Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
Le SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction est asservie au téléphone. Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais mon répertoire dans SYNC est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une limitation de la fonctionnalité de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser le SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
<p>J'ai des problèmes à établir la connexion de mon téléphone au SYNC.</p>	<p>Cette fonction est asservie au téléphone. Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement du téléphone.</p>	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil du SYNC et supprimez le SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p> <p>Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.</p>

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Vous pouvez également procéder à la Réinitialisation de MyFord Touch.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur le SYNC.	Cette fonction est asservie au téléphone. Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon appareil.	Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
Le SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser votre appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
L'Audio Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie au téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil au SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil. Vous pouvez également procéder à la Réinitialisation de MyFord Touch.
Le SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services (circulation, directions et information)		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de Bilan du véhicule.	Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqué est peut-être incorrect.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Il m'est impossible de soumettre un rapport.	Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone. Puissance du signal insuffisante. Vous n'avez pas enregistré votre téléphone correctement sur le site Web.	Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que le volume de votre appareil Bluetooth est suffisamment élevé. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté correspond à celui enregistré sur votre compte Syncmaroute.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services (circulation, directions et information)		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.	Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte Syncmaroute.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs rubriques respectives.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité se fasse entendre et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
Le SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la rubrique traitant des médias. Énoncez le nom de la pièce musicale ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si le titre d'une pièce musicale apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « L-O-L-A ».

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
Le SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux. Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la rubrique traitant du téléphone.</p> <p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si une entrée est enregistrée comme Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défiez jusqu'au nom que le SYNC a du mal à interpréter. Le SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par le SYNC.</p> <p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JAKE, vous devez dire « Appeler J-A-K-E ».</p>

Réinitialisation de l'écran tactile

L'écran tactile dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation du système SYNC.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule (États-Unis seulement), veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à :

Adresse Web
www.Accessories.Ford.com

Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit les accessoires de votre véhicule avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Protecteurs de pare-chocs.
- Becquet arrière.
- Déflecteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.
- Roues

Apparence intérieure

- Tapis toutes saisons.
- Enjoliveurs de seuil de porte.
- Boussole à électrochrome/rétroviseurs intérieurs avec température.

- Tapis protecteurs en moquette de qualité supérieure.
- Système de divertissement arrière*

Style de vie

- Cendrier amovible / ensemble fumeur
- Housses de voiture*.
- Protecteurs d'aire de chargement.
- Filet d'arrimage.
- Casiers de rangement.
- Nécessaire d'éclairage intérieur.
- Porte-bagages et supports*.

Tranquillité d'esprit

- Capteur de stationnement monté sur le pare-chocs*.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Bouchon de réservoir verrouillable pour système de remplissage sans bouchon.
- Démarrage à distance.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivolos de jantes.

*Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires autorisés sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour bénéficier des performances optimales de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou un équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivols qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.
- S'ils ne sont pas conçus spécialement pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de

compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le programme d'entretien prolongé Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec le programme d'entretien prolongé de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de base, chacun offrant un niveau de couverture différent. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.

4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique. C'est le programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1^{er} jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 1 800-367-3377.

Ford ESP
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf
- Avantages de l'Assistance dépannage.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme d'entretien prolongé Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

Ford Protect

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Note : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance.

Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Messages d'information** (page 115).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**.
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasion sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de durée de l'huile intelligent)

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil Life Monitor qui détermine la fréquence des vidanges d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts d'exploitation de votre véhicule ainsi que

les déchets nuisibles pour l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile	
Intervalle	Utilisation de véhicule et exemple
7500-10000 miles (12000-16000 km)	Normale
	Conduite normale sur autoroute Charge ou remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Fonctionnement au ralenti non prolongé
5000-7499 miles (8000-11999 km)	Sévère
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement au ralenti prolongé Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
3000-4999 miles (4800-7999 km)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien de votre véhicule

Périodicités d'entretien normal

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information*	
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. **	
Permutez les pneus.	
Effectuez une inspection multipoint (recommandé).	
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.	
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.	
Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement ainsi que les flexibles du système de refroidissement du moteur.	
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaueur.	
Vérifiez le pont arrière et les cardans.	
Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.	
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan.	
Vérifiez les pneus et l'usure des pneus, et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.	
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	

* Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

** Le système Intelligent Oil-Life Monitor doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 281).

Autres interventions d'entretien¹	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ²

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires. ⁴
	Remplacez la courroie de distribution (moteur 1,6 L).

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

² Remplacement initial après six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez à chaque autre vidange d'huile jusqu'à leur remplacement.

⁴ Si non remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants à la période spécifiée ou dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 kilomètres (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 kilomètres (30 000 milles).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 milles)	Remplacez les bougies d'allumage.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi, véhicules de patrouille ou de livraison)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 milles)	Remplacez les bougies d'allumage.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8000 km (5000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	.Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.

Réinitialisez le système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life après chaque remplacement de l'huile et du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur (page 281).

Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont

Remplacez l'huile de pont chaque fois qu'un pont a été immergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 5 000 kilomètres (3 000 miles).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 kilomètres (1 800 miles).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

Contrat de licence d'utilisateur final SYNC

- Vous avez acquis un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel utilisé par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY ») sous licence d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou disponible en ligne (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est utilisable sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut être associé et/ou communiquer, ou encore être mis à niveau ultérieurement de manière à être associé ou à communiquer, avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY. Les logiciels et systèmes additionnels provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou disponible en ligne (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est disponible sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peuvent être associés et/ou communiquer, ou encore être mis à niveau ultérieurement pour être associés et/ou communiquer, avec des logiciels et/ou des systèmes additionnels provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers. Les logiciels et services additionnels provenant de tiers, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou en ligne (« LOGICIELS TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS TIERS sont disponibles sous licence, ils ne sont pas vendus. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS TIERS sont ci-après désignés, collectivement ou individuellement, par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, N'UTILISEZ PAS L'APPAREIL ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, SON UTILISATION SUR L'APPAREIL, ENTRAÎNE VOTRE ACCEPTATION DE CE CONTRAT (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE

LOGICIEL : Le présent contrat vous accorde la licence suivante d'utilisateur final :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et tel qu'il est associé aux systèmes et/ou services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

Appendices

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne peuvent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait être causé par des erreurs dans la reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant la rétroingénierie, la décompilation et le désassemblage :** Vous n'êtes pas autorisé à procéder à une rétroingénierie du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, ni à permettre à des tiers de le faire, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, notwithstanding la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous n'êtes pas autorisé à distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées basées sur le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par la loi applicable notwithstanding la présente limitation.
- **Licence simple d'utilisateur final :** La documentation à l'intention d'un utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services associés peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média

multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES D'UTILISATEUR FINAL, vous n'avez le droit d'utiliser qu'une seule (1) copie du LOGICIEL.

- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits découlant de cette LICENCE, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert de l'APPAREIL, et cela à condition que vous ne gardiez aucune copie du LOGICIEL, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toutes mises à niveau et, s'il y a lieu, le[s] certificat[s] d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL a subi une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sans porter atteinte à tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peuvent résilier cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL si vous ne vous conformez pas aux conditions générales de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité/Gestion des droits numériques :** Les propriétaires de contenu logiciel utilisent la technologie de gestion des droits numériques développée pour Windows Media (WMDRM) qui fait partie de votre APPAREIL, cela afin de protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL sur votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM échoue dans sa mission de protection de contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du

Appendices

LOGICIEL à utiliser la technologie WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous acceptez que Microsoft puisse inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL avant de pouvoir accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu pour lequel la mise à niveau est exigée.

• **Consentement à l'utilisation des données :** Vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services d'assistance produit liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces données uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisés. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces données à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne permette pas de vous identifier.

• **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

• **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et/ou à leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants Supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants Supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les

Appendices

conditions de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) Supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) Supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel vous avez accès via l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers des sites de tiers :** Le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune approbation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et vous acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de

Appendices

remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, y compris toutes conditions supplémentaires de cette LICENCE accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, mais sans limitation, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, tout texte et tout « applet » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est disponible sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous titres et droits de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété du détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le biais du LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.microsoft.com/exporting/>.

MARQUES DE COMMERCE : Cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

ASSISTANCE PRODUIT : L'assistance produit pour le LOGICIEL n'est pas fournie par MS, sa société mère Microsoft Corporation, ni leurs sociétés affiliées ou succursales. Pour toute assistance produit, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation de l'APPAREIL.

Exonération de responsabilité pour certains dommages : SAUF LORSQUE LES LOIS L'INTERDISENT, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT AUCUNEMENT RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES QUI

Appendices

POURRAIENT DÉCOULER DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS S'AVÈRENT INTRINSÈQUEMENT INEFFICACES. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'UN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 USD).

- IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Adobe

Contient les technologies Adobe® [Flash® Player] ou [AIR®] par Adobe Systems Incorporated. Ce [produit sous licence] contient le logiciel [Adobe® Flash® Player] ou [Adobe® AIR®] autorisés sous licence par Adobe Systems Incorporated, Copyright ©1995 à 2009 Adobe Macromedia Software LLC. Tous droits réservés. Adobe, Flash et AIR sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows® Mobile pour l'automobile

Le système Ford SYNC contient un logiciel concédé sous licence au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation en vertu d'un contrat de licence. Tout retrait, toute reproduction, rétroingénierie ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence, sont strictement interdits et peuvent vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives : Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur pourrait être à l'origine d'un accident ou d'autres conséquences graves.

Gardez le Guide de l'utilisateur dans le véhicule : Si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pourrez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs qui connaissent mal le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au Guide de l'utilisateur et qu'elles ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

AVERTISSEMENT



L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut distraire de l'attention qui doit être portée à la route et potentiellement entraîner un accident ou d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données autrement qu'oralement (c.-à-d. manuellement) pendant la conduite. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peuvent exiger de prêter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Appendices

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales : Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter le volant des mains.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage : Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un coup d'œil furtif sur l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume : N'augmentez pas le volume de manière excessive. Réglez le volume à un niveau qui vous permette de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgence éventuels. Si vous ne pouvez pas entendre ces bruits en conduisant, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale : Le logiciel de reconnaissance vocale est intrinsèquement statistique et donc sujet à erreurs. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation : Toutes les fonctions de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction : Toute fonction de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non orale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et être à l'origine d'un accident ou d'autres conséquences graves. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Régler-vous à votre jugement : Les fonctions du système de navigation n'ont pas d'autre but que de vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer votre propre jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière : N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous placent dans des situations dangereuses ou s'ils vous conduisent dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la conduite sécurisée de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Inexactitude éventuelle des cartes : Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir inexactes en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Appendices

Services d'urgence : Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire attentivement ces modalités et conditions avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav signifie que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne démarrez pas le Logiciel Telenav et ne l'utilisez d'aucune autre manière.

Ces modalités et conditions représentent le contrat (« Contrat ») entre vous et Telenav, Inc. (« Telenav ») en ce qui concerne le logiciel Telenav (y compris les mises à niveau, modifications ou ajouts audit logiciel) (collectivement « Logiciel Telenav »). Toutes les mentions de « vous » et « votre/vos » dans le présent document désignent vous-même, vos employés, agents et entrepreneurs, et toute autre entité pour le compte de laquelle vous acceptez ces modalités et conditions, tous étant également liés par le présent contrat. En outre, tous les renseignements concernant votre compte, ainsi que tous autres renseignements personnels et de paiement fournis par vous à Telenav (directement ou par utilisation du logiciel Telenav), sont couverts par la politique de confidentialité de Telenav qui se trouve sur le site <http://www.telenav.com>.

Telenav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et de la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que prêter attention au logiciel Telenav peut présenter un risque de blessure ou de décès pour vous et pour d'autres dans les situations qui nécessitent par ailleurs toute votre attention, et vous acceptez donc d'observer les consignes suivantes en utilisant le logiciel Telenav : (a) observer toutes les réglementations du code de la route; (b) faire usage de votre propre jugement en conduisant. Si vous estimez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel Telenav vous fera effectuer une manœuvre dangereuse ou illégale, vous mettez dans une situation dangereuse, ou vous dirigez vers un lieu que vous considérez être dangereux, ne suivez pas ces directives; (c) ne pas saisir de destinations, ni manipuler le Logiciel Telenav d'aucune autre manière, à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement; (d) ne pas utiliser le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, peu sûres, dangereuses, illicites ou de quelque manière que ce soit incompatibles avec ce Contrat; (e) installer le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de manière sûre dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement d'un dispositif de sécurité (tel qu'un coussin de sécurité gonflable).

Appendices

Vous consentez à indemniser et à dégager Telenav de toute responsabilité en cas de réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel Telenav dans tout véhicule en mouvement, y compris par suite de votre non-conformité aux directives ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des données exactes, précises, à jour et complètes vous concernant; et (b) d'informer Telenav sans tarder de tout changement relatif à de telles données, et de veiller à ce qu'elles soient toujours exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, Telenav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel Telenav), sans droit de concéder de sous-licence, pour l'utilisation du Logiciel Telenav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel Telenav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous déclarez que vous utiliserez le Logiciel Telenav seulement à des fins d'affaires personnelles ou de loisir, et vous vous engagez à ne pas fournir de services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous convenez de n'accomplir aucun des actions suivantes : (a) procéder à une rétroingénierie du Logiciel Telenav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de déduire le code

source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement préalable, exprès et écrit de Telenav; (c) retirer du Logiciel Telenav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de Telenav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder une sous-licence ou autrement transférer le Logiciel Telenav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel Telenav; ou (e) utiliser le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreigne la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, tout statut, règlement, y compris, mais sans limitation, les lois et les règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) soit dangereuse, menaçante, abusive, trompeuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieuse ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel Telenav sans en obtenir au préalable la permission écrite de Telenav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus pour responsables d'une décision prise ou d'une action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel Telenav. En outre, Telenav ne garantit pas l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et

d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, mais sans limitation, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel Telenav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques éloignées.

TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE RAPPORTS D'AFFAIRES, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE D'ATTEINTE AUX DROITS DE TIERS CONCERNANT LE LOGICIEL TELENNAV. Certaines juridictions n'autorisent pas la dénégation de responsabilité s'agissant de certaines garanties; cette limitation pourrait de ce fait ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS LIMITATION, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU

D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENNAV, MÊME SI TELENNAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENNAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENNAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENNAV. CERTAINS ÉTATS ET/OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS; LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS POURRAIENT DONC NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous convenez que tout litige, toute réclamation ou controverse qui résultent de ce Contrat ou du Logiciel Telenav ou s'y rapportent seront résolus par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et gérés par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement fondé sur la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de tout tribunal

Appendices

compétent en l'espèce. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur sera contraignante pour les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage contraignant, Telenav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf en intégralité, en lien avec votre transfert permanent du Logiciel Telenav, et sous la condition expresse de l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par le nouvel utilisateur du Logiciel de Telenav. Toute vente, cession et tout transfert qui ne sont pas expressément autorisés en vertu de ce paragraphe, entraîneront la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de Telenav, auquel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel Telenav. Nonobstant les stipulations précédentes, Telenav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps et sans préavis, à condition que le destinataire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'intégralité du Contrat entre Telenav et vous-même en ce qui concerne l'objet du présent document.

8.2

Sauf en ce qui concerne les licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, Telenav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel Telenav, y compris, mais sans limitation, tous les droits de propriété intellectuelle connexes. Il n'est pas prévu – et il n'advient pas – que soit accordés ou conférés d'autre licence ou d'autre droit hormis ceux expressément mentionnés dans ce Contrat, que ce soit par implication, statut, incitation, préclusion ou autrement, et Telenav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3

En utilisant le logiciel Telenav, vous consentez à recevoir électroniquement de Telenav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiquement requises ou d'autres renseignements concernant le Logiciel Telenav (collectivement, les « Avis »). Telenav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Internet de Telenav ou en téléchargeant de tels avis vers votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement à recevoir les avis électroniquement, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

Appendices

8.4

La non-exigence par Telenav ou par vous de l'exécution d'une quelconque stipulation n'affectera pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, à exiger l'exécution, et une renonciation relative à toute violation ou tout défaut de ce Contrat ne constituera pas une renonciation relative à toute violation ou tout défaut ultérieur ou une renonciation à la stipulation-même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est réputée inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat figurent pour référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence pour l'interprétation de ce Contrat. Tels qu'utilisés dans ce Contrat, les termes « inclus » et « y compris, » et les variations de ceux-ci, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel

Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requis par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Appendices

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 20xx. Tous droits réservés.

Utilisation autorisée.

Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre système Telenav exclusivement à des fins commerciales internes et personnelles pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions.

Sauf si vous détenez une licence spécifique pour cette finalité concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en

communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement.

Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie.

Les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, concernant le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN

Appendices

USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas vous concerner.

Restriction de l'exportation.

Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERÉ de respecter une de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manque sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat.

Ces conditions générales constituent l'intégralité du Contrat entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable.

Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERÉ sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre

Appendices

à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux gouvernementaux.

Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions d'utilisateur final, et chaque copie des Données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant, et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux Données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application comprenant des Données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

« HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®. »

« © United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4. »

Appendices

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux Données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence de tierce partie (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le Client consent à ce que son utilisation des Données de tierce partie soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les Données de tierce partie sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne doivent pas être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou

la possession de ces Données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des Données pour le territoire du Canada, le Client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés. »

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des Données pour le Territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisées en vertu du Contrat, le Client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du Contrat, ou autre-

Appendices

ment fournies, par le Client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan :

Les Données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan »). Ces Données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie relative à ces données, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne doivent pas être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des données ou de ces Données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne doivent pas être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces Données.

L'utilisateur final indemnifiera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant toute perte, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans la présente Section constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du Contrat. Dans la mesure où toutes dispositions de la présente Section ne sont pas en contradiction avec, ou en conflit avec, toutes autres dispositions du Contrat, les dispositions de la présente Section doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Certaines ou toutes les copies des Données et/ou de l'emballage contenant les Données pour le Mexique doivent contenir l'avis suivant :
« Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données et/ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- Avis
toire

Équa- « INSTITUTO GEOGRAFICO
teur MILITAR DEL ECUADOR
AUTORIZACION N° IGM-
2011-01- PCO-01 DEL 25 DE
ENERO DE 2011 »
« source : © IGN 2009 - BD
TOPO ® »

Guade-
loupe,
Guyane
Fran-
çaise et
Marti- « Fuente : INEGI (Instituto
nique Nacional de Estadística y
Mexique Geografía) »

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données et/ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Payas Avis

Jordanie « © Royal Jordanian Geogra-
phic Centre ». L'exigence
d'avis précédant pour les
Données de la Jordanie est un
article matériel du Contrat. Si
un Client ou l'un de ses
preneurs autorisés (le cas
échéant) ne satisfait pas à
rencontrer une telle exigence,
HERE doit avoir le droit de
résilier la licence du Client
relativement aux Données de
la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer et/ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordanien-nes pour l'utilisation des Données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les Utilisa-teurs finaux ne peuvent utiliser les Données de la Jordanie dans les applica-tions d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les Données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les

Appendices

applications GIS, les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains Codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Codes de la circulation. Le Client reconnaît et consent que dans certains pays du Territoire de l'Europe, le Client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC de tierce partie pour recevoir et utiliser les Codes de circulation des Données et fournir des Transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels Codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les Données en incluant les Codes de circulation au Client, seulement après avoir reçu la certification du Client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le Client doit, pour chaque Transaction où il utilise les Codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « Les Codes de circulation pour la Belgique sont offerts par le Ministère van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au Client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte fixée sur un papier ou un support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à

la condition que le Client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le Client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le Client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux Données pour le Territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le Client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux Données pour le Territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le Client obtienne un permis par le Client auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le Client ne peut utiliser des Données pour le Territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le Client ne peut utiliser des Données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, lesquelles sont semblables, ou relativement similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre la Section IV(B) ci-dessus, pour ce qui a trait aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne, le Client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du Client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent Contrat.

D. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données et/ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Autriche « © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »

Croatie
Chypre,
Estonie,
Lettonie,
Lituanie,
Moldavie,
Pologne,
Slovénie
et/ou

Ukraine « © EuroGeographics »

France « source : © IGN 2009 – BD TOPO® »

Alle-
magne « Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »

Grande-
Bretagne « Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »

Grèce « Copyright Geomatics Ltd. »

Hongrie « Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »

Italie « Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »

Norvège « Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »

Portugal « Source : IgeoE – Portugal »

Espagne « Información geográfica propiedad del CNIG »

Suède « Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »

Suisse « Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. »

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données de carte pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour une telle liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au Client en vertu de cette TL relativement aux Données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le Client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou approbation requise pour distribuer l'Application incorporant de telles Données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Certaines ou toutes les copies des Données et/ou de l'emballage en relation avec les présentes doivent contenir l'avis de tierce partie respectif mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Le produit comprend des données, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intellematics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application contenant les Codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Le produit inclut des codes d'emplacement de la circulation, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited et ses concédants de licence ».

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces Données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une rétroingénierie de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence précise à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces Données si vous ne respectez pas ces modalités.

Appendices

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données s'exécuteront correctement avec les documents écrits connexes pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs qualifiés en support de NAV2 feront des efforts commercialement raisonnables pour résoudre toute problématique.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des Données qui ne satisfont pas à la Garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente Garantie Limitée est nulle si l'échec des Données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes Données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN

USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilités limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. SOUS AUCUNE CIRCONSTANCE LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Appendices

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des Données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les Données sont possédées par NAV2 ou ses fournisseurs et sont protégées par les droits d'auteur en vigueur et autres lois et traités de propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et non de vente.

Exhaustivité du Contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable.

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant de, ou ayant trait avec, les Données fournies en vertu des présentes doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et données relatives à la musique provenant de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut impliquer un ou plusieurs des brevets américains suivants n° 5 987 525; n° 6 061 680; n° 6 154 773, n° 6 161 132, n° 6 230 192, n° 6 230 207, n° 6 240 459, n° 6 330 593, et d'autres brevets qui ont été délivrés ou qui sont en instance. Certains services sont fournis sous licence d'Open Globe, Inc. pour les États-Unis, Brevet : n° 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisateur final de Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. sis 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir des informations connexes, y compris des informations sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« Données Gracenote ») provenant de serveurs en ligne (« Serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les Données Gracenote que par le biais des fonctions destinées à l'utilisateur final de cet appareil.

Appendices

Cet appareil peut contenir des informations appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux Données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« Contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCÉPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits afférents aux Données Gracenote, au Logiciel Gracenote, aux Serveurs Gracenote et au Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement envers vous

pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Internet sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) DU CONTENU DES SERVEURS RESPECTIFS DES SOCIÉTÉS OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU

Appendices

SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS DU FAIT DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007.

Véhicules avec SYNC seulement États-Unis et Mexique

Identifiant du FCC : KMHSG1G1

IC : 1422A-SG1G1

Mexique

Modèle : KMHSG1P1

NOM-121-SCT1-2009

L'utilisation de cet équipement est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ou dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Véhicule avec SYNC, doté de Touchscreen/My Touch

Identifiant du FCC : KMHSYNG2

IC : 1422A-SYNG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) il doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus

Schrader AG2SZ4 Numero de Registro
CNC : H-13498

Argentine

TRA
NUMÉRO D'IMMATRICULATION : ER0130238/14
NUMÉRO DE CONCESSIONNAIRE : DA0047074/10

Abu Dhabi, Dubai

Appendices



E197509



E202556

Brésil

Par la présente, Schrader Electronics UK Ltd., déclare que ce système de surveillance de la pression des pneus est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. La déclaration de conformité peut être consultée sur emcteam@schrader.co.uk

Union européenne UE

Approbation de type du Royaume de Jordanie pour capteur de pression des pneus.
Modèle : AG2SZ4
Constructeur : Schrader Electronics
Numéro d'approbation de type : TRC/LPD/2014/56

Jordanie

RAQP/33A/0514/S/(14-0847)

Malaisie



E197811

Moldavie

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément : 14/03/2014

Maroc



Type Approved

NTC

No:ESD-1408639C

E198001

Philippines



E197844

Serbie

Conforme aux
normes IDA

Appendices

DA 00461

Singapour



TA-2014/064

Approved

E198002

Afrique du Sud



Schrader Electronics цім стверджує, що обладнання Радіопередавач моделі AG2524 системи контролю тиску в шині автомобіля відповідає вимогам Технічного регламенту радіоблагоднання і телекомунікаційного кінцевого (термінального) обладнання (Постанова КМУ № 679 від 24 червня 2009 р.) Декларация відповідності знаходиться на сайті Schrader

Electronics та надається за запитом на електрону адресу doc.request@schrader.co.uk

E198009

Ukraine



E203899



E203679

Taiwan

A

A/C

Chauffage et climatisation.....131

ABS

Freins.....189

Accessoires.....526

Apparence extérieure.....526

Apparence intérieure.....526

Style de vie.....526

Tranquillité d'esprit.....526

Accessoires

Pièces de rechange recommandées12

Accoudoir arrière.....151

ACC

Utilisation du régulateur de vitesse
adaptatif.....209

Affichage d'information.....104

Généralités.....104

Afficheur de messages

Affichage d'information.....104

Aide au démarrage en côte.....193

Activation et désactivation du
système.....193

Utilisation de l'aide au démarrage en
côte.....193

Aide au stationnement arrière.....199

Aide au stationnement avant.....199

Aides à la conduite.....217

Aides au stationnement.....198

Principes de fonctionnement.....198

Alarme

Alarme antivol.....76

Alarme antivol.....76

Activation de l'alarme.....76

Désactivation de l'alarme.....76

Alerte conducteur.....217

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....217

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉTECTION

DE LA SOMNOLENCE DU

CONDUCTEUR.....217

Antipatinage.....195

Principes de fonctionnement.....195

Aperçu sous le capot - 1,5L

EcoBoost™.....278

Aperçu sous le capot - 2,5 L.....280

Aperçu sous le capot - 2 L

EcoBoost™.....279

Appendices.....547

Applications et services du système

SYNC™.....405

Assistance 911.....405

Bilan du véhicule (selon l'équipement,
États-Unis seulement).....408

Services SYNC : circulation routière,
itinéraires et renseignements (TDI)
(selon l'équipement, États-Unis
seulement).....410

Approbation de type.....571

Logos de certification RF pour capteur(s)
de pression des pneus.....571

Appui-tête.....142

Appui-tête inclinables.....143

Réglage de l'appui-tête.....143

À propos de ce manuel.....7

Assistance à la clientèle.....258

Assistance dépannage.....252

Véhicules vendus au Canada : Utilisation
de l'assistance dépannage.....253

Véhicules vendus au Canada – Comment
faire appel au service d'assistance
dépannage.....253

Véhicules vendus aux États-Unis :
Comment faire appel à l'Assistance
dépannage.....252

Véhicules vendus aux États-Unis :
Utilisation de l'Assistance
dépannage.....252

Assistance pré-collision.....228

Utilisation du système d'assistance
pré-collision.....229

Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/
SYNC/Radio satellite.....370

Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/
SYNC.....368

Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/
FM/CD.....373

Structure de menus.....374

Auto-Start-Stop.....167

Activation du système Auto
StartStop.....167

Désactivation du système Auto
StartStop.....168

Avis spéciaux.....	13	Chaîne audio	367
Directives spéciales.....	13	Généralités.....	367
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13	Chaînes à neige	
Système de diagnostic embarqué		Utilisation de chaînes à neige.....	337
(OBD-II).....	13	Changement d'une roue.....	342
AWD		Méthode de changement d'une roue.....	344
Transmission intégrale.....	183	Rangement du pneu crevé (Type 1).....	348
B		Rangement du pneu crevé (Type 2).....	348
Boîte de vitesses automatique.....	179	Renseignements au sujet des roues de	
Apprentissage adaptatif de la boîte de		secours de taille différente.....	343
vitesses automatique.....	182	Type 1.....	344
Boîte de vitesses automatique		Type 2.....	346
SelectShift™.....	180	Chauffage	
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	181	Chauffage et climatisation.....	131
Positions du levier sélecteur de la boîte de		Chauffage et climatisation.....	131
vitesses automatique.....	179	Chauffe-moteur.....	165
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou		Utilisation du chauffe-moteur.....	166
dans la neige.....	182	Cirage.....	299
Boîte de vitesses.....	179	Clés et commandes à distance.....	52
Boîte de vitesses		Clignotants.....	88
Boîte de vitesses.....	179	Climatisation	
C		Chauffage et climatisation.....	131
Caméra de recul		Climatisation.....	503
Caméra de rétrovision	204	Commandes vocales du système de	
Caméra de rétrovision	204	climatisation.....	505
Utilisation du système de caméra de		Combiné des instruments.....	97
recul.....	204	Commande audio.....	77
Capacités et spécifications - 1,5L		MÉDIA.....	77
EcoBoost™.....	354	Recherche, suivant ou précédent.....	77
Spécifications.....	355	Commande automatique de la	
Capacités et spécifications - 2,5 L.....	362	température - Véhicules avec : Chaîne	
Spécifications.....	363	audio de Sony/Chaîne audio de	
Capacités et spécifications - 2 L		Sony.....	135
EcoBoost™.....	358	Commande automatique de la	
Spécifications.....	359	température - Véhicules sans : Chaîne	
Capacités et spécifications.....	351	audio de Sony.....	133
Capteur de poids du passager		Commande d'éclairage.....	83
avant.....	44	Appel de phares.....	84
Caractéristiques de conduite		Feux de route.....	83
uniques.....	167	Commande d'éclairage du tableau de	
Carburant et remplissage.....	169	bord.....	85
Ceintures de sécurité.....	32	Véhicules avec antibrouillards avant.....	85
Principes de fonctionnement.....	32	Véhicules sans antibrouillards avant.....	85
Centrale multimédia.....	383	Commande d'un Guide du propriétaire	
		additionnel	263
		Pour obtenir une copie du Guide du	
		propriétaire en français.....	263

Commande de l'affichage d'information.....	78
Fonctions de la commande de l'écran d'information.....	79
Commande manuelle de la température.....	131
Commuteur vocal.....	78
Commutateur d'allumage.....	160
Conduite dans l'eau.....	250
Conduite économique.....	249
Conseils de conduite avec l'ABS	
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	190
Conseils de conduite.....	249
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	190
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	137
Chauffage rapide de l'habitacle.....	138
Conseils généraux.....	137
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	140
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	139
Réglages recommandés pour le chauffage.....	138
Réglages recommandés pour le refroidissement	139
Consignes de sécurité.....	169
Console centrale.....	159
Console de pavillon.....	159
Consommation de carburant.....	175
Calcul de la consommation de carburant.....	176
Remplissage du réservoir.....	175
Contacteur de démarrage	
Commutateur d'allumage.....	160
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	547
Contrat de licence d'utilisateur final SYNC.....	547
Contrôle de stabilité.....	196
Principes de fonctionnement.....	196
Coupe de carburant	254
Couvre-plancher.....	250
Création d'un dispositif MyKey.....	60
Programmation ou modification des réglages configurables.....	60

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	264
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	263
Démarrage à distance.....	141
Réglages automatiques.....	141
Démarrage d'un moteur à essence.....	161
Arrêt automatique.....	163
Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est en mouvement.....	164
Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est stationnaire.....	163
Démarrage impossible.....	163
Précautions contre les gaz d'échappement.....	164
Renseignements importants concernant la ventilation.....	165
Véhicules à allumage sans clé.....	162
Véhicules à clé de contact.....	162
Démarrage et arrêt du moteur.....	160
Généralités.....	160
Démarrage sans clé.....	160
Modes d'allumage.....	161
Démarrage-secours du véhicule.....	254
Branchement des câbles volants.....	255
Débranchement des câbles volants.....	256
Démarrage-secours.....	256
Préparation du véhicule.....	255
Dépannage.....	252
Dépannage du système SYNC™.....	428
Dépose d'un phare.....	291
Désignation du code de boîte de vitesses.....	354
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	50
Détection de déroulement.....	257
Diagnostic de panne MyKey.....	63
Direction.....	228
Direction assistée à commande électrique.....	228
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	42
Principes de fonctionnement.....	42

Divertissement.....	465
Disques compacts.....	477
Fente pour carte SD et port USB.....	478
Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées.....	482
Radio AM/FM.....	465
Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif).....	472
Système audio Bluetooth.....	482
Dossier d'entretien périodique	540
DRL	
Feux de jour.....	86

E

Éclairage ambiant.....	90
Éclairage.....	83
Généralités.....	83
Éclairage intérieur.....	88
Plafonnier arrière.....	90
Plafonnier avant.....	88
Ecrous de roue	
Changement d'une roue.....	342
Écrous de roue	
Changement d'une roue.....	342
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	61
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	171
En Californie (États-Unis seulement)	259
Enregistrement de données	9
Enregistrement des données d'entretien.....	9
Enregistrement des données d'événement.....	9
Enregistrement des données d'événement Enregistrement de données	9
Entrée sans clé.....	69
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™.....	69

Entreposage du véhicule.....	303
Au batterie de l'entreposage.....	305
Batterie.....	304
Carrosserie.....	303
Circuit d'alimentation.....	304
Circuit de refroidissement.....	304
Divers.....	304
Freins.....	304
Généralités.....	303
Moteur.....	304
Pneus.....	304
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	40
Entretien des pneus.....	319
Adhérence AA A B C.....	321
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....	320
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	322
Température A B C.....	321
Terminologie du pneu.....	321
Usure de la bande de roulement.....	320
Entretien de votre véhicule.....	531
Entretien du véhicule.....	298
Généralités.....	298
Entretien.....	276
Généralités.....	276
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	537
Exceptions.....	539
Entretien périodique normal.....	535
Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de durée de l'huile intelligent).....	535
Périodicités d'entretien normal.....	536
Entretien usuel — Généralités.....	531
Inspection multipoint.....	534
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....	531
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	531
Protégez votre investissement.....	531
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	533
Environnement	15
EPB	
Frein de stationnement électronique.....	190

Équipement de communication	
mobile.....	13
Espaces de rangement.....	159
Essuie-glaces automatiques.....	80
Essuie-glaces.....	80
Balayage intermittent.....	80
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	80
Essuie-glaces et lave-glaces.....	80
Étiquette d'homologation du véhicule.....	354
F	
Feux de détresse.....	253
Feux de jour.....	86
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....	86
Type 2 - Configurable.....	86
Feux de route automatiques.....	86
Activation du système.....	87
Neutralisation manuelle du système.....	88
Filtre à air d'habitacle	140
Filtre à carburant.....	287
Fonction de mémorisation.....	146
Enregistrement d'une position prééglée.....	147
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	148
Synchronisation d'une position de prééglage avec votre télécommande ou votre clé à télécommande d'accès intelligent.....	147
Ford Credit.....	12
(États-Unis seulement).....	12
Ford Protect.....	528
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT).....	529
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement).....	528
Frein de stationnement électronique.....	190
Batterie déchargée.....	192
Desserrage du frein de stationnement électronique.....	191
Serrage du frein de stationnement électronique.....	190
Stationnement sur une pente (véhicules avec boîte de vitesses manuelle).....	190
Freins.....	189
Généralités.....	189
Fusibles.....	265
G	
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	91
Glaces à commande électrique.....	91
Alimentation prolongée des accessoires.....	92
Fermeture par commande à impulsion.....	91
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....	91
Ouverture par commande à impulsion.....	91
Verrouillage des glaces.....	92
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	140
Lunette arrière chauffante.....	140
Rétroviseur extérieur chauffant.....	140
Glossaire des symboles.....	7
Gonflage de pneu à plat	
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	306
Gonflage d'un pneu crevé	
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	306
I	
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	103
Alerte de système sans clé.....	103
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	103
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	103
Carillon avertisseur de phares allumés.....	103
Information.....	491
Alertes.....	498
Assistance 911.....	498
Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	501
Calendrier.....	498
Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	492
Sirius Travel Link.....	496

Installation de sièges d'enfant	18
Sièges d'enfant.....	18
Utilisation de ceintures-baudriers.....	18
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH).....	23
Utilisation des sangles de retenue.....	25
Introduction.....	7

J

Jauge d'huile moteur - 1,5L EcoBoost™.....	280
Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™/ 2,5 L.....	281
Jauges.....	97
Écran d'information.....	97
Écran d'information gauche.....	99
Indicateur de température du liquide de refroidissement.....	98
Jauge de carburant.....	98
Type 3.....	99
Types 1 et 2.....	97

L

Lavage automatique Nettoyage de l'extérieur.....	298
Lavage Nettoyage de l'extérieur.....	298
Lave-glaces Essuie-glaces et lave-glaces.....	80
Lave-glaces.....	82
Limite de charge.....	232
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	232

M

Messages d'information.....	115
AdvanceTrac®.....	116
Aide au démarrage en côte.....	122
Aide au stationnement.....	126
Alarme.....	117
Alerte conducteur.....	122
Antipatinage.....	129
Arrêt automatique du moteur.....	119
Assistance pré-collision.....	128
Batterie et circuit de charge.....	120
Boîte de vitesses.....	130
Carburant.....	122
Clés et accès intelligent.....	122
Démarrage à distance.....	128
Démarrage-arrêt automatique.....	117
Direction assistée.....	127
Entretien.....	124
Frein de stationnement.....	126
MyKey.....	125
Portes et serrures.....	121
Régulateur de vitesse adaptatif.....	116
Sac gonflable.....	117
Sièges.....	128
Stationnement actif.....	115
Système de démarrage.....	129
Système de maintien de voie.....	123
Système de surveillance de la pression des pneus.....	129
Systèmes de surveillance sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale.....	121
Traction intégrale.....	120
Mise au rebut de l'airbag.....	51
MyFord Touch™.....	440
Généralités.....	440
MyKey™.....	59
Principes de fonctionnement.....	59

N

Navigation.....	506
Catégories de points d'intérêt (POI).....	507
cityseekr.....	508
Commandes vocales de navigation.....	515
Définir vos préférences de navigation.....	509
Mises à jour des cartes de navigation.....	515
Mode d'affichage de carte.....	512
Mode destination.....	506
Touches d'accès rapide.....	514
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....	306
Conseils d'utilisation de la trousse.....	307
Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu.....	310
Généralités.....	307
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu.....	311
Marche à suivre en cas de crevaison.....	308
Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et d'air.....	315
Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et de l'air.....	308
Type 1.....	306
Type 2.....	312
Nécessaire de réparation de pneu	
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....	306
Nettoyage de l'extérieur.....	298
Bandes décoratives ou graphismes.....	299
Éléments extérieurs chromés.....	299
Éléments extérieurs en plastique.....	299
Soubassement de carrosserie.....	299
Nettoyage de l'habitacle.....	300
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	301
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	300
Nettoyage des roues en alliage.....	303
Nettoyage des sièges en cuir.....	302
Nettoyage du moteur.....	300
Numéro d'identification du véhicule.....	353

O

Options uniques d'exportation.....	14
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	72
Ouverture et fermeture du capot.....	277
Fermeture du capot.....	277
Ouverture du capot.....	277
Ouverture et fermeture globales.....	92
Fermeture des glaces.....	92
Ouverture des glaces.....	92
Ouvre-porte de garage	
Ouvre-porte de garage universel.....	152
Ouvre-porte de garage universel.....	152
Système de commande sans fil HomeLink.....	152

P

Panne de carburant.....	172
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	172
Remplissage d'un bidon de carburant.....	172
Paramètres.....	450
Affichage.....	451
Horloge.....	450
Paramètres.....	455
Son.....	453
Véhicule.....	453
Pare-soleil.....	95
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	95
PATS	
Système antivol passif.....	74
Perchlorate.....	11
Personal Safety System™.....	41
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....	41
Phares à extinction temporisée.....	85
Phares antibrouillards avant.....	88
Phares antibrouillards avant	
Phares antibrouillards avant.....	88
Phares automatiques.....	84
Phares activés par les essuie-glaces.....	84
Pièces de rechange recommandées.....	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	12
Garantie sur les pièces de rechange.....	12
Réparation en cas de collision.....	12

Pièces Motorcraft.....	351	Radio par satellite.....	381
Pneus		Dépannage.....	382
Roues et pneus.....	306	Facteurs de réception du signal radio satellite.....	381
Poids de remorquage recommandés.....	242	Numéro de série électronique de la radio satellite.....	382
Points de remorquage.....	246	Service de radio satellite SIRIUS®.....	382
Emplacement du crochet de sauvetage.....	246	Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	38
Pose du crochet de sauvetage.....	246	Belt-Minder™.....	38
Port USB	383	Ravitaillement.....	173
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	28	Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™.....	174
Positions assises appropriées.....	142	Recherche des pannes de MyFord Touch™.....	516
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	261	Réglage des phares.....	290
Pour obtenir les services nécessaires	258	Réglage horizontal.....	291
À l'extérieur.....	258	Réglage vertical.....	290
Prises de courant auxiliaires.....	157	Réglage du volant.....	77
Emplacements.....	157	Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	37
Prise de courant 110 V c.a.....	157	Rehausseurs.....	26
Prise de courant 12 V c.c.....	157	Types de rehausseur.....	27
Produits de nettoyage.....	298	Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	282
Programmeur de vitesse.....	78	Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	247
Principes de fonctionnement.....	208	Remorquage d'urgence.....	247
Type 1.....	78	Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	248
Type 2.....	78	Remorquage par une dépanneuse Transport du véhicule.....	247
Programmeur de vitesse		Remorquage.....	241
Programmeur de vitesse.....	208	Remplacement d'une ampoule.....	293
Utilisation du régulateur de vitesse.....	208	Feu de recul.....	294
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	260	Feux à DEL.....	294
Proposition 65 de la Californie.....	11	Phare.....	293
Protection de l'environnement	15	Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation.....	295
Protège-genoux conducteur et passager.....	48	Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	58
Q		Remplacement d'un fusible.....	275
Qualité du carburant.....	170	Fusibles.....	275
Choix du carburant approprié.....	170	Remplacement de la batterie de 12 V	287
R		Remplacement des balais d'essuie-glace.....	289
Radio numérique	377		
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....	379		

Remplacement du filtre à air	297	Sièges à commande électrique.....	144
Moteur 2.5L.....	297	Siège à réglage électrique à 10	
Moteurs EcoBoost.....	297	positions.....	146
Renseignements généraux sur les		Siège à réglage électrique à 6	
radiofréquences.....	52	positions.....	145
Clé d'accès intelligent.....	52	Support lombaire à réglage	
Réparation de dommages mineurs à la		électrique.....	146
peinture.....	302	Sièges à commande manuelle.....	144
Rétroviseur intérieur.....	94	Sièges à régulation de	
Rétroviseur à électrochrome.....	94	température.....	150
Rétroviseurs extérieurs.....	92	Sièges refroidissants.....	150
Lampes dirigées vers le sol.....	93	Sièges arrière.....	148
Rétroviseur à électrochrome.....	93	Sièges chauffants.....	149
Rétroviseurs à mémoire.....	93	Sièges.....	142
Rétroviseurs extérieurs à réglage		Spécifications du moteur.....	351
électrique.....	92	Montage de la courroie	
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	93	d'entraînement.....	351
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	93	Spécifications techniques	
Rétroviseurs grand angle intégrés.....	93	Capacités et spécifications.....	351
Rétroviseurs-signaux.....	93	Stationnement actif.....	200
Système d'information sur les angles		Dépannage du système.....	203
morts.....	94	Désactivation de la fonction d'aide au	
Rétroviseurs		stationnement.....	202
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	91	Piloteage automatique dans l'emplacement	
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	140	de stationnement.....	201
Rideaux gonflables latéraux.....	49	Utilisation du stationnement actif.....	201
Rodage.....	249	SYNC™ AppLink™	415
Rodage		Applications mobiles SYNC.....	415
Rodage.....	249	SYNC™	385
Roues et pneus.....	306	Généralités.....	385
Spécifications techniques.....	349	Système antidémarrage	
S		Système antivol passif.....	74
Sacs gonflables du conducteur et du		Système antipollution.....	176
passager.....	43	Préparation pour les contrôles d'inspection	
Enfants et sacs gonflables.....	44	et d'entretien.....	178
Position assise appropriée pour le		Système de diagnostic embarqué	
conducteur et le passager avant.....	43	(OBD-II).....	177
Sacs gonflables latéraux.....	47	Système antivol passif.....	74
Sécurité enfants.....	16	SecuriLock®.....	74
Généralités.....	16	Système d'information sur les angles	
Sécurité.....	74	morts.....	223
Serrures.....	65	Système d'information sur les angles morts	
		(BLIS™) avec alerte de trafic	
		transversal.....	223
		Système de maintien de trajectoire	
		218
		Activation et désactivation du	
		système.....	219

Système de surveillance de la pression des pneus.....	338
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	340
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	339
Système d'alerte après impact.....	257

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	295
Tableau de spécifications des fusibles.....	265
Boîtier de distribution électrique.....	265
Porte-fusibles de l'habitacle.....	271
Télécommande.....	53
Clé intelligente.....	53
Clés à télécommande intégrée.....	53
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	56
Démarrage à distance.....	56
Localisateur de véhicule.....	56
Remplacement de la pile.....	54
Utilisation du panneton de clé.....	54
Téléphone.....	483
Commandes vocales de téléphone.....	490
Couplage d'autres téléphones cellulaires.....	485
Couplage initial de votre téléphone cellulaire.....	484
Établissement des appels.....	486
Messages texte.....	488
Options du menu du téléphone.....	486
Paramètres du téléphone.....	489
Réception des appels.....	486
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	37
Conditions de fonctionnement.....	38

Témoins et indicateurs.....	99
Affichage tête haute.....	102
Aide au maintien de voie.....	102
Anomalie du groupe motopropulseur.....	102
Auto StartStop.....	100
Avertissement de basse pression des pneus.....	102
Bas niveau de carburant.....	102
Batterie.....	100
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	101
Capot ouvert.....	102
Clignotant.....	101
Coffre ouvert.....	103
Contrôle de la stabilité.....	103
Contrôle de stabilité désactivé.....	103
DOOR AJAR (porte mal fermée).....	101
Feux de route.....	102
Feux de stationnement.....	102
Frein de stationnement électrique.....	101
Freins antiblocage.....	100
Huile moteur.....	101
Phares antibrouillard avant.....	101
Régulateur de vitesse.....	101
Régulateur de vitesse adaptatif.....	100
Sac gonflable avant.....	101
Système de freinage.....	100
Système de surveillance des angles morts.....	100
Témoin d'anomalie du moteur.....	102
Température du liquide de refroidissement du moteur.....	101
Toit ouvrant.....	95
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....	96
Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération.....	96
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	95
Toit ouvrant	
Toit ouvrant.....	95
Traction d'une remorque.....	241
Disposition de la charge.....	241
Transmission intégrale.....	183
Transport de charge.....	232
Transport du véhicule.....	247

U

Utilisation de chaînes à neige.....	337
Utilisation de l'antipatinage.....	195
Désactivation du système au moyen d'une touche.....	195
Désactivation du système au moyen des commandes de l'écran d'information.....	195
Messages et témoins du système.....	195
Utilisation de la reconnaissance vocale	387
Démarrage d'une session vocale.....	387
Interaction et rétroaction du système.....	389
Utilisation de la traction intégrale	183
Conduite dans des conditions particulières avec une transmission intégrale.....	184
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	63
Utilisation de pneus été.....	337
Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Ceinture de sécurité gonflable arrière.....	36
Modes de verrouillage des ceintures de sécurité.....	34
Rallonge de ceinture de sécurité.....	37
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	34
Utilisation du contrôle de stabilité.....	197
AdvanceTrac®.....	197
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	261
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	209
Activation du système.....	210
Annulation de la vitesse programmée.....	213
Anomalies de détection.....	213
Capteur obstrué.....	214
Désactivation automatique.....	213
Désactivation du système.....	212
Lorsque vous suivez un véhicule.....	210
Modification de la vitesse programmée.....	212
Neutralisation du système.....	212
Passage au régulateur de vitesse normal.....	215
Programmation d'une vitesse.....	210
Réglage de la distance de sécurité.....	211
Reprise de la vitesse programmée.....	213
Système non disponible.....	214
Utilisation en terrain montagneux.....	213
Utilisation du régulateur de vitesse.....	208
Activation du régulateur de vitesse.....	208
Désactivation du régulateur de vitesse.....	209
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	417
Accès au menu de lecture.....	423
Commandes vocales multimédias.....	419
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB.....	417
Fonctions du menu multimédia.....	421
Paramètres système.....	425
Quel morceau est lu?.....	419

Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	390
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	396
Accès aux paramètres du téléphone.....	400
Commandes vocales de téléphone.....	392
Couplage d'autres téléphones cellulaires.....	391
Couplage initial du téléphone.....	390
Établissement d'un appel.....	394
Messagerie texte.....	397
Options téléphoniques pendant un appel.....	394
Paramètres du système.....	401
Réception d'un appel.....	394

V

Ventilation	
Chauffage et climatisation.....	131
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	62
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	286
Vérification de l'huile moteur.....	281
Ajout d'huile moteur.....	281
Vérification de l'huile moteur	
Vérification de l'huile moteur.....	281
Vérification des balais d'essuie-glace.....	289
Vérification du liquide de direction assistée.....	286
Vérification du liquide de frein.....	286
Vérification du liquide de lave-glace.....	287
Vérification du liquide de refroidissement.....	282
Ajout de liquide de refroidissement.....	283
À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale.....	285
Conditions climatiques rigoureuses.....	284
Liquide de refroidissement recyclé.....	284
Vérification du liquide de refroidissement du moteur.....	283
Vérification du liquide de refroidissement	
Vérification du liquide de refroidissement.....	282

Vérifications de remorquage essentielles.....	244
Attelages.....	244
Avant de tracter une remorque.....	245
Chaînes de sécurité.....	244
Feux de remorque.....	245
Freins de remorque.....	244
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.....	246
Pendant la traction d'une remorque.....	245
Verrou du capot	
Ouverture et fermeture du capot.....	277
Verrou du capot	
Ouverture et fermeture du capot.....	277
Verrouillage électrique des portes	
Verrouillage et déverrouillage.....	65
Verrouillage et déverrouillage.....	65
Activation de l'accès intelligent.....	66
Coffre à bagages.....	69
Déverrouillage intelligent pour clé à télécommande intégrée.....	67
Déverrouillage intelligent pour clés intelligentes.....	67
Éclairage à l'entrée.....	68
Éclairage à la sortie.....	69
Protection antidécharge de la batterie.....	69
Reverrouillage automatique.....	68
Télécommande.....	65
Verrouillage automatique.....	68
Verrouillage électrique des portes.....	65
Verrouillage sécurité enfants.....	30
Côté droit.....	31
Côté gauche.....	31
VIN	
Numéro d'identification du véhicule.....	353
Volant chauffant.....	79
Volant.....	77